


THE TRUSTEES OF THE
PUBLIC LIBRARY
LUX
OMNIUM
CIVIUM
OF THE CITY OF
BOSTON
1852 1878

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME VII.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DUPONT
HÔTEL DES FERMES.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MŒURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALÉRIE DE NEMOURS.

M.DCCC.XXIII.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE DCCLXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nantes, lundi au soir 27 mai 1680.

Je vous écris ce soir, parce que, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin, et même je n'attendrai pas vos lettres pour y faire réponse : je laisse un homme à cheval pour me les apporter à la dînée, et je laisse ici cette lettre qui partira ce soir, afin qu'autant que je le puis, il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce. J'écris aujourd'hui comme Arlequin, qui répond avant que d'avoir reçu la lettre.

Je fus hier au Buron, j'en revins le soir; je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avoit les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisoit une assez

grande beauté; tout cela est pitoyable : il en a rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il a fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, quoi qu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris, et qu'il n'eût que le seul *Larmechin* dans cette ville où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paroître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre; c'est un abyme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçoient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes; tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où étoit Clorinde [1]? Ce lieu étoit *un luogo d'incanto*, s'il en fut jamais : j'en revins donc toute triste; le souper que me donna

[1] *Voyez* le chant XIII[e] de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse.
D. P.

le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir. Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président; vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve comme votre *Ragusse* ; point du tout : c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harouïs; un petit de la Bunelaie fort-joli, qui a été élevé avec le petit de la Seilleraye[1], que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat; cependant il l'est devenu par son crédit; et moyennant quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comptes de Nantes : il a de plus épousé une fille que je connois fort, que j'ai vue pendant cinq semaines tous les jours aux états de Vitré; de sorte que ce premier président, et cette première présidente sont pour moi un jeune petit garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoiselle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour moi de la campagne où ils étoient; ils ne me quittent point. D'un autre côté, M. de Nointel[2] me vint voir samedi en arrivant

[1] Fils de M. d'Harouïs. *D. P.*

[2] Est-ce Nointel ou Pointel? On trouve ces deux noms parmi les grands amateurs des beaux arts du XVI[e] siècle. Pointel, dont parle Félibien, étoit intendant de la marine à Brest; c'est pour lui que Le Poussin a fait deux magnifiques paysages, dont

de Brest : cette civilité m'obligea d'aller le lendemain chez sa femme [1]; elle me rendit ma visite dès le soir; et aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paroissoit *la signora balena*. J'ai été de là dire adieu à mes pauvres sœurs (*de Sainte-Marie*) que je laisse avec un très-bon livre. J'ai pris congé de la belle prairie [2] : mon Agnès pleure quasi mon départ, et moi, ma très-belle, je ne le pleure point : je suis ravie de m'en aller dans mes bois; j'espère au moins en trouver aux Rochers qui ne sont point abattus. Voilà toutes les inutilités que je puis vous mander aujourd'hui.

l'un est intitulé l'*Écho*, planche XXIII[e] de la description des tableaux de ce maître à la suite de son éloge publié en 1806.

G. D. S. G.

[1] Qui prétendoit qu'on lui fît la première visite; à ce sujet elle est assez maltraitée sous la date du 25 mai. (*Voyez* ci-dessus.)

G. D. S. G.

[2] La prairie de *Mauves*, près du cours Saint-Pierre à Nantes.

LETTRE DCCLXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 31 mai 1680.

Quoique cette lettre ne parte que dimanche, je veux la commencer aujourd'hui, afin de dater encore du mois de mai : je crains que celui de juin ne me paroisse encore aussi long; je suis assurée, au moins, de ne pas voir de si beaux pays. Il y a un mois qu'il pleut tous les jours; ce sont vos prières qui nous ont attiré cet excès. Que ne laissez-vous un peu faire à la Providence? tantôt de la pluie, tantôt de la sécheresse, vous n'êtes jamais contents. J'en demande pardon à Dieu; mais cela fait souvenir de Jupiter dans Lucien, qui est si fatigué des demandes importunes des mortels, qu'il envoie Mercure pour donner ordre à tout, et pour faire tomber en Égypte dix mille muids de grêle, afin de ne plus en entendre parler. Je ne vous obligerai plus de répondre sur cette divine Providence que j'adore, et que je crois qui fait et ordonne tout : je suis assurée que vous n'oseriez traiter cette opinion de mystère inconcevable, avec les disciples de votre pere Descartes; ce qui seroit

vraiment inconcevable, ce seroit que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait : les gens qui font de si belles restrictions et contradictions dans leurs livres en parlent bien mieux et plus dignement, quand ils ne sont pas contraints ni étranglés par la politique. Ces *coupeurs de bourse* sont bien aimables dans la conversation; je ne vous les nommois point, parce qu'il me sembloit que vous deviniez le principal : les autres, c'est l'abbé du Pile et M. du Bois[1], que vous connoissez et qui a bien de l'esprit; le pauvre Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld sous terre, comme une taupe[2]. Mais voyez, ma très-chère, quelle folie, et où me voilà! ce n'est point de tout cela que je veux vous parler, j'admire comme je m'égare.

Je veux vous conter comme je reçus votre lettre à la dînée, le jour que je partis pour Nantes; et que n'ayant que cette manière de

[1] Philippe Goibaud, sieur du Bois, de l'Académie Françoise. Il s'est distingué par des traductions de saint Augustin et de Cicéron. Du Pile, nommé ici, est l'abbé de Pile, auteur de la *Vie des Peintres*, déjà cité sous la date du 25 octobre 1679. *G. D. S .G.*

[2] Après la mort de madame de Longueville, ces habiles écrivains, craignant la persécution, sortirent de France. Arnauld se retira dans les Pays-Bas, où il vécut long-temps inconnu et très-pauvre jusqu'à sa mort. Nicole, plus conciliant, moins redouté, rentra en France : il figura dans la querelle de Bossuet contre Fénélon, mais avec sagesse et douceur. *A. G.*

vous entendre à mille lieues de moi, je me fais de cette lecture une sorte d'occupation que je préfère à tout. Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes : mais les pluies ont fait comme si deux hivers étoient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abymes d'eau; nous n'avions osé traverser par Château-Briant, parce qu'on n'en sort point. Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension; cette bonne Marbeuf vouloit m'avaler, et me loger, et me retenir; je ne voulus, ni souper, ni coucher chez elle : le lendemain, elle me donna un grand déjeûner-dîner, où le gouverneur, et tout ce qui étoit dans cette ville, qui est quasi déserte, me vint voir. Nous partîmes à dix heures, et tout le monde me disant que j'avois trop de temps, que les chemins étoient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison; ils étoient si bien comme dans cette chambre, que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau, et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnoissions pas : tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas, plus haut et bas qu'ils n'étoient; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il falloit tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à *Pilois ;* il vient

avec une douzaine de *gars ;* les uns nous tenoient, les autres nous éclairoient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parloient si extrêmement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués : nous mangeâmes peu; nous avons beaucoup dormi; et ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés. J'avois envoyé *Rencontre* [1], afin de ne pas retrouver ma poussière depuis quatre ans; nous sommes au moins proprement.

Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré, des Récollets, mademoiselle du Plessis en larmes de sa pauvre mère, et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, et que je suis demeurée un peu de temps dans ce bois avec mon ami *Pilois*. C'est une très-belle chose que ces allées. Il y en a plus de dix que vous ne connoissez point. Ne craignez pas que je m'expose au serein; je sais trop combien vous en seriez fâchée. Vous me dites toujours que vous vous portez bien. Montgobert le dit aussi; cependant je trouve que la pensée de vous plonger deux fois le jour dans l'eau du Rhône ne peut venir que d'une personne bien échauffée; je vous conseille

[1] Un de ses laquais.

au moins, ma chère enfant, de consulter un auteur fort grave, pour établir *l'opinion probable* que le bain soit bon à la poitrine [1]. Je fus témoin du mal visible que vous firent les demi-bains; c'étoit pourtant de l'avis de Fagon. Vous avez eu besoin d'avoir de la force pour soutenir l'excès de monde que vous avez eu : vingt personnes d'extraordinaire à table font mal à l'imagination. Voilà ce que Corbinelli appeloit des trains qui arrivoient; il se trouvoit pressé dans la galerie, et ne saluoit ni ne connoissoit personne : en vérité, votre hôtellerie est toute des plus fréquentées; c'est un beau débris que celui qui se fait dans ces occasions. Vous souvient-il, ma fille, quand nous avions ici tous ces Fouesnels, et que nous attendions avec tant d'impatience l'heureux et précieux moment de leur départ? quel adieu gai nous leur faisions intérieurement! quelle crainte qu'ils ne cédassent aux fausses prières que nous leur faisions de demeurer; quelle douceur et quelle joie, quand nous en étions délivrés! et comme nous trouvions qu'une mauvaise compagnie étoit bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part; au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang, et vous fait respirer d'aise! Vous avez senti ce délicieux

[1] *Voyez* sur le *Système de Probabilité*, la lettre du 26 août 1676, celle du vendredi 18 juin 1677, et la note. *G. D. S. G.*

état. Je vous gronderois de m'avoir écrit une si grande lettre de votre écriture, sans que j'ai compris que cela vous étoit encore moins mauvais que de soutenir la conversation. Celle de M. de Louvois[1] avec M. de Vardes a fait du bruit : on me la mande de Paris, et qu'il quitta les Grignan et les Montanègre pour cet exilé. On croit qu'il y a quelqu'ambassade en campagne, dont ses enfants sont fort effrayés par la crainte de la dépense. Je vois pourtant que M. de Grignan a été fort bien traité de ce ministre; ce voyage ne pouvoit pas s'éviter : il a encore plus coûté à Montanègre[2]. Je trouve bien honnête et bien noble de ne point avoir paru fâché de son dîner perdu; je ne sais comment on peut donner de ces sortes de mortifications à des gens qui jettent de l'argent, et qui se mettent en pièces pour vous faire honneur.

Madame de Coulanges me mande que madame de Maintenon a perdu une canne contre M. le dauphin; c'est madame de Coulanges qui l'a fait faire : la pomme est une grenade d'or et de rubis;

[1] M. de Louvois avoit passé en Provence pour aller négocier et signer le traité par lequel le duc de Mantoue céda Casal, capitale du Montferrat, à la France. Le marquis de Boufflers en prit possession le 30 septembre 1681. Le maréchal de Catinat commanda la garnison françoise. (*Historiens de France.*) *G. D. S. G.*

[2] M. de Montanègre commandoit en Languedoc, comme M. de Grignan en Provence. *D. P.*

la couronne s'ouvre, on voit le portrait de madame la dauphine, et au-dessous, *il più grato nasconde*. Clément avoit fait autrefois cette devise pour vous; elle paroissoit une exagération de la manière dont vous étiez faite[1], et c'est une vérité toute faite pour cette princesse. Cette belle Fontanges est toujours assez mal. Mon fils dit qu'on se divertit fort à Fontainebleau. Les comédies de Corneille charment toute la cour[2]. Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir que d'être obligé d'y être, et d'y avoir un maître, une place, une contenance; que pour moi, si j'en avois eu une, j'aurois fort aimé ce pays-là; que ce n'étoit que par n'en avoir point que je m'en étois éloignée; que cette espèce de mépris étoit un chagrin, et que *je me vengeois à en médire*, comme Montaigne de la jeunesse; que j'admirois qu'il aimât mieux passer son après-diner, comme je fais, entre mademoiselle du Plessis et mademoiselle de Launaie, qu'au milieu de tout ce qu'il y a de beau et de bon.

Ce que je dis pour moi, ma belle, vraiment

[1] *Voyez* la lettre du 21 juin suivant.

[2] Il s'agit des pièces de Pierre Corneille, poëte tragique, ce qui paroîtroit équivoque, si on ignoroit que loug-temps on appela comédies toutes les pièces de théâtre gaies ou sérieuses. Le mot *tragédie*, dans toute son acception, n'a véritablement été généralisé qu'à l'époque où Crébillon introduisit toutes les noirceurs du cœur humain sur la scène françoise. *G. D. S. G.*

je le dis pour vous; ne croyez pas que si M. de Grignan et vous étiez placés comme vous le méritez, vous ne vous accommodassiez pas fort bien de cette vie : mais la Providence ne veut pas que vous ayez d'autres grandeurs que celles que vous avez. Pour moi, j'ai vu des moments où il ne s'en falloit rien que la fortune ne me mît dans la plus agréable situation du monde, et puis tout d'un coup c'étoient des prisons et des exils[1]. Trouvez-vous que ma fortune ait été fort heureuse? Je ne laisse pas d'en être contente, et si j'ai des moments de murmure, ce n'est point par rapport à moi. Vous me peignez fort agréablement la conduite des regards de madame D....; c'est une économie envers ses amants, qui seroit digne d'Armide. Vous vous doutiez bien que M. Rouillé[2] ne retourneroit pas; j'en suis fâchée, et le serois encore plus si je ne croyois vos séjours de Provence finis. Ainsi vous aurez peu d'affaires avec lui; s'il y avoit quelque chose à démêler dans l'assemblée, M. le coadjuteur vous en rendroit bon compte, en l'absence de M. de Grignan.

[1] Madame de Sévigné entend parler sans doute de l'exil de M. de Bussy, chef de sa maison, et de la prison de M. Fouquet son intime ami. *D. P.* Ajoutez l'exil des Arnauld, et plus anciennement la prison et les travers du cardinal de Retz, son parent et son ami. *A. G.*

[2] Intendant de Provence. *D. P.*

Dimanche 2 juin.

Cette hôtellerie, ma fille, est bien différente de la vôtre; sous prétexte d'écrire, je n'ai vu que mes bois. J'ai lu cette *Réunion du Portugal,* qui m'a fort plu. Je n'ai pas encore choisi de lecture; je vous le manderai. Il pleut continuellement; quand la princesse seroit à Vitré, je ne quitterois pas mes Rochers, tant je suis rebutée. Le nom de son gendre, c'est d'Altenbourg. Je pris plaisir de l'écrire ridiculement[1], comme un nom allemand, en vous disant que vous ne connoissiez autre chose; c'est une mauvaise plaisanterie.

Il y auroit à parler un an sur l'état inconcevable et surprenant des cœurs de M. de La Trousse et de madame de Coulanges : j'espère que nous traiterons quelque jour ce chapitre, et plusieurs autres si vous voulez. Adieu, ma très-belle, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

A MONSIEUR DE GRIGNAN

Comment n'êtes-vous pas percé à jour, ou consumé, mon cher Comte, d'avoir été exposé tout l'hiver à la pointe et au feu de ces regards que votre chère épouse me représente si plaisamment? Une personne qui est occupée de cette

[1] *Voyez* la lettre du 3 mai ci-dessus.

conduite peut subsister partout ; votre province même est plus propre à exercer ce beau talent que nulle autre ; il y a toujours des passants et des étrangers ; on mourroit fort bien dans celle-ci faute d'aliments. Je me réjouis de la visite que vous avez faite à M. de Louvois ; il y a des choses que la dépense ne peut empêcher de faire. Montanègre a été plus exposé que vous. Je vous conjure d'empêcher ma fille de répondre à cette lettre, c'est un monstre d'écriture : je n'ai rien à faire, je me porte bien, et c'est mon unique plaisir de lui parler.

LETTRE DCCLXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ À M. LE COMTE DE GUITAUD [1].

Aux Rochers, juin .... 1680.

Je me suis contentée de savoir que madame votre femme étoit accouchée heureusement et de m'en réjouir en moi-même ; car pour vous faire un compliment sur la naissance d'une septième fille, je pense que vous ne l'avez pas prétendu. De quoi guérira-t-elle, celle-ci ? car la septième a quelque vertu particulière, ce me semble : tout au moins

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

elle doit guérir de toutes les craintes que l'on a pour quelque chose d'unique. Mon exemple et la pitié que je vous fais vous font trouver délicieux d'être tiré de ces sortes de peines, par la résignation et la tranquillité que vous devez avoir pour la conservation de cette jeune personne : ce n'est pas de même chez nous, mon pauvre cœur est quasi toujours en presse, surtout depuis cette augmentation d'éloignement; il semble qu'il y ait de la fureur à n'avoir pas été contente de cent cinquante lieues, et que par malice j'ai voulu en ajouter encore cent; les voilà donc; et vous, Monsieur, qui savez si bien vous sacrifier pour vos affaires, et satisfaire à certains devoirs d'honneur et de conscience, vous comprendrez mieux qu'un autre les raisons de ce voyage. Je veux faire payer ceux qui me doivent, afin de payer ceux à qui je dois, cette pensée me console de tous mes ennuis. Je reçois deux jours plus tard les lettres de ma fille; elle me mande qu'elle est mieux, qu'elle n'a point de mal à la poitrine; ce qui me persuade, c'est que Montgobert me mande les mêmes choses; elle est sincère et je m'y fie. Ma fille a trop d'envie de me donner du repos, pour espérer d'elle une vérité si exacte; elle a quelques rougeurs au visage, c'est cet air terrible de Grignan; je ne vois rien de clair sur son retour, cependant je

fais ajuster son appartement dans notre Carnavalet, et nous verrons ce que la Providence a ordonné, car j'ai toujours, toujours cette Providence dans la tête : c'est ce qui fixe mes pensées, et qui me donne du repos, autant que la sensibilité de mon cœur le peut permettre, car on ne dispose pas toujours à son gré de cette partie ; mais au moins je n'ai pas à gouverner en même-temps et mes sentiments et mes pensées ; cette dernière chose est soumise à cette volonté souveraine ; c'est là ma dévotion, c'est là mon scapulaire, c'est là mon rosaire, c'est là mon esclavage de la Vierge ; et si j'étois digne de croire que j'ai une voie toute marquée, je dirois que c'est là la mienne ; mais que fait-on d'un esprit éclairé et d'un cœur de glace ? voilà le malheur, et à quoi je ne sais d'autre remède que de demander à Dieu le degré de chaleur si nécessaire ; mais c'est lui-même qui nous fait demander comme il faut. Je ne veux pas pousser plus loin ce chapitre dont j'aime à parler, nous en discourrons peut-être quelque jour. J'ai vu M. Roulier, il est extrêmement content de vous, de madame votre femme de votre château, et de votre bonne chère : il me loua fort aussi d'une lettre que vous lui avez montrée, et qu'il m'a assurée être fort bien écrite ; j'en suis toujours étonnée, j'écris si vite que je ne le sens pas ; il me parla beaucoup de Provence.

C'est un bon et honnête homme, et d'une grande probité; je voudrois qu'il y retournât, j'en doute fort. Quand je l'entends parler à l'infini, et répondre souvent à sa pensée, je ne puis oublier ce qu'on a dit de lui, que c'étoit une clef dans une serrure, qui tourne, qui fait du bruit, et qui ne sauroit ouvrir ni à droite ni à gauche : cette vision est plaisante; franchement la serrure est brouillée fort souvent, mais cela n'est point essentiel, et il vaut mieux qu'un autre. J'ai ici le bon abbé, qui vous honore toujours tendrement et Madame de Guitaud, car nous sommes touchés de son mérite, et c'est une marque du nôtre [1]. Nous sommes venus sur la belle terre avec des commodites infinies : j'avois soin de lui faire porter une petite cave pleine du meilleur vin vieux de notre Bourgogne; il prenoit cette boisson avec beaucoup de patience, et quand il avoit bu, nous disions : ce pauvre homme! J'avois aussi trouvé l'invention de lui faire manger du potage et du bouilli chaud, dans le bateau. Il mérite bien que j'aie toute cette application pour un voyage où il vient, à son âge, avec tant de bonté; je l'ai

[1] Madame de Sévigné imite dans cette phrase (probablement sans le savoir) une pensée de Quintilien, que Boileau a si bien rendue par ce vers de l'Art poétique : *C. X. G.*

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

remis entre les mains du vin de Grave, dont il s'accommode fort bien.

Je reçois présentement de mes lettres de Paris; on me mande que l'intendant de M. de Luxembourg est condamné aux galères; qu'il s'est dédit de tout ce qu'il avait dit contre son maître : voilà un bon ou un mauvais valet; pour lui, il est sorti de la Bastille plus blanc qu'un cygne, il est allé pour quelque temps à la campagne. Avez-vous jamais vu des fins et des commencements d'histoires comme celles-là? il faudroit faire un petit tour en litière sur tous ces événemens. Ma fille m'écrit du 8 de ce mois, elle me mande qu'elle se porte fort bien, que sa poitrine ne lui fait aucun mal. Celui de la belle duchesse de Fontanges est quasi guéri par le moyen du prieur de Cabrières. Voyez un peu quelle destinée! cet homme que je compare au médecin forcé, qui faisoit paisiblement des fagots, comme dans la comédie[1], se trouve jeté à la cour par un tourbillon qui lui fait traiter et guérir la beauté la plus considérable qui soit à la cour[2]. Voila comme les choses de ce monde arrivent!

Adieu, Monsieur, adieu, mon très-cher Monsieur, aimez-moi toujours; et vous, Madame, souf-

[1] *Voir* le *Médecin malgré lui*, acte Ier, scène V.

[2] C'est madame de Fontanges. (*Voir* la lettre du dimanche 12 mai précédent.)

frez que je vous embrasse au milieu de toutes vos filles ; vous ne me dites rien de la beauté ni de la *très-bonne :* pensez-vous que j'oublie jamais tout cela ?

LETTRE DCCXC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 5 juin 1680.

Enfin, j'ai le plaisir, dans notre extrême éloignement, de recevoir vos lettres le neuvième jour, en attendant d'autres consolations. J'admire souvent l'honnêteté de ces Messieurs, dont parlent si plaisamment *les Essais de Morale*, et qui sont si honnêtes et si obligeants : que ne font-ils point pour notre service? à quels usages ne se rabaissent-ils pas pour nous être utiles? Les uns courent deux cents lieues pour porter nos lettres, les autres grimpent sur les toits de nos maisons, pour empêcher que nous ne soyons incommodés de la pluie; quelques-uns font bien pis. Enfin c'est un effet de la Providence; et la cupidité, qui est un mal, est le fonds d'où elle tire tant de biens. J'ai apporté ici quantité de livres choisis, je les ai rangés ce matin : on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire

tout entier; toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion! bon Dieu, quel point de vue pour honorer notre religion! l'autre est toute d'histoires admirables; l'autre de morale; l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Les romans sont méprisés, et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors : il seroit digne de vous, ma fille[1] : la promenade en seroit digne aussi, mais notre compagnie, en vérité, fort indigne. Mon pot est étrange à écumer les dimanches[2]; ce qu'il y a de bon, c'est que chacun va souper à six heures, et c'est la belle heure de la promenade, où je cours pour me consoler. Mademoiselle du Plessis, en grand deuil, ne me quitte guère; je dirois bien volontiers de sa mère, comme de ce M. de Bonneuil, elle a laisssé *une pauvre fille bien ridicule;* elle est impertinente aussi. Je suis honteuse de l'amitié qu'elle a pour moi, je dis quelquefois, y auroit-il par hasard quelque sympathie entre elle et moi? elle parle toujours, et Dieu me fait la grace d'être pour

[1] M. de Monmerqué dit que le cabinet qui renfermoit la bibliothèque de madame de Sévigné est pratiqué dans la tour dont la fenêtre domine le parc.

[2] A cause de la compagnie qui grossissoit ces jours-là, et à laquelle madame de Sévigné se croyoit obligée de faire les honneurs des Rochers. Elle appeloit cela *écumer son pot.*

elle, comme vous êtes pour beaucoup d'autres; je ne l'écoute point du tout. Elle est assez brouillée dans sa famille pour les partages; cela fait un nouvel ornement à son esprit : elle confondoit tantôt tous les mots ; et en parlant des mauvais traitements, elle disoit, ils m'ont traitée *comme une barbarie, comme une cruauté.* Vous voulez que je vous parle de mes misères, en voilà peut-être plus qu'il ne vous en faut. Toutes mes lettres sont si grandes, que vous devriez, selon votre règle, m'en écrire de petites, et laisser le soin de tout à Montgobert : ma fille, la santé est toujours un solide et véritable bien : on en fait ce qu'on veut.

Madame de Coulanges me mande mille bagatelles, que je vous enverrois, si je ne voyois fort bien que c'est une folie. La faveur de *son amie* (*madame de Maintenon*) continue toujours : la reine l'accuse de toute la séparation qui est entre elle et madame la dauphine : le roi la console de cette disgrace; elle va chez lui tous les jours, et les conversations sont d'une longueur à faire rêver tout le monde. Je ne sais, ma très-chère, comment vous pourriez croire que votre présence fût un obstacle à la fortune de vos frères; vous n'êtes guère propre à porter guignon. Vous n'avez point assez bonne opinion de vous; et pour le coin de votre feu, que vous dites qui empêchoit

peut-être le chevalier de faire sa cour, parce que cela le rendoit paresseux, je vous assure qu'il n'a fait que changer de cheminée, et que la fortune l'est venue chercher dans sa chambre, assez incommodé des chicanes de son rhumatisme. L'abbé de Grignan étoit désolé; il eût jeté sa part aux chiens, et tout d'un coup, par une suite d'arrangements, trop longs à vous dire, on le nomme, on le choisit, et le voilà dans le plus agréable évêché qu'on puisse souhaiter. Portez-vous toujours bien, cette provision est bonne; que savons-nous? je regarde l'avenir comme une obscurité, dont il peut arriver des biens et des clartés à quoi l'on ne s'attend pas.

M. de Lavardin se marie[1], c'est tout de bon; et on dit que c'est madame de Mouci[2] qui inspire à madame de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils : c'est une ame tout extraordinaire que cette Mouci. Ce petit Molac épouse la sœur de la duchesse de Fontanges : le roi lui donne la valeur de plus de quatre cent mille francs. Mon Dieu, que vous dites bien sur la

[1] Avec Louise-Anne de Noailles, sœur d'Anne-Jules, duc de Noailles, maréchal de France. *D. P.*

[2] Marie de Harlai, femme de François Le Bouteillier de Senlis, marquis de Mouci, maréchal-de-camp, sœur d'Achille de Harlai, alors procureur-général, et depuis premier président du parlement de Paris. *D. P.*

mort de M. de La Rochefoucauld, et de tous les autres! *On serre les files, il n'y paroît plus.* Il est pourtant vrai que madame de La Fayette est accablée de tristesse, et n'a point senti, comme elle auroit fait, ce qui est arrivé à son fils; madame la dauphine n'avoit garde de ne la pas bien traiter : madame de Savoie lui en avait écrit comme de sa meilleure amie[1].

Je suis fort aise que M. de Grignan soit content de ma lettre : j'ai dit assez sincèrement ce que je pense; il devroit bien le penser lui-même, et renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier; il ne faudroit pas qu'elles dormissent, comme cette noblesse de Basse-Bretagne; il seroit à souhaiter qu'elles fussent entièrement supprimées. Adieu, ma très-aimable et très-raisonnable, j'admire et j'aime vos lettres; cependant je n'en veux point; cela paroît un peu extraordinaire, mais cela est ainsi : coupez court, faites discourir Montgobert : je m'engage à vous ôter le dessein de m'écrire beaucoup, par la longueur dont je fais mes lettres; vous les trouverez au-dessus de vos forces, c'est ce que je veux : ainsi ma poitrine sauvera la vôtre. Il me semble que vous avez bien des commerces, quoi que vous disiez; pour moi, je ne fais que

[1] Dans la lettre du 13 décembre 1679, on voit les petits soins de madame de La Fayette pour madame de Savoie. *G. D. S. G.*

répondre, je n'attaque point : mais cela fait quelquefois tant de lettres, que les jours de courrier, quand je trouve le soir mon écritoire, j'ai envie de me cacher sous le lit, comme cette chienne de feue MADAME, quand elle voyoit des livres.

LETTRE DCCXCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, 9 juin, jour de la Pentecôte 1680.

Vous êtes donc pour l'attention aux histoires, comme je suis pour le chapelet[1]; vous ne savez de quoi traite Justin. La petite de Biais[2] disoit qu'elle avoit vu quelque chose de la conversion de saint Augustin dans la fin de Quinte-Curce : vous pourriez fort bien en dire autant, et vous ne voulez pas que je dise, *ma fille a trop d'esprit;* puisque vous n'en êtes pas plus grasse pour être ignorante, je vous conseille de répéter les vieilles leçons de votre *père* Descartes. Je voudrois

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 12 mai.

[2] Cette fille, laide, peu aisée, faux bel-esprit, étoit impatronisée dans le monde on ne sait pourquoi. Il est fait mention d'elle sous la date du 16 juin 1654, et dans une apostille sous la date du 15 décembre 1675. Il est encore question de son mariage dans les lettres de Bussy-Rabutin. *G. D. S. G.*

que vous pussiez avoir Corbinelli; il me semble que présentement il vous divertiroit. Pour moi, je trouve les jours d'une longueur excessive, je ne m'aperçois point qu'ils finissent, sept, huit, neuf heures du soir n'y font rien. Quand il me vient des *madames,* je prends vitement mon ouvrage, je ne les trouve pas dignes de mes bois, je les reconduis; la dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper; et moi je vais me promener. Je veux penser à Dieu, je pense à vous; je veux dire mon chapelet, je rêve; je trouve *Pilois,* je parle de trois ou quatre allées nouvelles que je vais faire; et puis je reviens quand il fait du serein, de peur de vous déplaire.

Je lis des livres de dévotion, parce que je voulois me préparer à recevoir le Saint-Esprit; ah! que c'eût été un vrai lieu pour l'attendre que cette solitude! mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter; c'est lui qui *prie en nous par des gémissements ineffables.* C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela. Je le trouve bien janséniste, et saint Paul aussi; les jésuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte : *est-ce que je parle à toi?* et là-dessus ils font un bruit étrange, et réveillent[1]

[1] C'est pour la deuxième fois que madame de Sévigné répète

les disciples cachés de ces deux grands saints. Plût à Dieu que j'eusse à Vitré mes pauvres filles de Sainte-Marie *(de Nantes)!* je n'aime point vos baragouines d'Aix : pour moi, je mettrois la petite avec sa tante [1]; elle seroit abbesse quelque jour; cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques : on accorde la gloire et les plaisirs. Vous êtes plus à portée de juger sur cela que personne du monde. L'abbaye pourroit être si petite, le pays si détestable, que vous feriez mal de l'y mettre; mais si cela n'est pas, il me semble en gros qu'elle seroit mille fois mieux là qu'à Aix, où vous n'irez plus [2]. C'est une enfant entièrement perdue, et que vous ne verrez plus,

cette plaisanterie, dont la clef se trouve dans l'anecdote qui suit, et rapportée sous cette date par le chevalier de Perrin. « M. de « Soyecourt étant couché dans la même chambre avec trois de « ses amis, la fantaisie lui prit de parler fort haut pendant la « nuit à l'un d'entre eux; un autre impatienté s'écrie : *Eh, mor-* « *bleu! tais-toi, tu m'empêches de dormir.* M. de Soyecourt lui dit : « *Est-ce que je parle à toi?* » Ce conte parut si plaisant à madame de Sévigné, qu'elle en fit depuis de fréquentes applications dans ses lettres, notamment au sujet de la disgrace de M. de Pomponne, sous la date du 29 novembre 1679. *G. D. S. G.*

[1] Marie-Adhémar de Monteil, sœur de M. de Grignan, religieuse à Aubenas, ville du Bas-Vivarais. *D. P.*

[2] Madame de Sévigné se flattoit que M. le duc de Vendôme, qui étoit gouverneur de Provence, y commanderoit à l'avenir, et que M. et madame de Grignan viendroient s'établir à Paris et à la cour. *D. P.*

puisque M. de Vendôme sera gouverneur : elle se désespérera. On a mille consolations dans une abbaye; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on va aux eaux, on est la nièce de *Madame*; enfin il me semble que cela vaut mieux. Mais qu'en dit M. l'archevêque? Son avis doit vous décider. Le vôtre me paroît bien mauvais sur tout ce que vous me dites de vous : à qui en avez-vous de parler si mal de votre esprit, qui est si beau et si bon? Y en a-t-il quelqu'un au monde qui soit plus éclairé et plus pénétré de la raison et de ses devoirs? Et vous vous moquez de moi : vous savez bien ce que vous êtes au-dessus des autres; vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence, et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez : le papier ne manque non plus que la matière : mais pour tout dire en un mot, vous avez du fonds pour être tout ce que vous voudrez. Il y a bien des gens à qui l'étoffe manque, qui voient à tout moment le bout de leur esprit; ma chère enfant, ne vous plaignez pas.

Je reçois une lettre de madame de Vins; elle

me dit de vos nouvelles, vous êtes notre lien; elle est abymée dans ses procès, et ne regrette cette sujétion que parce que cela l'empêche d'être à Pomponne. Elle est d'une sagesse qui me touche et que j'admire; elle me paroît triste et aussi éloignée de désirer les plaisirs qui ne lui conviennent plus, que persuadée de la Providence qui l'a mise en cet état : elle ne cherche plus de douceur que dans sa famille. Je vous envoie un morceau d'une lettre de votre frère; vous y verrez en quatre mots l'état de son ame : il est à Fontainebleau. On me mande qu'on y est au milieu des plaisirs sans avoir un moment de joie. La faveur de madame de Maintenon croît toujours; celle de *Quantova* (*madame de Montespan*) diminue à vue d'œil. Cette Fontanges est au plus haut degré.

Madame de La Fayette me mande qu'elle est plus touchée qu'elle-même ne le croyoit, étant occupée de sa santé et de ses enfants : mais ces soins ont fait place à la véritable tristesse de son cœur; elle est seule dans le monde; elle me regrette fort, à ce qu'elle dit : j'aurois fait mon devoir assurément dans cette occasion unique dans la vie. Cette pauvre femme ne peut *serrer la file*[1] d'une manière à remplir cette place.

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

[1] Expression de madame de Grignan. (*Voyez* la lettre précédente). *M.*

Elle me dit ce vers que j'ai pensé mille fois pour elle. Sa santé est toujours très-mauvaise; cela contribue à la tristesse. Ses deux enfants sont hors de Paris; Langlade, moi, tous ses restes d'amis sont à Fontainebleau : madame de Coulanges s'en va. Madame de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux; je lui ferai vos compliments; elle m'écrit qu'elle est contente, et je vois que non : une belle-fille la dérange; je ne crois pas même qu'elles logent ensemble. Je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque de madame de Mouci; elle ne se plaindra point, mais elle pourra bien étouffer, je vois leurs cœurs. Madame de Lavardin me parle de Malicorne, où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste, je vois encore l'embarras du fils déchiré d'amitié, de reconnoissance pour sa mère, chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, sacrifié sottement à son nom et à sa maison : quand je serois à cette noce, je n'y verrois pas plus clair. En vérité, je prends intérêt à tous ces divers personnages, je fais des réflexions sur toutes ces choses dans mes bois. Je vois avec quelque sorte de consolation que personne n'est content dans ce monde: *ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme.* Si j'avois quelqu'un pour m'aider à philosopher,

je pense que je deviendrois une de vos écolières. Je m'en vais prendre quelques livres pour essayer de faire usage de ma raison : je ne prendrai pas votre père Sénault; où allez-vous chercher cet obscur galimatias [1] ? Que ne demeurez-vous dans les droites simplicités de votre *père* (*Descartes*)? Il me faudra toujours quelque petite histoire; car je suis grossière comme votre frère : les choses abstraites vous sont naturelles, comme elles nous sont étrangères. Ma fille, pour être si opposées dans nos lectures, nous n'en sommes pas moins bien ensemble; au contraire, nous sommes une nouveauté l'une à l'autre. Je m'en vais prier Dieu

[1] Jean-François Sénault, célèbre général des pères de l'Oratoire. Voltaire lui donne rang parmi les restaurateurs de la chaire, et dit qu'il fut pour Bourdaloue ce que Rotrou fut pour Corneille. On ne conteste point au père Sénault l'honneur d'avoir purgé la chaire du mauvais goût qui la déshonoroit, quoique devancé dans cette noble carrière par Jean de Lingendes, évêque de Mâcon; mais on conteste le jugement trop enflé de Voltaire, et on approuve la critique sévère de madame de Sévigné. Les ouvrages ascétiques du père Sénault ne sont pas sans mérite, quoique à-peu-près oubliés; toutefois en voulant s'élever jusqu'aux discussions philosophiques, il fit un traité de l'*Usage des Passions* qui n'est plus qu'un *obscur galimatias* : madame de Sévigné préféroit le petit *Traité des Passions*, par Descartes, rempli d'observations bien mûries dans la tête du philosophe; dans le cours de sa correspondance, elle en fait l'éloge. Mon opinion sur cet excellent traité est consignée dans mon livre intitulé : *des Passions et de leur expression générale et particulière*, etc., ouvrage très-rare dont j'espère publier une nouvelle édition. *G. D. S. G.*

qu'il me donne son Saint-Esprit, car je ne me charge guère de demander en détail : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Devroit-on dire autre chose? Quand je fais des reproches au petit marquis, c'est pour avoir le plaisir de songer que je le fais répondre brusquement; je n'ai point l'idée que rien ne le touche plus joliment que cet endroit, il n'est que trop sage et trop posé, il faut le secouer par des plaintes injustes.

LETTRE DCCXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 juin 1680.

Comment ! ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser ! j'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons, quand on lui découvrit qu'il faisoit de la prose[1]. Il est vrai que je me sens assez portée à faire honneur à la grace de Jésus-

[1] « Il est singulier, dit Grouvelle, que Molière ait été chercher « dans un grand seigneur la plus plaisante des âneries qu'il prête « à son Bourgeois Gentilhomme. » Cette observation est peu philosophique. La noblesse ne métamorphose point l'homme, elle ne change rien aux lois physiques de sa nature : donc l'observateur qui veut peindre les vices et les vertus, ne distingue les classes que pour rendre plus saillants ses caractères, et tirer des

Christ. Je ne dis point comme la reine-mère dans l'excès de son zèle contre ces misérables jansénistes : *Ah ! fi, fi de la grace !* Je dis tout le contraire, et je trouve que j'ai de bons garants[1]. Puisque vous m'avez dit vos visions sur le sujet de la fortune de vos beaux-frères, je vous dirai sincèrement que j'avois peur que l'air d'une maison où l'on parle quelquefois de cette divine grace, ne fît tort à l'abbé de Grignan; Dieu merci, je n'ai point fait de mal, non plus que vous; et si je me tais maintenant, comme je le dois et le veux faire, ce ne sera plus par la crainte de nuire à personne. Vos jeunes prélats ne sont point du tout soupçonnés de *cette hérésie*. Je viens

grands contrastes de la société l'effet de son tableau. *Où la vertu va-t-elle se nicher!* s'écria Molière lui-même en voyant un pauvre lui rendre une pièce d'or, que par méprise il lui avoit donnée pour une de cuivre. *G. D. S. G.*

[1] Il est question de la *grace augustinienne*, que madame de Sévigné préféroit à la *grace suffisante* des semi-pélagiens, amplifiée des doctrines jésuitiques. C'est son opinion qui avoit entraîné Jansénius et le parti qui s'est formé pour défendre sa mémoire, justifiée d'ailleurs par le concile de Trente, qui a fait des canons touchant la grace, pris des propres termes de saint Augustin, l'effroi des hérétiques et la colonne de la chrétienté, suivant les paroles de saint Bernard. Les jésuites ont prouvé qu'il n'étoit pas de cet avis dans la fameuse dispute de philosophie qui eut lieu au collége de Clermont en l'année 1653. *G. D. S. G.*

N. B. Le collége de Paris, qui portoit ce nom, est aujourd'hui le collége de Louis-le-Grand. Les jésuites alors en étoient en possession. *G. D. S. G.*

d'écrire au chevalier, il m'a parfaitement oubliée; comme il n'est point Grignan sur la paresse, son oubli tire à conséquence. C'est aujourd'hui, ma fille, que l'on commence votre grand bâtiment; du But fera des merveilles pour presser les ouvriers; il n'a pas été possible de commencer plus tôt, il y aura assez de temps.

Je vous envoie un billet de madame de Lavardin, où vous verrez tout ce qu'elle pense. Je serois tentée de vous envoyer une grande lettre de madame de Mouci, où elle prend plaisir de me conter tout ce qu'elle fait pour cette noce; elle me choisit plutôt qu'une autre, pour me faire part de sa conduite : elle a raison, ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier. Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait donner mille louis pour des perles; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié, qu'elle a choisis. Son cœur se venge par les bienfaits; sans elle, c'étoit une noce de village; elle a fait donner des terres considérables; et, pour comble de biens, elle fera qu'ils ne logeront point avec ma-

dame de Lavardin. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures, qui ne convient point à de jeunes gens. Madame de Mouci m'étale avec plaisir toute sa belle ame, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière, et d'étonner par des procédés non communs, est, ce me semble, la source de bien des vertus. Elle me mande que si j'étois à Paris, elle seroit contente, parce que je l'entendrois; que personne ne comprend ce qu'elle fait; qu'au reste, je pâmerois de rire, de voir les convulsions de madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme *ces filles de Loudun*[1], je comprends que c'est une assez plaisante scène. La marquise d'Uxelles m'écrit aussi fort agréablement. Ces veuves font des merveilles. Madame de Coulanges m'assure qu'elle part le 20 pour Lyon; elle me

[1] Allusion à l'*Histoire des diables de Loudun*. On sait que la haine farouche du cardinal de Richelieu, les manœuvres du capucin Joseph et la cruauté du juge Laubardemont, firent périr dans les flammes le malheureux curé Urbain Grandier, comme convaincu du crime de magie, et cela *sur la déposition d'Astaroth, diable de l'ordre des séraphins et chef des diables possédants; d'Eusas, de Cham, d'Acaos, de Zabulon Nephtaïm, d'Uriel et d'Acas de l'ordre des principautés*..... Ce sont les termes de l'arrêt. *A. G.*

mande mille bagatelles. Cette ville va devenir la source de ce qu'il y aura de plus particulier à la cour : mais pensez-vous qu'elle daigne leur donner de cette bonne marchandise?

Il vint ici l'autre jour un Augustin indigne, très-indigne, à qui je ne répondis sur ses magnifiques ignorances (car il avoit un ton de prédicateur) qu'avec un *cotal riso amaro ;* et comme il continuoit, je me sentis extrêmement tentée de lui jeter un livre à la tête. Je crois que c'est ainsi que madame de Coulanges répondra aux dames de Lyon. Vous aurez le petit Coulanges; il a renoncé à M. de Chaulnes et à la Bretagne, pour Lyon et pour Grignan. Je serois bien de cet avis, ma très-chère; un de mes grands désirs seroit de m'y trouver avec vous tous : ah! que j'aimerois à souper à Rochecourbières[1], et que la musique de M. de Grignan, et ces beaux endroits de l'opéra qui me font toujours rougir les yeux, et cent fois répétés par vos échos, me feroient un véritable plaisir! c'est, en vérité, une fort jolie partie. Vous êtes une très-bonne et grande compagnie; c'est une ville que le château de Grignan. Il est vrai qu'à voir nos établissements et nos humeurs, il semble que l'on ait fait un *quiproquo.* Cependant à notre honneur, vous vous

[1] Il est souvent fait mention de ce joli rendez-vous, dépendant du château de Grignan. *G. D. S. G.*

accommodez de votre place souveraine, exposée, brillante; la *pauvre femme !* et moi, de ma médiocre fortune, de mon obscurité et de mes bois. C'est qu'en vérité je sais bien d'où tout cela vient; il faut lever les yeux après les avoir tenus longtemps à terre.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il « fait chaud dans le mail; il n'y a pas un brin de « vent; la lune y fait des effets les plus plaisants du monde. » Je ne pus résister à la tentation; je mets mon infanterie sur pied; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étoient point nécessaires; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve mille *coquesigrues*, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci, par-là; des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés, qui ne montroient que la tête, des prêtres qui n'osoient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée, à l'exemple des anciens, comme disoit ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry,

de donner cette marque de respect à la lune: je vous assure que je m'en porte fort bien.

Il m'est tombé des nues le plus beau chapelet du monde, c'est assurément parce que je le dis si bien : la balle au bon joueur. Ce chapelet de calambouc[1] est accompagné d'une croix de diamants fort jolie, et d'une tête de mort de corail : il me semble que *j'ai vu ce chien de visage-là quelque part*. Expliquez-moi par quelle raison il est sorti d'où il étoit, et comment il a passé tant de pays pour venir jusqu'à moi ; en attendant, je ne le dirai pas sans beaucoup rêver; il attirera encore plus de distraction que les autres : j'attends votre réponse là-dessus.

Savez-vous l'histoire de madame de Saint-Pouanges[2] ? On me l'a long-temps cachée, de peur que je ne voulusse pas revenir à Paris en carrosse. Cette petite femme s'en va à Fontainebleau; car il faut profiter de tout : elle prétend s'y bien divertir : elle y a une jolie place : elle est jeune, les plaisirs lui conviennent : elle a même la joie de partir à six heures du soir avec bien des relais

[1] *Calambour* ou *Calambouc* ou *Calambac*: ce sont les nœuds du bois d'aloès, autour desquels la résine s'amasse, et se durcit en s'y incorporant. Ce calambouc présenté au feu donne un parfum suave. Le bois d'aloès croît dans les montagnes de la Cochinchine. *A. G.*

[2] Femme de Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouanges, secrétaire des commandements de la reine.

pour arriver à minuit; c'est le bel air. Voici ce qui l'attend : elle verse en chemin, une glace lui coupe son corps de jupe, et entre dans son corps si avant, qu'elle s'en meurt. On me mandoit de Paris qu'elle étoit désespérée, et des chirurgiens, et de mourir si jeune. Voilà une belle aventure; si vous la savez, c'est une folie de vous l'avoir mandée, mais c'est qu'elle me fait une grande trace dans le cerveau.

On disoit que madame de Nevers en faisoit une dans la première tête du monde, et qu'une autre tête plus petite en étoit renversée[1]; mais je ne

[1] Madame de Nevers, fille de madame de Thianges, étoit parfaitement belle. Cette *première tête* dont il s'agit ici, est le roi : mais il n'étoit pas vrai qu'il eût des vues sur elle, comme on dit qu'elle en eut sur lui. Cette *autre tête plus petite* étoit monsieur le Duc, fils du Grand-Condé, qui en étoit effectivement très-amoureux. A ce sujet on trouve dans les *Souvenirs de madame de Caylus*, un récit très-agréable qu'on ne peut mieux faire que de copier.

« L'esprit, la galanterie, la magnificence, quand il (M. le Duc)
« étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du
« gnome que de l'homme. Il a masqué sa galanterie pour madame
« de Nevers par une infinité de traits; mais je ne parlerai que de
« celui-ci. M. de Nevers étoit accoutumé de partir pour Rome de
« la même manière dont on va souper à ce qu'on appelle une *guin-*
« *guette*; et on avoit vu madame de Nevers monter en carrosse,
« persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire
« à son cocher : *à Rome*. Mais comme avec le temps elle connut
« mieux monsieur son mari, et qu'elle se tenoit plus sur ses gardes,
« elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire le même
« voyage, et en avertit M. le Prince, lequel, aussi fertile en inven-
« tions que magnifique, lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts,

trouve point que cela ait eu de suite. Le roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de madame de Fontanges est brillant et solide; mais que pourroit-on penser sur cette bonne amitié? J'ai reçu une lettre de M. de Pomponne du milieu de son oisiveté, dont je me trouve plus honorée que quand il étoit à Saint-Germain; c'est là où il est redevenu parfait comme à Fresne: ah! qu'il fait un bon usage de sa disgrace et qu'il est en bonne compagnie! Il est vrai que je me serois assez bien accommodée de mon Agnès[1]; je lui aurois du moins décrié son confesseur : il est pourtant moins dangereux que celui de madame de Tallard. Je n'aurois pas eu plus de peine à expliquer à cette belle le portrait que vous m'avez fait de vous, que j'en ai eu à y répondre. Ma chère enfant, vous avez du mérite, et de l'esprit, et de la raison pour en faire cinq ou six personnes; c'est à vous d'employer cette étoffe, il est toujours beau de l'avoir.

« pensa, par la connoissance du génie et du caractère de M. de « Nevers, qu'il falloit employer son talent ou réveiller sa passion « pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à MONSEIGNEUR « à Chantilly. Il la proposa. On l'accepta. Il alla trouver M. de « Nevers, et supposa avec lui un extrême embarras pour le choix « du poète qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant « en grace de lui en trouver un, et de le vouloir conduire; sur « quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le Duc l'avoit « prévu. Enfin la fête se donna. Elle coûta plus de cent mille « écus : madame de Nevers n'alla point à Rome. » *A. G.*

[1] *Voyez* ci-dessus, lettres des 20 et 25 mai.

Je suis trop heureuse que vous soyez convaincue de mon amitié parfaite; vous faites bien de l'honneur à mon cœur d'observer, comme vous faites, ses allures naturelles; je voudrois aussi que vous m'entendissiez parler du vôtre, et que vous sussiez de quelle manière je compte sur le fond et sur la solidité de votre tendresse : que puis-je désirer de plus de la personne du monde que j'aime le mieux? Vos lettres sont lues et relues avec des sentiments dignes de la mienne. Vous m'occupez toute la semaine : le lundi au matin je les reçois; je les lis, j'y fais réponse jusqu'au mercredi; le jeudi j'attends, le vendredi matin en voilà encore; cela me nourrit de la même sorte jusqu'au dimanche; et ainsi les jours vont, en attendant tout ce que ma tendresse me fait espérer, sans savoir précisément comme tout se démêlera.

Mademoiselle du Plessis est dans son couvent, j'aime mieux mes figures nocturnes qu'elle. J'embrasse mon petit marquis, vous lui faites plus de bien que dix précepteurs.

LETTRE DCCXCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, samedi 15 juin 1680.

Je ne réponds point à ce que vous me dites de mes lettres, je suis ravie qu'elles vous plaisent, mais si vous ne me le disiez, je ne les croirois pas supportables. Je n'ai jamais le courage de les lire tout entières, et je dis quelquefois : Mon Dieu, que je plains ma fille de lire tout ce fatras de bagatelles! Quelquefois même je me repens de tant écrire, je crois que cela vous jette trop de pensées, et vous fait peut-être une sorte d'obligation de me faire réponse : ah! laissez-moi causer avec vous, cela me divertit; mais ne me répondez point, il vous en coûte trop cher : votre dernière lettre passe les bornes du régime, et du soin que vous devez avoir de vous. Vous êtes trop bonne de me souhaiter du monde; il ne m'en faut point : me voilà accoutumée à la solitude : j'ai des ouvriers qui m'amusent; le bon abbé a les siens tout séparés. Le goût qu'il a pour bâtir et pour ajuster va au-delà de sa prudence : il est vrai qu'il en coûte peu, mais ce seroit encore moins, si l'on se tenoit en repos. C'est ce bois

qui fait mes délices, il est d'une beauté surprenant : j'y suis souvent seule avec ma canne et avec *Louison* : il ne m'en faut pas davantage. Quand je suis dans mon cabinet, c'est une si bonne compagnie, que je dis en moi-même : ce petit endroit seroit digne de ma fille ; elle ne mettroit pas la main sur un livre qu'elle n'en fût contente : on ne sait auquel entendre. J'ai pris *les Conversations chrétiennes* ; elles sont d'un bon Cartésien qui sait par cœur votre *Recherche de la vérité*[1], qui parle de cette philosophie et du souverain pouvoir que Dieu a sur nous ; de sorte que nous vivons, nous nous mouvons et nous respirons en lui, comme dit saint Paul, et c'est par lui que nous connoissons tout. Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence ; s'il n'y est pas, je le quitterai humblement, renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'éclairée quand je ne le suis pas. Je vous assure que je pense comme *nos frères* ; et si j'imprimois, je dirois : *je pense comme eux*. Je sais la différence du langage politique à celui des chambres : enfin Dieu est tout-puissant, et fait tout ce qu'il veut, j'entends cela, il veut notre cœur, nous ne voulons pas le lui donner, voilà tout le mystère. N'allez pas révéler celui de nos filles de Nantes ; elles me mandent qu'elles sont charmées

[1] Du père Malebranche.

de ce livre [1] que je leur ai fait prêter. Vous me faites souvenir de cette sottise que je répondis pour ne pas aller chez madame de Bret.... [2] *que je n'avois qu'un fils;* cela fit trembler vos prélats. Je pensois qu'il n'y eût en gros que le mauvais air de mon *hérésie*, je vous en parlois l'autre jour; mais je comprends que cette parole fut étrange. Dieu merci, ma chère Comtesse, nous n'avons rien gâté, vos deux frères ne seroient pas mieux jusqu'à présent, quand nous aurions été *molinistes*. Les *opinions probables* [3], ni la *direction d'intention* [4] dans l'hôtel de Carnavalet, ne leur

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 25 mai.

[2] Grouvelle dit : « C'est apparemment madame de Bretonvil-« liers que les mémoires du temps font connoître comme amie « trop officieuse de l'archevêque de Paris, Harlay de Champval-« lon, qui n'étoit pas prélat aussi timoré que moliniste rigoureux. » Le dernier éditeur pense comme Grouvelle, et ajoute que *l'intimité de cette dame avec le prélat alloit jusqu'au scandale.* (*Voyez* une lettre de madame Scuderi du 12 juillet 1675, *Supplément de Bussy*, I[re] partie, page 189.) La maison du président de Bretonvilliers n'étoit pas loin de l'archevêché (île Saint-Louis), elle étoit une des plus somptueuses de Paris en effets mobiliers et en peintures de Mignard, Bourdon, Stella, Francisque Millet et autres artistes français des plus célèbres. L'argent de l'Église avoit en grande partie contribué aux frais de ce luxe, dont il ne reste plus que des fragments dispersés dans la curiosité. *G. D. S. G.*

[3] *Voyez*, sur le *Système de Probabilité*, la lettre du 18 juin 1677.

[4] *Direction d'intention* : madame de Sévigné n'ignoroit pas les foudroyantes censures de l'archevêque de Gondy, de la Sorbonne, de l'université, du parlement, contre les maximes horribles

auroient pas été plus avantageuses que tout le libertinage de nos conversations. J'en suis ravie, et j'ai souvent pensé à toute l'injustice qu'on nous pourroit faire là-dessus. Je ne comprends rien du tout à M. de La Trousse, ni à madame d'Épinoi, ni à ce laquais qui a volé; je me ferai instruire, et vous enverrai la lettre. Vous verrez que cette bonne Lavardin est toute désolée; qui pourroit s'imaginer qu'elle ne fût pas transportée de marier son fils[1]? C'est pour les sots ces sortes de jugements; tenons-nous-en à croire fermement que personne n'est heureux. Ce petit Cheverni[2] me le paroît assez; voyez comme il a bien su se tirer de la misère. Votre pauvre frère est bien propre à n'être jamais heureux dans ce monde-ci : quant à l'autre, s'il en faut juger selon les apparences, je ne vois point jusqu'à présent qu'il soit dans le bon chemin. M. de Châlons est dans le ciel; c'étoit un saint prélat et un honnête homme : nous voyons partir tous nos pauvres amis!

Je mandois l'autre jour à madame de Vins que

d'Escobar, du père Lami, *Cours de Théologie*, édition d'Anvers 1649, du père Pirot, auteur de l'infame apologie des casuistes et autres énergumènes de l'espèce jésuitique. (*Voyez* la lettre du 15 janvier 1690, et la note.) *G. D. S. G.*

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] Louis de Clermont, comte de Cheverni, marquis de Monglas.

je lui donnois à deviner quelle sorte de vertu je mettois ici le plus souvent en pratique, et je lui disois que c'étoit la libéralité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses sommes depuis mon arrivée : un matin, huit cents francs; l'autre, mille francs; l'autre, cinq; un autre jour, trois cents écus : il semble que ce soit pour rire, ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer : que fait-on? il faut bien leur donner. Vous croyez bien que je n'en prétends pas un grand mérite, puisque c'est par force; mais j'étois toute prise de cette pensée en écrivant à madame de Vins, et je lui dis cette folie. Je me venge de ces banqueroutes sur les lods et ventes. Je n'ai pas encore touché ces six mille francs de Nantes : dès qu'il y a quelque affaire à finir, cela ne va pas si vite. Je vis arriver l'autre jour une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis[1], les manches tailladées : Ah, Seigneur! quand je la vis, je me crus bien ruinée, elle me doit huit mille francs. M. de Grignan auroit été amoureux de cette femme, elle est sur le moule de celle qu'il a vue à Paris.

[1] Taffetas ondé qui n'est plus en usage que pour doublure aux livres de luxe.

Ce matin, il est entré un paysan avec des sacs de tous côtés; il en avoit sous ses bras, dans ses poches, dans ses chausses; car en ce pays c'est la première chose qu'ils font que de les délier; ceux qui ne le font pas sont habillés d'une étrange façon : la mode de boutonner le justaucorps par en bas n'y est point encore établie; l'économie est grande sur l'étoffe des chausses; de sorte que depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais : Ah, mon ami! vous voilà bien chargé, combien apportez-vous? Monsieur, dit-il, en respirant à peine, je crois qu'il y a bien ici trente francs : c'étoient tous les doubles [1] de France qui se sont réfugiés dans cette province avec les chapeaux pointus, et qui abusent ainsi de notre patience.

Vous m'avez fait un grand plaisir de parler de Montgobert : je crus bien que ce que je vous mandois sur son sujet étoit inutile, et que votre bon esprit auroit tout apaisé. C'est ainsi que vous devez toujours faire, ma fille, malgré tous les chagrins passagers : le fond de Montgobert est

[1] Le double valoit deux deniers et six doubles faisoient un sol. L'argent étoit si rare en Bretagne, et les vilains si rançonnés et si pauvres, que les fermiers ne pouvoient guère payer en une monnoie plus relevée. *G. D. S. G.*

admirable pour vous; le reste est un effet du tempérament indocile et trop brusque ; je fais toujours un grand honneur aux sentiments du cœur; on est quelquefois obligé de souffrir les circonstances et dépendances de l'amitié, quoiqu'elles ne soient pas agréables. J'enverrai un de ces jours à Montgobert de méchantes causes à soutenir à Rochecourbières : puis qu'elle a ce talent, il faut l'exercer. Vous aurez M. de Coulanges qui sera un grand acteur; il vous contera ses espérances; je ne les sais pas : il craint tant la solitude qu'il ne veut pas même écrire aux gens qui y sont. Grignan est tout propre à le charmer; il en charmeroit bien d'autres : je n'ai jamais vu une si bonne compagnie, elle fait l'objet de mes désirs : j'y pense sans cesse dans mes allées, et je relis vos lettres en disant, comme à Livry : Voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disoit il y a huit ou neuf jours; car enfin c'est elle qui me parle, et je jouis ainsi de *cet art ingénieux de peindre la parole, et de parler aux yeux*[1], *etc.* Vous savez bien que ce ne sont pas les bois des Rochers qui me font penser à vous, je n'en suis pas moins occupée au milieu de Paris; c'est le fond et le centre; tout passe, tout glisse,

[1] Vers de Brebeuf que l'on retiendra toujours, et dont Le Mierre a fait un heureux emploi dans son poëme sur la peinture.
G. D. S. G.

tout est par-dessus ou à côté, et ne fait que de légères traces à mon cerveau. J'ai oublié mon Agnès[1], elle est pourtant jolie; son esprit a un petit air de province. Celui de madame de Tarente est encore dans le grand air. Les chemins de Vitré-ici sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi et de M. de Chaulnes; tous les paysans de la baronnie y seront lundi. Adieu, ma très-chère : quand je vous dis que mon amitié vous est inutile, ne comprenez-vous point bien comme je l'entends, et où mon cœur et mon imagination me portent? Pensez-vous que je sois bien contente du peu d'usage que je fais de tant bonnes intentions? Dites-moi si vous ne mettrez point la petite d'Aix avec sa tante[2], et si vous ôterez Pauline d'avec vous : c'est un prodige que cette petite, son esprit est sa dot; voulez-vous la rendre une personne toute commune? Je la ménerois toujours avec moi, j'en ferois mon plaisir, je me garderois bien de la mettre à Aix avec sa sœur[3] : enfin, comme elle est extraordinaire, je la traiterois extraordinairement.

[1] Sous la date du 20 mai précédent il est question de cette timide et jolie petite Agnès, élève et pénitente d'un jésuite qui ne lui laissoit rien ignorer. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* la lettre du 9 juin ci-dessus.

[3] Marie-Blanche, sœur aînée de Pauline, étoit aux filles de Sainte-Marie à Aix, ou dans la suite elle entra en religion. *D. P.*

LETTRE DCCXCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 19 juin 1680.

Quel temps avez-vous, ma chère enfant? il me semble que vos parties de Rochecourbières font voir qu'il est fort beau. Pour nous, c'est une pitié, il fait un froid et une pluie contre toute raison. J'ai une robe de chambre ouatée, j'allume du feu tous les soirs, et la *Carthage* de mes bois est interrompue : cela ne nuit pas à me faire trouver les jours aussi longs que ceux du mois de mai : mais ne me souhaitez personne, je ne voudrois que ce que je puis avoir. Cette furie à la Saint-Jean ne peut pas durer long-temps; je reprendrai mes amusements, mes livres et mon écritoire : vos lettres très-aimables me font une occupation que j'aime beaucoup mieux que tout ce que vous pouvez imaginer. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout, *des oui, des voire, des lanternes* où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces *Conversations chrétiennes* [1] dont je vous ai parlé : je suis très-persuadée que vous

[1] *Voyez* la lettre précédente.

connoisez ce livre; c'est toute la philosophie de *votre père* (*Descartes*) accommodée au christianisme; c'est la preuve de l'existence de Dieu, sans le secours de la foi. Je vous ai entendu parler si souvent sur tout cela, et Corbinelli, et La Mousse, que je me ressouviens avec plaisir de tous vos discours; cela me donne assez de lumières pour entendre ce dialogue; je vous manderai si cette capacité me conduira jusqu'à la fin du livre.

Vous faites un merveilleux usage de vos *Métamorphoses*, je les relirai à votre intention : si j'avois de la mémoire, j'aurois appliqué bien naturellement le ravage d'Erisichton[1] dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que mon fils a fait au Buron[2] qui est à moi. Je crois qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux, et qu'enfin il se mangera lui-même. Vous n'êtes point si malhabile que lui; car encore voit-on le sujet de vos mécomptes; vos dépenses excessives, la quantité de domestiques, votre équipage, le grand air de votre maison, dépensant à tout, assez pour vous incommoder, pas assez au gré de M. de Grignan. Il ne faut point avoir de commerce

[1] *Ovid. lib. VIII. Métam. fab. II. D. P.*

[2] *Voyez* la lettre du 27 mai précédent. Les enfants de madame de Sévigné lui avoient abandonné cette terre pour le montant des reprises matrimoniales qu'elle avoit droit d'exercer.

avec *les amis*[1] de M. de Luxembourg pour voir ce qui cause vos peines. Mais pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou, il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie, pas un cheval pour suivre le roi et M. le dauphin à la chasse ; n'osant jouer un louis ; et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous en seriez surprise. Je le compare aux cousins de votre pays, qui font beaucoup de mal, sans qu'on les voie ni qu'on les entende. En vérité, ma fille, je n'ai pas donné toute mon incapacité à mes enfants ; je ne suis nullement habile, mais je suis sage et docile : vous feriez mieux que moi si vous n'étiez dans un tourbillon qui vous emporte, sans que vous puissiez le retenir. J'espère donc, comme vous, que peut-être ce même tourbillon vous amènera à Paris ; cette espérance me soutient le cœur et l'ame : vous avez des ressources, et si vous vous portez aussi bien que vous dites, je ne vois rien qui puisse traverser votre retour.

[1] C'est-à-dire, les prétendus devins et sorciers que M. de Luxembourg et plusieurs autres personnes avoient eu la curiosité d'aller consulter avant la déclaration du roi, du 11 janvier 1680, rendue contre les empoisonneurs et les devins, à l'occasion de la Voisin, qui fut, comme on a vu, brûlée le 22 février précédent, pour crime de poison et de sorcellerie. *D. P.*

LETTRE DCCXCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 19 juin 1680.

J'ai été un mois à Nantes pour des affaires. Je ne suis ici en repos que depuis quinze jours. Je vous demande de vos nouvelles, mon cher cousin, et de celles de l'aimable veuve. Comment vont ses affaires? On m'a mandé que vous en vouliez recommencer une avec madame de Monglas; n'admirez-vous point qu'on en puisse avoir sur des tons si différents[1]? La dernière pourroit bien n'être pas la moins bonne. Je me plains d'être ici quand vous êtes tous deux à Paris. Nous sommes assez bien concertés quand nous sommes ensemble. Il s'en faut beaucoup que la conversation ne languisse; Corbinelli y tient bien sa place. Je suis ici dans une fort grande solitude, et pour n'y être pas accoutumée, je m'y accoutume assez bien. C'est une consolation que de lire. J'ai ici une petite bibliothèque qui seroit digne de vous; mais vous seriez bien digne de moi; et si nous étions voisins, nous ferions un

[1] Vieille maîtresse de Bussy, dont il est fait mention dans plusieurs de ses lettres en l'année 1656. *G. D. S. G.*

grand commerce de nos esprits et de nos lectures. J'en reviens toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plu. Il n'étoit pas aisé de comprendre qu'une demoiselle de Bourgogne, élevée à la cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne; mais elle a si bien disposé de la suite, que je l'honore toujours, et que je regarde avec respect toute sa conduite. Celle qu'elle a eue pour vous est bien douloureuse : je la sens peut-être plus que je ne devrois ; mais enfin il faut se soumettre à ce qui est amer, comme à ce qui est doux.

Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides.

Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennuis, et vous me donnerez de la joie, et de la lumière à mon esprit. Je vous embrasse, le père et la fille, tous deux très-aimables.

LETTRE DCCXCVI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 26 juin 1680.

Il est plaisant que vendredi dernier je me sois plaint à notre ami Corbinelli que vous ne m'ayez pas encore écrit, Madame, depuis que vous êtes en Bretagne, et que le lendemain j'aie reçu votre lettre. Quand vous auriez été à Paris, mes reproches ne vous auroient pas fait aller plus vite.

La *veuve heureuse* poursuit vivement l'appel de son beau-père. J'ai fait toute la peur à madame de Monglas; et lorsqu'elle attendoit la honte de paroître en public manquer de bonne foi, je lui viens de faire dire par la comtesse de Fiesque, qu'après les sentiments que j'avois eus pour elle, je ne lui voulois jamais faire de mal. Je ne sais comment elle recevra cela, mais je sais bien pourquoi je l'ai fait.

Cheverni a épousé la petite Saumery[1], à qui son père a donné cent mille francs, et le roi

[1] N...... Johanne, fille de Jacques-François de Johanne, seigneur de Saumery, grand-maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France, gouverneur de Chambord; elle étoit nièce de madame de Colbert. *M.*

soixante mille écus pour récompenser feu Monglas des avances qu'il avoit faites quand il étoit maître de la garde-robe. Mon ami Saint-Aignan avoit des intentions pour la petite Saumery; il est bien fâché que Cheverni lui ait été préféré[1].

Vous avez raison, ma chère cousine, de dire qu'il faut se soumettre aux ordres de la Providence. Nous serions bien fous si nous raisonnions sur sa conduite; cependant je ne prétends pas l'offenser quand je dis que je voudrois bien qu'il lui eût plu de me faire passer ma vie avec vous, ou du moins dans votre voisinage. Pour les maux que cette Providence m'a faits en ruinant ma fortune, j'ai été long-temps sans vouloir croire que ce fût pour mon bien, comme me le disoient mes directeurs. Mais enfin, j'en suis persuadé depuis trois ans; je ne dis pas seulement pour mon bien

[1] Le duc de Saint-Aignan, veuf d'Antoinette Servien, d'une noble et ancienne famille du Dauphiné, se remaria au mois de juillet suivant avec la demoiselle de Lucé, qui avoit été au service de feu la duchesse de Saint-Aignan. Elle étoit née Françoise Géré de Rancé, dit-on, de race noble. Les portraits de cette famille, peints par Largillière, ornent les appartements du duc de Saint-Aignan, pair de France. Ces portraits sont bien authentiques, remarque d'autant plus essentielle, que plusieurs familles voulant réparer les pertes de cette espèce, achètent de vieux portraits qu'ils baptisent du nom de leurs ancêtres. Cette manie des aïeux en peinture controuvée peut tromper les arts et surtout la gravure, qui retrace sans cesse l'image des personnages historiques, pour l'ornement de la typographie. *G. D. S. G.*

en l'autre monde, mais encore pour mon repos en celui-ci. Dieu me récompense déja en quelque façon de mes peines par ma résignation; et je dis maintenant de ce bon maître ce que dans ma folle jeunesse je disois de l'amour :

Il paie en un moment un siècle de travaux;
Et tous les autres biens ne valent pas ses maux.

Je suis trop heureux de croire, plus que je n'ai jamais fait, que ceux qui me connoissent me jugent digne des grands honneurs et des grands établissements. Pour ce que pensent de moi ceux qui ne me connoissent point, je ne m'en tourmente guère, et j'espère que bientôt les sentiments des uns et des autres sur mon sujet me seront fort indifférents en l'autre monde. Je souhaiterois seulement un peu plus de bien que j'en ai, pour pouvoir mettre mes enfants en état de ne m'être point à charge. J'espère qu'il m'en viendra pour cela; mais, en tous cas, un peu de résignation, et un peu de philosophie m'en consoleront bien vite. Cependant je fais des pas du côté du roi, et quoique cela marche lentement, il fait du chemin. Sur ce que je lui fis dire il y a quelque temps, que je ne lui demandois ni grace ni retour pour moi, mais que je le suppliois, en considération de mes services, de donner quelque chose à mes enfants, il répondit qu'il le

feroit volontiers aux occasions; et comme mon ami (*M. de Saint-Aignan*) lui demanda s'il vouloit bien qu'il me dît cela de sa part, il y a un mois que je lui écrivis la lettre dont je vous envoie la copie, en lui envoyant en même temps un fragment de mes Mémoires, depuis la bataille de Dunkerque jusques à ma prison, qui sont de six années. Il y a trouvé son compte, et moi le mien. Je voudrois que vous pussiez lire ces Mémoires, ils vous amuseroient dans votre solitude. Il me paroît que vous vous y ennuyez; mettez-y ordre, ma chère cousine; occupez-vous fortement, pour éviter l'ennui; rien n'est si dangereux pour la santé que de s'ennuyer.

J'ai fait vos amitiés à votre nièce, elle les reçoit avec une tendresse et une reconnoissance infinie.

LETTRE DCCXCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 21 juin 1680.

Le mauvais temps continue, ma chère fille; il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour

le repentir du temps, qui enfin veut changer de conduite, et l'on se trouve noyé. Cela nous est arrivé deux ou trois fois; et pour être un peu mieux garantis que par des casaques et des chapeaux, nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de *vernillonneterie*[1], et une autre au bout de *l'infinie*[2], où l'on pourra se mettre à couvert de tout, et causer, et lire, et jouer : ces deux petits parasols ou parapluies seront un agrément et une commodité, et ne nous coûteront presque rien. Voilà les grandes nouvelles de nos bois; je serois tentée de les faire mettre dans *le Mercure galant*. Vous m'en parlez vraiment d'une façon trop plaisante; je vous remercie de l'endroit que vous m'avez envoyé : si je croyois y retrouver encore la belle mademoiselle de Sévigné, et la fête sur les galères que M. de Vivonne n'a point donnée à madame la comtesse de Grignan, je ferois la dépense de l'acheter; mais craignant aussi de n'y pas voir des relations de vos fêtes nocturnes de Rochecourbières, je me contenterai de l'emprunter à Vitré. Je ne sais comment vous pouvez dire que la devise ne fût pas aussi juste pour vous que pour madame la dauphine[3] : j'entre dans

[1] Une petite espèce de tente. (*Variante de l'édition* de 1737.) *M.*

[2] Une des principales allées du parc des Rochers. *M.*

[3] *Il piu grato nasconde.* (*Voyez* la lettre ci-dessus 31 mai.)

votre pensée; il faut quelqu'un qui ait bien du fonds d'esprit : je ne veux pas vous louer : mais c'est précisément pour vous, et c'est une jolie chose de dire qu'il y ait plus de charmes au dedans qu'au dehors; ne soyez donc point ingrate au bon Clément; jamais rien ne sera si joli. Je rétracte ce que j'avois dit en courant et sans y penser; vous me faites voir que j'ai tort d'avoir voulu badiner sur ce comte d'Oldenbourg; ne sommes-nous pas, comme vous dites, accoutumées à des noms aussi allemands? celui-là pourtant ne pouvoit être de vos amis, étant toujours en Suède; mais pour le nom, il n'étoit point barbare : ce fut ma plume qui voulut faire cette méchante plaisanterie. Mais en voici bien une autre : mes femmes-de-chambre me voyant occupée de ce beau chapelet[1], ont trouvé plaisant de m'écrire la lettre que je vous ai envoyée, et qui a si parfaitement réussi, qu'elles en ont été effrayées, comme nous le fûmes une fois à Fresne, pour une fausseté que cette bonne Scuderi avoit prise trop âprement : vous en souvient-il? Elles me virent donc vous envoyer cette lettre, partagées entre pâmer de rire et mourir de peur. Comment, disoit Hélène, se moquer de sa maîtresse! mais, disoit Marie, c'est pour rire, cela réjouira madame

[1] *Voyez* la lettre du 12 juin, où il est question de ce chapelet fait avec les nœuds du bois d'aloès.

la comtesse. Enfin elles ont tant tortillé autour de moi, que m'ayant trouvée dans un bon moment, elles ont tâté et trouvé le terrain favorable, et m'ont avoué qu'elles avoient fait écrire cette lettre par Demonville; elles m'ont dit qu'elle étoit encore toute mouillée; que je devois bien la reconnoître pour une friponnerie, plutôt que de vous l'envoyer; que depuis trois nuits elles ne dormoient point, et qu'enfin elles me demandoient pardon. Voyez si vous ne retrouvez pas votre mère à ces sottes simplicités, qui nous ont tant diverties à Livry, et que je souhaite qui vous réjouissent encore. Vous n'avez donc plus qu'à me mander pourquoi vous m'avez envoyé ce beau chapelet que j'ai méconnu; et moi je vous en remercîrai aussitôt. Si je voulois, je vous citerois M. de La Rochefoucauld, qui étoit aussi aisé à tromper que moi; mais il avoit tant d'autres sortes de mérites, que je n'en puis pas faire une consolation, ni une comparaison. Avez-vous lu la gazette de Flandre? voici qui va vous dégoûter de la sagesse humaine, puisque même après la mort on n'est point exempt des injustices de la fortune. « M. de La Rochefou-« cauld, *dit cette gazette,* a laissé une écrit où il « dit que Gourville l'a toujours utilement et fidè-« lement servi, et qu'il se repent bien de n'avoir « point laissé à sa prudence le soin de négocier le « mariage de son petit-fils avec mademoiselle de

Louvois, parce qu'il y a été trompé. » Je ne pense pas qu'il y ait une plus ridicule chose; de quelque lieu qu'elle vienne, elle est bien diabolique.

On me mande que les conversations de Sa Majesté avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir, qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix, que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte; qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours. Mon amie (*madame de Coulanges*) me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font[1].

Madame de La Sablière est dans ses Incurables, très-bien guérie d'un mal[2] que l'on croit incurable pendant quelque temps, et dont la guérison réjouit plus que nulle autre. Elle est dans ce bienheureux état; elle est dévote et vraiment

[1] Louvois, et Marsillac, alors duc de La Rochefoucauld, avoient ménagé au roi un rapatriage avec madame de Montespan. Ils vouloient perdre madame de Maintenon, mais le roi vint tout lui conter. Elle écrivit elle-même deux mois après : « Cet éclaircis-« sement a raffermi le roi..... il avoue que M. de Louvois est un « homme plus dangereux que le prince d'Orange. » On entend par ce détail toute la force de la phrase de madame de Sévigné. *A. G.* Madame de Caylus confirme ce passage dans ses *Souvenirs.*

[2] Une grande passion pour M. de La Fare. *D. P.*

dévote; elle fait un bon usage de son libre arbitre; mais n'est-ce pas Dieu qui le lui fait faire? n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir? n'est-ce pas Dieu qui l'a délivrée de l'empire du démon? n'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur? n'est-ce pas Dieu qui la fait marcher et qui la soutient? n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à lui? c'est cela qui est couronné; c'est Dieu qui couronne ses dons. Si c'est cela que vous appelez le libre arbitre, ah! je le veux bien. Nous reprendrons saint Augustin : je reviens à mon amie.

Elle mène madame de La Fayette chez cette aimable dévote; peut-être que c'est le chemin qui fera sentir à madame de La Fayette que sa douleur n'est pas incurable. Elle m'a paru jusqu'ici fort insensible à toutes les autres choses, et même à son fils; mais que sait-on ce qui nous attend? c'est ce que je me dis sur le sujet du mien. Comment voulez-vous que je le marie? le voilà attaché à sa grosse cousine de V.... Il m'en parle très-plaisamment; c'est bien par là qu'on marche à la fortune. Voyez ce petit menin de Cheverni, avec sa petite mine chafouine, et son esprit droit et froid : il a trouvé le moyen de se faire aimer de madame de Colbert, il épouse sa nièce : soyez persuadée que vous lui reverrez bientôt toutes ses belles terres dégagées, toutes

ses dettes payées, et que le voilà hors de l'hôpital, où il étoit assurément. Mais on ne se refond point; tout cela va comme il plaît à la Providence; je vois si trouble dans la destinée de votre frère, que je n'en puis parler. Je ne vois point les petits-enfants qui me viendront de ce côté, je vois les vôtres tout jolis, tout venus, et je vois que votre santé est meilleure; voilà ce qui me charme; mais je vous conjure, ma très-chère et très-bonne, de ne point abuser de ce mieux, et de craindre de retomber dans vos maux.

Je n'ai rien à vous répondre sur ce que dit saint Augustin, sinon que je l'écoute et je l'entends, quand il me dit et me répète cinq cents fois dans un même livre que tout dépend donc, comme dit l'apôtre, « non de celui qui veut, « ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait « miséricorde à qui il lui plaît; que ce n'est point « en considération d'aucun mérite que Dieu donne « sa grace aux hommes, mais selon son bon plaisir, afin que l'homme ne se glorifie point, puisqu'il n'a rien qu'il n'ait reçu. » Et tout un livre sur ce ton: et plein de passages de la Sainte-Écriture, de saint Paul, des oraisons de l'Église : il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu, parce que nous ne sommes plus sous l'empire du démon, et que nous sommes élus de toute éternité, selon les dé-

crets du Père-Éternel avant tous les siècles. Quand je lis tout ce livre, et que je trouve tout d'un coup: *Comment Dieu jugeroit-il les hommes, si les hommes n'avoient point de libre arbitre?* en vérité, je n'entends point cet endroit, et je suis toute disposée à croire que c'est un mystère; mais comme ce libre arbitre ne peut pas mettre notre salut en notre pouvoir, et qu'il faut toujours dépendre de Dieu, je n'ai pas besoin d'être éclaircie sur ce passage, et je me tiendrai, si je puis, dans l'humilité et dans la dépendance. Si vous avez le livre *de la prédestination des saints*, lisez-le, ma fille, vous en verrez beaucoup plus que je ne vous en dis. Nous avons ici une petite huguenote qui dit que les enfants morts sans baptême vont droit en paradis sur la foi de leurs pères. Ah! mademoiselle, vous vous moquez de moi; comment! vous voulez qu'un enfant d'Adam, qu'une partie de cette masse corrompue, voie et connoisse Dieu? il ne faut donc point de Rédempteur, si l'on peut aller sans lui dans le ciel. Voilà, mademoiselle, une grande hérésie; j'étonnai un peu ma petite huguenote; je lui abandonnai les abus et les superstitions, je ne la poussai point sur le Saint-Sacrement, je me contentai d'assurer que je mourrois volontiers pour la réalité de Jésus-Christ. Je lui demandai pourquoi elle ne vouloit pas invoquer les saints, puisque parmi les

huguenots ils se recommandent aux prières les uns des autres? Enfin, je me réveillai beaucoup par cette dispute, sans cela j'étois morte; car cette fille étoit venue avec une madame de La Hamélinière, dont le mari est votre parent. Cette femme est une espèce de beauté que vous avez vue une fois à Paris; elle a un amant, à bride abattue; elle est deux ou trois mois chez lui : elle s'en va à Paris, à Bourbon, familièrement avec lui, et partout avec son équipage : elle est présentement ici, avec six beaux chevaux gris, qui sont à M. le marquis : c'est aussi le cocher et le carrosse de M. le marquis : elle en parle sans fin et sans cesse. Elle n'est pas souvent chez son mari, dont les terres sont en décret; car votre cousin s'est ruiné, comme un sot, dans son château. Cette femme, qui n'a point d'affaires, ne cherche qu'à faire des visites; elle vient de vingt lieues loin, et tombe ici, comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins. Me voilà d'abord à me cacher dans ces bois, comme vous savez, pour différer mon martyre; enfin, il fallut revenir, je trouvai cette grande et belle femme que je ne connois quasi point, avec une troupe qui ressembloit à celle de madame de Chevigni à Fresnes, une petite fille, une demoiselle toute bouclée, c'est la huguenote, et une autre *guimbarde*. Me voilà d'abord dans ces belles humeurs

de dire, malgré moi, des rudesses, une chaise qu'on va rompre, une cérémonie de guingois : *Ne voudriez-vous point, Madame, que je passasse devant vous?* Enfin, on soupe; et pour interrompre la continuité ridicule de mes bâillements, je m'amusai à disputer contre cette fille, et cela me réveilla. Il y a trois jours que cette femme est plantée ici, je commence à m'y accoutumer; mais j'espère que n'étant pas assez habile pour être charmée de la liberté que je prends de faire tout ce qu'il me plaît, de la quitter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, elle s'en trouvera offensée; ainsi je me ménage les délices d'un adieu charmant, qu'il est impossible d'avoir quand on a une bonne compagnie : voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu; je vous assure au moins que je ne le retiendrai pas. Je vous conjure, ma très-chère, de ne point répondre à tout ceci; je me divertis à causer, et c'est tout ce que je veux.

Mademoiselle du Plessis est à son couvent; si vous saviez comme elle a joué l'affligée, et comme elle voloit la cassette, pendant que sa mère expiroit, vous ririez de voir comme tous les vices et toutes les vertus sont jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces; car je trouve des ames de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu, comme naturellement leschevaux trottent.

La main qui jette tout cela dans son univers, sait fort bien ce qu'elle fait, et tire sa gloire de tout, et tout est bien. M. de La Garde vous en dira sur ce ton plus que moi ; il est trop plaisant, il m'a écrit une grandé lettre d'amitié, il me dit qu'il s'en va vous voir ; je ne crois pas qu'il ait fini son affaire : si vous me demandiez ce que c'est, j'en serois bien empêchée.

LETTRE DCCXCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 26 juin 1680.

Quand je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains; nous avons fait deux admirables feux devant cette porte: c'étoit la veille et le jour de Saint-Jean : il y avoit plus de trente fagots, une pyramide de fougères qui faisoit une pyramide d'ostentation; mais c'étoient des feux à profit de ménage, nous nous y chauffions tous ; on ne se couche plus sans fagot; on a repris ses habits d'hiver ; cela durera tant qu'il plaira à Dieu. Vous n'êtes point sujets à ces sortes d'hivers; dès que votre bise est passée, le chaud reprend le fil de son discours, et Rochecourbière n'est pas inter-

rompu. Savez-vous comme écrit Montgobert? elle écrit comme nous; son commerce est fort agréable. Elle me parloit la dernière fois d'un déjeûner qu'elle devoit donner dans sa chambre, où vous deviez survenir; tout cela est tourné plaisamment. Faites-la écrire pour vous, ma très-chère, et reposez-vous en me parlant; cela me fait un bien que je ne puis vous dire. Je donne à examiner cette question à Rochecourbière, *si cette joie que j'ai de ne guère voir de votre écriture, est une marque d'amitié ou d'indifférence.* Je recommande cette cause à Montgobert[1] : c'est que je suis toujours charmée de la confiance, et c'en est une que de croire fermement que j'aime mieux votre repos que mon plaisir, qui devient une peine, dès que je me représente l'état où vous met cette écritoire.

Je fais ici des promenades qui me font sentir l'amertume de votre absence, plus tristement encore que vous ne pouvez sentir la mienne au milieu de votre république; car assurément la compagnie de Grignan est si bonne et si grande, qu'elle doit vous donner plus de dissipation que le milieu de Paris. Votre petit bâtiment est achevé; on vous en mandera des nouvelles. En voulez-vous savoir de madame de La Hamélinière[2]? elle

[1] *Voyez* la lettre du 15 juin.

[2] *Voyez* la lettre précédente.

a été ici sept jours entiers, elle ne partit qu'hier, après que j'eus pris ma médecine. J'envie bien les chevaux gris qu'elle fit paroître dans ma cour : la familiarité de cette femme est sans exemple ; elle s'en retourne chez M. le marquis de La Roche-Giffard, d'où elle venoit ; elle a son équipage ; elle ne parle que de lui. La scène est à vingt lieues d'ici, mais cela ne l'embarrasse pas. Votre bon cousin ne laisse pas de l'adorer, et d'adorer aussi M. le marquis. On parleroit long-temps là-dessus ; les choses singulières me réjouissent toujours. Je vous assure que je fus fort touchée du plaisir de voir partir ce train ; j'étois dans mon lit, mais je fus très-bien instruite du bruit du départ ; je ne souhaite point qu'il me vienne d'autres visites : j'ai mille petites choses à faire, et j'ai à lire, car il ne faut point parler de lire avec cette compagnie-là. Je m'en vais reprendre *mes conversations* [1] toutes pleines de *votre père* (*Descartes*). Mais une bonne fois, ma très-chère, mettez un peu votre nez dans le livre *de la Prédestination des Saints*, de saint Augustin, et *du don de la persévérance :* c'est un fort petit livre, il finit tout. Vous y verrez d'abord comme les papes et les conciles renvoient à ce Père qu'ils appellent le docteur de la grace : ensuite les lettres des saints Prosper et Hilaire, où il fait

[1] *Voyez* la lettre du 15 juin.

mention des difficultés de certains prêtres de Marseille, qui disent tout comme vous; ils sont nommés *Semipélagiens* [1]. Voyez ce que saint Augustin répond à ces deux lettres, et qu'il répète cent fois. Le onzième chapitre *du don de la persévérance* me tomba hier sous la main, lisez-le, et lisez tout le livre, il n'est pas long; c'est où j'ai puisé mes erreurs; je ne suis pas seule, cela me console; et en vérité je suis tentée de croire qu'on ne dispute aujourd'hui sur cette matière avec tant de chaleur que faute de s'entendre.

Je serois fort heureuse dans ces bois si j'avois une feuille qui chantât : ah! la jolie chose qu'une feuille qui chante! et la triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot, et où les hiboux prennent la parole! je suis une ingrate, ce n'est que les soirs, et j'y entends mille oiseaux tous les matins. Vous n'en avez point où vous êtes, et vous ne faites qu'observer, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent; votre terrasse doit être une fort belle chose : j'y suis souvent avec vous tous, et mon imagination sait bien où vous trouver dans cette belle et grande principauté.

Il me paroît que mon fils est à Fontainebleau, sans être à la cour. On me mande de plusieurs

[1] Le concile d'Orange, tenu en 529, condamna les erreurs des semipélagiens. *D. P.* (*Voyez* la note ci-dessus, page 32.) *G. D. S. G.*

endroits qu'il est toujours dans une grande, *grande maison*, où il paroît qu'il se trouve bien, puisqu'il n'en sort point. Vous savez que ce n'est pas ainsi qu'on fait sa cour; on ridiculise cette conduite fort aisément. Voilà le voyage de Flandre assuré; si les *dauphins* (*les gendarmes*) y vont, c'est une dépense à quoi l'on ne s'attendoit pas.

Le chevalier m'a écrit une très-bonne et honnête lettre. J'ai fait réparation à M. d'Évreux; je n'ai plus rien à demander à ces Grignan-là : pour l'aîné, c'est une autre affaire; tant qu'il aura ma fille si loin de moi, j'aurai toujours bien des choses à démêler avec lui. Il me semble que vous devez avoir maintenant M. l'archevêque, et que vous êtes plus disposée que jamais à jouir de cette bonne et solide compagnie. Vous voilà donc privée de celle de M. Rouillé; vous le regretterez; mais ce n'est plus votre affaire, du moment que le lieutenant-général cède la place au gouverneur (*M. de Vendôme*). Je sens présentement le plaisir de voir le coadjuteur à la tête de cette assemblée avec un nouveau gouverneur et un nouvel intendant; il y fera des merveilles, et cela me paroît de la dernière importance pour vous. L'étoile est changée, le sort est rompu pour les Grignan, et peut-être pour l'aîné; ni bonheur, ni malheur, rien n'est de longue durée dans ce pays-là; j'en excepte les prisonniers et les exilés, qui sont hors du commerce.

Madame de Vins m'écrit qu'elle a un plaisir sensible du cercle que nous faisons ; vous lui parlez de moi, elle vous en parle; je lui parle de vous, elle m'en parle : ainsi nous tournons autour d'elle; elle me dit cela fort agréablement. Elle est à Pomponne, où elle apprend la philosophie de *votre père*. Le hasard a fait que Corbinelli, par moi, leur a donné un homme admirable pour enseigner le droit au fils aîné : cet homme sait tout, c'est un *esprit lumineux*[1], c'est une humeur et des mœurs à souhait : ils sont charmés de cet homme; cette belle marquise en fait son profit : elle est bien heureuse d'être aussi raisonnable qu'elle est, et de n'être point sujette à se pendre. Madame de Mouci me mande qu'elle est persuadée que madame de Lavardin ne s'accommodera jamais avec les jeunes gens : elle les attendoit ce jour-là : ils revenoient de la cour : elle étoit toute troublée de ce dérangement, c'est qu'elle est toute renfermée en elle-même : je connois une autre mère qui ne se compte pour guère, elle a raison, et qui est toute transmise à ses enfants, et ne trouve de vraie douceur que dans sa famille : cette mère, en vérité, aime bien parfaitement sa chère fille : ce partage n'est pas à la mode de

[1] La priorité de cette expression appartient à MM. de Port-Royal. (*Voyez* la lettre du 27 septembre 1671.) *G. D. S. G.*

Bretagne[1]. On me mande que M. de Cheverni, qui est Clermont, afin que vous ne vous y trompiez pas, sera dans deux ans un des plus grands seigneurs de France : c'est ainsi que la fortune se joue. Je ne sais plus ce qu'est devenu le mariage de M. de Molac; je suis fort aise qu'ils n'aient point eu cette petite de Pomponne[2]; ils l'auroient assommée pour lui apprendre à devenir la fille d'un disgracié. Dieu vous conserve les bonnes et solides pensées qu'il vous donne : vous parlez si sagement de tous les plaisirs et de tout ce qui n'est point en votre puissance, que la philosophie chrétienne n'en sait pas davantage : *j'en connois de plus misérables*[3]. Vous êtes en vérité, et bien aimable, et bien estimable, et bien aimée, et bien estimée.

[1] Les filles puînées qui avoient été mariées et dotées, n'avoient plus rien à prétendre dans les successions de leurs père et mère. (*Voyez* l'art. 557 de la Coutume de Bretagne.) *M.*

[2] Mademoiselle de Pomponne épousa depuis M. de Torcy.

[3] Dernier vers du fameux sonnet de Job, par Benserade, dont madame de Sévigné se fait l'application. C'est ce sonnet, qui ayant paru en même temps que celui de Voiture à *Uranie*, divisa toute la cour en deux partis, qu'on nommoit les *Jobelins* et les *Uranins*. Les Uranins étoient en fort petit nombre, et avoient pour chef madame de Longueville. *A. G.*

LETTRE DCCXCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 30 juin 1680.

Ce mois-ci ne m'a pas paru si immense que l'autre : c'est que je n'ai pas vu tant de pays : je me suis renfermée dans ces bois où l'imagination n'est pas si dissipée. J'y fais bien des réflexions, et sur le Saint-Esprit que j'y souhaite sans cesse, plus persuadée que jamais qu'il souffle comme il lui plaît et où il lui plaît, et sur plusieurs autres sujets qui ne trouvent que trop leurs places. Mes pensées sont fort semblables aux vôtres sur le chapitre de mon fils; les sentiments qu'il a, de l'humeur et de l'esprit dont il est, et dans la place où il se trouve, sont aussi difficiles à deviner que ceux de madame de Lavardin, qui paroît baignée dans l'excès de la joie à tous ceux qui ne la connoissent point : ce sont des jeux de la Providence, qui nous fait connoître en toutes choses la fausseté de nos jugements. Il n'y a point d'agrément que mon fils ne trouvât dans le pays où il est; je suis persuadée que le chevalier lui feroit tous les biens du monde, s'il étoit assez heureux pour se servir de tous ses avantages. Quelle envie effrénée n'auroit-il point d'être là, s'il n'y étoit pas!

Vous savez le dessous de ces cartes, vous êtes bien plus sage, vous, ma fille, qui tâchez de trouver bon ce que vous avez, et de gâter tout ce que vous n'avez pas : voilà une philosophie qu'il auroit fallu acheter bien cher à l'encan de Lucien. Vous vous dites que tous les biens apparents des autres sont mauvais ; vous les regardez par la facette la plus désagréable ; vous tâchez de ne pas mettre votre félicité dans ce qui ne dépend pas de vous. Je me fais une étude de cet endroit d'une de vos lettres ; il n'y a point de lecture qui puisse m'être si utile, quoique je sois un peu honteuse de vous trouver plus sage que moi. Mon fils me mande qu'il s'en va jouer au reversis avec son jeune maître (*monsieur le dauphin*) ; cela me fait transir : deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent fort aisément : ce *n'est rien pour Admète, et c'est beaucoup pour lui.* Si, avant que de jouer, on pensoit qu'on peut les perdre, et qu'il les faut payer le lendemain, je crois qu'on ne s'engageroit pas à de telles parties : mais on s'imagine qu'on les gagnera, et voilà souvent comme on se trompe. Si Dangeau est de ce jeu, il gagnera toutes les *poules*, c'est un aigle. Il en arrivera tout ce qu'il plaira à Dieu, comme des six mille francs que je devois toucher à Nantes : il est sorti une chicane du fond de l'enfer qui me rejette je ne sais où. Je vois par plusieurs lettres

que la vie retirée et compassée de la jeune princesse (*la dauphine*) n'est point dans son goût : sans la facilité de son esprit et sa complaisance extrême, cela pourroit s'appeler contrainte : que savons-nous encore ce qui se passe dans cette place la plus belle de l'univers ? Celle de *Danaé* (*madame de Fontanges*) est une autre merveille : il est vrai que la pluie d'or est fort abondante : nulle de ses sœurs n'approche de sa beauté, mais les établissements n'en seront pas médiocres.

Madame de Mouci ne me paroît pas chercher d'autre avantage que celui d'être la plus admirable et la plus romanesque personne du monde [1]. Ne connoissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question ? C'est justement tout comme. Elle se plaît à faire des choses extraordinaires, et je ne voudrois pas jurer qu'au lieu de se trouver à la noce, elle n'allât à Malicorne consoler la douleur de madame de Lavardin. Il n'y a rien qui mérite plus de réflexions que l'état de cette mère, dont la tête est marquée entre les bonnes : voyez par quels sentiments la Providence veut troubler son bonheur. Je vous remercie de lui avoir écrit. Où est donc Montgobert ? Elle vous laisse écrire une grande lettre où vous ne me dites pas un

[1] *Voyez* la lettre du 12 juin.

mot de votre santé, et vous savez ce que c'est pour moi que cet article.

Nous en faisons toujours un de madame de Vins : c'est une aimable créature, j'y pense souvent, elle me témoigne bien de l'amitié, et me parle de vous avec une véritable tendresse : elle n'est vraiment point un fagot d'épines : elle est fort bonne à ses amies, et fort sensible à leurs intérêts. Sa destinée est triste : elle n'étoit pourtant pas sans dégoûts au milieu de la cour, et vous la plaignez trop d'être dans sa famille; c'est sa pente naturelle, elle y est fort accoutumée : la solidité de son esprit lui est d'un grand secours présentement : ne vous mande-t-elle point l'usage qu'elle en fait, et comme elle apprend votre philosophie? Son mari a donc payé le tribut aux yeux de madame D... Vous lui donnerez des leçons sur la manière d'en être jalouse : je ne plains point les dames de cette humeur; elles trouvent à subsister partout. Guitaud m'écrit de trois lieues de Fontainebleau, où il est allé *morguer* la cour[1], et voir tous les Caumartin et toute la noce dans une belle maison de la nouvelle mariée : ils y ont été trois jours.

Il est heureux, notre ami (*M. de Pomponne*), il est dévot; ah! que vous en parlez bien! qu'y pourrois-je ajouter, sinon que nous sommes des

[1] *Voyez* la lettre du 27 octobre 1673, et celle du 15 juillet ci-après.

exemples de la misère et de l'impuissance humaine? L'éternité me frappe un peu plus que vous; c'est que j'en suis plus près : mais cette pensée n'augmente pas du moindre degré mon amour de Dieu; je suis pleinement persuadée de tous les malheurs et de tous les chagrins répandus à pleines mains dans ce monde : Corbinelli le croit aussi. Il me faisoit l'autre jour une belle question : *Lequel est le plus heureux, ou un pauvre amant dans une grande incertitude d'être aimé, ou un autre dans une entière certitude de l'être?* Je lui dis que le premier étoit le plus heureux, voyant bien qu'il vouloit badiner et dire que tout le monde est égalemeut heureux et malheureux. Je ne sais si M. de Luxembourg seroit de cet avis; je pense qu'il sent bien le mal qu'il y a d'être exilé et disgracié; il n'a guère fait de provisions jusqu'à présent pour soutenir un malheur comme le sien.

Je viens de trouver une lettre de madame de Coulanges que je n'avois pas lue; je la méconnoissois : elle me mande qu'elle s'en va à Lyon, qu'elle ne veut point passer par Fontainebleau, qu'elle a pris son esprit de province; que le roi fut l'autre jour trois heures chez madame de Maintenon qui avoit la migraine; que le père de La Chaise y vint, que madame de Fontanges pleure tous les jours de n'être plus aimée; les grands

établissements ne la peuvent consoler : voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions. Vous savez que le cardinal d'Estrées va à Rome pour la régale, sur laquelle le pape a écrit au roi une lettre, comme l'auroit écrite saint Pierre. On dit que Sa Majesté se lasse de M. de Paris [1] et de sa vie : il sera quitté comme les maîtresses. Mais cela est plaisant, ma bonne, de vous dire des nouvelles ; mais n'en ayant point d'ici à vous mander, je cause avec vous sur celles que je reçois. En voici pourtant d'assez considérables : Madame de Tarente arrive. M. et madame de Chaulnes seront dans huit jours à Rennes. M. de Chaulnes a ordonné qu'on raccommodât le chemin d'ici à Vitré ; de sorte qu'il y a tous les jours cent et deux cents hommes, et le sénéchal à leur tête, soutenu des avis de nos cochers, pour nous faire *un chemin comme dans cette chambre* [2].

Il entra hier ici un garçon de Vitré, c'est-à-dire, qui en venoit ; je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges. M. de Gri-

[1] François de Harlai, archevêque de Paris, dont on a vu la vie scandaleuse sous la date du 14 juin précédent. Mais il étoit loin alors d'être en disgrace. Environ cinq ans après, il fit la cérémonie sommaire et secrète du mariage du roi avec madame de Maintenon. On ne peut guère le louer que d'une chose, c'est d'avoir improuvé *la Révocation de l'Édit de Nantes ;* et s'il en félicite ensuite publiquement le roi, ce n'est pas une si grande contradiction qu'on l'a prétendu. *A. G.*

[2] *Voyez* la lettre du 31 mai précédent.

gnan l'a vu à Aix. Il me montra un papier imprimé de tout ce qu'il sait faire du feu; il a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris : entre mille choses qui sont toutes miraculeuses, et que je ne comprends pas que l'on souffre à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite, et qui est bientôt faite : ce fut de lui voir couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne tout allumée, et dans sa main; il n'en étoit non plus ému que si c'eût été de l'eau; sans mine, sans grimace, sa langue aussi belle après cette légère opération qu'auparavant. J'en avois fort entendu parler, mais de voir cela si familièrement dans ma chambre, me donna un extrême étonnement. Cela prouve votre philosophie, ma chère enfant, et qu'assurément le feu n'est point chaud, et ne nous cause le sentiment de chaleur que selon la disposition des parties; mais comprenez-vous qu'il y ait une sorte de liqueur dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne ou du plomb sur la langue, avaler de l'huile boüillante, et marcher sur des barres de fer toutes rouges? Que deviendront les épreuves d'innocence de nos siècles passés[1]? Je crains même

[1] L'*Ordalie* ou l'épreuve par les éléments; législation des Francs. (*Voyez* mon *Abrégé élémentaire de l'histoire de France*, page 303.) *G. D. S. G.*

que nos miracles n'en souffrent auprès des mauvais esprits. Mais n'y a-t-il pas eu de tous temps de vrais miracles et des tours de passe-passe?

Madame la dauphine se met à courir les bêtes dans les forêts; il ne sembloit pas qu'elle voulût faire tant de chemin pour les attraper : vous voyez comme les goûts changent : cela fait qu'on parle un peu de MADAME; sans cela, il n'en étoit plus question : mais la chasse réunira peut-être ces deux branches de Bavière, si naturellement mal ensemble. J'ai recommencé mon petit livre; il me divertit et m'occupe fort agréablement; je suis bien persuadée que vous le connoissez. Je vous embrasse, ma fille, et vous dis adieu, toujours à mon grand regret. Malgré toutes les obscurités de votre destinée, j'espère que nous nous retrouverons cet hiver. Vous dites que vous ne savez que faire de mes louanges, vous en êtes chagrine, ce n'est pas ma faute, je me serois contentée de les penser, si vous ne m'étiez venue dire pis que pendre de vous, sans aucune considération de l'intérêt que j'y prends; j'ai repoussé l'injure, et je me suis résolue une bonne fois à vous dire vos vérités.

LETTRE DCCC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, 1er juillet 1680.

Je veux me réjouir avec vous de l'espèce de commerce et de liaison que vous conservez avec le roi. Je crois que vos lettres lui font plaisir; c'est dommage qu'il ne se donne celui de voir et de parler à l'homme du monde qui seroit le plus capable de le divertir, et le plus digne de le louer. Vous y perdez beaucoup; il y perd encore davantage dans le dessein qu'il a de faire durer sa gloire autant que l'univers. Votre dernière lettre est fort bonne : vous n'en sauriez faire d'autres.

Vous avez très-sagement fait de ne vouloir point de seconde affaire avec madame de Monglas. La destinée de son fils est heureuse[1]. N'admirez-vous point sur qui les fées prennent plaisir de souffler. Monglas le père meurt ruiné; et vous verrez son fils dans trois ans un des plus riches seigneurs de la cour.

Vous avez fait une jolie promenade à Versailles. Notre ami Corbinelli m'a fait le récit, le

[1] *Voyez* ce mariage du marquis de Monglas sous la date du 26 juin précédent.

plus plaisamment du monde, de la jalousie, de l'agrément de sa maîtresse et de la vivacité de sa conversation. C'est tout ce que je pouvois espérer de mieux, n'ayant pu être de cette agréable partie.

LETTRE DCCCI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce 6 juillet 1680.

Dans le besoin que j'ai d'avoir commerce de lettres avec mes amis pendant mon exil, j'aime autant l'entretenir avec le roi qu'avec d'autres. Je serai même content de n'avoir pas régulièrement des réponses de lui, pourvu qu'il donne quelque chose à mes enfants entre ci et un ou deux ans.

Madame de Monglas a reçu mes honnêtetés avec la joie et la reconnoissance qu'elles méritoient, et m'a fait dire qu'elle n'aura pas de repos qu'elle ne m'ait satisfait. Je serai agréablement surpris si cela arrive, car je ne m'y attends pas. L'alliance de M. Colbert n'avancera guère Cheverni, à mon avis; ce ministre n'emploie son crédit que pour lui, ou tout au plus pour ses enfants.

Le cardinal d'Estrées s'en va à Rome pour apaiser le pape sur la régale. On parle du voyage de Flandre pour le roi, en juillet ; on dit que MONSEIGNEUR sera le général de ce pays-là, et M. Le Prince, son lieutenant-général. MONSIEUR, dit-on, demeure à Saint-Cloud : on dit qu'il y a eu quelque aigreur entre le roi et lui, où madame la dauphine et madame de Maintenon sont mêlées.

M. de Beauvais [1] va en Pologne à la place du marquis de Béthune, que l'on en retire.

Les affaires de madame de Bussy avec sa cousine la duchesse d'Estrées vont le mieux du monde; sa fille de Rabutin et elles se la renvoient tour-à-tour. Quand la duchesse est à Paris, la *Rabutine* avance l'estimation des biens en Picardie; et quand elle court en ce pays-là, madame de Bussy obtient des arrêts contre elle à la grand'chambre. Tout le monde commence à connoître que la maison de Manicamp est ruinée par le partage de madame de Bussy, et par les créanciers [2].

[1] Forbin de Janson, évêque de Marseille, et depuis transféré à l'évêché de Beauvais. *G. D. S. G.*

[2] Il est question du partage des successions de Philippe de Longueval et d'Élisabeth de Thou, aïeux de là comtesse de Bussy. *Voir* la lettre du 26 août et celle du 14 novembre 1688.

G. D. S. G.

LETTRE DCCCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 3 juillet 1680.

Je vous plains, ma très-chère, des compagnies contraignantes que vous avez eues. Les hommes n'incommodent pas tant que la princesse que vous attendiez. La nôtre (*madame de Tarente*) est arrivée dès lundi; mais je la laisse reposer jusqu'à demain. Quand je considère votre château rempli de toute votre grande famille, et de tous les survenants, et de toute la musique, et des plaisirs qu'y attire M. de Grignan, je ne comprends pas que vous puissiez éviter d'y faire une fort grande dépense, ni que ce soit un lieu de rafaîchissement pour vous.

Je reçois toujours des lettres fort noires de mon fils, appelant ses chaînes et son esclavage, ce qu'un autre appelleroit sa joie et sa fortune. Si j'avois voulu faire un homme exprès, et par l'esprit et par l'humeur, pour être enivré de ces pays-là, et même pour être assez propre à y plaire, j'aurois fait plaisir à M. de Sévigné : il se trouve que c'est précisément le contraire; ce n'est pas la première fois qu'on se trompe. Ce seroit à moi à

crier miséricorde, si je n'avois du courage : c'est moi que cette charge accable, surtout depuis qu'il a pris ici de tous les côtés tout ce qu'il a pu[1]; mais je me tais, et je voudrois au moins que, pour prix de tout le dérangement qu'il me fait, il fût content dans la place où il est. Son chagrin m'en donne plus que tout le reste : n'en parlons plus. Je l'attends ici incessamment; car s'il peut se contenter de paroître à la tête de la compagnie quand le roi le verra, il volera ici avec une soif nonpareille de revoir son cher pays, *dulcis amor patriæ :* voilà ce que les Romains souhaitoient à leurs citoyens. Vous avez très-bien deviné : Montgobert ne me dit point qu'elle soit mal avec vous, vous m'en dites la raison, on ne se vante point d'avoir tort. Elle me dit mille folies, comme à l'ordinaire, sur les trains et les plaisirs que vous avez. Je suis fâchée que ce *vieux carrosse*, où il faut toujours refaire quelque chose, se trouve dans l'amitié et dans les anciens attachements; je croyois au contraire que le passé répondoit de l'avenir, et que c'étoit pour *l'autre* que ces *dégingandements* étoient réservés : l'amour-propre fait quelquefois de plaisants effets. La pensée qu'on préfère quelqu'un, la crainte de n'être pas aimée, l'envie

[1] Il paroît que le marquis de Sévigné dévoroit sans pitié la fortune de sa mère; elle s'en plaint amèrement dans sa lettre du 27 mai précédent. *G. D. S. G.*

de surmonter, tout cela forme un mélange de diverses passions qui fait grand mal à la pauvre raison. Je vous conjure, ma fille, de me mander pourquoi ce beau chapelet[1] vous a tout d'un coup plus incommodée qu'à l'ordinaire, et par quelle impatience vous avez voulu l'envoyer devant vous à Paris. Que vouliez-vous qu'il y devînt sans vous et sans moi ? On a fort bien fait de me l'envoyer ici, j'en serai moins long-temps ingrate, car je vous en remercie comme d'un présent digne de la reine, et comme l'ayant toujours souhaité, pour quand vous n'en voudriez plus.

Vos terrasses sont bien différentes des extravagantes figures de nos bois[2]. Si vos promenades étoient à la main comme les nôtres, vous en feriez le même usage : Livry doit vous le persuader ; vous y profitiez si bien de ces beaux jardins qui s'offroient sans cesse à vous, et que vous ne refusiez point ! Je comprends le plaisir que vous avez eu de causer avec M. de Vins ; il en sait autant, comme vous dites, que ceux qui ne veulent pas dire ce qu'ils savent. Son aimable femme m'a écrit une grande lettre toute pleine des amitiés de M. de Pomponne et des siennes. Elle a été voir votre bâtiment, dont elle est satisfaite : je crois qu'il faudra songer à soutenir un peu plus solidement la

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du mercredi 12 juin.

[2] *Voyez* la lettre du 12 juin ci-dessus.

cheminée de la salle : cela est plaisant que Bruan[1] n'y ait pas pensé, et que votre réflexion de Provence l'ait redressé. Cette pauvre de Vins est accablée de procès, et toujours affligée de n'être point à Pomponne. Il seroit difficile de trouver dans tout le monde une personne plus sage et plus raisonnable. Elle se défend fort d'apprendre la philosophie, par la seule raison qu'elle n'en a pas le loisir; car elle est bien loin d'estimer l'ignorance. Vous vous vantez d'être *Agnès* et de ne rien faire dans votre cabinet : il me semble pourtant que vous êtes une substance qui pensez beaucoup; que ce soit du moins d'une couleur à ne vous point noircir l'imagination. Pour moi, j'essaie d'éclaircir *mes entre-chiens et loups* autant qu'il m'est possible. Ce que vous dites de madame de Mouci[2] est admirable; son étoile est d'être utile à M. de Lavardin; et son étoile à lui, c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche comme tout réussit aux élus. Je vous envoie un billet de madame de Lavardin; peut-être qu'elle se trouvera mieux qu'elle ne pense de la société de ces jeunes gens : les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine. C'est en badinant que je vous ai parlé des frayeurs que me donnoit

[1] Célèbre architecte. (*Voir* la lettre du 13 juin 1685 et la note.)
G. D. S. G.

[2] *Voyez* la lettre du mercredi 12 juin précédent.

l'accident de madame de Saint-Pouanges. Je ne suis pas pis que j'étois; n'est-ce pas assez pour en être honteuse[1]? J'essaie plutôt de m'en corriger que de les établir, et je me fais toujours de nouvelles leçons de la Providence : mais c'est quelquefois aussi par ces prévoyances qu'on est garanti des malheurs où les autres tombent par leur imprudence, et tout cela seroit des chemins par où s'accomplissent ses ordres. Enfin vous ne me jetterez point mes livres à la tête ; car je ne suis que comme j'étois. Je comprends fort bien *ces Conversations cartésiennes*; il me semble que je vous entends tous. Il y a un endroit *de la Recherche de la vérité*, contre lequel Corbinelli a écrit; on y dit « que Dieu nous donne une impulsion à « l'aimer, que nous arrêtons et détournons par « notre volonté. » Cela paroît bien rude qu'un Être très-parfait, et par conséquent tout-puissant, soit ainsi arrêté au milieu de sa course. Il y a bien de l'esprit dans *ces conversations* ; je mêle cette lecture de cent autres; mon cabinet seroit digne de vous, je ne puis le louer davantage. Adieu, ma très-belle : j'embrasse toute votre aimable compagnie, et vous, ma fille, très-tendrement et très-*cordialement* : c'est un mot de ma grand'mère (*Madame de Chantal*).

[1] *Voyez* l'accident de madame de Saint-Pouanges sous la date du 12 juin. *G. D. S. G.*

LETTRE DCCCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 7 juillet 1680.

Le petit Coulanges s'en va à Lyon avec sa femme, et de là à Grignan : il me promet de faire une description exacte de toute votre personne. Il m'écrit fort plaisamment sur la vie triste, réglée et saine de Bourbon, dont il a pensé mourir; il tâche un peu de s'en remettre à Paris par les veilles, les ragoûts et les indigestions qu'il cherche avec soin : il est étonné d'avoir pu résister à l'exactitude de cette vie; du reste, le pauvre petit homme est assez chagrin, il vous en contera beaucoup. Je vous envoie en original un morceau de la lettre de sa femme, il me semble que ce qu'elle mande est curieux. Je vous prie qu'elle ne sache point que je vous envoie ses lettres; elle vous en écriroit autant, mais on n'aime point que cela tourne. Il y a long-temps que je vous aurois repris cette humeur de retraite si admirable, si j'avois été à Paris; cependant on m'en dit trop pour ne vous pas faire voir au moins que j'ai changé de sentiments comme vous. Il est certain qu'il falloit jeter des

vivres dans cette place qui ne pouvoit plus subsister. L'amie de mon amie (*madame de Maintenon*) est la machine qui conduit tout. Mais croyoit-on qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie? Et quel sujet auroit-elle de se plaindre, à moins qu'on ne l'eût conté avec malice? Vous verrez pourtant cette lettre. Celle de madame de La Troche m'assure que la tiédeur est extrême pour celle qui va quatre pas derrière (*madame de Fontanges*); la jalousie de celle qui va quatre pas devant (*madame de Montespan*) est plus vive sur la confiance et sur l'amitié qu'on a pour *l'autre*, que pour *cet éclair de passion* qui fait voir un mérite et un esprit fort médiocre: on triompheroit de cela; mais sur l'esprit, sur la conversation, il faut mourir de chagrin; on a beaucoup de rudesse pour *elle*.

Mais que dites-vous de ce mariage de la princesse de Conti, sur qui toutes les fées avoient soufflé? J'ai vu ma voisine[1], je ne lui donnerai point d'autre titre. Elle me fit beaucoup d'amitiés, et me montra d'abord votre lettre; elle entend fort bien un petit endroit où vous parlez de son cœur, comme si vous l'aviez vu: elle dit qu'elle est venue ici pour vous faire réponse. Sa

[1] Madame la princesse de Tarente étoit de retour à Vitré, où elle résidoit ordinairement. Les Rochers ne sont qu'à une lieue de Vitré. *D. P.*

fille est transportée de joie; elle est en Allemagne, ravie d'avoir quitté le Danemarck, charmée de son mari et de ses richesses. Elle s'est un peu précipitée de se marier avant les signatures de toute sa famille : la mère est en colère, mais je me mocque d'elle. Au reste, elle m'a conté qu'on avoit choisi un homme de la cour pour danser avec la bru[1]. Cet homme de la cour dansoit si bien, on le trouvoit si bien fait, on en parloit si souvent, il étoit habillé de couleur si convenable, qu'un jour le père dit en le rencontrant: « Je pense que vous voulez donner de la jalousie « à mon fils, je ne vous le conseille pas ». C'en est assez, on ne danse plus : il y a mille bagatelles encore qu'on ne peut écrire. Cette voisine parle fort plaisamment de sa nièce (Madame), qui a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, et ne sait ce que c'est : la tante le sait bien; nous rîmes de ce mal qu'elle ne connoît point du tout, et qu'elle sent d'une manière si violente. C'est un patron rude et qui se tourne selon son caractère; c'est la fièvre qu'elle a; comme quand le petit de La Fayette disoit qu'il étoit tout je ne sais comment, et faisoit des visites; c'est qu'il avoit un accès furieux. Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal

[1] Il s'agit de madame la dauphine et du duc de Villeroi. *A. G.*

dans ce lieu-là : elle se soucie peu de ce qui se passe chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce, et pour se plaindre à cet aîné. Je ne puis vous dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment et plaisamment.

On parle de la guerre; voilà ce qui me déplaît. M. le prince va à Lille; il ne marche pas pour rien. On croit pourtant que le Roi ne sera pas plutôt en chemin, que le roi d'Espagne abandonnera la qualité de duc de Bourgogne[1], et que tout fléchira le genou. Voilà bien des choses, ma pauvre enfant, dont nous n'avons que faire; mais on cause. Ce n'est point le livre *de la Recherche de la vérité* que je lis; bon Dieu ! je ne l'entendrois pas; ce sont de petites *conversations* qui en sont tirées, et qui sont très-bien expliquées. Je suis toujours choquée de cette impulsion que nous arrêtons tout court : mais si le père Malebranche a besoin de cette liberté de choix qu'il nous donne, comme à Adam, pour justifier la justice de Dieu envers les adultes, que fera-t-il pour les petits-enfants? Il faudra revenir à l'*altitudo.* J'aimerois autant m'en servir pour tout, comme saint Thomas qui ne marchande point, *ma basta.*

[1] En effet, par une convention du mois de septembre, le roi d'Espagne s'oblige à ne plus prendre le titre de comte-duc de Bourgogne, n'ayant plus rien ni dans la *Comté* ni dans le *Duché.*

A. G.

Vos beaux-frères sont en bon chemin, je sens tous les jours cette joie. Je crois que vous aurez bientôt les évêques : l'assemblée du clergé est finie. On sacrera M. d'Évreux à Arles, du moins il le disoit ainsi. Le chevalier m'a fait une fort honnête réponse. Mademoiselle de Méri dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être en elle qu'est la sécheresse, comme la piqûre n'est pas dans l'épine. Je viens de lui écrire encore un petit billet pour l'assurer que je ne suis point sèche, et qu'il eût été plus sec de ne point se soucier de ses plaintes, que de lui vouloir ôter bonnement ces impressions.

Nous mourons de chaud : je crains vos tonnerres, ils sont plus éclatants que les nôtres : je songe à votre petite fille qui en fut brûlée; il y en eut une aussi à Livry. A propos de Livry, on y étoit, l'année passée, assassiné de chenilles; celle-ci, ce sont des voleurs qui assassinent les passants dans la forêt. Le père Païen fut volé l'autre jour, et battu outrageusement; on ne croit pas qu'il en réchappe. Si je vous revoyois encore une fois aux Rochers, il me semble que le goût que je vous connois pour la solitude vous feroit aimer les deux cellules admirables que j'ai faites dans ces bois. Le bon abbé fait bâtir, sans oser élever son bâtiment, pour des raisons solides; mais enfin, il a de toutes sortes d'ouvriers.

Mon fils a eu un accès de fièvre; il espère qu'elle sera, comme l'année passée, dans la règle des vingt-quatre heures. On me mande qu'il est toujours avec la duchesse de V..... Vous savez comme on aime cette conduite en ce pays-là, et combien elle est ridiculisée. Ce qui est de vrai, c'est que votre frère n'aime point du tout la duchesse, et que c'est pour rien qu'il prend un air si nuisible. J'embrasse M. de Grignan et mesdemoiselles de Grignan, que j'aime et honore; je suis ravie de savoir qu'elles me conservent dans leur souvenir. Je baise les petits marmots; et pour vous, ma très-belle, que vous dirai-je? car voilà toutes les paroles employées; c'est que les sentiments que j'ai pour vous sont beaucoup au-dessus : il me semble que vous le savez.

LETTRE DCCCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 10 juillet 1680.

Je n'avois point encore tâté du dégoût et du chagrin de n'avoir point de vos lettres; j'admirois comme depuis mon départ je n'avois passé aucun ordinaire sans en avoir; cette douceur me

paroissoit bien grande, je la sentois et j'en parlois souvent; mais j'en suis encore plus persuadée que jamais par le chagrin que cette privation me fait souffrir. Le bon du But, qui prend plaisir et qui se vante tous les jours de poste de me donner cette joie, ne m'a point écrit du tout, n'osant faire son paquet sans ces nouvelles de Provence si nécessaires à mon repos. Je n'ai donc reçu que des lettres de traverse; il faut, ma chère enfant, que votre poste de Lyon ne m'en ait point apporté: car j'ai un commis fort soigneux, et du But qui ne l'est pas moins. Je tâche à me faire entendre ce que je vous disois en pareille occasion; je sais tout ce qui peut causer ce retardement: je compte que j'aurai vendredi deux de vos paquets ensemble; mais ce vendredi est longtemps à venir: depuis le lundi matin jusqu'au vendredi, ce sont cinq jours d'une excessive longueur; et vous savez mieux que personne comme on est peu maîtresse de ses craintes et de ses imaginations; elles ont ici toute leur étendue; rien ne brouille, ni ne démêle ces émotions: on ne peut s'amuser à envoyer savoir chez tous ceux qui sont dans votre commerce s'ils ont reçu leurs lettres: on pense à la grande chaleur du pays où vous êtes, à la fièvre qui peut survenir dans le moment qu'on y pense le moins: enfin, ma chère belle, on a beaucoup de peine à gou-

verner son imagination; et le moyen de se mettre au-dessus de cette sorte de peine?

Madame la princesse de Tarente fut ici lundi toute l'après-dînée : elle m'avoit fait une collation en viande, je lui rendis; c'est une sotte mode: c'est la longueur des jours qui nous jette dans cet embarras; je pense que cela ne durera pas. Elle me conta cent choses de sa fille, et de toutes les parties du monde; mais ce sera pour une autre fois, je ne saurois tant discourir aujourd'hui : je suis fâchée de n'avoir point de lettres de ma fille. Le bon abbé vous assure de ses services, et se porte très-bien : pour moi, ma petite, dès que j'aurai de vos nouvelles, je me porterai parfaitement bien; je n'ai aucun mal que celui de n'avoir point de vos lettres, mais je le trouve bien grand : j'espère qu'en recevant ceci vous vous moquerez de moi, comme je prends quelquefois la liberté de me moquer de vous; il faut nous excuser à la pareille, ma chère enfant, et souffrir cette peine attachée à notre amitié.

LETTRE DCCCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 14 juillet 1680.

J'ai reçu enfin, ma fille, vos deux lettres à la fois; ne m'accoutumerai-je jamais à ces petites manières de peindre de la poste? et faudra-t-il que je sois toujours gourmandée par mon imagination? La pensée du moment où je saurai le oui ou le non, d'avoir ou de n'avoir pas de vos nouvelles, me donne une émotion dont je ne suis point du tout la maîtresse; ma pauvre machine en est toute ébranlée; et puis, je me moque de moi. C'étoit la poste de Bretagne qui s'étoit fourvoyée pour le paquet de du But uniquement; car j'avois reçu toutes les lettres dont je ne me soucie point. Voilà un trop grand article : ce même fond me fait craindre mon ombre toutes les fois que votre amitié est cachée sous votre tempérament; c'est la poste qui n'est pas arrivée : je me trouble, je m'inquiète, et puis j'en ris, voyant bien que j'ai eu tort. M. de Grignan, qui est l'exemple de la tranquillité qui vous plaît, seroit fort bon à suivre, si nos esprits avoient le même cours, et que nous fussions jumeaux. Mais

il me semble que je me suis déjà corrigée de ces sottes vivacités; et je suis persuadée que j'avancerai encore dans ce chemin où vous me conduisez, en m'assurant, comme vous faites, que le fond de votre amitié pour moi est invariable. Je souhaite de mettre en œuvre toutes les résolutions que j'ai prises sur mes réflexions; je deviendrai parfaite sur la fin de ma vie : ce qui me console du passé, ma très-chère, c'est que vous devez me connoître un cœur trop sensible, un tempérament trop vif, et une sagesse fort médiocre. Vous me jetez tant de louanges au travers de mes imperfections, que c'est bien moi qui ne sais qu'en faire; je voudrois qu'elles fussent vraies et prises ailleurs que dans votre amitié. Enfin, ma fille, il faut se souffrir; et l'on peut quasi toujours dire, en comparaison de l'éternité : *Vous n'avez plus guère à souffrir*, comme dit la chanson. Je suis effrayée de voir comme la vie passe : depuis lundi j'ai trouvé les jours infinis à cause de cette folie de lettres : je regardois ma pendule, et prenois plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche; et cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout arrive.

J'ai reçu un dernier billet de mademoiselle de Méri, tout plein de bonne amitié; elle me fait une pitié étrange de sa mauvaise santé; elle a bien vu qu'elle n'avoit pas toute la raison, c'est assez.

Je ne comprends pas que mes lettres puissent divertir ce Grignan : il y trouve si souvent des chapitres d'affaires, des réflexions tristes ; que fait-il de tout cela? il est obligé de sauter par-dessus, pour trouver un endroit qui lui plaise, cela s'appelle des *landes* en ce pays-ci : il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la *prairie*. Vous avez ri de cette personne blessée dans le service (*madame de Fontanges*); elle l'est au point qu'on la croit *invalide*. Elle ne fait point de voyage, et s'en va bien tristement dans notre voisinage de Livry [1]. A propos, le bon Païen est mort des blessures que lui firent ces voleurs [2]. Nous avions toujours cru que c'étoit une illusion ; quoi! dans cette forêt si belle, si traitable, où nous nous promenons si familièrement! voilà pourtant qui doit nous la faire respecter : nous trouvions plaisant qu'elle fût la terreur des Champenois et des Lorrains.

On me mande qu'il y a eu quelque chose entre le roi et MONSIEUR; que madame la dauphine et madame de Maintenon y sont mêlées [3]; mais

[1] A l'abbaye de Chelles. (*Voir* la lettre ci-après à monsieur de Guitaud, 15 juillet.) *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* ci-dessus, lettre du 7 juillet.

[3] L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit que madame de Montespan sut exciter la jalousie de la dauphine contre madame de Maintenon; que la première se plaignit au roi, qui,

qu'on ne sait encore ce que c'est. Là-dessus je fais l'entendue dans ces bois, et je trouve plaisant que cette nouvelle me soit venue tout droit, et que je vous l'aie envoyée : ne l'avez-vous point sue d'ailleurs? Madame de Coulanges vous écrira volontiers tout ce qu'elle saura; mais elle ne sera pas si bien instruite. M. Le Prince est du voyage; et cette jeune princesse de Conti, qui est méchante comme un petit aspic pour son mari, demeure à Chantilly auprès de madame la duchesse[1] : cette école est excellente, et l'esprit de madame de Langeron doit avoir l'honneur de ce changement.

Vous aurez bientôt vos deux prélats et le petit Coulanges qui veut aller à Rome avec le cardinal d'Estrées. Vous êtes une si bonne compagnie à Grignan, vous y avez une si bonne chère, une si bonne musique, un si bon petit cabinet, que dans cette belle saison, ce n'est pas une solitude, c'est une république fort agréable; mais je n'y puis comprendre la bise et les horreurs de l'hiver. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire que vous êtes belle; car votre beauté et votre santé tiennent ensemble. Je suis trop

ayant découvert la malice de sa maîtresse, fut près de la chasser. Mais on ne devine pas pourquoi MONSIEUR s'y trouvoit mêlé.

A. G.

[1] Anne de Bavière. *D. P.*

loin pour entrer dans un plus grand détail ; mais je ne puis manquer en vous conjurant de ne point abuser de cette santé, qui est toujours bien délicate. Montgobert ne me mande point qu'elle soit mal avec vous : elle me conte la jolie vie que vous faites, et me dit des folies sur ce chapelet[1] : mes filles ont été ravies de votre approbation, elles trembloient de peur; mais, voyant que vous êtes fort aise qu'elles se moquent de moi, Bon, bon, dit *Marie*, nous allons bien tromper madame. Il est vrai que jamais il n'y eut une telle sottise. Vous pouvez croire, après cela, que, si quelqu'un entreprenoit de me prouver que vous n'êtes point ma fille, il ne seroit pas trop impossible de me le persuader.

Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin; voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures; comme le potier, il en choisit, il en rejette; ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté : c'est la justice même, c'est la règle; et, après tout, que doit-il aux hommes? que leur appartient-il? rien du tout. Il leur fait donc justice, quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde

[1] *Voyez* la lettre du 12 juin.

au petit nombre de ceux qu'il sauve par son fils. Jésus-Christ le dit lui-même : « Je connois mes « brebis, je les mènerai paître moi-même, je n'en « perdrai aucune, je les connois, elles me con-« noissent. Je vous ai choisis, *dit-il à ses apôtres*, « ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Je trouve mille passages sur ce ton, je les entends tous; et quand je vois le contraire, je dis : c'est qu'ils ont voulu parler communément; c'est comme quand on dit que *Dieu s'est repenti, qu'il est en furie;* c'est qu'ils parlent aux hommes, et je me tiens à cette première et grande vérité, qui est toute divine, qui me représente Dieu comme Dieu, comme un maître, comme un souverain créateur et auteur de l'univers, et comme un être enfin très-parfait, selon la réflexion de *votre père* (*Descartes*) [1]. Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire point de conséquences

[1] L'esprit rempli des belles épîtres canoniques, adressées aux Grecs et aux Romains : de la cité de Dieu et des principes et maximes sur la grace de Jésus-Christ, madame de Sévigné en fait ressortir à course de plume les vertus libérales de la clémence, de la tolérance, si rares dans la justice des hommes. Elle respecte la liberté de conscience, respectée par ses autorités comme un droit naturel et sacré. Elle se range du côté des défenseurs de la tolérance religieuse, menacés, tourmentés, dispersés, mais jamais vaincus devant les appareils et les tortures de l'inquisition, et enfin triomphants sous les auspices de nos rois, nés conservateurs et protecteurs de la liberté des consciences et des peuples. *G. D. S. G.*

ridicules, et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de graces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. Je hais mortellement à vous parler de tout cela, pourquoi m'en parlez-vous? ma plume va comme une étourdie. Je vous envoie la lettre du pape; seroit-il possible que vous ne l'eussiez point? Je le voudrois. Vous verrez un étrange pape : comment? il parle en maître; diriez-vous qu'il fût le père des chrétiens? Il ne tremble point, il ne flatte point, il menace; il semble qu'il veuille sous-entendre quelque blâme contre M. de Paris (*de Harlai*). Voilà un homme étrange; est-ce ainsi qu'il prétend se raccommoder avec les jésuites? et ne devoit-il pas plutôt filer doux, après avoir condamné soixante-cinq propositions? J'ai encore dans la tête le pape Sixte (*Quint*); je voudrois bien que quelque jour vous voulussiez lire cette vie; je je crois qu'elle vous arrêteroit. Je lis l'*Arianisme*, je n'en aime ni l'auteur (*Maimbourg*), ni le style; mais l'histoire est admirable, c'est celle de tout l'univers; elle tient à tout; elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances. L'esprit d'Arius est une chose surprenante, et de voir cette hérésie s'étendre par tout le monde; quasi tous les évêques embrassent l'erreur, et saint Athanase soutient seul la divinité de Jésus-Christ. Ces grands événements sont dignes d'admiration. Quand je

veux nourrir mon esprit et mon ame, j'entre dans mon cabinet, et j'écoute *nos frères*, et leur belle morale, qui nous fait si bien connoître notre pauvre cœur. Je me promène beaucoup, je me sers fort souvent de mes petits cabinets ; rien n'est si nécessaire en ce pays, il y pleut continuellement : je ne sais comme nous faisions autrefois; les feuilles étoient plus fortes, ou la pluie plus foible; enfin je n'y suis plus attrapée.

Vous dites mille fois mieux que M. de La Rochefoucauld, et vous en sentez la preuve. *Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force*[1]. Il auroit été bien surpris de voir qu'il n'y avoit qu'à retourner sa maxime pour la faire beaucoup plus vraie. Langlade n'est pas plus avancé qu'il étoit dans le pays de la fortune; il a fait la révérence, au pied de la lettre, et puis c'est tout[2] : cet article étoit bien malin dans la gazette. Langlade est toujours fort bien avec M. de Marsillac.

Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière[3] : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée;

[1] M. de La Rochefoucauld a dit : *Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison. (Maxime XLII.) D. P.*

[2] *Voyez* la lettre du 24 novembre 1679.

[3] *Voyez* la lettre du 19 mai 1677.

c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette? Ah! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouoit, les ennuis, les *ne savoir plus que dire*; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et, sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie[1], sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle

[1] Elle y faisoit des retraites, et s'y retira tout-à-fait dans la

sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit, elle les gouverne tous : ses amis vont la voir, elle est toujours de très-bonne compagnie. La Fare joue à la bassette : voilà la fin de cette grande affaire qui attiroit l'attention de tout le monde ; voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme ; elle n'a point dit les bras croisés, *j'attends la grace.* Mon Dieu, que ce discours me fatigue! hé! mort de ma vie! la grace saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs ; tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. Comme j'espère que vous ne ferez pas imprimer mes lettres, je ne me servirai point de la ruse de *nos frères* pour les faire passer. Ma fille, cette lettre devient infinie; c'est un torrent retenu que je ne puis arrêter; répondez-y trois mots! conservez-vous, reposez-vous, et que je puisse vous revoir et vous embrasser de tout mon cœur ; c'est le but de mes désirs. Je ne comprends pas le changement de goût pour l'amitié solide, sage et bien fondée ; mais pour l'amour, ah! oui, c'est une fièvre trop violente pour durer. Adieu, ma très-chère

suite, suivant les *Mémoires de Dangeau*, ce dont on peut douter, car il parle seul sur ce fait. *G. D. S. G.*

et très-*loyale*, j'aime fort ce mot : ne vous ai-je point donné du *cordialement?* nous épuisons tous les mots. Je vous parlerai une autre fois de votre hérésie.

LETTRE DCCCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[1].

Aux Rochers, 15 juillet 1680.

Pour vous voir un moment j'ai passé par Essonne[2].

Il me paroît que c'est ce que vous aviez fait, en courant vers Fontainebleau et revenant sur vos pas, pour voir, trois jours, toutes ces deux grandes familles. Je crois que vous n'y avez point eu de regret; ce sont de bonnes et honnêtes personnes. Le mariage de M. de Boissy est assorti en perfection, c'est justement le contraire : de sottes gens, sotte besogne; le bon esprit y paroît en tout et partout. Je ne crois pas que nous fassions encore, cette année, ce voyage de Grignan que nous devons faire ensemble : il nous suffit d'apprendre qu'effectivement ma fille se porte mieux, et que, par un effet tout contraire à ce-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Vers trop simple d'une tragédie du temps. *C. X. G.*

lui que nous craignons, l'air de Provence lui a plutôt fait du bien que du mal. Je n'ose espérer de la revoir cet hiver; elle ne sait point encore de ses nouvelles; cela tient à tant de circonstances qu'il ne faut point compter sûrement sur son retour. Il y a bien des choses à dire sur tout ce qui se passe dans le monde : j'ai vu une lettre du pape, un peu sèche, à son fils aîné[1]; c'est un style si nouveau à nous autres Français, que nous croyons que c'est à un autre qu'il parle. Tous les évêques lui ont écrit après l'assemblée, et disent en général que le roi est protecteur de l'Église, bien loin d'anticiper sur ses droits : ce discours général à un homme qui parle précisément de la régale, pourroit ne pas plaire.

Vous parlez de respect, quand je parle d'amour[2].

Cela me fait souvenir de l'opéra, Dieu me pardonne. Et cette belle Fontanges qui est tristement à Chelles, perdant tout son sang! Avez-vous jamais vu une créature si heureuse et si malheureuse[3]? Elle ne veut plus de quarante mille écus

[1] Le roi.

[2] Vers de Quinault.

[3] Madame de Fontanges, maîtresse de Louis XIV, eut de lui un fils qui mourut avant elle; cette couche lui occasiona une perte de sang, dont elle décéda le 28 juin 1681, à l'âge de vingt ans. Quoique cette mort fût naturelle, on l'attribua à madame de Montespan, que ses ennemis accusèrent d'avoir empoisonné ma-

de rente et d'un tabouret qu'elle a, et voudroit le cœur du roi et de la santé, qu'elle n'a plus. Voilà ce qui entretient mes réflexions dans ces bois, où je rêve souvent; ce seroit bien une litière si nous y étions : j'ai des allées d'où je défie à aucun secret de sortir, entre chien et loup principalement. Jugez ce que ce seroit pour nous qui avons déjà de si belles dispositions à la confiance! Je pense souvent à notre pauvre d'Hacqueville, qui avoit ôté de sa vie (d'ailleurs si pleine de vertu) toute la douceur de la communication.— Et combien avons-nous perdu d'amis depuis peu

dame de Fontanges, parce qu'elle l'avoit supplantée dans le cœur du roi. Elle étoit d'une rare beauté et de l'ancienne maison d'Escorailles-Fontanges, en Auvergne. Elle inventa une coiffure de rubans auxquels on donna le nom de *Fontanges*, et poussoit la vanité au point de n'aller qu'en carrosse à huit chevaux. C'est elle qu'on fit parler dans les vers suivants :

Beautés qui ne songez qu'à donner de l'amour,
Qui savez triompher du cœur le plus rebelle,
Approchez et voyez, dans ce miroir fidèle,
L'inévitable état où vous serez un jour.
Jalouses ci-devant du bonheur de ma vie,
Ayez pitié d'un sort dont vous eûtes envie.
Si l'amour m'éleva dans un illustre rang,
Je fus de cet amour aussitôt la victime;
Et si l'ambition m'entraîna dans le crime,
    Il m'en a coûté tout mon sang.
Tout-à-coup à la cour on me vit sans égale;
Maîtresse de mon roi, je défis ma rivale.
Jamais un temps si court ne fit un sort si beau;
Jamais fortune aussi ne fut sitôt détruite.
    Ah! que la distance est petite
Du faîte des grandeurs aux horreurs du tombeau! *C. X. G.*

de temps! et nous allons après eux. Sans de certains attachements qui me sont encore trop sensibles, je mettrois bien volontiers sur ma cheminée :

> Loin de gémir et de me plaindre
> Des dieux, des hommes et du sort,
> C'est ici que j'attends la mort!
> Sans la désirer ni la craindre [1].

Je ne sais si le premier vers est bien, tant y a [2] que c'est le sens; mais je tiens encore trop à une créature qui m'est plus chère qu'elle n'a jamais été. Vous comprenez ce goût sans peine, c'est pourquoi je vous fais cette confidence. Adieu,

[1] Ce quatrain est de Maynard. Le premier vers, dans toutes les éditions, se lit ainsi : *Las d'espérer et de me plaindre.* Dans quelques-unes on trouve pour second vers : *Des grands, des belles et du sort. C. X. G.* Maynard plaça sur sa porte cette inscription, indigné contre le cardinal de Richelieu à qui il avoit adressé les fameuses stances qui commencent :

> Armand, l'âge affoiblit mes yeux.

Le cardinal ayant entendu les quatre derniers vers, où le poète dit en parlant de François Ier,

> Mais s'il demande à quel emploi
> Tu m'as tenu dedans le monde,
> Et quel bien j'ai reçu de toi,
> Que veux-tu que je lui réponde?

Il répliqua par ce mot barbare : *rien.* On croiroit entendre Ali-Pacha, gorgé de sang, faire grace à un importun. *G. D. S. G.*

[2] Locution familière usitée dans la conversation, et admise plus rarement dans le style épistolaire. *C. X. G.*

Monsieur, aimons-nous toujours bien, et entretenons quelque espèce de commerce, pour n'être pas entièrement dans l'ignorance de ce qui nous touche : ne le voulez-vous pas bien, Madame, et que je vous embrasse de tout mon cœur ?

Notre bon abbé vous honore tous deux parfaitement, il se porte fort bien : il s'amuse à bâtir *un petit* [1], car nous n'avons point d'argent ; mais enfin, il a une truelle à la main et autour de lui toute sorte d'ouvriers, et je me fais encore de fort belles allées tout au travers des choux, c'est-à-dire dans un bois que vous aimeriez.

LETTRE DCCCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 17 juillet 1680.

Je souhaite plus que jamais de vous revoir ; tout ce qui est trouble maintenant, s'éclaircira : vous aurez toute votre famille dans le mois de septembre. Mademoiselle de Grignan donnera un branle à vos résolutions ; mon Dieu, que j'honore sa vertu ! Je vois avec chagrin que les ombres sont encore répandues sur le procédé de

[2] Pour *un peu*. La Fontaine l'emploie avec beaucoup de grace. *J. K.*

Montgobert; que je la plains! ne sauriez-vous parler ensemble? il me paroît que c'est le dénoûment ordinaire de ces sortes d'embarras. Quand vous vous possédez, vos paroles ont une force extrême; j'en ai vu et senti l'effet : essayez de ce remède, ma très-chère; prenez-vous en bonne humeur, attaquez tout cela, moquez-vous-en, réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes les fausses imaginations qui le dévorent, divertissez-vous à détruire la prévention, exercez votre pouvoir, rendez la paix à une pauvre personne qui assurément n'est troublée que parce qu'elle vous aime, et ne lui laissez point penser tout crûment qu'on la sacrifie à une autre. Il n'y a que des moments à prendre pour faire réussir le conseil que je vous donne : on est quelquefois empêtrée dans son orgueil; c'est une belle charité que d'en tirer une créature qui ne sent peut-être pas son tort. On est quelquefois si aveugle qu'on ne voit goutte; voilà une vérité bien surprenante, que les aveugles ne voient pas clair; cependant vous m'entendez. Ce que vous disiez l'autre jour sur l'humeur et sur la mémoire étoit parfaitement bon; il est vrai que ce sont deux choses que l'on n'honore point assez.

J'ai dessein aussi de vous convaincre d'être hérétique : non, ma fille, quand vous devriez en enrager, la mort de JÉSUS-CHRIST ne suffit point

sans le baptême : il le faut d'eau, de désir ou de sang : c'est à cette condition qu'il a mis l'utilité que nous en devons retirer : rien du vieil homme n'entrera dans le ciel, que par la régénération en JÉSUS-CHRIST. Si vous me demandez pourquoi : je vous dirai, comme saint Augustin, que je n'en sais rien; et pourquoi encore, étant venu pour sauver tous les hommes, il en sauve si peu, et se cache pendant sa vie, et ne veut pas qu'on le connoisse, ni qu'on le suive, je n'en sais encore rien du tout; mais ce qui est certain, c'est que, puisqu'il l'a voulu ainsi, cela est fort bien, et rien ne pouvoit être mieux, sa volonté étant assurément la règle et la justice : mais parlons de Rochecourbière, je ne veux pas vous en dire plus qu'à ma petite huguenote [1]. Vous avez fait une jolie débauche avec ce M. de Seppeville [2] que je connois. Le chevalier *de La Coustille* seroit assez digne d'être Breton : vous me le dépeignez après votre vin de Jusclan, comme j'en vois ici après le vin de Grave. Je voudrois bien les remercier d'avoir bu ma santé; la vôtre fut bue avant-hier chez la princesse de Tarente : c'étoit dans son parc, il y avoit bien du monde; ce fut encore de ces grandes collations de viandes, qui me mettent au désespoir, à cause

[1] *Voir* ci-dessus la lettre du vendredi 21 juin.

[2] Le marquis de Seppeville, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la reine. *M.*

des conséquences. Je lui demandai à qui elle en avoit donc de se vouloir ruiner, et moi aussi, en fricassées, au lieu de penser à retourner à Paris. Nous rîmes fort. Elle dit toujours qu'elle va vous écrire, elle taille ses plumes : car son écriture de cérémonie est une broderie qui ne se fait pas en courant : nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D et à tous nos L[1].

Madame de Coulanges m'écrit au retour de Saint-Germain; elle est toujours surprise de la sorte de faveur de madame de Maintenon. Enfin nul autre ami n'a tant de soin et d'attention que le roi en a pour elle; et, ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connoître un pays tout nouveau, je veux dire, le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte : il en paroît charmé. Mon amie est toujours en-

[1] Les Italiens ont été les premiers en Europe qui ont orné les anciens manuscrits de peintures, de vignettes, fleurons, culs-de-lampe. Les Allemands, dès le quinzième siècle, ont imité les Italiens et même les François. Et malgré les progrès de l'imprimerie dans le dix-septième siècle, les copistes, qui abondoient encore, pratiquoient tous ces genres d'ornements avec des traits de plume seulement et sans coloris. C'est ce goût conservé et usité sur des lettres de cérémonie, que madame de Sévigné rappelle ici comme une superfluité. Les curieux sont à même d'en apprécier le mérite ou la singularité dans nos bibliothèques publiques. On ne manque point de manuscrits originaux de cette espèce. *G. D. S. G.*

chantée de madame la dauphine : elle a eu de grandes distinctions d'agrément et de familiarité; mais elle est dégoûtée du monde, cela ne la touche point, elle s'en va à Lyon : il y a comme cela des temps dans la vie, où l'on ne trouve rien de bon. Madame de Fontanges est partie pour Chelles : assurément je l'irois voir, si j'étois à Livry. Elle avoit quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y étoient avec elle, mais tout cela si triste qu'on en avoit pitié; la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse; méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé, et le cœur du roi qu'elle n'a pas : votre prieur de Cabrières a fait là une belle cure! Je ne pense pas qu'il y ait un exemple d'une si heureuse et si malheureuse personne. Mon amie vit prendre le tabouret à mademoiselle de Brancas[1]. Madame la dauphine n'est point aise du

[1] Marie de Brancas, mariée, le 5 juillet 1680, à Louis de Brancas, duc de Villars, son cousin-germain. *D. P.* Le dernier éditeur a réfuté Grouvelle, qui a confondu ce Louis de Brancas, né le 14 février 1663, avec Louis-François de Brancas son père, mort en 1679, que madame de Montespan, dans la vue d'écarter la plus dangereuse des rivalités, essaya de faire épouser à madame de Maintenon. « La terre de Maintenon lui fut donnée dans la « même vue; mais il étoit trop tard. Le roi étoit déjà dans ses « lacs. Elle l'écrit elle-même à son frère. *Vous me connoissez, on « ne se défait pas (de moi) aisément*.....

voyage : elle dit qu'on ne peut pas devenir grosse en marchant toujours.

On parle du siége de Strasbourg; quelques-uns croient qu'il n'y aura point de guerre.

Il est vrai que votre clergé est séparé : ce seroit à vous à me le dire. Ils ont tous écrit une lettre au pape, où ils disent que, bien loin que les évêques se plaignent du roi, ils le regardent comme le protecteur de l'Église. Cette réponse en l'air contentera bien le pape! Ils parlent de la Régale de M. de Pamiers et de M. d'Alet : qu'on réponde aux priviléges de ces deux diocèses. Je crois bien que ce petit freluquet d'Alet[1] ne se plaint de rien : mais l'ombre de son saint prédécesseur, et M. de Pamiers[2] ont-ils signé cette

« Et Maintenon ne fera pas
« Ce que le vieux duc n'a pu faire. »

G. D. S. G.

[1] Louis-Alphonse de Valbelle succéda à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, célèbre par son savoir, ses vertus et sa piété; mort le 8 décembre 1677. *D. P.*

[2] François-Étienne de Caulet, un des plus grands prélats de ce temps, mort le 7 août 1680. *D. P.* « Peu de temps avant sa « mort, il avoit rallumé la guerre excitée par lui en 1673, au sujet « de l'extension de *la Régale*. Son chapitre et ses grands-vicaires « la soutinrent vivement après lui. Il y eut des séditions dans ce « pays. Un des grands-vicaires de Pamiers fut décapité l'année « suivante par suite des troubles. » Il est bon de faire remarquer que les évêques d'Alet et de Pamiers dont parle madame de Sévigné, furent les seuls dans le royaume qui s'opposèrent à l'édit du

flatteuse lettre? nous en verrons la réponse. J'espère que j'aurai été la première à vous envoyer la lettre du pape, et que vos prélats n'auront pas eu cette attention.

On me mande encore que cette Heudicourt est à la cour, laide comme un démon, avec un bâton dont elle se soutient à profit; elle relève d'une maladie; il n'y en a guère que l'on ne dût préférer à celle qu'elle a, d'aimer ce pays-là: quelle folie! en l'état où elle est! Le roi alla l'autre jour à Versailles avec madame de Montespan,

10 février 1673, par lequel le roi déclare que *la Régale* s'étend sur tous les diocèses, à l'exception de ceux qui en étoient exempts à titre onéreux, et que ces deux évêques appelèrent au pape de tout ce que le roi faisoit en faveur de *la Régale*, droit incontestable, *en vertu duquel nos rois jouissoient des revenus des siéges vacants*, et dont l'histoire fourmille de preuves. L'édit de 1673, au sujet de l'étendue de *la Régale*, ayant été reçu par les évêques de l'assemblée de 1682, le pape Innocent XI leur adressa des brefs qui renfermoient des maximes contraires à celles qui étoient contenues dans l'édit. Ces brefs donnèrent lieu à examiner des propositions présentées à la Sorbonne en 1663, et le résultat de l'assemblée furent les quatre propositions des députés du clergé, touchant la puissance ecclésiastique, dont la déclaration fut confirmée par l'édit du roi, enregistré au parlement le 23 mars. Il est étrange que tous ceux qui s'occupoient des immunités ecclésiastiques, de l'autorité pontificale sur la couronne, et des erreurs consacrées par les siècles d'ignorance, avant cette mémorable assemblée du clergé de France, étoient, à peu de chose près, traités comme hérétiques. (*Voyez* sur toutes ces matières Pithou, Dupin, Bossuet, et les Historiens de France.) *G. D. S. G.*

madame de Thianges, et madame de Nevers toute parée de fleurs. Madame de Coulanges dit que Flore étoit sa bête de ressemblance. Mon Dieu! que cette promenade me paroîtroit dangereuse pour un homme qui prendroit goût à la liberté!

Vous m'avez bien décriée auprès de mesdemoiselles de Grignan; j'admire que l'aînée ait été assez généreuse pour m'écrire, sitôt après la connoissance d'une telle sottise : il est vrai, ma fille, qu'il n'y a rien d'égal, et que la première chose qui saisit mon imagination la mène si loin, que cela compose souvent une loge des Petites-Maisons : et, quand je reviens à moi, comme d'un sommeil, j'en suis plus étonnée que les autres. M. de Marsillac a été dire adieu à madame de La Fayette; ils se remirent à pleurer comme le premier jour : il n'y a rien de faux à ces deux personnes. L'homme se tourne à Dieu, et fait crier les petites-maîtresses; ce sont des chemins comme nous disions l'autre jour. Adieu, mon enfant; adieu, ma très-belle : car vous l'êtes, si vous vous portez aussi bien que vous dites. Vous voulez donc que je reçoive dans mon cœur cette espérance de vous retrouver avec un visage, avec de la force, sans douleur, sans chaleur, sans pesanteur; quoi! toutes ces incommodités auront eu leur cours et leur fin? Je dirois comme le petit-Coulanges : *il faut que j'y touche, vrai Dieu!*

c'est sa bouche et son teint de lis, etc.[1]; mais prenez garde de ne pas mettre tout cela dans les neiges et les glaces de l'hiver : vous savez ce qu'il vous en a coûté, et que c'est le commencement de tous vos maux.

Il est vrai que je hais plus la contrainte que vous ne la haïssez. Je fais venir à mon goût, si je puis; sinon j'échappe à la cérémonie. Cette *madame*[2] qui n'aimoit pas à marcher, je la quittois fort bien deux ou trois heures; je la retrouvois pâmée de rire avec mes femmes-de chambre; il ne lui en falloit pas davantage : c'est une sotte

[1] Voici la chanson entière, faite pour madame de Grignan, qui revenoit à Paris :

Malgré tant de neige
Nous faisons cortége
A la belle Iris
Qui vient à Paris :
Mon Dieu! qu'elle est belle!
Et qu'elle a d'appas!
Est-ce une mortelle?
Je ne le crois pas.
Voici la querelle
Du bon saint Thomas :
Il faut que j'y touche;
Vraiment c'est sa bouche,
Et son teint de lis!
Malgré tant de neige, etc.

A. G.

[2] Le dernier éditeur croit nommer ici madame Hamélinière, dont il est question sous la date du 21 juin précédent, et dont le mari étoit parent de madame de Grignan. Le vilain portrait qu'en fait madame de Sévigné semble rejeter cette opinion.

G. D. S. G.

belle femme qui ne sait point deux choses : son adieu me fut agréable.

Madame de Coulanges perce à jour votre pauvre frère par ses épigrammes; elle dit qu'il auroit grand besoin d'une ingrate pour se remettre un peu; mais il les sait si bien choisir qu'il n'en trouve jamais. Il a le don, comme vous dites, de rendre mauvaises les meilleures choses. Son séjour de Fontainebleau ne lui a pas servi, au contraire.

LETTRE DCCCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 21 juillet 1680.

Je n'aime point que vous disiez que vos lettres sont insipides et sottes : voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous; vous n'avez qu'à penser et à dire, je vous défie de ne pas bien faire; tout est nouveau, tout est brillant, et d'un tour noble et agréable. Reprenez sur moi le trop de louanges que vous me donnez, mettez-les de votre côté, si vous voulez être juste : mais si vous avez envie de me plaire, continuez à me faire écrire par *la Pythie* ou par un autre, et

donnez-moi toujours la joie de vous imaginer bien couchée et bien à votre aise sur votre petit lit. Ne craignez point la paresse, ma belle; vous savez bien qu'il n'est pas aisé de commettre ce péché, puisque, selon un casuiste de notre connoissance[1], « la paresse est une tristesse de ce « que les choses spirituelles sont spirituelles, « comme seroit de s'affliger de ce que les sacre- « ments sont la source de la grace. » Cette définition vous met fort à couvert; ainsi, ma fille, soyez bien ce que nous appelons *improprement* paresseuse; c'est le plus sûr moyen de me faire goûter sans mélange le plaisir de vous voir guérie de toutes les incommodités dont vous étiez accablée. Mon fils me fit l'autre jour une assez méchante plaisanterie, il me manda qu'il avoit perdu au reversi deux cent soixante louis, et avec des circonstances si vraisemblables, que je n'en doutai point : j'en fus fort fâchée : il me rassura par la même poste; c'est cela qui est bien insipide, car à quel propos donner cette émotion? Je songeai en même temps que cela se trouve vrai quelquefois en des lieux qui me sont encore plus sensibles; on formeroit, ma chère enfant, une autre grande amitié de tous les sentiments que je vous cache. Le petit Coulanges vous aidera à manger vos perdreaux; il m'a promis de vous re-

[1] Voyez la neuvième *Lettre Provinciale. D. P.*

garder, de vous manier, et de me faire un procès-verbal de votre aimable personne. Vous ferez des chansons, vous m'en enverrez, et j'y répondrai par de mauvaise prose.

La bonne princesse me vient voir sans m'en avertir, pour supprimer la sottise des fricassées : elle me surprit vendredi; nous nous promenâmes fort; et au bout du mail, il se trouva une petite collation légère et propre, qui réussit fort bien. Elle me conta les torts de sa fille de n'avoir point rempli son écusson d'une souveraineté : je me moquai fort d'elle; je la renvoyai en Allemagne pour tenir ce discours; et dans le bois des Rochers, je lui fis avouer que sa fille avoit très-bien fait. Elle est si étonnée de trouver quelqu'un qui ose lui contester quelque chose, que cette nouveauté la réjouit. Le roi et la reine de Danemarck vont voir ce comte d'Oldenbourg dans sa comté : il défraie toute cette cour, et sa magnificence surpasse toute principauté. Je vois les lettres de cette comtesse, que je trouve toutes pleines de passion pour ce mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. « Eh, Ma-« dame! que pouvez-vous lui souhaiter de plus, « puisqu'avec cela elle est riche et contente? » Il semble que j'aie une pension pour soutenir l'intérêt de cette fille.

On me mande que madame de Fontanges est

toujours dans une extrême tristesse : la place me paroît vacante, et elle, une espèce de roué, comme la Ludres[1] : elles ne feront peur à personne, ni l'une ni l'autre. Je crois M. de Pomponne plus heureux que M. de Colbert-Croissi[2], mais cet exemple est rare : ce qui est vrai, c'est ce que vous dites, rien n'est complétement bon. Mon fils tâche d'accommoder encore la sotte affaire de Corbinelli, et veut me l'amener ici sur la fin d'août : c'est une pensée fort en l'air; mais si cela est, nous vous manderons bien des *coquesigrues*. Mademoiselle du Plessis m'est revenue de son couvent; que voulez-vous que je vous dise de plus? La jeune marquise de Lavardin est allée au voyage dans le carrosse de la reine, avec madame de Créqui : elle est de la maison : c'est son frère[3] qui sert et qui commande la maison du roi. M. de Lavardin est avec le prince de Conti, et la douairière avec madame de Mouci et ses autres amies, ravie de l'absence de sa jeunesse.

[1] On sent que cette expression n'a point ici le sens qu'on lui a donné depuis le temps de la régence, et qu'elle signifie seulement l'effet des souffrances de ces deux belles abandonnées. *A. G.*

[2] Ce dernier remplaçoit au ministère M. de Pomponne. (*Voir* la lettre du 22 novembre 1679.)

[3] Anne-Jules, duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps du roi. Le comte de Noailles son père avoit succédé dans cette charge au marquis de Chandenier. *D. P.*

Vous me souhaitez, ma fille, quand vous avez bien de la musique et de la joie : vous avez raison, *c'est* l'*humeur de ma mère;* et moi, entre huit et neuf dans ces bois, je dis : Ah! que ma fille seroit aise ici! Tout cela est naturel, et de penser souvent à ce que l'on aime. On dit que le roi laissera les dames à Lille, et s'en ira je ne sais où avec M. le Prince. Si les Hollandois étoient de la ligue, je crois qu'il se divertiroit encore à les foudroyer : mais sans cela, on ne comprend point qu'il voulût rompre une paix qui lui coûte tout le reste de la Flandre, qu'il étoit à la veille de soumettre. Vous me dites une chose qui me plaît extrêmement : *il est plus poli d'admirer que de louer*; c'est une jolie maxime : mais, pour moi, j'ai peine à les séparer, et je ne puis m'empêcher de faire souvent l'un et l'autre, quand je parle de ma chère comtesse.

LETTRE DCCCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 24 juillet 1680.

Vous me représentez votre cabinet à peu près comme l'habit d'Arlequin : cette bigarrure n'est pas dans votre esprit; c'est ce qui me fait vous

souhaiter mon cabinet qui est rangé avec un ordre admirable, et qui vous conviendroit fort bien, car je ne vous ai jamais vue changer d'avis sur les bonnes choses. Je vois d'ici votre belle terrasse des Adhémar, et votre clocher que vous avez paré d'une balustrade qui doit faire un très-bel effet; jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise[1]. Le bon abbé en est fort content; toute sa sagesse ne le défend point des tentations d'embellir une maison. J'admire souvent l'endroit de son esprit là-dessus, et j'en tire mes conséquences pour la thèse générale des Petites-Maisons.

Je n'ai été qu'une pauvre fois à votre belle lune. Je vous assure que quand je prends la résolution de lui rendre mes devoirs à l'exemple des anciens, il n'y a non plus de froid ni de serein que sur votre terrasse : je me conduis fort sagement, et crains beaucoup d'être malade : je vous souhaite la même crainte. La princesse (*de Tarente*) est une espèce de médecin : elle a fait son cours en Allemagne, où elle m'assure qu'elle a fait des cures à-peu-près comme celles du *Médecin malgré lui*. Elle a fini ses fricassées et moi les miennes;

[1] M. de Monmerqué dit que le château de Grignan est si élevé que de la terrasse on voyoit le clocher de l'église collégiale au travers de la balustrade que M. de Grignan venoit de faire rétablir.

nous avons ri de cette folie, et voilà comme je suis sortie de cet embarras. Je lui montrai l'autre jour votre chapelet; elle le trouva digne de la reine, et comprit la beauté de ce présent, dont je vous remercie encore. Je le garderai fidèlement, et je ne sais s'il n'est point plus à vous dans mon cabinet qu'il n'y étoit dans le vôtre. Cette princesse vous écrit de sa belle écriture; elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée*. Mettez-moi quelque chose dans une de vos lettres, que je puisse lui montrer. Celles de madame de Vaudemont[1] sont pour le style comme le caractère de la princesse. Ah! que la vision de Brébeuf est plaisante! c'est justement cela, tout est *Brébeuf*[2]; cette application frappe

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, femme de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont. *D. P.*

[2] Guillaume Brébeuf, auteur d'une traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain. Quoique Voltaire en ait cité un bon morceau, et qu'on en rapporte ailleurs quelques beaux vers, l'ouvrage, et surtout la manière du poète, méritent bien les traits satiriques de Boileau. On a dit de lui qu'il étoit *Lucano Lucanior*, plus *Lucain que Lucain même*. Mais s'il a gâté son original, il paroît que son original l'avoit d'abord corrompu. A. G. Écoutons La Harpe : « La Pharsale n'est pas un poëme épique; c'est une histoire en vers; mais avec un talent porté à l'élévation...... Si la version de Brébeuf donna d'abord quelque vogue à Lucain, malgré Boileau, c'est qu'alors on aimoit autant les vers, qu'on en est aujourd'hui rassasié, et que, le bon goût ne faisant que de naître, la déclamation espagnole étoit encore à la mode. Mais

l'imagination, elle est juste et digne de vous. Il est vrai qu'il y a des gens dont le style est si différent d'eux-mêmes, qu'on ne les sauroit reconnoître. Quand je lisois d'Hacqueville, je le croyois la tendresse et la douceur même; quand on le voyoit, l'une et l'autre étoient si bien cachées sous la droiture de sa raison et sous la dureté de son esprit, que c'étoit un autre homme. Pour madame de Vins, c'est toujours elle-même : elle m'a écrit une aimable et grande lettre; elle me mande qu'elle fait un jeu merveilleux avec vous et avec M. de Grignan de sa jalousie. Il me paroît que vous lui avez appris le commerce de l'amitié, comme madame de Maintenon à la personne que vous savez *(au roi)*. Cette belle de Vins va loger à l'hôtel de Pomponne; elle ne les verra pas plus souvent pour cela. Je vous avoue que je comprends le plaisir de loger avec les gens qu'on aime; sans cela on ne trouve point d'heures sûres pour les voir agréablement : il me paroît que vous êtes de cette opinion. M. de Rennes a passé ici comme un éclair, il y soupa; nous causâmes fort tout le soir sur le sujet de madame de La-

bientôt les progrès des lettres et l'ascendant des bons modèles firent tomber la *Pharsale aux provinces si chère*, comme a dit Despréaux, et malgré la prédilection de Corneille et quelques vers heureux de Brébeuf, *Lucain* fut relégué dans la bibliothèque des gens de lettres. (*Cours de Littérature.*) *G. D. S. G.*

vardin : je ne sais point retenir les gens ; il disparut à trois heures du matin.

Mon fils me parle de la grosse cousine d'une étrange façon : il ne désire qu'une bonne cruelle pour le consoler un peu : une ingrate lui paroît une chimère : voilà le style de madame de Coulanges, c'est celui dont il se sert ; et en parlant de quelque argent qu'il a gagné avec la cousine, il me dit : *Plût à Dieu que je n'y eusse gagné que cela !* Que diantre veut-il dire ? Il me promet mille confidences ; mais il me semble qu'en suite d'un tel discours il doit dire comme l'abbé d'Effiat : *Je ne sais si je me fais bien entendre*. Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour.

Votre petite d'Aix me fait pitié d'être destinée à demeurer dans ce couvent *perdu* pour vous : en attendant une vocation, vous n'oseriez la remuer, de peur qu'elle ne se dissipe ; cet enfant est d'un esprit chagrin et jaloux, tout propre à se dévorer. Pour moi, je tâterois si la Providence ne voudroit pas bien qu'elle fut à Aubenas, elle seroit moins *égarée*[1]. J'embrasse le petit garçon,

[1] On sait que la Provence, la ville d'Aix notamment, son archévêque, son parlement, étoient anti-jansénistes. On sait aussi que le parlement de Provence fit brûler par la main du bourreau les *Lettres Provinciales* : voilà sur quoi se fonde Grouvelle pour interpréter les mots *perdu*, *égarée*, qu'on rencontre dans cette tirade. Les éléments de discorde qui ébranloient à cette époque toutes les forces morales de la religion et de la politique, ne manquent pas

je pense souvent à lui et à Pauline, mais tout cela en chemin faisant pour aller à vous, car vous êtes le centre de tout. Je me réjouis avec M. de Grignan de la beauté de sa terrasse; s'il en est content, les ducs de Gênes ses grands-pères[1] l'auroient été : son goût est meilleur que celui de ce temps-là. Si son lit de velours rouge est dans son alcôve, elle n'est pas moins noble que le reste de la maison; ces vieux lits sont dignes des Adhémar : c'est malgré soi qu'on discontinue les *Carthages*[2]. Madame de Coulanges est partie pour être, dit-elle, votre voisine : elle me dit un fort joli adieu, elle conte même plusieurs bagatelles, mais ce n'est pas de la cour. Le petit

à l'historien : mais cependant on peut aussi apercevoir dans ces deux mots un entraînement vers les substitutions féodales, l'exhérédation des filles de famille, si long-temps empreints dans nos coutumes. Madame de Sévigné n'aimoit pas les filles de Sainte-Marie d'Aix : on n'en devine pas trop la raison; plus haut elle les appelle des baragouines. Sa petite-fille ne montroit pas beaucoup d'inclination pour la vocation du cloître, elle insiste pour qu'on la place près de la sœur de M. de Grignan, abbesse à Aubenas; d'abord pour l'accoutumer à la vie monastique, et ensuite lui en faire espérer les bénéfices, les honneurs et les hautes fonctions. Nous renvoyons à la lettre du 9 juin précédent, pour confirmer cette opinion sur les deux mots équivoques qui donnent lieu à celle-ci. *G. D. S. G.*

[1] A cause de Marguerite d'Ornano, petite-fille et nièce des maréchaux de ce nom, et mère de M. de Grignan. *D. P.*

[2] C'est-à-dire, que l'on discontinue l'arrangement de son château. *M.*

Coulanges vous réjouira. On improuve fort cette lettre du clergé [1], n'en déplaise à M. le coadjuteur. On croit M. de Paris interdit, il ne dit plus la messe : il faut un sacrilége au peuple pour remettre le prélat en bonne réputation [2].

Adieu, ma très-belle : je vous dirai donc que je vous aime, sans crainte de vous ennuyer, puisque vous le souffrez en faveur de mon style ; vous faites grace à mon cœur en faveur de mon esprit, n'est-ce pas justement cela ?

LETTRE DCCCX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 juillet 1680.

Il faut donc que j'aie oublié de vous dire que celui qui danse si bien, *et qu'on trouvoit qui dansoit si bien*, c'est le duc de Villeroi : j'avois dessein de vous le nommer l'ordinaire d'après. Vraiment, ma fille, je suis ravie que mes lettres, et les nouvelles de mes amies que je vous redonne, vous divertissent comme elles font. La prudence de ceux qui vous écrivent est la véritable cause

[1] *Voyez* la lettre du 17 juillet.

[2] *Voyez* la lettre du samedi 15 juin, et la note sur ce prélat peu digne de son poste.

du bon succès de mon imprudence : s'ils vouloient n'être point si sages, ils vous en diroient bien plus que moi. Mais enfin vous avez été contente de mes fagots ; c'est une fort plaisante chose que de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour ; elles avoient le style des gazettes ; car il y avoit aussi des articles de Copenhague et d'Oldenbourg : en un mot, je vous mande tout.

Il est certain qu'il y a une ame et un mouvement d'esprits, dans le pays que vous savez, qui pourroient suivre les traces des mères et des grand'mères, si l'on étoit fort appliqué à détourner ce cours. La vivacité est grande, ainsi que l'envie de plaire, et l'on ne compte pour rien le manque de beauté ; c'est une petite circonstance dont il ne paroît point qu'on soit blessée, ni qu'on la sente le moins du monde. Tout cela fournit vraisemblablement aux conversations infinies, et remplit l'interrègne [1]. Vous me couvrez *le momon* [2] par votre raisonnement contraire au

[1] Grouvelle dit : Tout ceci paroît exprimer, en termes qu'on enveloppe à dessein, la situation du roi et de madame de Maintenon, qu'elle a peinte elle-même par ces mots : *Il s'en va toujours désespéré et jamais rebuté.* Il règne cependant une teinte mystérieuse dans la pensée de madame de Sévigné, qui feroit soupçonner une autre que madame de Maintenon, peut-être MADAME : on est tenté de le croire. *G. D. S. G.*

[2] Couvrir le *momon*, c'est accepter le défi d'une somme quelconque au jeu. Ce mot étoit encore fort en usage il y a environ cinquante ans dans les salons. *G. D. S. G.*

mien sur le voyage de M. le prince. Je n'ai plus de si bons commerces : madame de Coulanges est partie : elle m'a dit adieu fort joliment : elle me conte deux ou trois folies de la Rambure et de la Rane, et s'en va, dit-elle, devenir votre voisine, souhaitant de reprendre avec vous le chemin de Paris. M. de Coulanges s'en va avec elle, et puis chez vous. Il me mande que ce jour-là même qu'il m'écrit, l'abbé Têtu donne un dîner à mesdames de Schomberg, de Fontevrauld et de La Fayette, sans en avoir mis madame de Coulanges, et que je juge par là de la disgrace de mon amie : *tanto t'odiaro, quanto t'amai*, voilà mon jugement. La pauvre Troche est tout affligée de son bon oncle de Varennes qui est mort à Bourbon ; elle ne m'écrit plus de nouvelles : ainsi je m'en vais vous écrire aux dépens de la princesse de Tarente : elle me pria jeudi de dîner avec elle ; demain je dois lui donner une très-bonne collation qui finira tout. J'avois encore une fricassée et une tourte sur le cœur ; et, ne pouvant pas l'égaler en bien des choses, je veux du moins me donner le plaisir de ne rien lui devoir sur nos collations. Elle parle de vous avec une estime qui me plaît ; elle recevra très-bien vos compliments, et sera charmée que vous preniez, aussi bien que moi, le parti de sa fille. Elle n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à l'igno-

rance de son état; elle dit que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connoît;* voulez-vous que je dispute contre elle[1]? J'ai mandé à mademoiselle de Grignan l'histoire tragique du père Païen: si, au lieu de raisonner avec ce voleur, et de le vouloir convertir, il lui eût dit: Hélas! monsieur, c'est que je me promène; peut-être seroit-il encore à Notre-Dame-des-Anges, mais il ne savoit pas cette invention: le bon abbé ne l'a dite qu'à nous. Le père Païen étoit botté, crotté; ce discours ne lui convenoit pas comme à nous. Il est vrai qu'on ne peut avoir été plus exposées, ni mieux conservées par la divine Providence; nous avons passé de beaux jours *in questa diletta parte, al cielo sì cara.* La plus grande violence que nous y avons vue, c'est celle qu'on fit à *Marion:* vous prépariez souvent votre esprit à de plus grands malheurs; vous en souvient-il? mais vous n'avez jamais été assez heureuse pour éprouver votre vertu et votre courage. Enfin, ma très-chère, le proverbe le dit: *Il est bien*

[1] Madame de Tarente croyoit que MADAME aimoit le roi. Si quelque chose pouvoit confirmer ce singulier soupçon, ce seroit la violente jalousie que cette princesse, naturellement bonne et calme, montre à l'égard de madame de Maintenon, dans les fragments de ses lettres qu'on a publiés. *A. G.* On peut répondre à cela que ce soupçon n'offre rien de plus singulier que beaucoup d'autres, auxquels donnoient lieu les intrigues amoureuses de la cour, que l'histoire nomme la galanterie du siècle. *G. D. S. G.*

gardé qui Dieu garde. Je ne sais point comme il a gardé votre frère dans ses précieuses amours ; vous m'en direz votre sentiment : il s'en va en Flandre : je suis extrêmement persuadée qu'il reviendra ici le plus tôt qu'il pourra. Je m'occupe depuis quelque temps à courir l'Arianisme, c'est une histoire étonnante ; il n'y a que l'auteur et le style qui m'en déplaisent beaucoup : mais j'ai un crayon, et je m'en venge à marquer les traits que je trouve trop plaisants, et par l'envie qu'il a de faire des applications des ariens aux jansénistes, et par l'embarras où il est d'accommoder les conduites de l'Église dans les premiers siècles avec les conduites d'aujourd'hui : au lieu de passer légèrement là-dessus, il dit que l'Église *pour de bonnes raisons* n'en use plus comme elle faisoit : cela réjouit. Pour votre père Malebranche, je ne l'entends que trop sur cette belle *impulsion* [1] ; j'aimerois mieux me taire que de parler ainsi : on voit clairement qu'il ne dit point ce qu'il pense, et qu'il ne pense point ce qu'il dit : pardonnez le jeu de paroles ; mais c'est tellement cela que j'ai voulu dire, que je n'ai pu l'éviter. Vous êtes donc désaccoutumée de philosopher, mais non pas de raisonner. Il y a des philosophes qui ne le sont point, et dont la *pantouflerie*

[1] *Voir* la lettre ci-dessus, dimanche 7 juillet 1680, où il est question du livre *de la Recherche de la vérité. G. D. S. G.*

ne vous déplairoit pas. Je ne vous plains point où vous êtes; c'est moi qui me plains d'être si loin de vous dans un temps de ma vie où je n'en ai guère à perdre. Le bon abbé voudroit bien boire de ce vin qui lui donneroit dix ans de vie; cette pensée l'a réjoui, et par la pensée du vin de Jusclan, et par celle de rajeunir. Il étoit l'autre jour tout couvert de bouquets à l'honneur de sa fête: nous nous souvînmes des jolis vers que vous fîtes l'année passée à pareil jour; qu'ils étoient jolis! Il espère vous voir encore dans sa jolie abbaye, à la merci des voleurs et des loups, et de tout ce que *Marion* [1] espéroit dans sa jolie abbaye; quoiqu'il ait soixante-quatorze ans, il se porte très-bien; vous en dites autant de vous, Dieu le veuille; je ne souhaite rien avec tant de passion. Adieu, ma chère enfant: je suis tendrement à vous qui êtes les délices de mon cœur et de mon esprit.

[1] Cette allusion ne s'appliqueroit-elle pas à Marion de Lorme, lorsque retirée près de l'abbaye de Long-Pont, pour éviter les Argus du cardinal, elle attendoit la fin du procès de Cinq-Mars? Ses liaisons avec le grand-écuyer, depuis avec les grands personnages de la Fronde, devoient rendre suspecte cette femme singulière, que la naissance et une éducation plus solide auroient placée avec plus d'éclat dans les fameuses anecdotes de l'immoralité.

S. G.

LETTRE DCCCXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 31 juillet 1680.

Il est vrai, ma fille, que nous sommes un peu ombrageuses : une poste retardée, une lettre trop courte, tout nous fait peur. N'envoyons point nos gronderies si loin, faisons-les à nous-mêmes, chacune de notre côté; épargnons le port de toutes les raisons que nous savons fort bien nous dire; et faisons grace à ces sortes de vivacités en faveur d'une amitié qui est plus séparée que nulle autre que je connoisse : j'admire quelquefois comme il a plu à la Providence de nous éloigner. La princesse de Tarente s'accommode bien mieux de l'exil de la sienne (*sa fille*) ; elle a un commerce assez bon avec elle. Je lui donnai lundi une aussi belle collation que si j'eusse payé ma fète : j'eus un peu recours à mes voisins, et j'eus quatorze perdreaux; c'est encore une rareté en ce pays; tout le reste fort bon, fort propre. La bonne Marbeuf y étoit : elle n'a été qu'un jour ici, et deux chez la princesse : elle s'en retourne à Rennes auprès des Chaulnes, qui ont envoyé demander si nous voulons de leurs respects ; la

princesse a mandé ce qu'elle a voulu en son langage; moi, j'ai mandé que non, et que j'irois avec cette princesse leur rendre mes devoirs, et que même elle leur donnoit en pur don cette visite, n'ayant nul dessein d'attirer ici l'éclat qui les environne. Elle est ravie que, tout en riant, je la défasse d'un tel embarras. Nous avons juré à table de ne plus nous jeter dans de tels soupers. Elle avoit amené cinq ou six personnes, j'avois mes voisins qui avoient chassé : j'ai fermé le temple de Janus; il me semble que voilà qui est fort bien appliqué: ce sont vos *Carthages*[1] qui m'ont engagée dans cette application. Montgobert me mande que vous êtes plus forte que vous n'étiez, et me confirme assez ce que vous me dites de votre santé elle me parle de vos fêtes et me paroît fort gaie. Jamais votre château n'a été si brillant; mais je serois bien empêchée s'il me falloit trouver une place pour y souper dans cette saison : je ne sais que Rochecourbière, la terrasse et la prairie. Je me souviens d'y avoir fait grand'chère, et surtout des ortolans si exquis, que j'étois pour leur graisse comme vous étiez à Hières pour la fleur d'orange. Nous ne sentons rien ici de vos chaleurs; les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte. Il arriva ici l'autre jour le fils d'un

[1] C'est-à-dire, vos bâtiments.

gentilhomme d'Anjou, que je connoissois fort autrefois. Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée; je suis ravie de cette figure ; mais, hélas! dès qu'il ouvrit la bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il disoit, et moi quasi à pleurer. Il a une teinture de Paris et de l'opéra, il chante, et il est familier, et il vous dit bravement : *Quand on n'a point ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix*[1]? Je recommande ces paroles à la musique de M. de Grignan.

On m'a envoyé la lettre de messieurs du clergé au roi; c'est une belle pièce, je voudrois bien que vous l'eussiez vue, et les manières de menaces qu'ils font à Sa Sainteté[2]. Je crois qu'il n'y a rien de si propre à faire changer les sentiments de douceur qu'il semble que le pape (*Innocent XI*) ait pris, en écrivant au cardinal d'Estrées qu'il vînt, et que par son bon esprit il accommoderoit toutes choses. S'il voit cette lettre, il pourra bien changer d'avis. J'ai d'abord remarqué le nom de M. le coadjuteur avec tous les autres : il a été nommé plus agréablement, quand on m'a mandé de deux endroits que la

[1] Les paroles de l'opéra sont : *Quand on obtient ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix ?* D. P.

[2] *Voir* ci-dessus la lettre du mercredi 17 juillet et la note.

harangue qu'il avoit faite au roi avoit été parfaitement belle et bien prononcée.

Je sens que mon fils a besoin de patience ; il a trouvé sous le dais des sortes de malheurs qui doivent bien guérir des vanités humaines ; la perfidie et la méchanceté s'en sont mêlées ; enfin tout ce qui peut faire souhaiter une cruelle, comme dit madame de Coulanges : je crains que tout cela ne fasse plus d'un mauvais effet. Il est parti, et pour l'achever, il a su par madame de Coulanges que M. de La Trousse avoit dessein de demander que sa charge fût assurée à Bouligneux, en lui faisant épouser sa fille[1] : vous jugez bien que cela coupe la gorge à votre pauvre frère ; car le moyen qu'il pût demeurer à cette place ? Et comment la quitter, quand l'espérance de monter seroit ôtée ? Nous verrons, s'il est possible, que M. de La Trousse ne nous donne point quelque porte un peu moins inhumaine pour sortir d'un labyrinthe où il nous a mis. Vous pouvez penser comme cette veritable raison d'être embarrassé de sa charge augmente l'envie que mon fils avoit de s'en défaire, quand rien ne l'obligeoit à y penser.

[1] Louis de La Palu, comte de Bouligneux, lieutenant-général des armées du roi, tué au siége de Verue le 14 décembre 1704. Il étoit cousin de M. de La Trousse. Ce mariage projeté n'eut pas lieu. *M.*

Si la Providence veut l'ordre, et si l'ordre n'est autre chose que la volonté de Dieu, il y a donc bien des choses qui se font contre sa volonté. Toutes les persécutions que je vois contre saint Athanase et contre les orthodoxes, les prospérités des tyrans, tout cela est contre l'ordre; et par conséquent contre la volonté de Dieu : mais n'en déplaise à votre père Malebranche, ne feroit-il point aussi bien de s'en tenir à ce que dit saint Augustin, que Dieu permet toutes ces choses, parce qu'il en tire sa gloire par des voies qui nous sont inconnues [1]? Saint Augustin ne connoît de règle ni d'ordre que la volonté de Dieu : et si nous ne suivons cette doctrine, nous aurons le déplaisir de voir que rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passera contre la volonté de celui qui l'a fait : cela me paroît bien cruel.

Mais écoutez, ma fille, une chose qui est tout-à-fait dans l'ordre : c'est que j'ai donc fait faire deux brandebourgs admirables pour la pluie [2], l'un au bout de la grande allée du côté du mail, et l'autre au bout de l'*infinie*. Il y a un petit plafond, j'y fais peindre des nuages, et un vers

[1] Le père Malebranche dit que *tout ce qui se fait dans la nature, c'est par la nature de l'ordre. D. P.*

[2] *Voyez* ci-dessus, lettre du vendredi 21 juin.

que je trouvai l'autre jour dans le *Pastor fido* :

Di nimbi il cielo s'oscura indarno.

Si vous ne trouvez cela bien appliqué et bien joli, j'en serai tout-à-fait fâchée. Cherchez-moi, je vous prie, un autre vers sur le même sujet pour le bout de l'*infinie*. Madame de Rarai est morte ; c'étoit une bonne femme que j'aimois ; j'en fais mes compliments à mesdemoiselles de Grignan, pourvu qu'elles m'en fassent aussi : voilà un petit deuil qui nous est commun ; j'en ferai mon profit à Rennes ; ce petit voyage ne dérange rien du tout à notre commerce. Adieu, ma très aimable et très chère ; vous aimez donc mes fagots ? en voilà. Il faudroit que celui qui ordonne les déjeûners à sept heures du matin ordonnât aussi qu'on eût de l'appetit. Que vous seriez aimable, si, par vos soins, je vous retrouvois en meilleur état que je ne vous ai laissée ! il me semble que je vous en aurois toute l'obligation, et que vous vous portez assez souvent comme vous voulez.

LETTRE DCCCXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 4 août 1680.

Vous m'engagez à vous faire de grandes lettres, dans l'assurance que vous me donnez que, quand elles sont de cette taille, vous les trouvez hors de portée, et que la réponse devient l'ouvrage d'une personne moins délicate que vous. Cependant, ma fille, comme l'étoffe me manque quelquefois, je vous conjure, grandes ou petites, de vous mettre sur votre petit lit, en repos, et de causer ainsi avec moi, afin que mon imagination ne soit point blessée de vous coûter l'incommodité d'écrire. Il me semble, ma très-chère, que vous devez m'en aimer mieux, quand vous êtes couchée bien *paresseusement* : c'est là ma fantaisie. J'aime tant votre repos, que je voudrois inspirer à ceux qui ordonnent de vos repas d'ôter la nécessité de se lever matin et d'avoir chaud : il ne faut pas que les plaisirs deviennent des fatigues, ni que les chasseurs règlent la vie des dames sur l'heure de leur appétit. Je trouve cette vision fort plaisante, de faire quelqu'un le maître du temps, du lieu et des mets de

vos croustilles : si mon château étoit aussi beau et aussi dignement rempli que le vôtre, je vous imiterois dans cette conduite. L'étoile de la mangerie s'est mise en ce pays malgré moi, je m'en suis plainte à vous, car nous mangeons si sérieusement et si fort, comme du temps de nos pères, que l'on ne sent que l'ennui de la dépense.

La princesse de Tarente me mena jeudi avec elle chez une fort jolie femme de Vitré, qui m'en avoit priée aussi, car il me semble que vous me prenez pour un escroc; c'étoit à une petite maison de campagne, et ce fut le plus beau et le plus grand repas que j'aie vu depuis long-temps. Toutes les bonnes viandes et les beaux fruits de Rennes y étoient en abondance; les tourterelles et les cailles grasses, les perdreaux, les pêches et les poires, comme à Rambouillet. Nous fûmes surprises, et nous comprîmes qu'il n'est question que d'avoir de l'argent, chose dont nous étions déja toutes persuadées, la princesse et moi. Nous allons demain à Rennes; on fait de si grands préparatifs pour nous recevoir, que je ne voudrois pas jurer que nous ne fussions nommées dans le *Mercure galant*. Notre commerce ne sera point du tout dérangé de ce petit voyage; vous savez si cela m'est nécessaire. Pour vous, ma belle, vous louez trop mes lettres : ce qui me vient sur notre amitié ne peut être que fort naturel, et

même je retranche beaucoup sur ce sujet. Vous m'auriez bien étonnée de me renvoyer ce que je vous ai dit de madame de La Sablière [1]; ce n'est pas qu'il ne m'eût été nouveau, car j'écris vite, et cela sort brusquement de mon imagination. Mais ne nous mettons point cela dans la tête; j'ai pensé mille fois à vous redire, dans mes lettres, des endroits et des tours si bons et si agréables des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes. M. de Grignan y trouveroit son compte; il ne verroit point de ces endroits affreux que vous êtes obligée de lui cacher pour me conserver l'honneur de son estime. Il diroit bien, ce me semble, comme la reine-mère : *Fi, fi, fi de la grace* [2]. Je n'oserois lui confier ce que j'ai fait écrire sur le grand autel de ma chapelle : il croiroit tout-à-l'heure que je conteste l'invocation des saints; mais enfin, pour éviter toute jalousie, voici ce qu'on y lit en lettres d'or :

Soli Deo honor et gloria.

Cela ne me brouille point avec la princesse de Tarente [3]. Je voudrois bien me plaindre au père Malebranche des souris qui mangent tout ici :

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du dimanche 14 juillet.

[2] *Voir* la lettre du mercredi 21 juin précédent.

[3] Madame de Tarente étoit de la religion protestante, qui n'admet point l'invocation des saints. *D. P.*

cela est-il dans l'ordre [1]? Quoi! de bon sucre, du fruit, des compotes! Et l'année passée, étoit-il dans l'ordre que de vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt (*de Livry*) et de nos jardins, et tous les fruits de la terre? Et le père Païen qui s'en revient paisiblement, à qui l'on casse la tête, est-il dans la règle? Oui, mon père, tout cela est bon; Dieu sait en tirer sa gloire; nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai : et, si vous ne mettez la volonté de Dieu pour toute règle et pour tout ordre, vous tomberez dans de grands inconvénients [2]. Je supplie

[1] On ne sait pourquoi elle se débat si vivement contre Malebranche, qui ne lui est pas si contraire qu'elle le croit. Ce qu'il appelle la *nature de l'ordre* ressemble beaucoup à *sa Providence*, comme celle-ci ressemble à *la fatalité*, car on le reprochoit aux jansénistes. L'expression de Malebranche étoit plus cartésienne, c'est-à-dire, plus philosophique. Voilà la seule différence. La folie du temps étoit d'abord de croire entendre ces questions, ensuite de croire qu'on pouvoit et qu'on devoit les résoudre. Un grand inconvénient de ce genre de folie, c'est que les meilleurs esprits sont ceux qu'elle égare le plus. On le voit par la bizarre manière dont la philosophie cartésienne se modifioit, dans Malebranche, sur la théologie moliniste. Rien ne prouve mieux combien l'indifférence actuelle du public sur ces sortes de controverses, est favorable aux progrès de la science rationnelle. *A. G.*

[2] Cette suite de raisonnements conduit naturellement à la *théologie de l'être*, traité par Formey, Merian, Premontval et autres savants philosophes, qui, en s'appesantissant sur les *nécessités physiques et absolues*, rejettent de l'ordre éternellement établi des puérilités indignes de l'Être-Suprême et même de la religion révélée. *G. D. S. G.*

M. de Grignan d'excuser cette apostrophe au bon père, que je suis persuadée qui se moque de nous quand il dit ces choses-là, d'autant plus qu'il y a plusieurs endroits dans ses livres où il dit précisément le contraire.

Je vous mandai, la dernière fois, mon avis sur cette lettre du clergé : je suis ravie quand je pense comme vous. Le mot de *fantôme* qu'ils combattent grossièrement s'est trouvé au bout de ma plume comme au bout de la vôtre, et ils lui donneront cent coups après la mort. Cela me paroît comme quand le comte de Gramont disoit que c'étoit Rochefort qui avoit marché sur le chien du roi, quoique Rochefort fût à cent lieues de là. En vérité, ceux que nos prélats appellent *les jansénistes* n'ont pas plus de part à tout ce qui leur vient de Rome; mais leur malheur, c'est que le pape est un peu hérétique aussi. Ce seroit là un moulin à vent digne de leur faire tirer l'épée. Votre comparaison est divine de cette femme qui veut être battue[1] : « Oui, *disent-ils*, « je veux qu'il me batte; de quoi vous mêlez-vous, « Saint-Père ? nous voulons être battus. » Et là-dessus ils se mettent à le battre lui-même, c'est-à-dire, à le menacer adroitement et délicatement, « Que s'il pense leur rendre le droit de régale, il

[1] *Voyez* le rôle de *Martine*, scène II du Ier acte du *Médecin malgré lui*, de Molière. *D. P.*

« les obligera à prendre des résolutions propor-
« tionnées à la prudence et au zèle des plus grands
« prélats de l'Église, et que leurs prédécesseurs
« ont su, dans de pareilles conjonctures, main-
« tenir la liberté de leurs églises, etc. » Tout cela est exquis; et, si j'avois trouvé cette juste comparaison de la comédie de Molière, dont vous me faites pâmer de rire, vous me loueriez par-dessus les nues. Je vous ai mandé combien j'avois été ravie d'entendre célébrer le nom de M. le coadjuteur sur un autre ton qu'au sujet de cette lettre; sa harangue fut admirable; j'ai senti ce plaisir à-peu-près comme vous l'avez senti vous-même. Mais n'admirez-vous point la bonté du clergé, de n'avoir point voulu que M. de Paris et M. de Reims, ces deux pauvres prélats *in partibus*, payassent aucunes décimes ordinaires ni extraordinaires? Ce fut M. d'Alet qui fit sa cour, en se récriant pour M. de Paris. Ce nom présentement n'est plus trop chaud, il a soufflé dessus. M. d'Alet, courtisan adulateur, qui joue, qui soupe chez les dames, qui va à l'opéra, qui est hors de son diocèse, tout cela nous frappoit d'abord : mais voilà qui est fait, on s'accoutume à tout[1].

[1] Madame de Sévigné, dans sa lettre du 11 septembre suivant, traite aussi de *freluquet* ce M. de Valbelle, évêque d'Alet, successeur de Nicolas Pavillon, l'un des évêques qui firent le plus de

Si vous lisez l'Arianisme, vous serez étonnée de cette histoire; elle vous empêchera de rêver : vraiment, vous y verrez bien des choses contre l'ordre; vous y verrez triompher l'Arianisme, et mettre en pièces les serviteurs de Dieu; vous y verrez l'*impulsion* de Dieu, qui veut que tout le monde l'aime, très-rudement repoussée; vous y verrez le vice couronné, les défenseurs de Jésus-Christ outragés : voilà un beau désordre; et moi, petite femme, je regarde tout cela comme la volonté de Dieu qui en tire sa gloire, et j'adore cette conduite, quelque extraordinaire qu'elle me paroisse; mais je me garde bien de croire que si Dieu eût voulu que cela eût été autrement, cela n'eût pas été. Mon Dieu! ma fille, c'est bien

bruit par la défense qu'ils prirent des écrits de Jansénius, et des immunités ecclésiastiques au sujet de la régale. Ce dernier se fit remarquer dans son diocèse avec autant de régularité que son successeur avec des mœurs relâchées. Madame de Sévigné lui reproche encore de ne point résider dans son diocèse; c'étoit l'usage d'un grand nombre de prélats du 17e siècle, usage encore plus généralisé dans le 18e. Les prélats considéroient la résidence comme un exil; on comptoit souvent jusqu'à 15, 20 et plus, d'évêques derrière la procession de Saint-Sulpice à la Fête-Dieu. Je parle comme témoin. Le secret d'un bon gouvernement, c'est de forcer tous ceux qui ont des dignités, des emplois ou des charges, d'en remplir les fonctions, et par conséquent de rester où ils doivent être, et notamment les prélats qui n'étalent qu'un vain luxe parmi les distractions de la capitale, aux depens de la confiance, de l'estime et du bonheur qu'ils devroient inspirer en observant les devoirs de la résidence. *G. D. S. G.*

moi qui vous prie de ne pas confier tout ceci à vos échos, ce sont des furies d'écrire qui renverseroient toute votre famille[1]; je voudrois même que vous le cachassiez à M. de Grignan. Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler : c'est le cours des esprits que je ne puis arrêter. Corbinelli, avec sa philosophie, n'a jamais osé approcher de ceux qui sont en mouvement pour vous aimer; ce sont des traces qu'il respecte, et qu'il trouve ineffaçables.

Le bon abbé vous assure toujours de son amitié, et vous répond de toute sûreté, l'année qui vient, dans la forêt de sa jolie abbaye, où j'espère que nous nous reverrons. Vous êtes donc habile, ma chère enfant? vous vous connoissez en musique, et vous savez pourquoi vous êtes bien aise. En vérité, j'aurois une extrême joie d'être à Grignan, c'est bien l'*humeur de ma mère*; il me semble que j'y tiendrois assez bien ma place; mais Dieu qui sait que je dois commencer à faire des réflexions et des méditations d'une autre couleur, me jette dans des bois plus conformes à mon état. Adieu, ma très-chère et très-

[1] Cette crainte étoit bien fondée; il n'en falloit pas davantage pour faire crier à l'hérésie les antogonistes de Port-Royal, qui considéroient cette manière de raisonner comme un fatalisme mitigé : de-là les vexations de l'arbitraire contre la famille de madame de Sévigné. *G. D. S. G.*

aimable : vous voulez que je croie que vous m'aimez; j'en suis persuadée, et je vous aime conformément à cette pensée, jointe à la tendresse la plus naturelle qui fut jamais.

LETTRE DCCCXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mardi 6 août 1680.

Oui, j'ai tort, c'est moi qui suis hérétique; j'offense vos amis les jésuites, et vous n'attaquez que le baptême[1] : il n'y a point de comparaison. Vous souvient-il *du Tartufe* et de *Scaramouche hermite*, dont l'un fut défendu, et l'autre joué sans aucune difficulté? et vous souvient-il de la réponse de M. le prince au roi[2]? *A l'applicazione, Signora.* Mais vraiment, j'ai bien d'autres choses à vous dire que des passages de saint Paul :

[1] *Voyez* la lettre du 17 juillet précédent.

[2] Elle est en effet curieuse pour la confusion de l'hypocrisie. Voici l'anecdote : Huit jours après qu'on eut défendu la comédie du *Tartufe*, on représenta devant la cour *Scaramouche hermite*, pièce froide, licencieuse, dans laquelle un hermite, vêtu en moine, monte la nuit par une échelle à la fenêtre d'une femme mariée, et y reparoît de temps en temps, en disant : *Questo per mortificar la carne.* Le roi, en sortant de la comédie, dit à M. le prince : *Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de*

j'ai à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à madame la princesse de Tarente.

M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment; c'étoit à une grande lieue d'ici. Un peu après, madame de Marbeuf, deux présidents, des amis de la princesse, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes, MM. de Coëtlogon, de Tonquedec, Beaucé, de Kercado, de *Crapado,* de *Kiriquimini*; sérieusement *uno drapello eletto.* On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit : on avance, on entend des trompettes, des tambours : un peuple qui mouroit d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez madame de Chaulnes. Nous la trouvâmes, accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom; la plupart étoient les femelles de ceux qui étoient venus au-devant de nous. J'oubliois de vous dire qu'il y avoit six carrosses à six chevaux, et plus de dix à quatre.

la comédie de Molière, ne disent rien de celle de Scaramouche? A quoi le prince répondit : *La raison de cela, c'est que la comédie de Scaramouche joue le Ciel et la Religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes, c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir.* Cette réponse, sublime par l'à-propos, dévoile l'arrière-pensée des hypocrites de tous les temps. (*Voyez* l'ancienne *Histoire du Théâtre-Français.*) G. D. S. G.

Je reviens aux dames : Je trouvai d'abord trois ou quatre de mes belles-filles, plus rouges que du feu, tant elles me craignoient. Je ne vis rien qui ne pût m'empêcher de leur souhaiter d'autres maris que M. votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes; ce fut un manége étrange : la princesse me montroit le chemin, et je la suivois avec une cadence admirable; sur la fin, on ne se séparoit plus de la joue qu'on avoit approchée; c'étoit une union parfaite, la sueur nous surmontoit : en sorte que nous étions entièrement méconnoissables, lorsque nous remontâmes en carrosse, pour venir chez madame de Marbeuf, qui a fait ajuster et meubler sa maison si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à-peu-près ce que nous fîmes. Pour moi je changeai de chemise et d'habit; et sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grand'maternité fut soutenu à merveilles. Nous retournâmes chez madame de Chaulnes, après qu'elle fut venue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les

soirs la même chose. L'après-souper se passa en jeu, en conversation : mais ce qui me causa du chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, donner deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très-délicieusement; je me suis éveillée matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose, du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté, et enfin, vous en conclurez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant, je vous ai vue dans votre petite Provence accompagnée d'autant de dames; et M. de Grignan, suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. Je fis réflexion que vous receviez là votre cour, et que je viens ici faire la mienne : c'est ainsi que la Providence en a ordonné.

Je ne vous conseille point de mettre un cadre à cette peinture; il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connois le prix des miennes que par vous : on peut dire de celles-ci comme de celles de Rubens, il y a bien de la vérité : du reste, si nous voulons nous mettre dans les cadres, mon

cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre : je ne barbouille que de misérables narrations, et vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un pinceau que j'aime et que j'estime. M. de La Garde m'écrit, en me disant adieu pour Provence; il s'en va regarder une personne que je voudrois bien voir : j'examine et j'admire souvent de quel cœur et de quelle manière je le désire. Il m'assure que M. le chancelier (*Le Tellier*) a approuvé le procédé de M. de Grignan à l'égard du premier président[1], et que la cour ne balancera pas. Vous êtes présentement les deux doigts de la main ; s'il abusoit de cette réconciliation, je vous conseillerois de vous rebrouiller, afin de jouir de la seule chose qu'il peut rendre bonne, qui est son absence : vous pourriez même avoir tort bien long-temps, sans que l'on pût s'en douter, tant il a bien établi la mauvaise opinion qu'on a de lui.

Vous croyez bien que je suis dans tous vos sentiments : mais je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, et vous assurer, *credi a me pur che l'ho provato*, que l'on dit quelquefois bien des choses qu'on ne pense pas ; et quand on les penseroit, seroit-ce la marque de ne point aimer? tout au contraire, si l'on faisoit l'anatomie de ces sortes de discours pleins

[1] M. Marin, premier président du parlement d'Aix. *D. P.*

de colère et de chagrin, on y trouveroit beaucoup de véritable tendresse et d'attachement. Il y a des cœurs délicats : quand cela se trouve avec un esprit sec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalousie. Voilà ce que ma conscience m'a obligée de vous dire, faites-y quelque réflexion; je n'entrerai dans aucun autre détail de deux cents lieues loin.

Mercredi matin, 7 août.

Dîner, souper en festin chez M. et Madame de Chaulnes, avoir fait mille visites de devoirs et de couvents, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur [1], c'est ce que nous fîmes hier. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop : je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai, en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe à tort et à travers; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien : on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds; justement comme je pensois à vous, j'entends derrière moi un homme qui dit assez haut : « Je n'ai jamais vu si bien danser que madame la

[1] *Voyez* les lettres du 21 janvier et du 6 avril.

« comtesse de Grignan. » Je me tourne, je trouve un visage inconnu; je lui demande où il avoit vu cette madame de Grignan? c'est un chevalier de Cissé, frère de madame Martel, qui vous a vue à Toulon avec madame de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau [1], vous dansâtes, vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme; mais je voudrois que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on venoit me découvrir dans le secret de mon cœur, lorsque je m'y attendois le moins. Adieu, ma chère enfant; il faut que je dîne chez M. de Rennes : ce sont des festins continuels. Ah! mon Dieu, quand pourrai-je mourir de faim et me taire? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

LETTRE DCCCXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, samedi 10 août 1680.

Me voici encore à dépenser, comme je vous disois l'autre jour, mon pauvre esprit en petites pièces de quatre sous. Il n'y a pas un grain d'or

[1] Commandant de la marine à Toulon.

à tout ce qu'on y dit : la raison, la conversation, la suite dans un discours, sont entièrement bannis du tourbillon où je suis. J'aurois suivi la princesse de Tarente qui partit hier, sans que le premier président [1], qui est le contraire du vôtre; et à qui je devois, en bonne justice, faire une visite jusqu'à Vannes, arrive ce soir; de sorte que je veux le voir, lui parler, et partir demain, si je puis, ou tout au plus tard lundi matin. Ce sera avec une joie sensible que je retrouverai le repos et le silence de mes bois. Mais, ma chère enfant, parlons de vous; je suis fort aise que vous vous divertissiez, et j'approuve fort vos soupers et vos fêtes ; mais ce petit déréglement s'accommode-t-il avec votre délicatesse? Montgobert me fait une jolie peinture du souper qu'elle a ordonné; elle m'envoie les vers d'Apollon, je crois que cela étoit digne de Fresne. Il y a bien de l'invention à mettre toute cette musique à un si bon usage, et à faire sortir le char et les chevaux de l'écurie, plutôt que de les faire venir du ciel. En vérité, c'est grand dommage que je n'aie ma part de tant de plaisirs; vous faites bien au moins de me les dire. Mon petit marquis m'en écrit fort joliment. Ce sont mesdemoiselles de Grignan qui ont répandu cette joie dans votre château. Vos

[1] Louis Phelipeaux de Pontchartrain, premier président du parlement de Rennes depuis l'année 1677. *M.*

réflexions sont plaisantes sur la destinée de mademoiselle de Noailles et de madame de Saint-Géran : les jugements sur les apparences sont si souvent renversés, que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume point.

On nous mande qu'au sacre de M. le coadjuteur de Rouen (*M. Colbert*), il y avoit trente-six évêques, et six qui n'étoient pas encore sacrés; il n'y en avoit guère davantage au concile de Nicée. M. et Madame de Chaulnes m'ont fort priée de vous parler d'eux : je ne puis assez me louer de leur amitié; *à fructibus*.... comme disoit M. de Montbazon. Adieu, ma très-belle : je vous aime et je vous le dis fort naturellement; vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur. Il me semble que je causerai mieux aux Rochers qu'ici.

Madame de Beaucé célèbre toujours mademoiselle de Sévigné; vous ne sauriez être oubliée dans les lieux où je suis. Tous les Tonquedec sont ici. Je voudrois que vous vissiez combien il faut peu de mérite et de beauté pour charmer mon fils; son goût est infame : c'est ce qui me fait toujours croire qu'il ne nous aime point : il n'y a guère d'humilité à ce discours, mais il faut que cela passe.

LETTRE DCCCXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 14 août 1680.

Je suis enfin dans le repos de mes bois, et dans cette abstinence et ce silence que j'ai tant souhaités. Je quittai lundi ce tourbillon, passant tous ceux que j'ai jamais vus : car comme il étoit plus resserré, il en étoit plus violent. Je trouvai ici votre lettre, qui me mit doublement en peine, et pour ce pauvre comte, et pour vous; car votre santé n'est pas en état de soutenir ses douleurs. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré *votre épingle du jeu :* ce n'est plus une question de savoir si la piqûre est dans l'épingle, ou dans le bras de M. de Grignan; les médecins ont décidé : mais je vois que, pendant qu'avec beaucoup d'esprit et de complaisance, ils appellent son mal *arthritis* en grec, vous le nommez grossièrement *la goutte* en françois. Vous me contez fort plaisamment le martyre que vos soins lui firent souffrir, et avec quelle hardiesse vous allâtes lui appliquer votre eau de la reine de Hongrie : c'étoit précisément ce qu'il ne falloit point faire;

c'est la plus mauvaise chose du monde aux nerfs attaqués des douleurs de la goutte ou du rhumatisme; car ce sont des frères, et ce dernier a seulement une brisure [1] de cadet, parce qu'il ne revient pas comme cette cruelle goutte; mais pour l'humeur et les douleurs, c'est la même étoffe. Vous fûtes donc l'injuste exécutrice de la juste volonté de Dieu; je souhaite de tout mon cœur que ce mal commencé si bizarrement, et si fort comme le mien, n'ait point de suite; je l'espère, car je ne me fusse pas promenée le lendemain sur la plus belle terrasse du monde. Reposez-vous donc, ma pauvre bonne, et dormez, et mangez, et ne m'écrivez point : voilà où Montgobert feroit des merveilles; quand vous auriez écrit trois lignes, elle prendroit la plume et diroit tout, et ma fille se donneroit quelques repos. Je vous assure que si vous ne pouvez être tranquille d'un côté, sans être arrachée de l'autre, je suis encore bien plus que vous dans ce violent état : vous voyez trop mes raisons pour que j'aie besoin de vous les expliquer; et du côté du cœur, mes balances sont bien différentes des vôtres, on met beaucoup de raison et de reconnaissance pour tâcher de faire le poids; et cela me fait souvenir de ce qu'on demande quelquefois, lequel pèse

[1] Terme de Blason. Pièce d'armoirie que les cadets ajoutent aux armes pleines de leur maison. *A. G.*

plus de cent livres d'or, ou de cent livres de plume? c'est tout de même; mais l'un est bien plus cher que l'autre.

Je vous prie de bien remercier M. l'archevêque (*d'Arles*) de l'honnête et aimable lettre qu'il m'a écrite : il se souvient de moi, il vous parle : ah! que ne peut-on courir à Grignan pour lui témoigner sa reconnoissance, et par occasion vous embrasser, et vous *posséder* un peu, comme on dit en ce pays! L'ennuyeuse chose que d'être si peu spirituelle, que de ne pouvoir point faire un pas sans son corps! vous m'allez dire que l'esprit fait assez de chemin, et qu'on pense, et que c'est toute la même chose. Oh! non, ma belle, cela est bien différent : je ne serai point contente que mon corps et mon ame n'aient ensemble le plaisir de vous voir. J'en ai un bien doux et bien uni depuis deux jours : c'est de me taire et de jeûner. Je n'avois jamais senti ce besoin de remettre les esprits dans sa tête, comme dans ce voyage de Rennes. J'étois en butte à tous les soins, à toutes les civilités, à toutes les amitiés de ces Chaulnes; et j'avois encore à repousser, à répliquer, à me défendre moi seule contre cent autres. Je vous dis que je ne m'étois jamais trouvée à telle fête. Toute la Bretagne étoit là : vous savez qu'il ne s'échappe guère de Bretons; elle est toujours toute pleine, rien ne se répand,

rien ne se perd, rien ne se déborde; c'étoit donc une chose étrange. Il y vint, le dernier jour, deux petites nièces de *votre père* (*Descartes*) : l'une ressemble à madame de Saint-Géran comme deux gouttes d'eau, l'autre est une fort belle brune : je suis si prévenue en leur faveur, qu'il me sembloit qu'elles dansoient le passe-pied tout autrement que les autres ; elles ont bien de l'esprit dans les yeux. Il y avoit une autre vraie nièce : celle-là sait quasi aussi bien que vous sa philosophie. Je vis aussi deux neveux : mais le plus plaisant, c'est un jésuite bridé entre les menaces de la société, et son inclination naturelle pour la mémoire de son oncle : de sorte que ce pauvre père *mange toujours des poids chauds*, comme disoit M. de La Rochefoucauld [1] : il n'oseroit prononcer une seule parole distincte. Je ne parle que de Rennes : oh! devinez pourquoi, comme dit la chanson. Adieu, ma fille ; vraiment il s'en faut bien que je ne vous haïsse.

[1] *Voyez* la lettre du 25 octobre 1679.

LETTRE DCCCXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 18 août 1680.

Vous m'avez attendrie, ma chère enfant, en me parlant de mademoiselle de Grignan[1]; j'ai senti mon cœur touché de son courage et de sa vertu : mais pourriez-vous douter de mon estime pour une si belle action, parce que je crois qu'elle vient de Dieu? c'est par cette raison même que je l'admire, et que je révère mademoiselle de Grignan plus que les autres : je la regarde comme un vase d'élection, comme une créature choisie et distinguée; comme une ame remplie de la grace de Jésus-Christ, et cette séparation me paroît une faveur si particulière, que je la considère avec respect, et je ne puis enfin envisager l'état de mademoiselle de Grignan sans envie.

Voici un changement par l'arrivée de M. de Vendôme. Il y a dix ans que vous êtes gouverneur[2]; c'est une belle place et peu de gens ont

[1] Louise-Catherine Adhémar de Monteil, fille aînée de M. de Grignan et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme. *D. P.*

[2] M. le comte de Grignan, lieutenant-général pour le roi en

joui si long-temps d'un tel interrègne : on ne le sent point pendant qu'il dure; et ce n'est que la privation qui fait voir ce qu'on a perdu. Je serois fâchée de ne vous avoir point vue dans votre royaume; M. et madame de Chaulnes ont réveillé mes idées sur la beauté de ces souverainetés : ce sont des rôles qui plaisent plus ou moins, selon qu'on est disposé. C'étoit une chose bien agréable en Provence que d'avoir réuni l'autorité du roi avec le nom de Grignan. Je ne sais si les Provençaux donneront bien à bride abattue dans la nouveauté. Ce qui me console de votre éclipse, c'est que le séjour d'Aix vous étoit ruineux, et que vous avez beaucoup plus de liberté. C'est un rôle que vous avez joué fort dignement dix ans de suite; vous n'êtes plus présentement que ce que vous souhaitiez d'être : vos réflexions ne vous manqueront pas dans cette occasion. Vous souvient-il comme nous craignions que M. de Marseille ne voulût gouverner ce jeune prince? Voyez où le voilà[1]. C'est M. le coadjuteur qui est à cette place : j'ai extrême-

Provence, y commandoit depuis 1670, en l'absence de M. le duc de Vendôme, qui en étoit gouverneur.

D. P.

[1] M. de Marseille étoit depuis peu évêque de Beauvais, et venoit d'être nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne pour la seconde fois. *D. P.*

ment senti le plaisir et l'utilité de l'y voir[1] : rien n'est si bon pour vous. Je tirai l'autre jour à Rennes, du milieu du tourbillon, une heure de conversation avec M. de Chaulnes. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vif et passant, et brillant, à cause de ces vaisseaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie.

Vous voulez, ma très-chère, que je croie que vous n'avez plus de feu secret; ah! Dieu le veuille, et que cette poitrine soit tranquille, comme vous le dites. La santé de M. de Grignan est bientôt revenue; vous avez trouvé ce qu'il y avoit à dire de *l'épingle*; j'ai tourné tout autour, sans avoir eu l'esprit de le dire : ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes. Vous avez donc oublié les vers que vous fites pour la fête du bon abbé; et moi j'ai aussi oublié les miens : cela est assez bien de part et d'autre. Vous finissiez un sixain pour mademoiselle d'Alerac, en lui faisant dire :

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur,
Et je la veux garder pour faire une autre fête.

Cela est de la force *de la touffe ébouriffée*. Vous me représentiez, l'autre jour, cette belle fille,

[1] Il s'agissoit de la place de président à l'assemblée des états de Provence, que M. de Marseille (*Toussaint de Forbin*) avoit occupée avant M. le coadjuteur d'Arles. *D. P.*

de manière à faire croire que la fête sera toute des meilleures : je la souhaite pour le bien de toute la maison, et que *Guentrandi* puisse beugler : *Que chacun se ressente*, etc. Montgobert me mande qu'elle étoit l'autre jour si poursuivie de musique, qu'elle ne savoit plus où se ranger : nous voudrions bien nous trouver dans cet embarras. Je vous garderai fidélité, ma très-belle, et pendant votre absence, je pourrai me vanter de n'avoir eu aucun plaisir. Je trouve Montgobert assez joliment avec vous, puisque vous parlez ensemble, et que vous l'allez voir : il ne vous manque rien que de l'amitié. Quel aveuglement que cette passion qui fait que Montgobert voit *Magdelon* en vous ! je la plains infiniment; car ce n'est assurément, ni par malice, ni par plaisir qu'on se laisse dévorer par cette impitoyable furie, qui gâte, qui corrompt, et qui change tout. *Magdelon*[1] vous sert toujours bien, j'en suis fort aise, et qu'elle ait retrouvé une santé que nous avons vue en pitoyable état.

Il y a sept jours que je suis revenue de Rennes, et que je me repose l'esprit. Je n'avois point voulu que la princesse vînt ici : je lui avois fait valoir nos dévotions de jeudi, comme elle me faisoit valoir les siennes, où elle fait plus de

[1] *Magdelon* étoit vraisemblablement l'objet de la jalousie de mademoiselle de Montgobert. *D. P.*

jeûnes et de retraite que nous n'en faisons pour notre réalité. J'ai donc été en solitude, j'ai songé en quel état étoit ce bon abbé, il y a un an; et tous vos soins aimables que je dois mettre sur mon compte, et quels secours je tirois de vos conseils; et cet Anglois, et ce cardinal *(de Retz)* qui mourut, ce me semble, de la maladie de l'abbé. Hé, mon Dieu! que l'esprit fait de chemin, et que l'on pense de choses, quand on pense toujours! cette vie ne m'ennuie point, tant que je ne pourrai pas espérer d'être avec vous. Mais revenons : je fus donc hier voir cette princesse, elle fut ravie de votre compliment; elle s'est imaginé qu'elle vous aimoit passionnément, et cela devient une vérité : elle a du moins une très-justes estime de votre esprit et de votre personne. Je crois que la comtesse d'Oldenbourg, au fond de l'Allemagne, vous devra en Provence sa réconciliation avec sa mère. A propos de mère, j'attendois mon fils, parce que Corbinelli, en me disant que son procès l'a retenu, me disoit que mon fils m'apprendroit le détail de ses raisons. Je croyois donc le voir à tout moment dans ces bois : mais devinez ce qu'il a fait. Il a traversé je ne sais par où, et s'est enfin trouvé à Rennes, où il me mande qu'il sera jusqu'au départ de M. de Chaulnes. Il me paroît qu'il a voulu faire cette équipée pour mademoiselle de Ton-

quedec : il sera bien embarrassé, car mademoiselle de La Coste n'en jette pas sa part aux chiens : le voilà donc entre l'orge et l'avoine; mais la plus mauvaise orge et la plus mauvaise avoine qu'il pût jamais trouver. Que voulez-vous que j'y fasse? c'est en pareil cas que je suis toujours résignée. Je trouve le coadjuteur admirable de parler avec tant de justice de cette lettre du clergé[1]. Vous perdez dans cette occasion tout le mérite de votre prudence : vous avez beau vous taire, ma fille, on ne vous distinguera point. Si vous avez fait des imprudences, elles ont si peu nui à messieurs vos beaux-frères que je ne vous conseille point de changer. Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux; ne sont-ils pas les maris des épigrammes? ce sont de si jolis ménages, quand ils sont bons : vous y songerez encore, avant que de les chasser entièrement. Le bon abbé voudroit bien se trouver à Grignan pour conférer avec M. l'archevêque, et avoir encore l'honneur de le voir. Je voudrois bien y être aussi : c'est sur ces séparations si terribles que je ne suis pas soumise comme je le devrois. Je regrette ce que je passe de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour vous retrouver, comme si j'avois bien du temps à perdre. Adieu,

[1] *Voyez* les lettres du 31 juillet et du 4 août.

ma belle, je vous aime trop pour entreprendre de vous le dire.

LETTRE DCCCXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 21 août 1680.

Je commence ma lettre par le compliment que l'on doit à tous les Grignan sur la mort de ce bon vieux évêque d'Evreux [1]. Cette mort que l'on n'a point souhaitée ne laisse pas de venir fort à propos : le chevalier y gagne mille écus [2], et voilà ce jeune prélat en pleine possession d'un des plus beaux bénéfices de France [3]. L'union de votre famille ne me permet pas de douter que *Condé* [4] ne soit une de vos maisons de campagne. M. de La Garde connoît les agréments de cette terre, elle est grande, elle est belle et noble, et

[1] Henri de Maupas-du-Tour, déjà cité sous la date du 21 février précédent.

[2] *Voir* la lettre sous cette même date du 21 février.

[3] Le *Mercure* du mois de janvier 1682 donne à l'abbé de Grignan l'évêché de Carcassonne, le 21 décembre 1681. Ainsi il ne fut point sacré évêque d'Évreux comme on pourroit ici le supposer; mais il est probable qu'il étoit nommé coadjuteur de cet évêché. Le texte à cet égard devient une autorité. *G. D. S. G.*

[4] Maison de plaisance des évêques d'Évreux. *D. P.*

l'on trouve l'invention de vivre pour rien en ce pays-là. Enfin tout est bon dans cet établissement.

Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense; c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse. Il y a de l'enchantement à la magnificence de votre château et de votre bonne chère : votre *débris* est une chose étonnante; et quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je m'y perds; cela me paroît une sorte de magie noire, comme la gueuserie des courtisans: ils n'ont jamais un sou, et font tous les voyages, toutes les campagnes, suivent toutes les modes, sont de tous les bals, de toutes les courses de bague, de toutes les loteries, et vont toujours, quoiqu'ils soient abymés : j'oubliois le jeu qui est un bel article : leurs terres diminuent, il n'importe, ils vont toujours. Quand il faudra aller audevant de M. de Vendôme[1], on ira, on fera de la dépense; faut-il faire une libéralité? faut-il refuser un présent? faut-il courir au passage de M. de Louvois? faut-il courir sur la côte? faut-il ressusciter à Grignan l'ancienne souveraineté des Adhémar? faut-il avoir une musique? a-t-on envie de quelque tableau? on entreprend et l'on fait tout. Mon enfant, je mets tout cela au nombre

[1] M. de Vendôme étoit attendu en Provence pour y commander. *D. P.*

de certaines choses que je ne comprends point du tout : mais comme je m'intéresse beaucoup à celle-ci, j'en suis fort occupée, et je m'y trouve plus sensible qu'à mes propres affaires : c'est une vérité; mais n'appuyons point dans nos lettres sur ces sortes de méditations, on ne les trouve que trop dans ces bois, et la nuit quand on se réveille. Je vois que vous ne songez dans vos lettres qu'à me divertir : il faut suivre votre exemple : vous retourniez donc à votre *vomissement* en finissant votre dernière : vraiment je n'ai jamais vu un si vilain chapitre traité si plaisamment. La vilaine bête! mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres, et de venir, de quinze lieues loin, rendre tripes et boyaux en votre présence? Vous avez bien le don cette année d'attirer les visites : on ne pouvoit pas se défier de celle-là; elle me fait un peu souvenir de *madame* de La Hamélinière, dont je ne connoissois pas le visage. Vous aurez celui du petit Coulanges, vous aurez vu *ce petit chien de visage-là quelque part* : au travers de sa gaieté, vous lui trouverez de grands chagrins; mais ils ne tiennent pas contre son tempérament. Je suis bien fâchée que le vôtre ne soit point rétabli; ce n'est point être guérie que d'avoir toujours l'humeur qui vous faisoit mal à la poitrine; quand elle voudra, elle reprendra ce chemin : elle est

dans vos jambes, vous avez des douleurs, des inquiétudes, elles sont enflées les soirs : j'admire votre patience de souffrir ces douloureuses incommodités, sans y chercher du remède; j'avoue ma foiblesse, et combien je m'accommode peu des moindres maux; si j'étois en votre place, j'aurois obéi ponctuellement à La Rouvière; j'essaierois mille petits remèdes inutiles pour en trouver un bon; et mon impatience, et mon peu de vertu me feroient une occupation continuelle de l'espérance d'une guérison.

Madame la princesse de Tarente est charmée de votre souvenir : elle trouva hier fort plaisant le récit que vous faites du bon usage de l'eau de la reine de Hongrie pour la piqûre de M. de Grignan, et comme en françois vous appelez *la goutte* ce que les médecins appellent poliment *arthritis* : il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Elle me conta qu'en Danemarck il y avoit un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté, mais c'étoit dans une étrange occasion qu'il avoit rencontré cette épingle : il n'en souffla pas, et deux mois après la grangrène s'y mit; il fallut faire des incisions : je voulois qu'elle nous le fit mourir tout d'un train. Mais enfin, si M. de Grignan s'étoit blessé de la même manière, voyez ce que diroit Pauline de votre jalousie. Mon fils est toujours à Rennes, faisant

des merveilles auprès de *Sylvie*, c'est le nom de baptême de la *Tonquedette* : je n'ai jamais vu un garçon si malheureux en *fricassée* ; vous avez vu que la dernière dont il vous a parlé n'étoit point *dans de la neige*[1]. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, et madame de Coulanges, m'assurent fort que nous trouverons cet hiver quelque moyen de le tirer de la place où il est, dont le dégoût seroit insupportable, si M. de La Trousse répandoit froidement dans le monde le dessein qu'il a pour M. de Bouligneux[2]. Je vous avoue que j'ai pensé aussi méchamment que vous au goût qu'il trouveroit à donner ce coup mortel à son petit subalterne[3] : nous avons le malheur de lui déplaire, et de n'avoir jamais eu nulle part à son amitié : la vôtre, ma très-chère, me consolera de tout. J'espère que vous me la conserverez quasi aussi bien que M. de Grignan conserve ses perdreaux; c'est une plaisante vision que de lui voir défendre à ses chasseurs de sortir, quand il a le plus de monde à sa table, c'est signe que le reste est fort bon. Madame de Vins m'a écrit une grande lettre toute pleine de bonne amitié et de conversation, comme si nous étions

[1] Mot de Ninon.

[2] *Voir* ce M. de Bouligneux sous la date du 31 juillet, note.

[3] M. de Sévigné étoit sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes-dauphin, dont M. de La Trousse étoit capitaine-lieutenant.

à Livry ou dans votre chambre à Paris; elle me conte qu'elle a entendu blâmer M. de Grignan sur l'affaire de ce pauvre Maillanes, comme s'il l'avoit abandonné; elle se garde bien de le condamner sans l'entendre, et moi aussi. Les fautes que peut faire M. de Grignan dans le cours de sa vie ne seront jamais que contre lui et sa famille, et nullement contre ses amis. Le saint évêque de Pamiers est mort; voilà l'affaire de la régale finie[1], et voilà encore un nom bien chaud à prendre : mais puisque nous nous sommes accoutumés à M. d'Alet (*Valbelle*), nous souffrirons M. de Pamiers, et puis M. d'Angers[2], et puis nous n'aurons plus rien à craindre. Ces cinq (*évêques*) à qui l'on vouloit faire le procès seront devant le grand juge qui les aura traités avec plus de bonté qu'on a fait en ce monde-ci. Je veux un peu parler à mesdemoiselles de Grignan : vraiment, mesdemoiselles, cela est fort honnête de vous jeter dans le vert et le bleu aussitôt que vous apprenez la mort de notre pauvre cousine (*madame de Rarai*); j'en ai bien mieux usé, j'ai porté un petit deuil à Rennes, je n'avois point de bel habit de couleur; et ce petit deuil qui m'a été

[1] *Voir* une des notes à ce sujet sous la date du 17 juillet précédent.

[2] Henri Arnauld mourut dans un âge fort avancé, le 8 juin 1690.
D. P.

d'une commodité nompareille, a fait voir à toute la Bretagne mon bon naturel. Adieu, mes belles ; j'ai, en vérité, bien envie de vous embrasser ; si vous conservez un peu d'amitié pour moi, je vous assure que ce n'est pas en pure perte. Pour mon cher comte, je l'embrasse et m'afflige avec lui de cette maudite épingle : nos pauvres machines sont sujettes à bien des misères.

LETTRE DCCCXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 25 août 1680.

N'allez pas vous imaginer que l'écriture me fasse mal, ni vous en venger en écrivant aussi; laissez continuer la bonne *pythie*, et reposez-vous. Pour moi, je ne me laisse point accabler, je commence par ma Provence ; je cause avec ma chère fille : cela me console et me plaît, le reste va comme il peut : *paga lei, pago il mondo*. Il y a long-temps que je n'écris plus à mon fils, et de long-temps je ne lui écrirai; je l'attends ce soir ; il a toujours été à Rennes ; nous parlerons ensemble de toutes ses affaires, et je vous manderai où nous en sommes; vous parlez sur cela

comme une personne qui s'y intéresse. M. de La Trousse auroit pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes : il falloit parler avec nous, et se taire avec les autres. Il n'a pas tenu à Corbinelli que M. de La Trousse n'ait fait de mon fils ce qu'il vouloit faire de Bouligneux [1] ; mais Corbinelli n'a trouvé que des épines et des improbations, il n'a pas le don de donner des sentiments, non plus que d'en ôter; il n'a jamais essayé de détourner le cours des *esprits* qui courent à vous aimer, *non mi toccar :* il est trop habile pour n'avoir pas connu que c'est une chose impossible; il est bien loin d'improuver les *traces* que vous avez faites dans mon cerveau [2].

Je ne vous réponds point sur les hérésies dont vous m'accusez : j'ai un tableau de la Sainte-Vierge sur mon autel, un crucifix et mon écriteau [3], je n'en veux pas davantage, et je crois

[1] Il est question du mariage de la fille de M. de La Trousse, que celui-ci ne consentoit qu'à une condition qui n'étoit pas sans difficultés. (*Voyez* la lettre du 31 juillet précédent. *G. D. S. G.*

[2] *Esprits*, *Traces*, dans cette tirade, sont des expressions cartésiennes, employées avec une sorte d'affectation critique, pour détourner de l'esprit de madame de Grignan les préventions qu'elle conservoit contre Corbinelli, dont il semble que madame de Sévigné avoit besoin de l'amitié. *G. D. S. G.*

[3] *Soli Deo honor et gloria.* Voilà l'inscription. Le dernier éditeur assure que le tableau est encore sur l'autel de la chapelle des Ro-

tout simplement et en un mot que l'ordre est la volonté de Dieu : quand les choses vont comme elles doivent aller, c'est sa volonté, je ne connois point d'autre ordre : quand elles sont surprenantes et extraordinaires, c'est sa volonté : quand ses ouvrages sont beaux et parfaits, et quand ils sont monstrueux et horribles, tout est dans cette volonté ; l'un n'est donc pas moins que l'autre dans l'ordre de sa providence. M. de La Garde vous dira le reste.

Madame de Vins me mande, comme à vous, qu'elle a gagné son procès ; et l'abbé de Pontcarré me disoit positivement que madame de Lesdiguières l'avoit gagné aussi : voilà qui est bien heureux. M. et Madame de Chaulnes le seront beaucoup s'ils perdent une mère qui ne les aime point, et qui leur laisse vingt mille écus de rente :

chers, et que l'inscription a été effacée. On découvre ici que madame de Grignan reprochoit à sa mère un peu d'hérésie dans cette inscription, tirée de l'épître de saint Paul aux Romains, chapitre XVI. Dans sa réponse du 4 août précédent, madame de Sévigné affecte de dire que cette inscription ne devoit pas déplaire à madame de Tarente, qui étoit protestante ; elle n'ignoroit donc pas le sens qu'un certain parti devoit lui donner ; aussi a-t-elle été interprétée par le continuateur de Bayle comme contraire à *l'invocation des saints*. (*Voyez* le supplément au *Dictionnaire* de Bayle, article *Sévigné*.) Il n'est pas difficile de pénétrer dans la pensée de madame de Sévigné à ce sujet, comme on peut aisément se rendre compte de la main qui a effacé l'inscription.

G. D. S. G.

ils s'en vont à Paris. Je suis persuadée que vous aurez la visite de vos prélats, et que vous serez au nombre des plaisirs qu'ils veulent accorder avec leur gloire. Vous ne verrez rien à votre destinée que lorsque votre famille sera tout ensemble. Personne ne sent mieux que moi les désunions de l'absence; l'usage des pensées et de l'écriture me sert au besoin; mais cependant, ma fille, je vous avoue grossièrement que j'ai une très-sensible envie de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur. Il y a bientôt un an que je vous ai quittée, et ce fut comme hier que le petit marquis fit une grande perte[1]. Le loisir de la campagne fait des almanachs perpétuels, et des bouts de l'an de tous les jours considérables : je pense que ces deux-là le sont pour nous. Adieu, ma très-aimable enfant, reposez-vous toujours en m'écrivant, et ne négligez point une santé qui m'est si chère.

[1] Jour de la mort du cardinal de Retz. (*Voir* la lettre sous la date du 12 mai précédent, note.)

LETTRE DCCCXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 28 août 1680.

Oui, assurément, ma très-chère, je suis fort aise que vous alliez vous coucher au lieu de m'écrire : et, quelque amitié que j'aie pour vos lettres, vous savez que j'aime encore mieux votre repos et votre santé. Mon fils arriva un peu après que mes lettres furent parties, il amena M. de Rennes, un marquis ami de M. de Lavardin, et un abbé Charrier, fils de notre bon ami de Lyon. Le prélat n'a été qu'un jour ici; il est allé avec ce marquis au Maine, où M. et madame de Lavardin l'ont prié d'aller; l'abbé nous est demeuré avec votre frère.

Ma fille, il y a des femmes qu'il faudroit assommer à frais communs; entendez-vous bien ce que je vous dis là? oui, il faudroit les assommer; la perfidie, la trahison, l'insolence, l'effronterie, sont les qualités dont elles font l'usage le plus ordinaire; et l'infame malhonnêteté est le moindre de leurs défauts. Au reste, pas le moindre sentiment, je ne dis pas d'amour, car ont ne sait ce que c'est, mais je dis de la plus

simple amitié, de charité naturelle, d'humanité; enfin ce sont des monstres, mais des monstres qui parlent, qui ont de l'esprit, qui ont un front d'airain, qui sont au-dessus de tous reproches, qui prennent plaisir de triompher et d'abuser de la foiblesse humaine, et qui étendent leur tyrannie sur tous les états; comptez combien il y en a dans ceux de Bretagne; nous y voyons le clergé, la noblesse et le tiers: voilà justement ce que je veux dire; mettez un cadre à toutes ces belles peintures, et vous en ferez le portrait d'une dame que je ne veux pas nommer; et plût à Dieu qu'elle fût seule dans le monde! Mais enfin il y a des gens si malades que ce sera un bonheur et un miracle si on n'est point obligé d'en venir aux extrémités. On trouve de la consolation à se plaindre avec moi de ces sortes de malheurs; et, en vérité, j'y entre et je les comprends, ce me semble, mieux que personne.

Mon fils m'a rendu compte d'une conversation qu'il eut avec M. de La Trousse, le croyant, sur la parole de Brancas, tout sucre et tout miel; mais les nuages couvrirent bientôt la surface de la terre; dès que mon fils commença à parler, le temps se brouilla, et, de période en période, on vint à demander pourquoi on s'étoit engagé dans cette charge. Cela m'a fait souvenir d'Hermione, quand elle demande à Oreste, après qu'il

a tué Pyrrhus par son ordre, *qui te l'a dit?* Oreste, à cette parole, devint furieux. Je pense que votre petit frère auroit fait comme lui, si l'ange qui le garde ne l'avoit soutenu; enfin nous verrons. Il est certain que rien ne presse, pourvu qu'il ne répande point le bruit des desseins de La Trousse, qui ne sont quasi pas formés pour Bouligneux; ce qu'il faudroit tâcher de faire, c'est d'avoir quelque vue pour la présenter à M. de Louvois, et sortir de cette place à la faveur d'un autre établissement dont il seroit plus aisé de se défaire. Voilà ce que je puis vous dire de nos affaires : je souhaite bien passionnément que les vôtres se tournent d'une manière à faire que bientôt je puisse vous embrasser; c'est là le but de toutes choses.

On me mande que la reine est fort bien à la cour, et qu'elle a eu tant de complaisance et tant de diligence dans ce voyage, allant voir toutes les fortifications, sans se plaindre du chaud ni de la fatigue, que cette conduite lui a attiré mille petites douceurs[1]. Je ne sais si les autres ont aussi bien fait. Madame la dauphine disoit

[1] Ce rapprochement entre Louis XIV et la reine, étoit en partie l'ouvrage de madame de Maintenon. La belle Fontanges se mouroit. Le roi étoit libre. Il falloit empêcher que la routine ne le ramenât sous le joug de la Montespan. Sa dévote amie, son confesseur, et l'âge surtout, le remirent dans la voie édifiante du devoir conjugal. *A. G.*

l'autre jour, en admirant Pauline de *Polyeucte : Eh bien, voilà la plus honnête femme du monde qui n'aime point du tout son mari.* Comment se porte le vôtre que vous aimez et que j'aime aussi ? Comment va l'*épingle ?* Ne m'embrasse-t-il encore aujourd'hui que de la main gauche ? Pour moi, je me sers de mes deux bras, mais légèrement, de peur de le blesser. Adieu, ma très-chère et très-aimable : vos lettres nous ont servi d'un grand amusement. Nous remettons votre nom dans son air natal ; croyez, ma fille, qu'il est célébré partout où je suis, il vole, il vole jusqu'au bout du monde, puisqu'il est en ce pays.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'ai trouvé ici une de vos lettres, ma petite sœur, et j'ai vu en même-temps celle que vous avez écrite à ma mère ; j'en ai pensé mourir de rire, malgré les terreurs dont j'ai été frappé deux ou trois jours ; elles commencent un peu à se dissiper, et j'espère que si ma maladie n'a pas un beau nom en grec, elle pourra au moins se nommer en françois, sans faire rougir personne. L'épingle de M. de Grignan, et la tendresse avec laquelle vous lui avez fait crier les hauts cris pendant deux nuits, et le beau nom d'*arthritis*, dont on a baptisé une goutte fort ordinaire, tout

cela nous a paru digne d'un cadre : mais que dites-vous de la peinture que ma mère vous fait des femmes qu'il faudroit étouffer entre deux matelas? Elle est vraiment d'après nature, et nous espérons aussi qu'elle aura son cadre. L'étoile de M. d'Evreux l'a défait de son vieux prédécesseur; celle du chevalier devient de jour en jour plus favorable : je commencerois à trembler si l'un des deux vous avoit épousée; mais celle de M. de Grignan me rassure; je crois pouvoir y résister quelque temps; et, quoiqu'on dise que le bien arrive d'ordinaire avec la goutte, comme il ne s'agit encore que de l'*arthritis*, cela me met l'esprit en repos. Je vous remercie du sérieux intérêt que vous prenez à mes affaires, elles sont dans une situation bien dangereuse; la Providence en disposera. Adieu, ma belle petite sœur; je vous embrasse et M. de Grignan aussi. Je me porte fort bien au moins.

LETTRE DCCCXX.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 1er septembre 1680.

Je vous rends graces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monsieur; j'avois su par monsieur de

Cressy que vous aviez passé par Liesse pour voir madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous et d'elle, et le bon homme est charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter le plaisir du beau temps et du repos.

Si madame de Coligny vient à Paris cet hiver, je la rencontrerai, ou pour mieux dire, je la chercherai souvent au palais, où elle va faire merveilles pour M. son fils : je crois que j'y passerai aussi mon hiver, étant résolu de plaider à outrance, et d'emporter un arrêt. Je crois que je m'accoutumerai à ce maudit genre de vie, quand je verrai que madame votre fille fera la même chose; l'indignation nous aidera à subsister. C'est un plaisir de pouvoir haïr ses juges ou sa partie.

Je ne désespère pas encore d'aller à Bussy; on m'a parlé d'accommodement, nous avons pris huit jours pour le faire. J'aurai gagné à la poursuite de ce procès un talent de chicane dont il n'y a que vous et madame de Coligny qui puissiez me défaire. Je l'espère fort, et je le désire encore davantage.

LETTRE DCCCXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er septembre 1680.

Vous avez soin de votre santé, ma belle, c'est assez pour me donner du repos. Je remercie Montgobert de l'attention qu'elle a de m'en dire des nouvelles; elle me témoigne de l'amitié par cette exactitude, et elle paroît bien persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. Son commerce me plaît, et m'est entièrement nécessaire; elle gagneroit beaucoup que vous vissiez ce qu'elle me dit si naturellement, et encore plus, si vous saviez comme moi dans quelles inquiétudes elle étoit de votre maladie de l'année passée : Dieu tournera tout cela comme il lui plaira dans votre esprit. Je trouve que vous êtes bien obligée à madame de Vaudemont de son souvenir tendre et appliqué; mais il faut avoir autant de foi qu'elle en a, pour se disposer, ainsi qu'elle a fait, à vous faire recevoir cette bénédiction : cela me paroît comme la poudre de sympathie : elle a traité son ame, et c'est vous qui devez être guérie; si elle avoit fait un sacrilége, vous en

seriez plus malade ; je souhaite extrêmement, pour le bien de son ame et pour celui de votre corps, que votre santé justifie la pureté de sa conscience. Je ne trouve guère de remède plus difficile que celui-là ; nous n'en avions point encore vu où la foi, l'espérance et la charité fissent le corps de la médecine. Je voudrois bien pouvoir user de cette recette; je vous assure que ce ne seroit point pour guérir mes mains, je crois qu'elles le sont; et si elles ne l'étoient point, je m'en aperçois si peu, que c'est de ce mal qu'il faudroit dire que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Belle comparaison, ma fille, de vos maux avec les miens! Je vous ai parlé de ceux de mon fils, ils peuvent devenir étranges : il croit cependant qu'il est hors d'affaire; il mange et dort toujours très-bien ; il se persuade fort aisément, et peut-être fort témérairement, que tout cela n'est rien.

M. du Plessis, et la fille de M. de Launaie qui est mariée, jouent souvent à l'hombre avec mon fils. Nous avons bien des ouvriers, cela nous occupe, et tant que le petit été qui nous est revenu durera, nous ne serons pas à plaindre. Quand nous voulons lire, M. du Plessis y tient aussi bien sa place qu'à l'hombre; il a bien de l'esprit, et entend fort finement tout ce qui est bon. Nous avons trouvé un ami qui pourra nous estimer les

terres que madame d'Acigné nous offre, et nous tirer de toutes nos affaires avec celui que madame d'Acigné nommera de son côté : si nous réussissons, nous n'aurons pas perdu notre voyage. Cet ami est le fils de M. Charrier de Lyon, que nous connoissons; il a une abbaye en Basse-Bretagne; et voilà comme les choses se trouvent par hasard dans une visite, lorsqu'on y pense le moins.

Seroit-il possible que M. de Vendôme ne vînt point encore cette année? Le bien qui vous en reviendroit est si peu comparable à la dépense que vous faites, dès que vous repassez la Durance, que je pense qu'il vaudroit autant que cela fût fini : j'espère que la Providence tournera votre destinée d'une autre manière. Vous avez fort bien répondu à M. de Coulanges; c'est un plaisant homme de vouloir tant regarder dans l'avenir des autres, après avoir si peu vu dans le sien. J'ai envie que vous l'ayez; il vous réjouira le cœur, quoique souvent le sien soit affligé. Brancas s'en va à Lyon voir madame de Coulanges; il s'est imaginé qu'il avoit affaire à Avignon; il vous verra. Il est de mon idée sur la perfection de l'amour; je n'en ai jamais vu de meilleur, et d'autant plus qu'il n'est combattu d'aucun scrupule : car enfin, Brancas a mis Dieu de cette confidence, et veut avoir tous les samedis de

quoi l'entretenir : il reçoit tous les dimanches la bénédiction, avec foi, espérance et charité, pour madame de Coulanges. Vous le verrez à Grignan rêver à elle : il n'y a qu'à savoir donner le tour à ces attachements les plus sensibles. Vous me direz que le corps n'y a point de part, ah! je le crois : mais il n'est question que du cœur, et le sien est entièrement occupé : vous me diriez encore que je fais le procès à bien d'autres, je l'avoue ; mais ils sont au moins persuadés de leurs égarements ; et lui, il se baigne dans la confiance. Ma fille, ne lui faites point la guerre trop ouvertement sur tout ceci ; les vérités sont amères ; nous n'aimons pas à être découverts. Il me semble que nous serions quelquefois tentés de lui dire, comme le comte de Gramont disoit à Langlée : *Vous croyez parler au roi*[1]. Nous dirions volontiers aussi, quand Brancas veut tromper : *Vous croyez parler à Dieu.* Vraiment, je suis folle, voyez un peu où je me jette.

Je fais mes compliments aux héritiers de ce bonhomme *Évreux*. On dit en ce pays que le jeune aspire encore à Marseille; est-il possible qu'il ne soit pas content, et que pouvant accorder la résidence avec la cour, c'est-à-dire, la gloire et les plaisirs, il aime mieux se rendre le *dom courrier*

[1] *Voyez* la lettre du 5 janvier 1672, tome III, page 333.

de Marseille à Paris, comme son prédécesseur? Si l'évêché vaut mieux, il le dépenseroit par les chemins; enfin, chacun a sa manière de penser. Ce que je sais en général du clergé, c'est qu'ils ont beaucoup paru cette année, et qu'ils ont traité le pape, comme M. *de Rome,* fort familièrement. Cette guerre est encore meilleure que les autres; et les évêques, qui se disoient autant de vérités que d'injures, comme vous dites, valoient bien les cordons bleus qui se battoient. Vous savez tous ceux qui sont tombés malades en revenant du voyage. MADEMOISELLE est bien étonnée d'avoir la fièvre tierce. La Troche me mande toujours de bons petits détails; c'est son fils qui garde M. le dauphin. Nous aurions entendu de notre abbaye (*de Livry*) les triomphes, les fanfares et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse. On dit que *la belle beauté* [1] a pensé être empoisonnée, et que cela va droit à demander des gardes; elle est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette petite *violette*[2] *qui se cachoit sous l'herbe,* et qui étoit

[1] Madame de Fontanges. *D. P.*

[2] Cette violette est madame de la Vallière, par allusion aux jolis vers de Desmarêts, qu'on relira volontiers :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;

honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule. Adieu, ma très-chère, j'admire de quoi je vous entretiens ; c'est pour détourner mon imagination du chapitre de votre santé, dont je me sens occupée, et dont je vous parlerai jusqu'à l'importunité : mais j'espère que Dieu vous redonnera cette santé, et si j'étois aussi sainte que madame de Vaudemont, je l'en prierois incessamment.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il ne sera pas dit que l'on cachette une lettre à mon nez, sans que je vous donne quelque légère *signifiance.* Bonjour ou bonsoir, ma petite sœur, selon l'heure que vous recevrez cette lettre. Nous passons ici notre temps tout doucement : c'est l'aversion que j'ai conçue avec beaucoup de raison contre *les dais (de duchesses)*, qui me fait aimer la simplicité de la campagne et l'horreur de nos bois. Je passe souvent devant l'arbre où j'ai écrit : *ahi memoria !* jugez si mes rêveries sont agréables.

Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

On sait que ces vers faisaient partie du recueil de madrigaux composés par tous les beaux-esprits de l'hôtel Rambouillet, et qu'on appeloit la *Guirlande de Julie,* et cette Julie fut depuis madame de Montausier. *A. G.*

LETTRE DCCCXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4 septembre 1680.

Il me semble, ma fille, que vous m'enviez d'avoir vu toute la famille de votre *père* Descartes à Rennes; il est vrai que vous en étiez plus digne que moi; s'ils m'eussent prise pour une personne capable d'entendre leur philosophie, je n'aurois pas manqué de leur chanter : *Point de saveur, de son, ni de lumière :* mais ne pouvant pas bien répondre à leur prose, je n'osai les attaquer par vos vers : je les dis à Nantes à l'abbé de Bruc qui en fut ravi, et les voulut par écrit. Il y avoit une nièce à Rennes, à qui l'on seroit fort aise de persuader qu'elle est la moitié d'un tout, dont on ne croit être que la moindre partie. Corbinelli eût été amoureux de tout cela, et du jésuite encore. Je vous ai conté tous ces fagots comme ceux des Rochers, et comme vous me contez quelquefois les vôtres; que pourrions-nous conter si nous ne contions des fagots? Il est vrai qu'il y a *fagots et fagots*, et que les vôtres sont meilleurs que les miens.

Je ne croyois point que ce bon *Évreux* se fût cassé la tête; je pensois qu'il étoit mort de vieillesse. On peut dire de cette vie comme de celle du père Rodrigue :

En arrêter le cours,
Ce n'étoit que hâter la parque de trois jours.

Cependant ces trois jours ont débredouillé le chevalier; c'est le premier bien qu'il ait reçu, et la première mort qui lui ait été bonne. Le roi chasse le malheur de toutes façons par ses bienfaits, les étoiles deviennent heureuses auprès de ce soleil[1] : voici qui devient bien poétique; mais enfin disons en prose que vos frères sont bien placés en attendant mieux.

Nous avons senti le bout de l'an de la maladie du bon abbé ; mais ce n'a pas été sans beaucoup de reconnoissance de tous les soins que vous aviez de lui; je la partage, et je sais ce qu'il y avoit sur mon compte. Votre petit frère franchement ne se porte pas trop bien; il est trop heureux d'être ici en repos; pour moi je ne le crois point en sûreté : je crois que c'est une consolation pour lui de pouvoir se plaindre avec

[1] Allusion à la devise que Louis XIV portoit au carrousel de 1662; c'est la XXVI[e] médaille de l'*Histoire de Louis-le-Grand*, par le père Menestrier. Paris, 1693, in-fol. On y voit un soleil éclairant la terre de ses rayons, avec ces mots : *Nec pluribus impar;* 1662. *M.*

moi, et je suis fort aise aussi de pouvoir, au travers de mes gronderies, lui être bonne dans cette bizarre occasion. Vraiment il aurait mieux valu être *fricassé dans de la neige*[1] que dans une sauce de si haut goût. Il me semble que vous ne voulez pas trouver cette aventure assez extraordinaire; et songez que la personne aimée, c'est-à-dire haïe, n'en est pas plus émue, ni plus embarrassée que si l'on se plaignoit d'un rhume de cerveau. Cela me paroît punissable, et je ne sais comme M. de La Reynie, qui entend si bien la police, n'a point donné ordre à ces sortes de trahisons[2].

J'espère, ma fille, que je serai informée du premier moment que vous verrez changer de forme à votre destinée; je comprends que vous n'y voyez encore rien; mais cela peut se fixer en un instant. Je crois, ma très-chère Comtesse, que vous êtes persuadée que je ne souhaite pas moins que vous de vous recevoir et de vous embrasser;

[1] Ninon de Lenclos avoit dit autrefois de M. de Sévigné *qu'il étoit fricassé dans de la neige. D. P.*

[2] La Reynie fut le premier lieutenant de police: le lieutenant-civil avant lui remplissoit cette fonction, qui ne donnoit point le titre de ministre à celui qui l'exerçoit. Cette institution, qui tend toujours à la violation en s'écartant de ses limites, convenoit à La Reynie, un des juges vendus au ministère pendant le procès des poisons; c'étoit le mettre à-même d'achever l'histoire de son odieuse magistrature. (*Voyez* une des notes sous la date du 31 janvier précédent.) *G. D. S. G.*

et si nous ne pouvons pas trouver l'invention d'anéantir l'air qui nous sépare, il faudra que tout simplement, comme du temps de nos pères, nous fassions beaucoup de pas chacune de notre côté; ils me seront bien doux quand ce sera pour vous rencontrer. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan; pour me confondre, il n'a qu'à se bien porter. Nous songeons tous les jours à lui dans ce mail, et avec quelle bonne grace il iroit en passe en deux coups et demi. Je prie mon petit marquis de ne point négliger ce jeu, ni tout ce qui sert à être aimable : il n'y a pas trop de tout; je l'embrasse, et je baise la belle Pauline; je n'ai garde d'oublier mesdemoiselles de Grignan : mais vous, ma fille, il me semble que je ne vous dis rien; je vous conseille pourtant de prendre pour vous tout ce que vous pourrez imaginer de meilleur.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je voudrois bien vous dire quelque chose qui pût répondre au style de cette lettre; mais cela m'est impossible par plusieurs raisons : je suis de plus en fort méchante humeur; ma mère vous en touche un petit mot en passant. Je ne vois que M. de La Reynie qui puisse me faire justice de la trahison qu'on m'a faite : si j'y avois contribué, je me condamnerois; mais qui croiroit

qu'une personne qu'on voit assise chez la reine traiteroit son homme comme elle m'a traité, et qu'elle offriroit pour toute consolation des remèdes aussi bizarres que ceux qu'elle me propose? Je croyois que mon dégoût pour sa figure, joint à la froideur de mon procédé, me sauveroit; mais malheureusement mon naturel n'a été que trop bon, et j'ai confondu d'une manière bien cruelle les mauvais bruits qui couroient de moi. Avouez, ma belle petite sœur, que voilà un beau détail; mais le moyen de parler d'autre chose que de ce qui touche si sensiblement? Je ne vous embrasse point, je vous baise encore moins; ce n'est pas que peut-être je ne me porte fort bien; mais peut-être aussi je me porte fort mal; l'alternative est fâcheuse, et *peut-être* est *gaillarde*, comme disoit notre ami. Je suis très-humble serviteur de M. de Grignan.

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur rempli d'iniquité[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Que peut-on dire à un aveu si sincère? En vérité, je suis fort effrayée de ce *peut-être* sur lequel nous vivons. La Providence sait bien ce qui en arrivera. Adieu, ma très-chère et très-bonne.

[1] *Voyez* la scène VI de l'acte III du *Tartufe. D. P.*

LETTRE DCCCXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 septembre 1680.

C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement, que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes. Vous souvient-il des raisonnements que nous faisions sur la perte de Charleroi, lorsqu'il y avoit plus de quinze jours que Montal étoit entré dans cette place qu'il avoit secourue? J'ai eu des craintes aussi bien fondées pour vos meubles, qui étoient sous vos yeux, j'en suis fort-aise; le jour viendra, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes; on tire de si loin, qu'il est impossible de tirer droit. J'attends avec une grande impatience cette décision qui doit faire honneur à toutes vos prophéties. Votre petit frère cherchera à se marier ailleurs; nous avons eu de grandes terreurs; Dieu merci, elles sont devenues paniques, et il en sera quitte pour de petits anodins : ce n'étoit rien que ce qu'il avoit; ce n'étoit qu'un peu de gale, qui étoit le reste de la chaleur de quelques médecines un peu vigoureuses qu'il avoit prises

à Paris; en vérité, c'est une grande joie que d'être sorti de cette peine. Vous avez quitté vos bains, ma fille : c'est une chose admirable que le soulagement sûr que vous en recevez pour vos coliques, sans que votre poitrine y trouve rien à redire. Je suis ravie quand je vous vois reprendre le fil de votre repos, et vous bien restaurer, car le bain affoiblit un peu. Montgobert me fait toujours un fort grand plaisir en me parlant sincèrement et en détail de votre santé : elle m'en paroît si aise, et je la reconnois si bien là-dessus, qu'en vérité j'ai peine à croire que ce vers de Corneille lui soit bien appliqué :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir ?

Elle n'est point démonstrative; je croirois plutôt qu'elle pouroit dire : *Qu'importe de mon humeur, de mon chagrin, de ma jalousie, si mon cœur fait son devoir?* J'ai reçu deux de ses lettres à la fois, elle me devoit la suite du bain : elle me conte les folles lettres que vous écrivîtes tous, l'autre jour, à M. de Coulanges : cela étoit plaisant : elle me dit aussi les infinités de trains qui vous arrivent de tous côtés; il n'y a pas moyen d'imaginer que tout cela puisse coucher sous un même toit; je crois que vous y aurez encore un supplément de trois beaux-frères : le chevalier m'écrit d'une manière à me le persuader. C'est

une plaisante solitude que la vôtre; la nôtre commence à se gâter, mon fils réveille tout : cette bonne princesse fait ses galeries de Vitré ici, et vous jugez bien que nous lui rendons plus chaud que braise : elle joue à l'hombre avec mon fils et M. du Plessis ; et, pour m'amuser, elle me fagote un reversi; cela fait une société. Cependant, pour entretenir l'air de la solitude, au moins par le nom, j'ai fait dresser une allée aussi longue que la grande, qui s'appelle *la solitaire :* elle est si belle, si bien plantée, que mon fils devroit baiser les pas que j'y fais tous les jours ; mais comme elle contient douze cents pas, et que ce seroit un exercice un peu violent avec un sang aussi échauffé que le sien, je lui fais crédit de cette reconnoissance. Je me suis servie de votre nom pour obliger la princesse à ne plus assassiner de reproches sa pauvre fille, de trois cents lieues de loin; à force de lui parler du bonheur de cette personne, et de lui demander ce qu'elle vouloit donc, j'ai si bien fait, qu'elle lui écrit des douceurs et des bontés, et qu'elle les trouve même dans son cœur ; car la grandeur et les richesses sont jointes au mérite personnel de son mari : je lui ai conseillé de l'aller voir l'année qui vient, et enfin j'ai fait des merveilles. Elle vous dit mille et mille douceurs, et trouve que nous faisons toutes deux parfaitement bien de nous aimer.

J'ai tout dit sur la visite de Brancas à madame de Coulanges : n'ayez pas peur qu'il la fasse comme celle qu'il nous fit à Livry ; sa rêverie ne le porte point à se faire du mal ; il s'imaginera bien plutôt, étant à Lyon, qu'il est à Avignon, et oubliera d'y aller. J'ai aussi répondu par avance à l'article de M. de Pamiers[1]. Nos pensées se croisent souvent. Ce pauvre Sanguin est mort ; c'étoit un bon et honnête homme, sa famille est désolée ; voilà une place de cordon-bleu : si cette charge[2] n'alloit pas à son fils, plût à Dieu que M. de Grignan pût l'avoir ! il seroit bien propre à lui conserver le grand air qu'elle a toujours eu ; c'est la meilleure place pour subsister qu'il est possible. Vous ne sauriez m'empêcher de rêver à tout cela dans ma *solitaire* ; elle donne d'un côté dans une grande place au bout du mail, plantée à quatre rangs, qu'on appelle le *cloître* ; et de l'autre, dans le labyrinthe ; elle est la plus belle de mes allées, ou du moins la plus nouvelle ; c'est donc là où je vous donne cette belle charge : sérieusement, songez-y, et voyez si, avec l'étoffe que vous avez, vous ne pourriez point placer cet aîné, qui feroit si bien les honneurs de la maison.

[1] *Voyez* la lettre du 21 août précédent.

[2] La charge de premier maître-d'hôtel du roi, que M. de Sanguin avoit achetée de M. le maréchal de Bellefonds. *D. P.*

Je jette cette pensée dans cette lettre ; le port même n'en sera pas augmenté : c'est la seule place où l'on peut rétablir ses affaires en mangeant aussi bien que le roi. Je ne vous parlerai point du tout de M. de Vendôme, il viendra ou il ne viendra pas : vous m'apprendrez ce que la destinée a réglé là-dessus. Il me semble que vous ne vous attendiez pas au souvenir de cette belle reine de Portugal [1] ; ce n'est pas du moins le vôtre qui l'a réveillée. Corbinelli m'a mandé la joie qu'il avoit eue de recevoir une lettre de vous, à l'occasion de *cette majesté*. Vous l'assurez, dit-il, que, malgré vos silences, *votre père commun (Descartes)*, et votre mère, j'ai pensé dire *peu commune*, font une liaison entre vous et lui : il est ravi que la reine de Portugal lui ait attiré l'honneur de votre souvenir. Il nous écrit ici des lettres trop plaisantes ; il est content de mon fils, parce qu'il est entré dans son affaire : il nous en conte les suites d'une fort plaisante manière. M. de Montespan est devenu son protecteur : il ne parle que de mettre deux mille pistoles de dédit pour celui qui se révoltera contre les arbitres, et de cent mille francs pour pousser l'affaire, s'il la faut plaider : voilà un style qui nous

[1] Marie-Françoise-Élisabeth, fille puînée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, reine de Portugal. *D. P.*

est inconnu, et qui se ressent beaucoup de cet air de la Garonne. Il y a deux arbitres d'épée, Montespan et Montluc[1], et deux de robe, de Harlay et Sainte-Foi, dont le nom, disoit madame Cornuel, est comme celui des Blancs-Manteaux qui sont habillés de noir. Tout cela échauffe notre ami, et son esprit en a retrouvé toute sa vivacité, de sorte que ses lettres font mourir de rire. Adieu, ma très-chère enfant, la lettre où vous m'apprendrez les décisions que je désire me donnera une autre sorte de joie bien plus sensible. Je laisse la plume à votre petit frère, qui va sans doute commencer par vous dire :

Après les fureurs de la guerre,
Chantons, chantons les douceurs de la paix.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai, ma belle petite sœur, que ma joie est parfaite; mais ma mère commence à être fâchée de ce qu'elle n'aura point occasion de me témoigner sa reconnoissance pour le soin que j'eus d'elle, il y a cinq ans; je lui en fais crédit du meilleur de mon cœur. Elle se trouve assez bien de moi, à ce qu'elle me dit : pour moi, je suis ravi d'être avec elle, et cette joie toute seule suffiroit pour me rafraîchir le sang. Adieu, ma belle petite sœur; il entre un gros monsieur de

[1] Il n'y en avoit qu'un d'épée; Montluc étoit de robe. *D. P.*

Vitré, qui fait que je vous quitte à la hâte, pour recevoir bien sérieusement son ennuyeuse visite.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je salue en tout respect, et pourtant avec beaucoup de tendresse, M. l'archevêque (*d'Arles*); Dieu vous le conserve, écoutez-le bien pendant que vous l'avez. Mesdemoiselles de Grignan ne seront point oubliées, ni la belle *Paulinette*, ni mon cher petit marquis. Ah! justement il faut l'abbé de Lanion[1] à la place de M. de Pamiers : n'en êtes-vous pas contente?

LETTRE DCCCXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11 septembre 1680.

Je n'eusse jamais cru qu'une lettre qui m'apprend que vous viendrez cet hiver à Paris, et que je vous y verrai, pût me faire pleurer; c'est pourtant l'effet qu'a produit la joie de cette assurance, jointe à la beauté des sentiments de

[1] *Voir* la lettre ci-après, qui indique M. de Bourlemont pour cet évêché.

cette sage et sainte fille[1]; non, ce n'est pas toujours de tristesse que l'on pleure; il entre bien des sortes de sentiments dans la composition des larmes. Vous vous êtes souvent moquée de moi, en me voyant émue de la beauté de certains sentiments, où je ne prenois nul intérêt : il m'est impossible de n'en être pas touchée : jugez donc ce que je suis pour le discours si tendre et si sage de mademoiselle de Grignan; quelle résolution! quel courage! il me semble qu'il faut compter sur ce qu'elle dit : il y a long-temps qu'elle médite sur cette déclaration; elle pense ferme, comme vous disiez; ce qu'elle a résolu est immanquable : vos prophéties sont bonnes; je ne savois où vous preniez de si grandes assurances. Vous voilà donc décidée, ma chère fille, par la plus grande affaire et la plus avantageuse qui pût arriver à votre maison : c'est un coup de partie, et c'est dans ces occasions qu'il faut faire un voyage *in ogni modo*. Dites-moi bien cette suite et tous vos desseins, afin que je tâche d'y conformer les miens.

Je ne savois point du tout la manière dont étoit mort ce vieux *Évreux;* c'est une chose effroyable : vous avez raison de dire que j'en serai frappée. Vraiment, ma fille, je le suis, et je vois Dieu

[1] L'aînée des demoiselles de Grignan, qui vouloit entrer en religion. *A. G.*

qui tourne les volontés de ce bon homme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être déchiré et massacré, et tiré enfin à quatre chevaux : voyez par combien de circonstances on voit la destinée s'opiniâtrer à vouloir premièrement qu'il se remette en équipage à quatre-vingts ans; des chevaux neufs, point de postillon, les avertissements de tout le monde; point de nouvelles, il faut qu'il périsse, il faut qu'il soit déchiré, il faut que MM. de Grignan en profitent. Ma fille, je parlerois d'ici à demain. Je trouve encore qu'on n'est point heureux à demi; voyez comme le chevalier sera bien établi, et quel contre-coup pour sa maison et pour son nom.

Il y a du déchaînement au débordement des visites qu'on vous fait cette année; c'est comme par gageure : deux tables de douze couverts chacune dans cette galerie; c'est moi qui en suis cause, en vous parlant de celles de M. de Chaulnes. Cela me paroît dans un tel excès, que quand vous me dites qu'on ne dépense rien à Grignan! ah! il est vrai que je ne manquerai pas de le croire. Nous savons bien ce que c'est que ces abymes de toutes provisions; et le jeu, comment vous en tirez-vous? Je me représente toujours ces petites pluies qui mouillent fort bien. Ma fille, il y a des gens qui sont nés pour dépenser partout; comme il y en a qui se cassent la tête;

il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer; ils attirent le monde, la dépense, les plaisirs, comme l'ambre attire la paille; il faut bien s'y résoudre, et monter dans le carrosse à quatre chevaux sans postillon : mais, Dieu merci, mon enfant, vous ne périrez point; et c'est à présent qu'on peut dire, un bon mariage paiera tout. Ne vous figurez point que cela puisse manquer après le pas qui est fait; laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination dans la certitude d'une si grande affaire : pour moi, je vous le dis franchement, j'en suis transportée; mon père disoit qu'il aimoit Dieu quand il étoit bien aise, il me semble que je suis sa fille. N'avez-vous pas vu le remue-ménage des évêques? *Freluquet*[1] ne tâtera pas de Marseille; c'est un Bourlemont qui ne vous fera ni chaud ni froid : si vous me demandez où il *demeure*; je vous dirai que c'étoit l'année passée devant la reine, aux Carmelites [2]. Croyez-vous que don Come se brouille pour la régale à Pamiers? Et l'abbé Le

[1] Rien n'est moins imposant qu'un prélat sans mœurs, la religion n'est jamais compromise en le vouant au mépris public; la manière dont madame de Sévigné traite ici M. de Valbelle, évêque d'Alet, n'avoit donc rien de répréhensible. (*Voir*, pour sa justification, les lettres des 17 juillet et 4 août précédents, et les notes.) *G. D. S. G.*

[2] Ce prélat, il paroît, étoit demeuré court au milieu de son sermon. *A. G.*

Jay [1], ne sera-ce pas une belle lumière de l'église? La Mousse me mande tout en colère qu'il gouvernera son diocèse *en jouant*, tant il a de facilité dans l'esprit. On soupçonne madame la dauphine d'être grosse. La faveur de madame de Maintenon est toujours au suprême. Le roi n'est que des moments chez madame de Montespan, et chez madame de Fontanges qui est fort languissante. M. de Rennes, qui a repassé par ici en revenant de Lavardin, m'a conté qu'au sacre de madame de Chelles [2]; les tentures de la couronne, les pierreries au soleil du Saint-Sacrement, la musique exquise, les odeurs, et la quantité d'évêques qui officioient, surprirent tellement une manière de provinciale qui étoit là, qu'elle s'écria tout haut : N'est-ce pas ici le Paradis? Ah! non, madame, dit quelqu'un, il n'y a pas tant d'évêques. Peut-être que vous mettrez ce petit conte avec celui que je fis malheureusement un soir dans votre petite chambre; il n'importe, il est tout chaud, il faut qu'il passe.

Je vous conjure de dire à M. l'archevêque tout ce que vous jugerez, à propos de mes sentiments, dont vous pourrez répondre. Je veux la même chose pour M. de Grignan, et pour sa

[1] Nommé à l'évêché de Cahors. *D. P.*

[2] Sœur de madame de Fontanges. *D. P.*

fille céleste, et même pour la terrestre [1]. J'embrasse les marmots : car il ne faut rien oublier. Montgobert me mandoit l'autre jour que Pauline lisoit auprès d'elle les lettres de Voiture, et qu'elle les entendoit comme nous.

LETTRE DCCCXXV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 septembre 1680.

Je suis parti le 10 juillet de Paris, et je ne suis arrivé ici que le 2 de ce mois, parce que j'ai été voir ma fille de Rabutin [2] à Laon; j'ai été à Notre-Dame-de-Liesse avec elle, et je l'ai laissée à Selles chez notre cousin de Rabutin, auprès de Reims, pour achever de faire faire l'estimation des biens de Manicamp, que le lieutenant-général de Reims doit faire avec d'autres experts.

En arrivant ici avec ma fille de Coligny, elle reçut nouvelles que son fils étoit fort malade à Autun; nous y courûmes, et nous venons de le ramener en bonne santé. Voilà, ma chère cousine, un compte exact que je vous rends de notre

[1] La seconde des filles de M. de Grignan, nées de son premier mariage. On l'appeloit mademoiselle d'*Alerac*.

[2] Marie-Thérèse de Rabutin, depuis marquise de Montataire. *M.*

conduite, comme à ma bonne amie. Mandez-moi quand vous retournerez à Paris, et quelles nouvelles vous avez de madame de Grignan. Je ne vous fais pas de compliments sur la prison de monsieur votre fils, cela est si général que ce n'est pas une peine. Le marquis de Bussy [1] est à la cour; pour moi, je ne sens plus mes maux; la longueur de ma disgrace m'a rendu indifférent sur tout ce qui regarde ma fortune, et je ne songe plus qu'à bien vivre et me réjouir. Je fais travailler ici à des commodités qui manquent à ma maison, qui est d'ailleurs assez belle. Puisque Dieu l'a voulu, j'aime autant la vie douce et tranquille que je mène depuis quelques années, qu'une plus agitée : j'ai fait assez de bruit autrefois; les uns en font au commencement, les autres à la fin de leur vie : les uns n'en font jamais, les autres en font toujours, tout cela est égal à la mort. Mais je m'aperçois que voici bien des moralités : qu'importe, pourvu qu'il y ait du bon sens?

[1] Fils aîné du comte de Bussy.

LETTRE DCCCXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15 septembre 1680.

Que mon cœur vous a d'obligation ! et que vous l'avez mis à son aise, en lui donnant la liberté de vous espérer cet hiver ! j'ai relu bien des fois cette aimable lettre que je souhaitois si tendrement; et je disois, c'est mon enfant qui me parle, et qui m'assure qu'elle vient à Paris un peu après la Toussaint : c'est une douceur incroyable que de trouver dans sa poche une telle consolation.

Vous m'étonnez du secret que fait cette fille toute sainte à madame du Janet, de ses belles et bonnes intentions : il est si naturel de parler de ce qu'on désire, et dont le cœur est plein, que c'est déjà se mortifier que de garder le silence en cette occasion; c'est son humeur d'en user ainsi; elle en parle uniquement à son père, parce que c'est lui qui règle le temps d'un séjour qu'elle seroit fâchée qui fût plus long. Elle veut bien s'ôter la douceur de communiquer ses desseins, ils n'en sont que plus affermis dans son cœur.

Je ne vois point d'ici ce qu'est devenue toute

cette presse qui surmontoit votre château : il me semble que je vous avois laissée dans la rue des Orfévres à la foire Saint-Germain, sur les quatre à cinq heures du soir : mais enfin il faut croire que, puisque vous étiez sur votre petit lit, vous aviez trouvé le moyen de fendre la presse. Montgobert ne m'a point écrit, et vous me parlez fort légèrement de votre santé : il falloit me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire ne vous laissera pas au moins comme vous étiez. C'est un malheur étrange que ce qui vous est bon pour un mal, vous en fasse un autre, cela modère les joies que l'on peut avoir d'ailleurs. Nous avons présentement une compagnie avec laquelle nous faisons un grand usage de notre raison et de notre raisonnement : vous savez comme je sais bien écouter, *grace à Dieu, et la vôtre*, comme on dit en ce pays : j'ai perdu, à force de vous écouter, la grossière ignorance sur bien des choses : c'est un plaisir qui se fait sentir dans les occasions. Nous avons eu ici une petite bouffée d'hombre et de reversi : le lendemain *altra scena*. M. de Montmoron arriva ; vous savez qu'il a bien de l'esprit ; le père Damaie qui n'est qu'à vingt lieues d'ici ; mon fils, qui, comme vous savez encore, dispute en perfection ; les lettres de Corbinelli, les voilà quatre ; et moi, je

suis le but de tous leurs discours ; ils me divertissent au dernier point. M. de Montmoron sait votre philosophie, et la conteste sur tout : mon fils soutenoit *votre père*, le Damaie le soutenoit aussi, et les lettres s'y joignoient ; mais ce n'est pas trop de trois contre Montmoron : il disoit que nous ne pouvions avoir d'idées que de ce qui avoit passé par nos sens ; mon fils disoit que nous pensions indépendamment de nos sens : par exemple, *nous pensons que nous pensons* : voilà grossièrement le sujet de l'histoire : cela se poussa fort loin et fort agréablement ; ils me réjouissoient beaucoup. Si vous aviez pu vous mêler dans cette dispute par vos lettres, comme Corbinelli par les siennes, vous auriez fortifié le bon Sévigné[1]. Au reste, il est toujours fort in-

[1] Dans cette conversation on découvre l'enthymème de tous les philosophes qui ont tenté d'approfondir le système des idées innées : à force de raisonner, ils se contrarient eux-mêmes, s'égarent dans une région qui ne sera jamais connue. Les mathématiques qui régularisent tout, n'ont que foiblement aidé Spinosa, Wolff, Bilsinger, Canz, Leibnitz, Maupertuis, Descartes, Malebranche, et on peut même dire, sans trop hasarder, que depuis Platon, Aristote, jusqu'à Locke, la secte des occasionalistes n'a pas fait un pas de plus. Grouvelle, dans ses notes, où les règles de la bonne critique ne sont pas toujours observées, en fait une sur ce passage fort insignifiante, et se trompe en avançant des doutes sur la publicité des opinions de Locke en 1680. L'*Essai sur l'entendement humain* (dont la meilleure édition en anglois est de 1700) étoit bien connu en France dès 1676 et 1677. Madame de Sévi-

commodé, quoiqu'il se croie en sûreté : je le crois aussi ; mais il est malade des remèdes, aussi-bien que vous ; il en a fait dont il n'avoit pas besoin ; ils ont agi sur son sang, et l'ont mis dans un tel mouvement, qu'il en est survenu de ces effroyables élevures qui donnent du chagrin à ceux qui les ont et à ceux qui les voient : mon fils est donc bien heureux d'avoir un peu de temps pour se reposer.

J'admirois hier comme il est aisé de nous consoler du jeu par quelque chose de meilleur, et comme nous prenons patience aussi, quand nous dépensons, comme je disois à Rennes, notre pauvre bien en pièces de quatre sous. Mais, sans vouloir nous contrefaire, car je hais les mauvaises copies des meilleurs originaux, je vous dirai que mon âge et mon expérience me font souhaiter comme un besoin de n'être pas toujours

gné en touche quelque chose dans ses lettres, surtout en adressant à sa fille des abstractions philosophiques, qu'elle ne manque jamais d'assaisonner du sel de l'épigramme. Les ouvrages de Hobbes, de Gassendi, de Newton, étoient également répandus à cette même époque. La saine philosophie germoit dans les bonnes têtes en France, mais elle n'étoit pas encore enseignée. « Toutes les « grandes vérités, dit un de nos célèbres écrivains, venoient d'ail- « leurs : l'académie des Sciences rendoit des services à l'esprit hu- « main, mais elle ne plaçoit pas la France au-dessus des autres na- « tions en s'écartant de l'éloquence, de la poésie, de la littérature, des « hautes conceptions morales, où elle tenoit alors le premier rang. »

G. D. S. G.

dissipée, et de remettre souvent des esprits dans ma pauvre tête : c'est, en vérité, ce que je fais tous les jours dans mon cabinet, ou dans ces bois. Il me semble que vous voulez savoir quelle étoit cette petite compagnie qui nous a fait jouer; c'étoit une assez jolie femme de Vitré, qui a couché ici trois nuits : elle aime à jouer, et nous avions rassemblé les Launaies, et nous ne cessions de jouer.

Mademoiselle de Grignan emploie bien mieux son temps : qu'elle est heureuse! en relisant plus exactement votre lettre, je vois qu'elle parle confidemment de ses desseins à madame du Janet, et que c'est de la conversation qu'elle a eue avec M. de Grignan, qu'elle ne lui parle point : j'admire assez qu'on dise l'un sans l'autre : mais enfin elle sent la douceur de parler avec cette bonne et sage personne de ce qui la touche sensiblement. J'honore plus que jamais la conduite de la Providence, quand je songe qu'elle me fait profiter des pas que vous allez faire; et je commence dès à présent à jouir de ce bonheur à venir.

Je vous demande mille pardons; je trouve un petit livre de madrigaux [1], le plus joli du monde : il faut que je travaille cet hiver à les remettre bien avez vous. C'est un plaisir, ma belle, que

[1] Les madrigaux de La Sablière. *D. P.*

de n'avoir point de mémoire : nous relisons Sarasin, et je suis aussi aise que la première fois; *des petites Lettres*, tout de même; ce sont des lectures nouvelles, nous y en ajoutons encore, selon nos fantaisies, sans beaucoup de règle, mais avec bien du plaisir : votre frère est d'un grand commerce sur ces sortes d'amusements. J'ai voulu tâter *des Préjugés* [1] que je trouve admirables, et ce qui donne le prix à tout cela, ma très-aimable, c'est que toutes ces choses me conduisent droit à vous : c'est une grande douceur d'être assurée qu'on se retrouvera. Hélas! il y a un an que je ne fais que vous dire adieu, cela me fait mal. Je ne donne point au passé un si bon air que vous; au contraire, je m'en fais une amertume, je le regrette, j'en usois du moins ainsi jusqu'à l'assurance de vous revoir : présentement je lui pardonne en faveur de l'avenir, puisque le voilà éclairé par l'espérance, qui me rend contente de tout.

[1] Ouvrage de M. Nicole intitulé : *Préjugés légitimes contre les Calvinistes. D. P.*

LETTRE DCCCXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 18 septembre 1680.

J'étois avant-hier chez la princesse, à qui je dis ce que vous lui conseillez pour Paris : elle y est fort disposée, d'autant plus que la voilà dans un deuil épouvantable. Le père[1] de MADAME, qui est son beau-frère, est mort : un gros Allemand le dit à MADAME à-peu-près de cette sorte, sans aucune précaution. Voilà MADAME à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit à s'évanouir, je n'en crois rien; elle me paroît incapable de cette marque de foiblesse : c'est tout ce que pourra faire la mort que de fixer tous ses esprits.

Savez-vous bien que Langlade les a eus fixés d'une telle manière, que sa femme fut emportée de sa chambre, et lui mis sur la paillasse avec toute la contenance d'un mort? Il passa un médecin par pur hasard; la scène est en Poitou : ce médecin voulut le voir, tout de même que

[1] Charles-Louis, comte palatin du Rhin, électeur de l'Empire, mort le 7 septembre 1680. *D. P.*

celui dont vous me parlâtes au sujet de cette dame qu'il ressuscita. Il observa ce pauvre corps, il y trouva encore quelque chaleur, il lui donna des remèdes dont on se moquoit, enfin il en vint à l'émétique, et l'on écrit à madame de La Fayette qu'on est persuadé que Langlade en reviendra. Voilà une histoire qui ressemble fort à celle que vous savez. Ce seroit une perte pour madame de La Fayette, qui trouve encore quelque douceur aux restes de ses amis [1].

On me mande qu'on parle de M. de Silleri pour gouverneur de M. de Chartres, et de madame de La Sablière pour mesdemoiselles de Nantes et de Tours; je n'en crois rien du tout : il seroit grossier de dire pourquoi, il y a trop de raisons. Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier : ils appellent tout bas madame de Maintenon madame de *Maintenant;* ce jeu de paroles n'est pas indigne du château que vous habitez. Cette dame de Maintenon ou de *Maintenant* passe tous les soirs depuis huit jusqu'à dix avec Sa Majesté. M. de Chamarande [2] la mène et la ramène à la face de l'univers.

[1] Langlade mourut de chagrin, dit-on, parce que Louvois, en passant en Poitou, n'avoit pas daigné s'arrêter chez lui. Voilà bien le cas de dire le *pauvre homme.* (*Voir* la lettre et la note sous la date du 24 novembre 1679.) *G. D. S. G.*

[2] Ancien valet-de-chambre du roi, attaché depuis au service de

Je vois avec grand plaisir les saintes dispositions croître dans votre sainte fille, et son impatience s'accorde fort avec la mienne. Ne respectez-vous pas beaucoup cette créature? N'est-ce pas un trésor de grace, et une prédestinée? On ne peut plus vivre avec elle comme avec une autre; cette distinction du Ciel attire celle de la terre. Vous me manderez sans cesse vos desseins: je trouve que M. de Vendôme a grande peine à déclarer les siens.

J'admire votre amitié d'être si attentive au mal de MADEMOISELLE, et de ne vouloir pas que ceux qui sont nés en 1627 prennent la liberté d'être malades. Vous avez été plus en peine de cette princesse que toute sa noble famille; et son malheur est tel qu'il faut encore que ce soit moi qui vous en remercie. Je le fais aussi pour le soin que vous avez de penser à nous défaire de notre charge, *qui nous charge*. Quand nous parlons d'entrer dans une autre, c'est dans l'extrémité, et en cas que nous soyons obligés d'en parler à M. de Louvois, parce qu'on ne croit point en ce pays-là qu'un homme puisse vivre ni respirer, s'il n'y est engagé: mais le but de nos désirs seroit de nous débarrasser entièrement de cette glu, qui fait une contrainte et un engagement

la dauphine; valet et seigneur tout à la fois. (*Voir* la lettre du 11 octobre 1673.) *G. D. S. G.*

dont on voudroit être tiré, du moins pour quelque temps; de sorte que si vous trouviez quelqu'un qui voulût effectivement d'une très-jolie charge, et dont la jeunesse s'accordât d'ici à quelques années avec le titre de subalterne, ce seroit la chose du monde la plus heureuse pour nous. Si vous êtes destinée, ma fille, à nous faire ce plaisir, vous pourrez vous vanter d'avoir donné à votre frère le plus sensible qu'il ait jamais eu. La pensée d'être abandonné de M. de La Trousse le fait sauter aux nues, et la seule espérance de ce neveu de Brancas épanouira sa rate.

Vous nous donnez l'exemple d'une philosophie admirable :

Ainsi de vos désirs toujours reine absolue,
Les plus grands changements vous trouvent résolue.

Voilà deux vers à retenir, et où la Providence devroit nous conduire bien naturellement. Si je ne suis dans cet état bienheureux, ce n'est pas faute de la méditer souvent, et d'observer toutes ses démarches, qui me confirment de plus en plus qu'elle est *regina del mondo*, et qu'elle se sert de nos opinions pour nous mener à ses fins éternelles. Nous répétons un peu nos vieilles leçons, le père Damaie et moi nous sommes ravis de l'avoir : nous trouvons plaisant de voir aux Rochers le père prieur de Livry ; il a fait vingt lieues pour nous voir. Nous voulons que sa visite soit au

moins de huit jours. Il vous salue très-humblement : il a une grande idée de votre bel et bon esprit, et même de votre bonté; il trouve que vous en avez toujours eu pour lui. Je lui fais dès aujourd'hui votre réponse; car quand elle viendra, il y aura quinze jours qu'il sera retourné à sa cure. Cela donne une effroyable idée de son éloignement, et l'on a besoin de l'espérance qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps où nous serons ensemble; comment donc n'aimerois-je pas la Providence ? Ce qu'il y auroit de bon, ce seroit de s'y soumettre sans murmurer quand elle en dispose d'une autre manière. Je ne croyois pas que le cardinal d'Estrées fît le voyage de Rome; mais puisqu'il le fait, notre petit Coulanges fait assez bien d'aller avec lui : j'ai été de cet avis, sachant toutes les couleuvres qu'il avale à Paris : je crois qu'il n'en rompra pas le voyage de Grignan. Nous approuvons fort votre préparation pour cette bénédiction de la Flandre [1] : elle est bien meilleure que celle des bons prêtres de ce pays, à qui l'on répond toujours quand on leur entend dire, *Domine non sum dignus*, comme vous fîtes si à propos aux Filles-Bleues, *ha, qu'il a raison!* Je m'en souviens comme de la plus plaisante chose du monde. Adieu, ma très-chère :

[1] *Voir* la lettre du 1er septembre précédent.

n'oubliez pas que je vous aime avec une tendresse et une inclination si naturelle, que je ne suis pas plus moi-même, que ces sentimens sont transformés en moi : je ne trouve point cette période bien nette, mais elle est assez vraie.

LETTRE DCCCXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 septembre 1680.

Vous êtes si philosophe, ma très-chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous; vous anticipez sur nos espérances, et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on désire, pour y voir la séparation : il faut mieux ménager les biens que la Providence nous prépare. Après vous avoir fait ce reproche, je veux vous avouer de bonne foi que je le mérite autant que vous, et qu'on ne peut être plus effrayée que je ne le suis de la rapidité du temps, ni plus sentir par avance les chagrins, qui suivent ordinairement les plaisirs. Enfin, ma fille, c'est la vie toujours mêlée de biens et de maux : quand on a ce qu'on désire, on est plus près de le perdre; quand on en est loin, on songe qu'on se retrouvera ; il faut donc tâcher de prendre les choses comme Dieu les donne :

pour moi, je veux sentir l'aimable espérance de vous voir, sans aucun mélange.

Vous êtes bien injuste, ma très-chère, dans le jugement que vous faites de vous; vous dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en vous connoissant davantage on ne vous aime plus; c'est précisément le contraire: d'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis; mais quand on vous connoît, on vous adore et l'on s'attache entièrement à vous; si quelqu'un paroît vous quitter, c'est parce qu'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être pas aimé autant qu'on le voudroit: j'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur: ainsi chacun s'en prend à soi de ce léger refroidissement; et comme il n'y a point de plainte, ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir pour se retrouver bons amis.

Vraiment, ma fille, vous avez bien renchéri sur ce que je vous avois dit de Brancas; ce que vous en dites est la plus plaisante chose du monde et la plus vraie: c'est justement ce qu'il a toujours fait entre ses amis, il aime que le bien se communique, et il veut faire une

liaison de Dieu avec madame de Coulanges, et lui donner cette jolie femme pour amie, comme il l'a donnée au cardinal d'Estrées; car il n'a jamais eu de patience qu'il n'en ait fait un de ses commensaux. Cette vision me frappe, et me fait rire plus qu'une autre; car je le connois, et voilà son style. Il est vrai qu'autrefois il étoit furieux contre ses rivaux; mais il veut bien donner à son amie ce qui vient de son choix: il n'aime pas que ce soit elle qui choisisse. Vous vous souvenez des inquiétudes sur le sujet de Tréville. Enfin, je ne vois dans cette confusion de sentiments que beaucoup d'amitié sur un fonds d'inclination rebordé de passion. Si vous avez Brancas, n'allez pas lui conter tout ceci; escarmouchez seulement avec lui, selon que vous le verrez disposé.

J'ai envie de lire Térence; j'aimerai à voir les originaux dont les copies m'ont fait tant de plaisir. Mon fils me traduira la satire contre les folles amours [1], il devroit la faire lui-même, ou du

[1] Ou les extravagances des amans, qu'on trouve dans l'*Eunuque* de Térence, acte Ier, scène Ire, qui commence par ces mots :

In amore hæc omnia insunt vitia injuriæ,
Suspiciones, etc.

Térence n'étoit encore bien connu à cette époque dans de bonnes traductions, que par les discussions académiques : la traduction de Térence, avec des remarques par madame Dacier, n'étoit pas encore publiée. *G. D. S. G.*

moins en profiter : si l'état où il est ne le corrige pas, je ne sais ce qui le pourra faire. Nous lisons des livres de controverse : il y en a un [1] qui répond aux *Préjugés*, et auquel je voudrois que M. Arnauld eût répliqué ; mais je crois qu'on le lui a défendu : on aime mieux laisser sans réponse un livre qui peut faire tort à la religion, que d'en voir un qui pût justifier pleinement les jansénistes des reproches qu'on leur fait : je vous en parlerai une autre fois. On m'avoit promis la harangue du coadjuteur, je ne l'ai point eue ; mon fils et bien d'autres m'ont dit qu'elle étoit admirable. Mais parlons un peu de votre santé ; n'êtes-vous point effrayée de ces jambes froides et mortes ? Est-il possible que dans le pays des bains chauds vous trouviez le moyen de laisser périr vos pauvres jambes, que vous ne sentez que par des douleurs ? N'y a-t-il point de lavages qui puissent vous ramener les esprits à ces parties comme abandonnées ? Trouve-t-on cette incommodité de peu de conséquence ? Le bain ne vous y a point fait de bien, faut-il en demeurer là ? Est-il possible qu'on puisse s'accommoder de gré à gré

[1] C'est celui qui traite de la *Défense de la réformation contre les Préjugés légitimes de Nicole*, par Claude, ministre protestant, un des plus savants théologiens du 17e siècle. Il exerçoit son ministère près du fameux temple de Charenton, qui fut ruiné après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. *G. D. S. G.*

avec des maux si désagréables et si dangereux ? Vous me dites de me purger ; ah ! ma belle, il n'y a que deux jours que je pris une sotte bête de médecine, dont je commence à me remettre, car elle avoit ému une parfaite santé : je prends de cette eau de cerises, et plût à Dieu que l'on pût faire un commerce de santé, je vous donnerois beaucoup de la mienne sans m'incommoder ! Bonjour, ma très-chère, je suis tout occupée de vous, de votre amitié, de votre santé, et du plaisir que j'aurai de vous embrasser bientôt. S'il n'y a qu'un moment qu'Adam a péché, il n'y a qu'un jour jusqu'à celui que je vous embrasserai de tout mon cœur. Je suis trop heureuse de l'espérer, et je ne veux point gâter cette joie par des noirceurs et des prévoyances ingrates envers Dieu.

Mon fils vouloit vous écrire, et vous mander qu'il traduira ce que vous lui ordonnez, et qu'il profitera de vos conseils. Il m'a fait voir ces petits ouvrages de La Fontaine ; je ne sais comme je ne vous l'ai point mandé. Il est vrai que ceux qui ont vu cette belle beauté *prunier* ont peine à se persuader qu'elle vienne directement du troisième ciel, je pense qu'on auroit plus de peine que jamais à se l'imaginer [1]. On dit que les

[1] On voit dans ce passage une allusion au conte de ce bon homme qui ne pouvoit se résoudre à adorer un crucifix qui avoit

visites ne se font plus que pour l'amour de Dieu ; c'est le contraire du temps passé. Il vouloit causer avec vous, ce pauvre garçon ; mais il est si abattu aujourd'hui qu'à peine peut-il parler.

LETTRE DCCCXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 25 septembre 1680.

Vous ne songez, ma chère fille, qu'à m'ôter mes craintes sur l'état de votre santé, je crois

été fait avec le bois d'un *prunier* qu'il avoit vu sur pied. Ce prunier figure La Fontanges, et l'épître de La Fontaine sur cette belle commence ainsi :

Charmant objet, digne présent des cieux
. . . .
L'éclat fut pris des feux du firmament :
Chaque déesse, et chaque objet charmant
Qui brille au ciel avec plus d'avantage,
Contribua du sien à cet ouvrage ;
Pallas y mit son esprit si vanté,
Junon son port, et Vénus sa beauté,
Flore son teint, et les Graces leurs graces, etc.

En effet madame de Sévigné, qui voyoit de près les choses, devoit sourire malicieusement en lisant ce chef-d'œuvre de médiocrité et de fausse adulation à la louange d'une courtisane sans esprit. Le bon La Fontaine, il paroît, avoit perdu les charmes de sa verve poétique, et l'énergie de son indépendance, quand il traça ces vers. (*Voyez* ce que dit Madame sur La Fontanges, sous la date du 5 janvier précédent.) *G. D. S. G.*

même que vous vous cachez à Montgobert : je reçois tous ces ménagements comme des marques de votre amitié ; mais la mienne n'en est guère moins agitiée ; et ce qui augmente l'empressement que j'ai de vous voir, c'est pour ne point penser en aveugle sur des vérités qui me sont si sensibles. Mettez-vous à ma place, et vous trouverez que tous mes sentiments sont bien naturels. On me mande que le chevalier se porte quasi bien ; je crois que son voyage ne sera guère retardé. Parlons du vôtre, tâchez de ne point vous mettre dans le mauvais temps, et faites provision de forces pour un si long trajet : il me semble que vous ne vous trouvez point trop mal des voyages que vous faites. Madame la princesse de Tarente, qui, à propos, vous fait mille et mille amitiés, dit et assure qu'elle ne se porte jamais si bien que quand elle fait le tour du monde ; elle a été deux fois en Danemarck ; n'est-ce pas ce qui s'appelle voyager ? Je veux vous faire deux ou trois questions. Mademoiselle de Grignan a-t-elle envie de revoir Paris ? ou si tout d'un coup elle se met où elle veut être ? Où veut-elle être ? Est-ce Saint-Etienne ou les Carmelites qu'elle choisit [1] ? Son zèle est-il mitigé ou à la rigueur ? N'amenez-vous pas votre fils ?

[1] Ce fut aux Carmelites. (*Voyez* la lettre du 24 septembre 1684.)

Je vous fais toutes ces questions agréablement dans mon loisir, et vous m'y répondrez dans le vôtre. Faites-moi conter par la *Pythie* toute la république qui va s'assembler à Grignan. Nous avons toujours un temps parfait; nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire; car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarazin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer; au contraire, nous donnons quelquefois dans *les morales* de Plutarque, qui sont admirables, *les Préjugés*, les réponses des ministres, un peu d'alcoran, si on vouloit; enfin, je ne sais quel pays nous ne battons pas; le peu de temps qui nous reste sera bientôt passé. Qu'il plaise à Dieu de vous donner de la santé, voilà tout ce que je désire et tout ce qui touche mon cœur. Mon fils vous dit mille tendresses; vous êtes tous deux si vieux et si cassés, que je passe ma vie à vous garder. Faites bien tous nos compliments à toute la grande et bonne compagnie qui est autour de vous. Madame de Coulanges m'a écrit que vous reveniez à Paris, et qu'elle en étoit ravie. Sa lettre est fort jolie; elle attend Brancas : il faut se taire après ce que vous avez dit de cette liaison qu'il veut faire. Mademoiselle de Scuderi vient de m'envoyer deux petits tomes de *conversations ;* il est impossible que cela ne

soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman.

LETTRE DCCCXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 28 septembre 1680.

Je vous attendois à la remise, et en effet, mon cher cousin, vous avez battu bien du pays. Je ne saurois m'accoutumer à entendre que c'est tout de bon que madame de Bussy et son beau *chanoine*[1] fassent estimer et vendre le bien de Manicamp; cette conduite ne plaira guère à l'autre *chanoine*[2]. Je vois bien par cette affaire qu'il n'y a qu'à se mettre les choses bien dans la tête pour y réussir.

J'ai une grande joie que ce pauvre petit Coligny se porte bien, et que vous soyez enfin en repos dans votre château à philosopher, et à moraliser utilement; car on ne peut point penser comme vous faites, sans être bien armé et bien fortifié contre les cruelles opiniâtretés de la mauvaise

[1] Marie-Thérèse de Rabutin étoit chanoinesse de l'abbaye de Remiremont avant d'épouser le marquis de Montataire. *M.*

[2] Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, cousine-germaine de la comtesse de Bussy. *M.*

fortune. Dans cinquante ans tout sera égal, et les plus heureux, comme les autres, auront passé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous. J'ai peur que monsieur votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison; il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis. Que n'êtes-vous un garçon, madame de Coligny? vous feriez des merveilles à la cour; mais la Providence vous a destinée pour la chère et douce consolation d'un père illustre et malheureux; jouez donc votre rôle, comme chacun fait le sien. Faites bien des réflexions de votre côté, comme nous en faisons du nôtre, et continuons de nous aimer malgré nos éloignements. Pour moi, je suis accoutumée à aimer de deux cents lieues loin : jugez si vous n'êtes pas assurés de moi. La *Provençale* se porte assez bien; elle ne voit encore rien d'assuré pour son retour, je crois que le mien sera sur la fin de l'année. Nous avons ici les mêmes amusements que vous avez chez vous. Rien n'occupe plus doucement que de faire ajuster sa maison et ses jardins; mais vous n'avez rien à faire à votre belle situation de Chaseu. Je n'oublierai jamais vos prairies et vos moutons, non plus que votre bonne compagnie et votre bonne réception [1].

Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce; je suis

[1] *Voyez* la lettre du 3 septembre 1677.

toujours tout à vous. J'oubliois de vous dire que mon fils n'a point été du nombre des prisonniers ; le voilà qui vient de retourner ici : il vous fait mille compliments et à madame de Coligny.

LETTRE DCCCXXXI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 octobre 1680.

La peine que vous avez, ma chère cousine, à croire que madame de Bussy puisse faire vendre le bien de la maréchale d'Estrées, vient de ce que vous croyez que celle-ci a plus d'esprit que l'autre; et en effet, il en pourroit être quelque chose; elle sait mieux vivre et mieux parler, mais cela ne paie pas les dettes d'une maison, et madame de Bussy sait mieux les affaires, parce qu'elle s'y est plus appliquée.

C'est un bon moyen pour mépriser la fortune que d'être malheureux et que de penser à la mort. Mon fils a mis sur la chaleur des Rabutins une dose de la férocité de Rouville, qui le rend, m'a-t-on dit, assez incompatible pour le commerce du monde. Cependant je ne désespère pas que cela ne change, car il a de la raison et de l'esprit;

mais s'il ne remet pas la fortune dans notre maison, comme vous en avez peur, et comme cela pourroit bien être, je crois que ce ne sera pas un coup sûr de dire que c'est faute de mérite; au contraire, et sur cela, prenez garde aux gens heureux de ce siècle-ci; vous trouverez que la fortune n'est pas délicate en ses inclinations. Ma fille dit qu'elle pourroit être un joli garçon, qui feroit fort parler de lui, sans être plus heureux que M. de Chantal [1] ni que moi.

Pour des réflexions, nous en faisons autant qu'une grande oisiveté en peut permettre; et pour de l'amitié pour vous, je vous assure qu'on n'en peut avoir plus que nous n'en avons. Je crois aussi que vous nous aimerez toujours bien; au moins si ce temps dure, la familiarité n'engendrera point le mépris entre nous. Voilà toute la consolation que nous pouvons tirer d'une si longue absence.

Je me réjouis de la meilleure santé de madame de Grignan. Je demande pardon à la Providence, ma chère cousine, mais j'ai grand'peine à trouver bon que les plus jolies personnes ne soient pas toujours les plus heureuses et les mieux por-

[1] Le baron de Chantal chargé de s'opposer à la descente des Anglois à l'île de Ré, combattit en héros, et fut tué, dit-on, par la main de Cromwell. (*Voyez* la notice sur madame de Sévigné, par C. X. Girault. *Pièces préliminaires.*) *G. D. S. G.*

tantes. Je suis encore à Bussy, où je fais des ajustements qui finissent la maison; elle vous plairoit fort si vous la voyiez maintenant. Je pars pour Chaseu dans huit jours, et j'y serai jusqu'à l'hiver, que je passerai à Autun : écrivons-nous toujours; pour moi, je ne reçois aucune lettre qui me fasse tant de plaisir que me font les vôtres.

Adieu, notre très-chère cousine et tante; nous disons très-chère, beaucoup plus encore pour le mérite que pour la rareté, et nous nous aimerions autant quand nous nous verrions tous les jours.

LETTRE DCCCXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 septembre 1680.

C'est une république, c'est un monde que votre château; je n'y ai jamais vu cette foule. Montgobert me parle de *quintille*, je ne sais ce que c'est; mais, quoique nous soyons dans une solitude en comparaison, nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un tric-trac, un hombre, un reversi. Nous avons présentement madame de Marbeuf, qui est bonne à tout; elle est commode et complaisante. La princesse éclaire ces bois comme la nymphe Galatée;

elle est en deuil de son beau-frère, l'électeur palatin; il faudroit que toute l'Europe se portât fort bien pour qu'elle ne fût pas sujette à perdre ses parents. Nous avons des gens de Vitré que vous ne connoissez non plus que *la solitaire*[1]; enfin je ne sais comme tout cela va, mais je sais bien que je n'en souhaite pas davantage, et que je voudrois avoir plus de temps pour lire et pour me promener. La *solitaire* est justement où vous dites; mais elle est si droite et si bien plantée qu'elle vous surprendroit. Il est temps cependant que je prenne d'autres pensées. Quand je songe qu'au bout de mon voyage je vous retrouverai, cela me paroit si heureux, que j'ai peur qu'il n'arrive quelque dérangement. La fièvre du chevalier n'a-t-elle pas été la plus désobligeante du monde? J'ai senti le chagrin que vous en auriez. Il m'écrit qu'il sera bientôt en état de partir, et qu'il a été guéri, et M. d'Évreux aussi, par notre Anglois : son remède a fait des merveilles cette année; M. de Lesdiguières en a été guéri comme par miracle, et mille autres. Je mande au chevalier que je me réjouis d'autant plus de sa santé, que je trouve ce voyage nécessaire pour lui. Je suis persuadée que tout se rangera, aussi-bien que vos campagnies de Grignan, qui me paroissent comme dans ce tour de jetons où l'on

[1] La nouvelle allée du parc des Rochers.

donne à un roi neuf gardes de chaque côté ; on fait sortir quatre gardes, il en a toujours neuf ; on en fait entrer quatre, il en a tonjours neuf. Vous voilà justement ; tout est plein quand vous n'êtes que vous, tout est logé quand il y en a trois fois autant. Dieu conserve chez vous, ma chère enfant, cette grace de multiplication si nécessaire aux dépenses excessives et aux revenus bornés.

Je suis étonnée que vous ne sachiez encore rien de M. de Vendôme ni d'un intendant ; cela viendra tout d'un coup. Ce que je vous mandois de cet échange de la charge de votre frère, étoit une pensée de madame de La Fayette, lorsque nous songions à nous tirer d'affaire par M. de Louvois ; car il est certain que c'est toujours par quelque changement que l'on entre en propos avec ce ministre ; mais c'est l'extrémité que d'en venir là ; il faut essayer premièrement de se défaire de la charge, et consulter nos amis.

J'espère que nous arriverons tous à Paris, où nous parlerons de toutes choses. Mettez-vous seulement en état de marcher sans incommodité : voilà ce que vous devez faire avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Je ne sais quand on dansera ce ballet[1] ; vraiment, ce sera une belle pièce ; vous

[1] Le *Triomphe de l'Amour* de Quinault, représenté à Saint-Germain, devant le roi, le 21 janvier 1681.

croyez bien que, pour moi, je dirai, ce n'est pas là un ballet comme celui où dansoit ma fille; il y avoit telle et telle : elle y faisoit un petit pas admirable sur le bord du théâtre, et, là-dessus, je conterai tout le ballet : mais vous-même, ma belle, je crois que, sans radoterie, vous pourrez dire qu'il ne fait point souvenir du vôtre, et qu'il y avoit quatre personnes avec feue MADAME, que des siècles entiers auront peine à remplacer, et pour la beauté, et pour la belle jeunesse, et pour la danse : ah! quelles bergères et quelles amazones! il me semble que tout le monde s'excuse de ce ballet : la duchesse de Sully soutiendra l'honneur de la danse, mais non de la cadence; il y a eu bien des affaires dans sa famille; madame de Verneuil parloit du baptistaire, M. de Sully des affaires et des procès qu'elle a à solliciter; enfin madame la dauphine a si bien commandé, qu'il a fallu obéir. Adieu, ma chère enfant, vous ne devez avoir aucune inquiétude pour ma santé, elle est très-parfaite; et plût à Dieu que je pusse penser la même chose de vous! Je ne sens point le serein, j'ai de petits cabinets qui sont des *brandebourgs*[1] fort commodes; on y lit, on y cause, on laisse tomber les traits du serein, et puis on

[1] Ce mot allemand, pris dans son véritable sens, veut dire ici une sorte de petit pavillon entouré de charmille, qui sert de retraite et d'abri dans les jardins ou les parcs.

rentre dans ce mail que je ne crois pas moins sûr qu'une belle et grande galerie.

LETTRE DCCCXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 2 octobre 1680.

J'ai bien senti le chagrin et le dérangement que vous feroit la maladie du chevalier ; je savois plus tôt que vous que sa fièvre diminuoit, et que l'Anglois le guérissoit, comme il a guéri tous ceux qui se sont adressés à lui : voici une grande année pour sa réputation. Dieu merci, ma fille, voilà qui est fini : l'abbé de Pontcarré me mande que le chevalier et M. d'Évreux sont sans fièvre; et les projets qui paroissoient un peu dérangés vont reprendre le fil de leur discours. Je suis fâchée du voyage de M. de Grignan; il sera revenu quand vous recevrez cette lettre, mais je ne puis m'empêcher d'en parler. Quelle bombe tombée au milieu des plaisirs et de la tranquillité de votre automne! c'est, en vérité, quitter beaucoup que de quitter votre château, et toute la bonne compagnie, et la bonne chère, la musique; il n'y a point de religieux à qui l'obéissance donne plus de mortification. Ces Messinois,

qui font plus de peur que de mal aux autres, vous font, comme vous dites, bien plus de mal que de peur : et quelle dépense! et qu'elle vient mal à propos! Je vois tous ces contre-temps avec autant de chagrin que vous; et je vous conduis au travers de tout cela jusqu'au jour qu'il me paroît que tout aura repris sa place : je ne crois point que vous puissiez vous bien porter que cela ne soit. Vous êtes trop vive pour trouver du repos et des nuits tranquilles avec des sujets d'agitation. Je vous ai vue mettre cuire des pensées, et rêver profondément pour des sujets qui le méritoient moins. Je suis persuadée que vous n'aurez point M. de Vendôme; mais cela ne doit point vous empêcher de partir : vous attendrez à Paris M. de Grignan, comme vous avez fait quelquefois. Vous avez plus de raison que personne de ne vous pas exposer par le mauvais temps; pour nous, mon enfant, nous laisserons passer les fêtes de la Toussaint, et puis nous prendrons notre jour.

Je vous ai fait cinq ou six questions touchant mademoiselle de Grignan, vous m'y répondrez. Cette sainte fille est l'objet de mon admiration : vous dites qu'elle se conduit toute seule; ah! ma fille, qu'elle a un bon directeur! laissez-la faire, abandonnez-la à sa conduite, et croyez, selon ce que j'en puis juger, que jamais une conscience n'a été mieux dirigée. Ce sont des prodiges de

grace que ces sortes de vocations : je suis attendrie de cette haute vertu. Madame de La Fayette me mande que tout le monde tombe de la fièvre comme si l'on étoit au siége d'une ville, d'où l'on tirât plusieurs coups de mousquet sur la tranchée; il n'en meurt point, voilà la différence qu'il y a.

J'ai dit à madame la princesse de Tarente tout ce que la Providence et vous avez entrepris pour madame sa fille ; je crois qu'étant toutes deux contre elle, vous la confirmerez dans les bons sentiments où elle me paroît : elle vous dit mille douceurs. Elle vouloit me demander de quoi vous vous mêliez de vouloir qu'elle aimât sa fille ; je lui ai dit que c'est que vous ne pouviez souffrir qu'il y eût une fille au monde qui pût être assez malheureuse pour être privée de la tendresse d'une mère comme elle : ce discours a fort bien réussi.

Vous savez bien que madame de Ludres, lasse de bouder sans qu'on y prît garde, a enfin obtenu de son orgueil, si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension, et vingt-cinq mille francs pour payer ses pauvres créanciers, qui, n'ayant point été outragés, souhaitoient fort d'être payés grossièrement sans rancune. On dit qu'elle est toujours belle. Mon Dieu, ma fille, que je vous gronderois de bon cœur d'être si aise d'être maigre ! Si c'est par résigna-

tion, il y a bien du mérite; mais par goût, vous n'êtes point raisonnable. Je voudrois bien, moi, que vous fussiez grasse et forte, et enfin qu'il plût à Dieu de vous redonner votre santé, avec toutes ses circonstances et dépendances.

Il n'est pas naturel, ma fille, que je ne vous dise pas ce qui vient d'arriver tout-à-l'heure. Vous connoissez mes chevaux, ils sont fort beaux; celui qui s'appelle le *favori* étoit au travail, on lui faisoit le poil de l'oreille, ne vous en déplaise, il s'est mis en furie; on a voulu lui rendre sa liberté, il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur : en le voyant mort, j'ai dit, comme M. de Montbazon : *Voyez ce que c'est que de nous;* et je vous le conte, mon enfant : j'ai soutenu ce malheur en grande femme tout-à-fait, et je n'en irai pas moins à Paris.

LETTRE DCCCXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 6 octobre 1680.

Je vous ai suivie, ma très-chère, dans tous vos jours d'inquiétude : l'éloignement est cruel dans ces occasions; on se tourmente quand il

faudroit se réjouir; et, Dieu merci, nous n'avons point encore été en état de nous repentir de nous être réjouis quand il auroit fallu s'affliger. La maladie de vos Grignan a été des plus communes sans aucun accident; ils ont pris du remède de l'Anglois, comme si vous aviez été leur garde, ainsi que vous l'étiez du pauvre bon abbé; le remède leur a fait des merveilles comme à lui : ils sont sans fièvre : on me mande qu'ils songent à partir incessamment; il ne seroit question que de savoir tout cela pour être en repos; mais on est loin, on est livrée à toutes ses imaginations, la poste n'arrive pas tous les jours, et on est agitée quand elle arrive; je connois parfaitement toutes ces sortes de peines. Une santé aussi délicate que la vôtre, tant de coliques si fréquentes, si douloureuses, un abattement et une maigreur qui ne résisteroient point à une fièvre comme celle que vous eûtes l'année dernière; il ne faut pas croire qne tout cela ne puisse donner de mauvaises heures; je les éloigne tant que je puis, mais elles sont plus fortes que moi, et savent bien prendre leur temps. Les réflexions que vous faites sur le mécompte éternel de nos projets sont fort raisonnables; pour moi, c'est ma plus ordinaire méditation, et à tel point que je me console des inquiétudes qui viennent brouiller la joie de vous voir bientôt à Paris, par la crainte

que j'aurois de quelque accident imprévu, si cette joie étoit toute pure et toute brillante : je me la laisse donc obscurcir, comme vous disiez l'autre jour, afin qu'à la faveur de quelques tribulations, je puisse en approcher avec plus de sûreté. Votre automne, qui devoit être si agréable, n'a-t-elle pas été troublée comme d'un orage, au milieu du plus beau temps du monde? Mais il me semble que tous ces nuages passeront, et que l'air deviendra serein; tous vos plaisirs ne sont que reculés; M. de Grignan reviendra de Marseille, et vos Grignan de Paris. Je ne sais point du tout l'affaire du coadjuteur, qui lui coûtera peut-être de l'argent; cela seroit en quelque sorte plus mauvais que la fièvre : il n'y a point de remède anglois contre cette nécessité de payer, comme il y en a contre la fièvre.

Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer : il faut que vous ayez une belle patience pour lui entendre dire ses fades et fausses maximes. Je vous assure que, quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, et j'étois quelquefois un peu mortifiée qu'il me fût comme défendu de causer avec vous sur une matière que j'aime, sachant bien qu'au fond de votre ame vous étiez dans les bonnes et droites opinions.

Je n'aurois jamais cette tranquillité avec un bon père. J'en trouvai un à Vichy; dès la première visite, nous fûmes brouillés, et ses eaux en furent tellement troublées, qu'il fut contraint d'aller à Saint-Mion pour se rafraîchir. Puisque vous lisez les Épîtres de saint Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas vous en dire davantage.

Parlons de votre pauvre frère. Un coquin de chirurgien de Paris, après lui avoir fait bien des remèdes, l'assure qu'il est guéri, et ne lui ordonne que du petit-lait pour le rafraîchir. Votre frère en prend dans cette confiance, et cependant il perd un temps qui est bien précieux; il s'est trouvé enfin dans un état à maudire ce diantre de petit-lait : en sorte qu'il a vu cet homme que je vous ai dit qui est habile, et qui le traite actuellement selon le mérite de ce mal, sans néanmoins le séquestrer. Nous espérons qu'avec du temps sa santé se rétablira; nous le consolons, nous l'amusons, madame de Marbeuf, une jolie femme de Vitré, et moi : quelquefois nos voisins jouent à l'hombre avec lui; il est fort patient, et s'amuse fort bien par le jeu et par les livres, dont il n'a pas perdu le goût. Vous m'allez dire : *Mais, ma mère, ne se doute-t-on point du mal qu'il a? — Ah! oui, ma fille, assurément, cela n'est point difficile à voir.* Mais il prend patience; et ce qui est plaisant, c'est que le *dais* lui ôte la honte

qu'il trouveroit insoutenable, si ce malheur lui étoit arrivé sur le rempart : en effet, quand il songe, et quand, et comment, et qui, et sous quelle apparence d'amitié on a abusé de sa jeunesse, il jette à croix et à pile qu'on le sache ou qu'on ne le sache pas; comme si les douleurs en étoient moins sensibles, le mal moins fâcheux, et l'offense moins grande envers le Seigneur; c'est bien là qu'il faut dire, *l'opinione regina del mondo.* Enfin, ma fille, ce pauvre petit frère vous feroit pitié si vous le voyiez, il est toujours dans la douleur; je crois que je ne trouverai jamais une si belle occasion de lui rendre les soins qu'il a eus de moi; Dieu ne veut pas que je sois en reste avec lui.

M. le prince est bien malade; la France pourroit bien perdre ce héros[1]. Mon fils vous fait mille amitiés; il est ravi de penser que nous vous aurons cet hiver, et il ose espérer comme moi que ce voyage sera plus favorable que les autres, où vous avez toujours eu des agitations. Si vous étiez bonne, vous me donneriez le plaisir de savoir que vous irez en litière jusqu'à Lyon, et que même jusqu'à Montélimart, vos muletiers suivront

[1] Le prince entroit en convalescence, lorsque madame de Sévigné écrivoit cette lettre; mais elle l'ignoroit, parce qu'on n'étoit pas encore dans l'usage d'afficher ou de publier des bulletins de santé. (*Voyez* la lettre ci-après.) *G. D. S. G.*

le grand chemin, sans s'aller extravaguer dans des précipices, où, pour épargner un quart de lieue, madame de Coulanges pensa périr mille fois : vous m'ôteriez par cette conduite cette frayeur des bords du Rhône, dont mon imagination est frappée. L'abbé de Pontcarré me mande que le fils de M. Morant, conseiller d'état, est nommé intendant en Provence; c'est un fort galant homme, dont je crois que vous serez contents : ce Morant est le propre neveu de madame de Leuville, l'amie de M. de Grignan. Je vous trouve fort heureuse d'être avec M. l'archevêque *(d'Arles)*, et d'avoir souvent de bonnes conversations avec lui : vous faites des réflexions bien solides; j'en fais un peu aussi de mon côté; et le moyen de ne pas méditer sur ce qu'on voit tous les jours? Assurez bien ce bon patriarche de mes respects pleins de tendresse.

LETTRE DCCCXXXV.[1]

DE M. BERGIER, CONFESSEUR DU GRAND-CONDÉ, A M. DE GUITAUD.

Chantilly, ce 22 septembre 1680.[2]

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 15 septembre, m'a donné une joie que je ne peux vous exprimer. J'y ai vu, Monsieur, des sentiments si beaux et si chrétiens, que j'ai remercié Dieu de tout mon cœur de vous les avoir donnés. Je le supplie de continuer à vous en remplir. Ce sont les sentiments qu'il a coutume de communiquer aux ames qu'il veut élever à une haute perfection. Plût à la divine bonté que nos amis fussent capables de ces bons sentiments, et qu'ils voulussent faire dès maintenant ce qu'ils ne feront toujours que trop tard, quand ils commenceroient dès demain! Ils ne péchent

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Nous ignorons le degré de véracité qu'on doit accorder à cette date ; mais en la supposant exacte, ce qui paroît fort douteux, le lecteur ne tardera pas à apprécier le rapprochement de cette lettre avec la dernière relativement à la maladie du prince de Condé et sa situation moins désespérée ici que dans l'inquiétude de madame de Sévigné. *G. D. S. G.*

point par ignorance; ils ont des lumières tout ce qu'il en faut pour éclairer un royaume entier. Il faut espérer qu'à la fin ils prendront le chemin que ces lumières leur montrent. Vous les connoissez, il n'y a rien à faire auprès d'eux, à moins qu'ils soient prévenus d'une grande estime ou d'une forte amitié pour ceux qui leur parlent et les veulent engager à accomplir leurs devoirs. Mon peu de mérite ne m'obtiendra jamais ni l'une, ni l'autre. Je n'ai auprès d'eux aucun caractère, je ne peux espérer d'en être considéré que comme un vieux, un bon et affectionné serviteur; mais, et la vieillesse, et la bonté, et l'affection, ne donnent aucun crédit, je n'en ai que trop de preuves. Je ne laisse pas de faire ce que je peux. Graces à Dieu, je ne crains rien; une disgrace qui m'enverroit dans un petit coin de province achever le reste de mes jours dans la retraite et la solitude, est la chose du monde que je souhaite avec le plus de passion. Ne désespérons pourtant de rien, *non est abreviata manus Domini*, demandons à Dieu incessamment qu'il regarde nos amis d'un œil de miséricorde; il se plaît à être importuné, nous en obtiendrons ce que vous et moi désirons avec tant de passion. Mais parlons un peu de la santé de S. A. S. Mgr le prince, elle se rétablit tous les jours, et il y a espérance que ce grand prince ne sera de long-

temps malade. Il y a huit jours qu'il prend du lait d'ânesse avec beaucoup de succès ; il en prendra encore autant pour le disposer au lait de vache qu'il reprendra. Vous savez bien qu'il a perdu la plus jeune de mesdemoiselles ses petites-filles. On la nommoit mademoiselle de Clermont. Elle mourut mardi dernier. Adieu, mon cher Monsieur : aimez-moi toujours un peu, et me croyez, ce que je suis très-véritablement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Mes très-humbles respects à Madame la comtesse de Guitaud, et mille recommandations aux saintes prières de *la très-bonne* et de M. Mazeins.

LETTRE DCCCXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 9 octobre 1680.

Que je vous plains de vous livrer aussi cruellement que vous faites à vos inquiétudes ! vous n'avez pas, en vérité, assez de force pour les soutenir. Vous vous échauffez le sang, vous vous creusez les yeux et l'esprit, vous croyez et craignez tout ce qu'il y a de pis. Hélas ! ma chère enfant, vous aurez vu le lendemain que vos pauvres frères ne sont plus malades : ils ont pris du remède anglois, comme les autres, et, comme les autres, ils ont

été guéris. Il n'y a que vous à plaindre, par la sensibilité de votre cœur et par la vivacité de votre imagination : j'ai senti et prévu toutes vos peines. Le chevalier doit être parti présentement, et vous devez avoir retrouvé votre repos et votre santé. J'admire la belle précaution qu'on prend de vous cacher le véritable état d'une maladie, pour vous le laisser apprendre par une lettre qui ne s'adressoit pas à vous, et qui en disoit plus assurément qu'il n'y en a eu. Oh ! Dieu soit loué.

Je vous conjure de n'avoir point de nouvelles douleurs pour votre petit frère ; il n'est pas bien, il va beaucoup souffrir ; mais comme il a le courage et la force de vouloir être guéri, et qu'il n'y a aucun péril, je vous prie, ma belle, de n'être point en peine de lui, ni de moi ; son mal ne se gagne point, à causer et à lire : il se trouve si heureux d'être ici, qu'il n'a jamais voulu écouter la proposition que je lui ai faite de partir tout-à-l'heure pour Paris : lui, en litière, à cause des douleurs de sa tête ; moi, en carrosse. Il se représente une séparation si horrible à Paris, qu'il ne peut l'envisager, ce n'est pas ici la même chose ; il a beaucoup de confiance à l'homme qui le traite ; il a abandonné huit ou dix jours de mauvais temps, pour être ensuite comme s'il avoit été lavé sept fois dans le Jourdain : je vous manderai la suite de toute cette belle aventure :

M. de La Rochefoucauld, qui écrivoit les choses extraordinaires, n'auroit pas oublié celle-là. C'est mon fils qui dit à Paris son malheur à madame de La Fayette, et à dix ou douze de ses bonnes amies : que dites-vous de ce petit secret entre quinze personnes? pour moi, je n'ai jamais été plus étonnée que de voir comme il traite légèrement cette affaire; je pensois qu'il falloit mourir plutôt que d'en ouvrir la bouche : mais voyant mon fils si sincère, je le suis aussi.

Madame de Vins me mande que M. de Vendôme et M. Morant s'en vont en Provence : voilà qui va fixer les résolutions de M. de Grignan, en lui faisant voir la fin d'une carrière où il a couru si noblement, et d'une manière à mériter des récompenses : Dieu le veut peut-être, que savons-nous? M. d'Hautefort est mort : voilà encore un cordon bleu qui fait place aux autres. Il n'a jamais voulu prendre du remède anglois, disant qu'il étoit trop cher; on l'assuroit pourtant qu'il en seroit quitte pour quarante pistoles; il dit en expirant : *C'est trop.* MONSEIGNEUR a été guéri par le remède de *Philippe;* et que deviendra la faculté? Montgobert me mande que vous irez à Paris : je m'en vais la remercier de cette bonne nouvelle, et lui dire que j'en suis vraiment bien aise. Le mal de votre frère, en me faisant une petite tribulation, m'ôte cette crainte que

me donne toujours une joie sans nuage. Adieu, ma très-chère : portez-vous bien, reprenez des forces, mangez, dormez, restaurez-vous. Madame de Marbeuf est encore ici, elle vous fait mille compliments; elle ne veut point quitter mon fils qu'*elle ne l'ait vu pendu*[1] : c'est la meilleure amie du monde. Ce pauvre comte avoit bien affaire de courir encore à Toulon, à Marseille, prendre bien de la peine, et dépenser son argent; et puis, aller au-devant de M. de Vendôme : il me semble que je me noie, j'en ai par-dessus la tête.

LETTRE DCCCXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 13 octobre 1680.

Mon fils est dans un état très-digne de pitié; il est tellement maigre, desséché, abattu, et sa barbe si longue, que vous ne le reconnoîtriez pas : cependant, dès qu'il ne sent point de douleur, il joue à l'hombre, il cause, il prend plaisir à être dorloté, et il semble qu'il touche à sa guérison. Quand je pense en quel état on se trouve, *pour qui? pour une ingrate* : mais c'est encore pis;

[1] *Voyez* la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui* de Molière. *A. G.*

car c'est pour *une Sylvie* que l'on n'aime point du tout, et que l'on n'a jamais aimée. Madame de Coulanges m'en dit une chose plaisante; elle assure que c'est une joie *publique* que la guérison de cette personne : elle m'écrit une fort jolie lettre : elle se propose, comme on fait toujours, de jouir cet hiver de votre voisinage, et de réchauffer toute votre ancienne amitié. Vous avez M. de Coulanges; je suis assurée que vous en êtes fort aise; vous ne devez pas perdre cette occasion de faire une pièce à M. de Grignan : la vision est bonne de mettre Coulanges dans quelque caisse, ou dans l'étui du téorbe de l'abbé Viani; car de le montrer tout simplement comme un autre, cela n'est pas possible. J'avoue que j'étois d'avis qu'il fît le voyage de Rome[1] : mille circonstances le rendoient agréable; j'avois aussi quelques petites raisons que je retrouverois bien encore, s'il en étoit besoin : mais ce seroit ranger des troupes en bataille quand il n'est plus question de combattre. Je suis ravie que Coulanges ait suivi vos conseils, ils sont meilleurs que les autres; je serai fort aise de le revoir. Madame de Coulanges n'avoit point de raison particulière pour souhaiter qu'il fît ce voyage; car il ne l'incommode point du tout.

[1] Où M. de Coulanges devoit aller avec le cardinal d'Estrées. *A. G.*

Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert, ou plutôt de son cœur? N'est-ce pas cela dont je vous répondois? je connoissois ce fond; il étoit caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions; et tout cela étoit de l'amitié, et de l'attachement, et de la jalousie; et quand vous disiez :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir?

je disois tout le contraire; je souhaitois toujours de ces conversations heureuses, où tout contribue à se rapprocher; il n'y a pas un ton, pas une parole qui ne fasse un bon effet. Je vous en ai parlé, il n'étoit pas temps; il y a tant de choses qui ont leur temps, et qui ne sont pas *cuites*. Je suis étonnée que Montgobert ne m'ait pas mandé cette bonne nouvelle, sachant l'intérêt que j'y prends. Vous voyez qu'il ne faut pas toujours juger sur les apparences; vous avez cru qu'il n'y avoit plus de fond dans ce cœur-là! et vous voyez ce qu'il y avoit. Vous trouverez peut-être la même chose dans celui de votre voisin : [1] j'ai remarqué des sentiments bien tendres dans ce pays-là; je suis fâchée que vous n'ayez point encore trouvé ce moment heureux où l'on parle si bien; cette amitié n'étoit point faite pour dire : *je*

[1] La baronnie de La Garde est voisine du comté de Grignan; et c'est de M. de La Garde que madame de Sévigné veut parler ici. *D. P.*

t'aime, je ne t'aime plus : cela devroit être tout uni, tout solide. La froideur qui est entre vous et lui est d'autant plus dangereuse, qu'elle est cachée sous des fleurs; elle est couverte de beaucoup de paroles de bienséance; il semble que ce soit quelque chose, et ce n'est rien : voici le portrait que vous en faites vous-même, *un retranchement parfait de toutes sortes de liaisons, de communications et de sentiments*. Ah, la belle amitié! ah, la belle amitié! Je dirois comme le maréchal de Gramont : *Si je vous fais embrasser, Messieurs, je ne vois rien qui vous empêche de vous couper la gorge*. Tout cela changera quand le moment sera venu : j'attends celui de vous revoir avec impatience. J'ai encore madame de Marbeuf : nous nous trouvons fort bien d'elle; elle, fort bien de nous; et cependant elle veut s'en aller; c'est qu'on ne peut durer quand on est bien : elle écrit à M. de Coulanges les prospérités de mademoiselle Descartes, à qui madame de Chaulnes donne une pension : elle est savante comme son oncle et comme vous.

LETTRE DCCCXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 16 octobre 1680.

Votre lettre me plaît beaucoup; elle est pourtant trop longue, elle vous a fatiguée; mais à cela près, elle a bien tenu sa place dans nos tranquilles amusements, et l'auroit bien tenue aussi dans le milieu de Versailles, si j'y étois : il y a de certaines choses que les objets ni les distractions ne peuvent jamais effacer. Vous parlez encore de cette médecine; il faut que vous ayez eu une extrême nécessité d'un rabat-joie, pour en avoir fait un de ce mot, que je n'avois mis que pour vous dire qu'un remède si doux et si sage ne valoit pas la peine de s'y mettre : car j'aime l'émotion du polycreste[1]; et on l'avoit supprimé, à cause du chaud. Enfin, ma belle, je me porte à merveilles, et me trouve très-bien de mon eau de lin. Vous pouvez m'apprendre bien des choses; mais je ne recevrai, ni de vous, ni de personne, des leçons pour la confiance et la sincérité dans le commerce de l'amitié : vous voyez bien sur

[1] Terme de pharmacie. *Sel polycreste* ou purgatif. *A. G.*

quel ton je le prends. Je serois incapable de vous cacher une incommodité, si je l'avois : je n'aime point à vous tromper ; et vous, ma fille, en usez-vous de même ? me parlez-vous de toute la chaleur que vous avez dans la poitrine ? J'ai reçu de Montgobert des consolations extrêmes ; elle m'a confirmé ce que vous me disiez, et m'a quelquefois redressée ; en sorte que j'ai pris une entière confiance en ce qu'elle m'a dit. Mais comment peut-elle faire présentement pour ne me pas dire la joie qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous ? j'étois fâchée de vos dispositions pour elle, et des siennes pour vous ; et je vous répondois toujours de son cœur : j'en voyois clairement le fond, et de quoi il étoit couvert et embarrassé : je connois tant tous ces mélanges ! Avouez donc que je ne m'étois pas trompée, et qu'il est impossible de vous aimer médiocrement ; mais que ces retours sont doux, et qu'on a quelquefois de plaisir à pleurer ! je crois que de votre côté vous êtes revenue de toutes vos opinions. Vraiment je suis en colère contre Montgobert de n'avoir pas pensé à moi, dans ce premier moment, pour me faire part de sa joie. Quand j'ai lu l'impossibilité où vous êtes de pouvoir écouter encore mademoiselle de Grignan sur ses grandes résolutions, les larmes m'en sont venues aux yeux : qu'est-ce donc que cette émotion et ce mouvement

du cœur, pour une chose qu'on loue, qu'on approuve, et dont on est bien aise? son courage touche d'admiration et de tendresse pour elle : on l'admire, on la regarde comme une personne distinguée par des graces particulières. Dites-moi ce que vous croyez là-dessus; apprenez-moi le plan de votre voyage, et soyez persuadée de toute la joie que j'aurai de vous recevoir; mais quand j'ai envie de la tempérer, je ne vais pas chercher fort loin; l'inquiétude que me donne mon fils n'est que trop bien fondée; et parce que son mal à la tête et ses douleurs continuent, malgré la quantité de remèdes qu'il a déjà pris, je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source de tous les biens et de tous les maux, il ne l'a jamais voulu, croyant que ce n'étoit rien, et prenant une grande confiance à cet homme dont je vous ai parlé : je n'ai point de pouvoir sur mes enfants. Le médecin dit qu'il n'a jamais vu un mal comme celui-là; mais si le caractère de ce mal est tout nouveau, la source où il a été pris doit être bien ancienne. Mon fils se trouve heureux d'être en repos ici; il s'est promené aujourd'hui; il joue quelquefois à l'hombre; nous lisons, nous causons : il me trouve bonne, et, par mille raisons, je suis ravie de le pouvoir consoler. Il me prie de vous faire bien des amitiés; il veut toujours vous écrire, et toujours le

mal et la douleur l'en empêchent : dès qu'il a un moment de relâche, il est gai et plein d'espérance; je vous manderai la suite de tout ceci, qui peut-être s'éclaircira tout d'un coup agréablement.

Vous avez toujours notre petit Coulanges : vous êtes vraiment trop jolie sur votre sac de pommes, au pied d'un figuier, avec un bon panier de figues et de raisins devant vous : cela est admirable, pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant foible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte. Il est vrai que M. de Coulanges m'a promis de vous épier, de vous observer, et de me dire tout; mais je trouve que dans sa première lettre il a déjà pris le train de me flatter. Mon fils pâmoit de rire l'autre jour, au travers de toutes ses misères, au sujet de mademoiselle du Plessis, qui est insupportable de vanité, depuis le mot de vous que je lui ai attiré; mademoiselle du Plessis donc disoit une impertinence au-dessus de l'ordinaire; moi, je pris aussi un ton au-dessus de l'ordinaire, et je dis : *mais que cela est sot! car je veux vous parler doucement.* Mon fils m'empêcha de continuer ce beau discours; et c'est dommage, car il promettoit beaucoup; je crois que cela ne vaut rien du tout à écrire : mais cela se présenta follement à la rate de votre pauvre frère. Adieu, ma chère petite.

LETTRE DCCCXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 20 octobre 1680.

Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez dire, *ma mère est à Paris*. Je pars demain matin, et je mène mon fils, pour trouver un soulagement sûr dans cette grande ville; on peut dire de Paris :

Et comme il fait les maux, il fait les médecines.

Tout le reste est ignorant. Notre bon et honnête et sincère médecin nous a déclaré que l'humidité du cerveau de ce pauvre enfant étoit cause qu'il n'osoit hasarder les remèdes nécessaires ; il nous conjure d'aller chercher des gens plus habiles et plus hardis que lui : il sait parfaitement bien traiter les maux ordinaires : mais l'incident de cette fluxion sur le cou lui paroît si extraordinaire, qu'il nous chasse, et nous assure que le voyage ne nous fera aucun mal. Nous partons enfin ; mon fils est tout disposé à cette fatigue, et envisage son arrivée à Paris comme le commencement de ses espérances. Voilà de quoi il est question depuis deux jours ; nous faisons en

un moment ce qu'à peine nous eussions fait en un mois, et la Providence ne veut pas que ce soit pour vous que je précipite mon retour, c'est au plus pressé que je cours, et ce n'est qu'à travers l'application que j'ai à conduire notre pauvre malade à bon port, que j'entrevois la joie de vous voir et de vous embrasser. J'arriverai avant la Toussaint; en sorte que j'aurai tout le temps de ranger votre appartement pour vous y recevoir. Vous dites que vous vous portez bien; j'ai besoin que cela soit ainsi : je ne pourrois pas soutenir de voir mes deux enfants malades : vous étiez gaie quand vous m'avez écrit : il n'y a rien de plus joli que votre jalousie; vous en faites une application admirable et qui m'a divertie. Adieu, adieu, ma très-chère : je m'amuse ici à causer, j'ai mille affaires; je m'en vais aider au bon abbé, et signer quelques billets. J'ai reçu les adieux de la très-bonne et très-obligeante princesse, et de tout le pays, qui me chasse depuis long-temps; mais les volontés n'étoient pas tournées; il y a un temps pour tout. J'ai retenu madame de Marbeuf qui étoit avec la princesse : elle nous est d'un très-grand secours. Les chemins sont fort beaux; Dieu nous conduira, je l'espère. Nous prenons le bon parti, et nous ne doutons point que nous ne trouvions à Paris une guérison parfaite : on nous a refusé ici de l'entreprendre,

à force de nous honorer; et comme ailleurs nous n'avons pas le même malheur, nous partons avec joie, et j'admire comme le hasard a rangé cette nécessité de partir avec l'envie que vous avez que je vous reçoive : je ne croyois pas que tout cela se dût tourner ainsi.

LETTRE DCCCXL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Malicorne, mercredi 23 octobre 1680.

Nous voilà donc en chemin avec un désir et un besoin extrême d'arriver à Paris; nous n'avons point de temps à perdre pour soulager ce pauvre garçon : ses douleurs à la tête, et l'émotion continuelle qui vient de ces douleurs, avec une barbe à *la Lauzun* [1], le rendent entièrement méconnoissable : nous ne sommes occupées que du soin de le faire arriver heureusement ; tout cède à cette application, et toutes nos journées en sont dérangées; comme il ne s'endort qu'à la pointe du jour, on ne part qu'à huit ou neuf heures, et l'on arrive où l'on peut. Il nous fut impossible hier d'arriver à Sablé; nous demeu-

[1] M. de Lauzun laissa croître sa barbe pendant qu'il étoit en reclusion.

râmes dans un pouillier à deux pas de celui où je suai si bien il y a cinq ans. Ne soyez nullement en peine : il ne faut à mon fils qu'un bon traitement, et ce sera ce Jourdain dont je vous parlois l'autre jour : mais en attendant, son état fait pitié. Vous dites que vous ne parlez de la Providence que quand vous avez mal à la poitrine; et moi, je fais mal à la mienne quand je suis sur ce chapitre; je ne trouve rien sur quoi il y ait tant de choses à dire, à observer et à examiner; et pourquoi n'en pas parler comme de la physique? Pourquoi ne dites-vous plus, comme l'année passée, que nos craintes, nos raisonnements, nos décisions, nos conclusions, nos volontés, nos désirs, ne sont qne les exécuteurs de la volonté de Dieu? Cela n'est-il point inépuisable et curieux à démêler? Il seroit difficile de vous dire tout ce qui s'est passé depuis deux mois aux Rochers; les confiances à un homme qu'on croyoit habile, les aveuglements, les léthargies pour ne point agir, la paressse, l'amour d'être chez soi, l'inutilité de mes paroles, quand les esprits n'étoient pas disposés, comme on étoit loin d'écouter les conseils de nos amis qui nous chassoient, et ce qui m'empêchoit aussi d'aller à bride abattue contre l'envie de demeurer, tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers sentiments, qu'il n'y a personne dont la poitrine ne

fût échauffée à vouloir seulement les conter; tout cela me paroissoit comme une machine que la Providence conduisoit avec mille ressorts et mille cordes dont je voyois le démêlement. Enfin, tout d'un coup, tout a changé du blanc au noir : on a eu horreur de ce qu'on estimoit, on a désiré Paris comme on le détestoit, on a vu l'état où l'on étoit; on m'a écoutée, et l'on a vu ma sincérité; nous avons tout déménagé en deux jours, et nous voici dévorés du désir d'arriver et de nous baigner dans le Jourdain, car c'est proprement cela. Nous aurons bien à discourir sur ce sujet, ma fille; car encore que cette précipitation ne soit pas pour vous, j'en profiterai pour vous bien recevoir. Je vous assure qu'il n'y a aucune expérience de physique qui soit plus amusante que l'examen, et la suite, et la diversité de tous nos sentiments; ainsi, vous voyez bien que *Dieu le veut* peut être paraphrasé en mille manières. Vous êtes admirable de vouloir que je dise à M. l'archevêque le déplaisir que vous avez de son départ; vous me faites trop d'honneur, et à mes pauvres lettres; je suis ravie cependant que vous me trouviez bonne quelquefois à certaines sauces. J'avois oublié madame de La Ville-Dieu : la bonne personne est-elle morte après son agonie? J'ai su le départ de M. de Vendôme et de votre intendant; j'ai dit tout comme vous. Adieu, ma chère

enfant, il faut se coucher, nous ne nous sommes point promenés; nous partons demain, nous n'avons pas le temps de nous reposer. Mon abbé et ce pauvre garçon vous font mille amitiés. C'est au travers de toutes les épines que vous voyez, que j'espère parvenir sûrement à la joie de vous recevoir et de vous embrasser de toute la tendresse de mon cœur.

LETTRE DCCCXLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 30 octobre 1680.

J'arrivai hier au soir, ma très-chère, par un temps charmant et parfait : si vous êtes bien sage, vous en profiterez, et vous n'attendrez point l'autre lune, de peur des pluies et des mauvais chemins. Je n'avois jamais vu ceux de Bretagne en cette saison, vous savez pourquoi je suis venue sans perdre un moment : je vous écrivis de Malicorne de quelle façon nous amusions les douleurs et la fièvre de mon pauvre fils; nous avons enfin réussi, par un bon gouvernement, à le remettre dans son naturel; plus de fièvre, plus de douleurs, assez de forces; il n'y a plus

qu'à le guérir de cette santé, et non pas à le ressusciter; c'est à quoi nous allons travailler. Je trouvai ici le chevalier à mon arrivée; nous causâmes fort; il me dit des choses particulières et très-agréables; vous les apprendrez, car peut-être n'a-t-il point osé les écrire. Je suis ravie qu'il soit dans cette maison : je voudrois qu'il y pût demeurer : du moins il ne quittera pas le quartier, il y aura sa plus grande affaire : cette pensée doit rendre votre voyage bien doux. Vous me priez de vous recevoir avec une joie sincère; vraiment, ma fille, je voudrois bien savoir où vous voudriez que j'en prisse une autre. Nous avons vu, le chevalier et moi, votre appartement; vraiment il sera joli, et vous en serez contente. Je le suis fort de la belle et nette explication de madame de La Ville-Dieu : cela s'étoit brouillé dans ma tête, en voilà pour toute ma vie. Elle emmènera Pauline : nous aimerions bien mieux que vous l'amenassiez avec vous; eh, bon Dieu, que nous en serions aises! M. de La Garde me mande que Pauline avoit suivi mon conseil de l'année passée, qu'elle avoit cousu sa jupe avec la vôtre, et tout cela d'une grace et d'un air à charmer : je ne verrai jamais tout cela : vous m'en consolerez, mais en vérité, il ne faut pas moins que vous. Je comprends votre colère de n'avoir pas dit adieu à M. l'archevêque : hélas! à quoi pense-t-on quand on

quitte une personne de cet âge[1] ? Tout ce qui ressemble à une séparation éternelle fait bien mal au cœur.

Les chansons de M. de Coulanges sont fort jolies ; il falloit que votre hôtellerie fût bien pleine pour avoir suffoqué sa vivacité : ah ! c'est trop de monde à la fois : pour moi, je n'y pourrois pas résister avec toutes mes vertus populaires. En vérité, je suis ravie de penser que vous ne vous ruinerez cet hiver ni à Aix, ni dans votre auberge : l'état de mon ame est délicieux de voir votre retour aussi sûr qu'il le peut être. Je serois trop aise si la situation de ce pauvre garçon ne troubloit ma tranquillité. M. le coadjuteur est parti ; il a fait régler la manière dont M. de Vendôme[2] traitera M. de Grignan ; il faut le savoir une bonne fois ; et quand on obéit au roi, on ne peut être mal content. J'achèverai ce soir ma lettre ; je vous dirai ce que j'ai vu et entendu.

J'ai vu toutes mes pauvres amies. Madame de La Fayette a passé ici l'après-dînée entière ; elle se trouve fort bien du lait d'ânesse : il ne m'a pas paru que madame de Schomberg ait encore pris ma place ; il y a bien des paroles dans cette

[1] M. l'archevêque d'Arles étoit alors âgé d'environ soixante-dix-sept ans. *D. P.*

[2] Il s'agissoit du cérémonial entre M. de Vendôme et M. de Grignan, à l'arrivée de M. de Vendôme en Provence. *D. P.*

nouvelle amitié. Ne vous souvient-il point de ce que nous disions du plaisir que l'on prenoit à étaler sa marchandise avec les nouvelles connoissances? Il n'y a rien de si vrai ; tout est neuf, tout est admirable, tout est admiré ; on se pare de ses richesses, on se loue à l'envi ; il y a bien plus d'amour-propre dans ces sortes d'amitiés que de confiance et de tendresse : enfin, je ne crois pas être tout-à-fait jetée au sac aux ordures. Montgobert m'écrit des merveilles de son raccommodement ; il me paroît que désormais rien n'est capable de la séparer de vous : il me sembloit que je voyois ce fond, et que c'étoit dommage qu'il fût couvert d'épines et de brouillards.

Vous avez donc été à cette visite, et vous avez passé, sans que rien vous en ait empêchée, sur les bords des précipices ; vous m'amusez d'une prairie, mais le chevalier m'a conté comme il se jeta un jour à votre litière, et vous en fit descendre par force, parce que vous alliez périr : pour moi, je ne puis comprendre ce plaisir, et que vous soyez aise de rêver et d'attacher vos yeux sur cette horreur qui vous met à une ligne de la mort. Pourquoi vous piquez-vous, ma fille, d'être plus intrépide que le chevalier? Est-il besoin de joindre cette sorte de mérite avec les autres qualités plus convenables que vous avez? J'admire

bien ceux qui vous y laissent aller : c'est laisser une épée entre les mains d'un furieux, que de laisser un précipice à votre hardiesse. Lépine se joignoit au chevalier pour me conter cette effroyable histoire : *ce que Dieu garde est bien gardé*, voilà tout ce que j'ai à dire. La gaieté et les chansons du petit Coulanges sont d'une grande utilité dans de telles visites. Madame de Coulanges m'écrit des douceurs extrêmes, et pour vous, et pour moi. Mesdames de La Fayette donc, de Lavardin, d'Uxelles, de Bagnols, ont causé des nouvelles du monde. Mademoiselle Amelot fut mariée dimanche, sans que personne l'ait su, avec un M. de Vaubecourt, tout battant neuf; homme de qualité peu riche, dont la mère est de Châlons. Tout a été bon plutôt que de nous ennuyer encore cet hiver de sa langueur passionnée. Adieu, mon enfant : nous sommes occupés de vous bien recevoir. Voici encore une occasion où l'éloignement va nous faire dire bien des choses à contre-temps. Vous me souhaitez ici, vous croyez que je passerai l'hiver en Bretagne; j'en ai vu l'heure et le moment, mais enfin me voilà, me voilà, ma très-chère, et je vous avoue que j'en suis ravie.

LETTRE DCCCXLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi jour de la Toussaint 1680.

Je viens de mander à madame de Coulanges que je suis toute décontenancée d'être à Paris dans cette saison, et que *je ne m'y suis jamais trouvée à une telle fête* : si M. le coadjuteur veut prendre cette sottise [1], je la lui donne de tout mon cœur. Madame de Coulanges m'écrit qu'elle a reçu une de vos lettres tellement jolie et plaisante, qu'elle ne peut se lasser de la lire ; et vous avez le courage de me mander par le même courrier que votre style est fade, et ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de cette dame qui écrivit à M. de Coulanges dans ma lettre ! Vous méritez bien d'être grondée quand vous dites de ces choses-là.

Si vous voulez que je vous parle librement et selon la droite raison, M. de Grignan devroit vous faire partir, sans attendre qu'il ait achevé son cérémonial pour l'arrivée de M. de Vendôme : cela vous jettera dans le mois de janvier, et c'est pour en

[1] M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, aimoit à jouer sur les mots. *D. P.*

mourir. M. de Vendôme s'arrête partout, il sera quelques jours à Orléans, cinq ou six à chasser avec l'archevêque de Lyon; et vous voyez bien qu'à le recevoir, le mener à Aix, revenir ensuite, ce sont des tours infinis; et ce n'est pas vous ménager que de retarder votre départ. Voilà ce que mon attention pour votre santé me fait vous écrire; je souhaite que tout cela soit aussi inutile et aussi mal à propos que la plus grande partie des choses que l'on dit de loin, et que vous ayez déjà pris votre jour pour partir, quand vous lirez cette lettre, comme je reçois à Paris vos craintes que je ne passe l'hiver en Bretagne.

Mon cher Comte, après vous avoir embrassé malgré vos infidélités, c'est à vous que j'adresse ce discours. Votre amitié doit vous donner les mêmes soins et les mêmes pensées qu'à moi.

On dit que madame de Schomberg nous quitte et va demeurer au faubourg Saint-Germain. C'est une très-plaisante chose que les préparatifs que l'on fait pour observer la nouvelle liaison de mesdames de Schomberg et de La Fayette. L'abbé Têtu prétend que cette liaison fera enrager madame de Coulanges, et il l'aime encore assez pour en être ravi. Brancas en est désespéré; il étoit sur le sujet de madame de Schomberg, comme s'il étoit encore à l'hôtel de Rambouillet. Si madame de Coulanges pouvoit se venger par une amitié

et une liaison avec vous, cela feroit le plus plaisant effet du monde : pour moi, je ménage mes entrées, pour récompense de mes anciens services. Ce que nous croyons, Corbinelli et moi, c'est qu'il ne manquera rien que de l'amitié à toute cette préparation. Adieu, ma chère enfant : il est tard; je me suis laissé accabler de visites ; vous vous moquez toujours de mes prévoyances : et je suis suffoquée quand j'attends à l'extrémité.

LETTRE DCCCXLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1680.

Je vous conseille toujours, ma fille, de partir le plus tôt que vous pourrez : si vous attendez que M. de Grignan ait rempli tous ses devoirs, il ne faut point penser à venir cet hiver. Il me semble que l'amitié qu'il a pour vous le doit obliger à prendre toute autre résolution que celle de vous exposer au froid et aux mauvais chemins ; je ne comprendrai jamais une autre conduite. Vous êtes bien née pour n'avoir jamais un moment de joie et de tranquillité, puisque vous passez légèrement sur votre séjour de Paris, pour vous occuper de votre retour à Grignan.

Voilà une sorte de *dragon* dont on n'a jamais accoutumé de se charger, quand on est encore au milieu des agitations d'un départ. Pour moi, ma chère enfant, je ne sais ce qui vous oblige de penser à quitter Paris, quand vous y serez une fois; votre logement y sera commode, votre bail renouvelé pour quatre ans, votre dépense réglée; et si vous voulez éviter, c'est à dire, M. de Grignan, les dépenses extraordinaires, vous trouverez que c'est le seul lieu où vous pouvez reprendre haleine : la dépense d'Aix est une furie; je me figure que vous êtes un peu revenue de cette économie de Grignan, où vous trouviez que vous pouviez vivre pour rien, cela s'appelle rien, rien du tout; vos trois tables fort souvent dans la galerie, et toutes les visites et les trains; toujours nourrir bêtes et gens, chose qu'il n'y a plus que vous au monde qui fassiez; toute cette fameuse auberge, tout ce concours de monde me paroît, quoi que vous disiez, un fleuve qui entraîne tout. Enfin, ma fille, je n'ose penser à ce tourbillon, et il me semble que vous allez vous reposer ici : attendez du moins que vous ayez confronté les dépenses pour envisager votre retour; il est question d'arriver, c'est ce que je souhaite de tout mon cœur. Mademoiselle de Méri est fixée; elle s'arrangera tout à loisir, rien ne la presse; elle voit bien que je suis plus aise

qu'elle soit ici, quand elle y peut être, que de l'aller chercher plus loin; c'étoit pour la faire décider que je vous en écrivois; car quand on ne peut se résoudre, la vie se passe à ne point faire ce qu'on veut. Elle est bien mieux qu'elle n'étoit, elle parle; elle est capable d'écouter; nous causons fort tous les soirs. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi! qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me mène loin! je crois, en vérité, que personne n'a plus de facilité que moi dans le commerce de la vie civile: je voudrois que vous vissiez comme cela va bien, quand notre cousine veut: elle me témoigna l'autre jour qu'elle savoit en gros les malheurs de mon fils, et qu'elle eût bien voulu en savoir davantage; je me tins obligée de cette curiosité, et je lui contai tout le détail de nos misères, ainsi que de plusieurs autres choses: voilà ce qui s'appelle vivre avec les vivants; mais quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement; quand on croit avoir pris les tours les plus gracieux, et que toujours ce n'est pas cela, c'est tout le contraire; qu'on trouve toutes les portes fermées sur tous les chapitres qu'on pourroit traiter; que les choses les plus répandues se tournent en mystères; qu'une chose avérée est une médisance et une injustice; que

la défiance, l'aigreur, l'aversion, sont visibles, et sont mêlées dans toutes les paroles; en vérité, cela serre le cœur, et franchement cela déplaît un peu. On n'est point accoutumé à ces chemins raboteux; et, quand ce ne seroit que pour vous avoir enfantée, on devroit espérer un traitement plus doux. Cependant, ma fille, j'ai souvent éprouvé ces manières si peu honnêtes; ce qui fait que je vous en parle, c'est que cela est changé, et que j'en sens la douceur; si ce retour pouvoit durer, je vous jure que j'en aurois une joie sensible, mais je vous dis sensible; il faut me croire quand je parle, je ne parle pas toujours. Ce n'a point été un raccommodement, c'est un radoucissement de sang, entretenu par des conversations douces et assez sincères, et point comme si on revenoit toujours d'Allemagne. Enfin je suis contente, et je vous assure qu'il faut peu pour me contenter: la privation des rudesses me tiendroit lieu d'amitié en un besoin: jugez ce que je sentirai si vous pouvez faire que l'honnêteté, la douceur, une superficie de confiance, la causerie, et tout ce qu'on a enfin avec ceux qui savent vivre, puisse être désormais établi entre elle et moi. Je trouve que la froideur et l'indifférence sont bien marquées entre M. de La Garde et vous, par l'affectation de ne point venir à Grignan quand vous êtes seule, et par celle de prier

toute la famille d'aller à La Garde, hormis vous. Je suis très-fâchée de cette séparation, après avoir été si bien et si agréablement ensemble : nous en parlerons.

Je reçois votre lettre du 30 octobre ; c'est fort bien fait d'avancer toujours ses troupes ; je n'ai plus qu'à vous dire, ma fille, qu'il est vrai que je suis ici. Je pris la résolution de partir avec précipitation ; elle a parfaitement réussi. Vous me parlez de la campagne comme d'une solitude ; oui Livry, oui les Rochers ; mais Grignan, je ne vous le passerai jamais sous ce nom ; c'est une cour, c'est un mouvement perpétuel, et vous vous reposerez ici. J'approuve fort les fêtes et les jours gras dans notre forêt : vous savez comme j'en usai l'année passée. Il me semble que M. de Vendôme abuse bien de votre patience ; il s'amuse et se divertit partout. Vous ne savez point encore si M. de Grignan sera nécessaire à cette première assemblée ; mais ce qui est assuré, c'est que, s'il est obligé d'y être, vous ne devez pas l'attendre, quelque différence qu'il y ait entre venir seule ou être conduite par lui : l'inconvénient seroit encore plus grand d'avoir à craindre le mauvais temps et les mauvais chemins. Nous faisons achever tout votre appartement, bientôt il n'y manquera plus que vous. Adieu, ma très-chère enfant ; venez gaiement, songez que votre

voyage est un coup de partie pour votre maison; mais ne vous chargez point de *dragons*, et croyez que, pour cette fois, vous n'y résisteriez pas. Enfin, ma fille, je vous recommande la personne du monde qui m'est la plus chère : ayez un peu de considération pour vous sous ce titre, quoique tant d'autres raisons encore dussent vous y obliger. Le chevalier est à Versailles : M. le dauphin et madame la dauphine ont encore la fièvre; il faut que les menins fassent leur devoir. Toutes vos amies ont fort bien fait pour moi. Je ne sais point de nouvelles : si j'étois aux Rochers, je ne vous en laisserois pas manquer. Il me paroît que le zèle de mademoiselle de Grignan ne se peut contenir sans être communiqué :

A peine tout son cœur peut suffire à l'amour.

Elle en fera une agréable confidence à l'abbé de La Vergne.

LETTRE DCCCXLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 novembre 1680.

Je fais de mes hôtes [1] un usage bien différent de ce que vous pensez. Je suis bien fâchée de

[1] Mademoiselle de Méri et M. le chevalier de Grignan étoient

n'avoir pas songé, dès les Rochers, à vous rassurer là-dessus : je suis fort aise de les avoir; je passe tous les soirs plus d'une heure et demie à causer avec mademoiselle de Méri ; elle déménage avec un loisir et une persuasion si visible que rien ne la presse, que l'on peut croire qu'elle en est contente, quoiqu'elle ne le dise point. C'est une plaisante étude que celle des manières différentes de chacun. Quant au chevalier, c'est une joie pour moi que son retour de Versailles; nous causâmes hier au soir deux heures chez mademoiselle de Méri : il ne peut présentement quitter son jeune maître qui est considérablement malade. L'Anglois (*le chevalier Talbot*) a promis au roi sur sa tête, et si positivement, de guérir MONSEIGNEUR dans quatre jours, et de la fièvre, et du dévoiement, que, s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera par les fenêtres : mais si ses prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour tous les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple comme à Esculape. C'est dommage que Molière soit mort; il feroit une scène merveilleuse de Daquin [1], qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins qui sont accablés par les

tous deux logés à l'hôtel du Carnavalet, à l'arrivée de madame de Sévigné à Paris. *D. P.*

[1] Premier médecin du roi. *D. P.*

expériences, par les succès, et par les prophéties comme divines de ce petit homme. Le roi lui a fait composer son remède devant lui, et lui confie la santé de MONSEIGNEUR. Pour madame la dauphine, elle est déjà mieux; et le comte de Gramont disoit hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas[1].
Daquin ne lui résiste pas;
La dauphine est convalescente,
Que chacun chante, etc.

On ne parle à la cour que de cela. Le chevalier me conta mille choses qui sont fort amusantes, et qui ne s'écrivent point. Je vous assure que c'est un grand avantage que d'être placé dans ce pays-là, et que cela donne une familiarité et des occasions qu'on ne trouve point quand on s'en retire. Je ne sais point vos desseins; mais nous voyons que M. de Vendôme n'est pas fort pressé d'arriver en Provence : il est encore à Orléans où il court le cerf; il veut s'arrêter à Lyon; et, s'il faut que M. de Grignan soit à l'assemblée, comme je le crois, et qu'il vous renvoie votre carrosse, vous voilà dans le mois de janvier; et peut-on vous aimer, et envisager votre voyage en ce temps-là? Je pense qu'il faut toujours mettre la santé avant toutes choses : nous sommes encore étrangement blessés de votre retour au

[1] Parodie du chœur de la scène Ire du Ve acte d'*Alceste*.

mois de mai : il n'y a qu'un *dom Courrier*[1] qui puisse soutenir ces fatigues; je suis persuadée que vous en connoîtrez l'impossibilité; mais pourquoi le penser et le dire? Enfin c'est se ruiner que de faire tant de dépenses de louage de maisons, d'ajustements et de ballots pour trois mois : il semble que vous preniez plaisir à gâter le voyage du monde le plus agréable et le plus utile pour votre maison. Si vous me demandez de quoi je me mêle, de vous gronder ainsi, je vous répondrai que je me mêle de mes affaires, et que, prenant à votre personne et à vos intérêts une part aussi intime que celle que j'y prends, je trouve que tous ces arrangements et dérangements ruineux sont les miens. Voudriez-vous, ma chère enfant, achever de vous abymer à Aix, ou vous dessécher cet hiver à la bise de Grignan? Je suis, en vérité, fort occupée de toutes ces choses; mais, quelque envie que j'aie de vous embrasser, je vous conseillerois de ne point venir, si vous n'étiez ici qu'un moment; je ne crois pas que le bon sens puisse décider d'une autre manière. Nous verrons si la santé de mon fils ne changera rien à ses dispositions; j'en doute, du moins pour sa charge, car elles sont dans son cœur depuis long-temps. Tous les événements d'ici-bas sont

[1] M. de Janson, ancien évêque de Marseille, alors évêque de Beauvais. *M.*

des jeux de la Providence; je la regarde faire, et je médite sans cesse sur notre dépendance et sur la variété de nos opinions : mais les sentiments du cœur sont plus profonds, et j'en juge ainsi par les miens : la tendresse que j'ai pour vous, ma chère bonne, me semble mêlée avec mon sang, et confondue dans la moelle de mes os : elle est devenue moi-même, je le sens comme je le dis.

N. B. Madame de Grigran revint à Paris peu de temps après cette lettre. La mère et la fille ne se séparèrent plus, jusqu'au mois de septembre 1684, *époque à laquelle madame de Sévigné partit pour les Rochers.*

LETTRE DCCCXLV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, 28 décembre 1680.

Ma fille de Sainte-Marie a mandé à sa sœur que vous étiez à Paris, Madame, et madame de Grignan avec vous. Je m'en réjouis, car notre commerce en sera plus fréquent; et il n'y a guère de choses au monde que j'aime mieux que lui. Mais, à propos de cela, Madame, je vous apprends que je vais associer le roi à ce commerce : je dis le

roi, ne vous en déplaise. Vous avez su que je lui avois envoyé un manuscrit au mois de juin dernier. Il y a pris un tel goût qu'il l'a gardé, et m'en a fait demander un autre. Celui donc que je lui vais envoyer au jour de l'an prochain, est depuis 1673 jusqu'à la fin de 1675, qui sont les trois ans de votre vie où vous m'avez le plus et le mieux écrit. Comme le roi a bien de l'esprit, il sera charmé de vos lettres. Il en verra aussi quelques-unes de madame de Grignan, qui ne lui déplairont pas. Je vous montrerai cela à mon premier voyage de Paris, et je vous étonnerai quand je vous ferai voir que, tout exilé que je suis, je parle aussi hardiment au roi que si j'étois son favori.

LETTRE DCCCXLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 janvier 1681.

Bonjour et bon an, mon cher cousin. Je prends mon temps de vous demander pardon après une bonne fête, et en vous souhaitant mille bonnes choses cette année suivie de plusieurs autres. Il me semble qu'en vous adoucissant ainsi l'esprit, je vous disposerai à me pardonner d'avoir été si

long-temps sans vous écrire, et à cette jolie veuve que j'aime tant, et dont je disois encore hier tant de bien ; si vous saviez, mon cousin, et ma chère nièce, toutes les tribulations que j'ai eues depuis trois ou quatre mois, vous auriez pitié de moi ; je vous les conterai quelque jour, car elles ne sont pas d'une manière à les pouvoir écrire. Je partis de Bretagne le 20 d'octobre, qui étoit bien plus tôt que je ne pensois, pour venir à Paris. Un mois après j'eus le plaisir d'y recevoir ma fille ; mais ce n'étoit pas elle qui me faisoit venir. Je l'ai trouvée mieux que quand elle est partie ; et cet air de Provence qui la devoit dévorer, ne l'a point dévorée : elle est toujours aimable, et je vous défie de vous voir tous deux et de parler ensemble sans vous aimer. J'ai toujours pensé à vous, et j'ai dit mille fois : Mon Dieu ! je voudrois bien écrire à mon cousin de Bussy ; et jamais je n'ai pu le faire. Pour moi je crois qu'il y a de petits démons qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour se moquer de nous, et pour nous faire sentir notre foiblesse ; ils ont eu contentement, et je l'ai sentie dans toute son étendue. Nous avons ici une comète qui est bien étendue aussi ; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les plus grands personnages sont alarmés, et croient fermement que le Ciel, bien occupé de leur perte, en donne des

avertissements par cette comète. On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il falloit honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paroissoit une grande comète qui leur faisoit peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et il leur dit plaisamment que la comète lui faisoit trop d'honneur. En vérité, on devroit en dire autant que lui; et l'orgueil humain se fait trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir[1]. Tout mon silence

[1] On peut mettre en question si le cardinal Mazarin connut jamais cette maxime que professe l'Église : *Regnum meum non est hujus mundi.* Sainte-Marthe (*Gallia christiana*) dit que cette éminence italienne a possédé jusqu'à trente bénéfices des plus riches du royaume, et qu'on trouva dans son inventaire vingt millions en argent comptant, soixante-seize marcs d'or, dix-huit diamants des plus gros, des plus parfaits de l'Europe ; une quantité prodigieuse de pierres précieuses de toutes les espèces, plusieurs tentures de riches tapisseries rehaussées d'or, des marbres, des bronzes, des tableaux inappréciables ; une abondante vaisselle d'or et d'argent; trois palais à Rome et plusieurs en France. Quelle leçon! Il mourut au château de Vincennes le 9 mars 1661, à cinquante-neuf ans. Le corps de cette pauvre éminence a été déposé dans la chapelle du collége des Quatre-Nations, et son cœur au couvent des Théatins, deux monuments de sa fondation. Son tombeau est un chef-d'œuvre du ciseau d'Antoine Coysevox, statuaire français. Ce tombeau a été déplacé de la chapelle des Quatre-Nations, depuis que l'Institut occupe ce palais, et le couvent des Théatins n'existe plus. Le dernier souffle de vie du cardinal fut encore encensé par la flatterie, qui lui fit les honneurs de l'apparition de la fameuse comète, laquelle jeta une grande terreur dans les esprits. Sa

ne m'a pas fait oublier les charmes de vos traductions[1]. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce. Mandez-moi de vos nouvelles. Cependant nous allons reprendre, notre ami Corbinelli et moi, le fil de notre discours.

réponse à cette flagornerie n'étoit pas celle d'un moribond que la crédulité séduit ou effraie. Madame de Sévigné achève toute sa pensée avec une force d'ame au-dessus de son siècle. On osoit à peine combattre cette crainte superstitieuse et populaire sur un phénomène qui n'étonne que parce qu'il arrive rarement. « Bernouilli, l'un des « grands mathématiciens de l'Europe, en répondant, à propos de « cette comète, aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de « la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que « cette chevelure est éternelle, mais que la queue pourroit bien « en être un. Cependant ni la tête ni la queue ne sont éternelles. Il « fallut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire un livre fa- « meux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins « piquant qu'il ne l'étoit alors. » (*Voyez Systema cometarum*, 1682. *Pensées diverses sur la comète qui parut en* 1680. 4 vol. in-12. *Siècle de Louis XIV.*) *G. D. S. G.*

[1] Ce sont des traductions en vers de plusieurs épigrammes de Martial et de Catule, dignes de grossir les 133,124 mauvais vers que l'abbé de Marolles a publiés, de compte fait, en dépit du public. Les épigrammes cyniques, licencieuses, de Martial, devoient singulièrement plaire à Bussy; on trouve un échantillon de ce goût dans les *Amours des Gaules.* Martial a aussi peint les *Mœchæ* ou dames galantes, et les *Palliolatæ*, ou grisettes de Rome. *G. D. S. G.* (*Voyez* la lettre précédente.)

LETTRE DCCCXLVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 11 janvier 1681.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, Madame : ainsi je ne vous dirai rien de ce que je vous écrivois, et je ne ferai que répondre à votre lettre du 2 de ce mois. Nous irons savoir d'original, madame de Coligny et moi, au mois d'avril prochain, les peines que vous avez eues en Bretagne. Cependant je vous dirai que je suis ravi que la belle Provençale se porte mieux, parce que la devant aimer, comme ce m'est une nécessité, j'aurai plus de plaisir en la trouvant plus belle.

Je crois, comme vous, qu'il y a de petits démons qui nous veulent empêcher de faire notre devoir, mais qu'ils trouvent des gens plus fragiles les uns que les autres; sans vous faire de reproches de votre paresse à m'écrire, Madame, je leur résiste mieux que vous.

La comète qu'on voit à Paris se voit aussi en Bourgogne et fait parler les sots de ce pays-ci comme ceux de celui-là. Chacun a son héros, qui, à son avis, en doit être menacé, et je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croi-

ront que la comète a annoncé au monde la mort de Brancas [1]. Je trouve, comme vous, Madame, que le cardinal Mazarin eut l'esprit assez fort de se moquer en mourant des flatteurs qui lui disoient que le Ciel présageoit sa perte par la comète qui paroissoit alors. Votre nièce de Coligny admire la fermeté du cardinal en cette rencontre; et en effet, il faut bien de la force pour dire en mourant les choses qu'on diroit en bonne santé.

La foiblesse de craindre les comètes n'est pas moderne, elle a eu cours dans tous les siècles, et Virgile, qui avoit tant d'esprit, a dit qu'on ne les voyoit jamais impunément [2]. Peut-être ne l'a-

[1] Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine, mourut le 8 janvier 1681. Il fut enterré aux Carmelites de la rue Saint-Jacques. *D. P.*

[2] Honneur au siècle qui nous donne la notion de l'Être réellement infini d'une tout autre manière que par les grossières erreurs de l'ignorance complète, avantage dont les plus beaux siècles historiques n'ont pas joui. Sous celui d'Auguste, Virgile a dit :

Non aliàs cœlo ceciderunt plura sereno
Fulgura, nec diri toties arsère cometæ.
(Georg. L. I.)

L'aveugle crédulité et la mauvaise foi guidoient la plume du poète; en saisissant l'apparition d'une fameuse comète pour accumuler les prodiges qui annoncèrent la mort de César. Cette comète, dont la période est de 575 ans, est la même, disent les astronomes, qui parut en 1106 et 1680, et qui, à toutes ces époques, effraya l'univers.

t-il pas cru, et que, comme il étoit un des flatteurs d'Auguste, il a voulu lui persuader qu'il croyoit que le Ciel témoignoit par ces signes l'intérêt qu'il prenoit aux actions et à la mort des grands princes. Pour moi, je ne le crois pas; je pense que tout au plus une comète marque l'altération des saisons, et qu'elle peut ainsi causer la peste ou la famine.

LETTRE DCCCXLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 janvier 1681.

Je trouve plaisant que nous nous soyons réveillés en même temps chacun de notre côté. Je crois que c'est le même jour et que nos lettres se sont croisées. J'ai remarqué que cela arrive souvent. Mais, mon cousin, vous me mandez une chose étrange; je n'eusse jamais deviné le tiers qui est entre nous [1]. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé? Toute mon espérance, c'est que vous les aurez raccommodées. Croyez-vous aussi que mon style, qui est tout

[1] Ce tiers, c'est le roi. (*Voir* la lettre de Bussy, 28 décembre 1680.)

plein d'amitié, ne se puisse point mal interpréter? Je n'ai jamais vu de lettres, entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, et ce seroit faire une grande injustice à la vérité et à l'innocence de notre ancienne amitié. Je serois ravie de voir tout cela : mais le moyen? Je suis assurée, quoi que je dise, que vous n'avez rien fait que de bien, et c'en est un fort grand de pouvoir divertir un tel homme, et d'être en commerce avec lui. Pour moi, je crois qu'une dame de mes premières amies, qui passe réglément deux heures dans son cabinet, pourroit bien lire avec lui vos mémoires, et vous seriez heureux, du goût et de l'esprit qu'elle a, d'être en si bonne main. Que sait-on ce que la Providence nous garde? Je me réjouis qu'elle ait donné une aussi belle terre que Lanty à notre heureuse veuve [1]. Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié et de son fidèle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, et que j'estime infiniment aussi. Embrassez-la pour moi, et recevez tous les deux les compliments de ma fille. Elle voudroit bien que vous revinssiez, pendant qu'elle est ici. Sa santé est d'une délicatesse qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu, mon cher cousin. Notre Corbinelli est toujours tout à vous. Nous vous écrirons

[1] Madame de Coligny.

ensemble. Dites-nous toujours des nouvelles de votre commerce (*avec le roi*). Je jurerois bien que j'ai deviné, car on dit que ces gens dont je viens de vous parler lisent ou écrivent ensemble quelque chose.

LETTRE DCCCXLIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 17 janvier 1681.

Con licentia signora, nous nous sommes bien moqués de votre crainte, votre nièce et moi; le roi admirera vos lettres, ma chère cousine, et croira, par tout ce qu'il verra de notre commerce, que le nom de Rabutin, que nous portons tous deux, et l'agrément de nos esprits, font toute notre liaison. Je vous montrerai cela quand nous nous verrons, et vous serez ravie de voir que, ne croyant réjouir que votre parent et votre ami, vous ayez diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde.

Je n'ai pas touché à vos lettres, Madame; Lebrun ne toucheroit pas à un ouvrage du Titien[1],

[1] Charles Le Brun, premier peintre du roi, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, né à Paris en 1619, mort en 1690.

où ce grand homme auroit eu quelque négligence. Cela est bon aux ouvrages des médiocres génies d'être revus et corrigés. J'ai supprimé seulement de certaines choses qui, quoique belles, ne seroient peut-être pas du goût du maître. Enfin, ma chère cousine, soyez persuadée que je ne vous ai point fait de méchante affaire à la cour, et qu'en y donnant encore plus d'estime de votre esprit qu'on n'y en avoit, je n'ai point diminué celle de votre vertu. Du reste, je vous assure que si j'étois à la place du roi en cette rencontre, je voudrois être au moins votre ami, et avoir un commerce de lettres avec vous, et que toute votre famille se sentît de l'estime et de l'amitié que j'aurois pour vous.

Vous croyez qu'une de vos premières amies lit mes *Mémoires* avec le roi; je le crois aussi, et je le souhaite, car j'estime infiniment son cœur et son esprit. Je serois bien fâché que madame de Grignan ne fût plus à Paris quand j'irai; mandez-le-moi et trouvez bon que nous lui fassions ici mille amitiés. Il y a long-temps que nous n'avons eu des nouvelles de notre ami Corbinelli. Adieu, ma chère cousine; la baronne de Lanty, votre nièce, vous embrasse mille fois.

LETTRE DCCCL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 avril 1681.

Faisons la paix, mon pauvre cousin. J'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer. On dit que ma nièce ne se porte pas trop bien. C'est qu'on ne peut pas être heureuse en ce monde : ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou du moins que les plus heureux puissent comprendre, par un peu de douleur et de chagrin, ce qu'en souffrent les autres qui en sont accablés. Je n'aurai point de de foi à votre voyage du mois d'avril, tant qu'elle ne sera pas en état de venir avec vous.

Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il? Vous me le manderez, car je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume. Cela donc vous auroit remis en train d'être moins malheureux : mais je crois que ma nièce de Sainte-Marie le sauroit, et qu'elle me l'auroit dit. Monsieur votre fils n'a rien gagné aussi : mais nous avons encore toutes nos espérances pour le gros lot, le roi

l'ayant redonné au public. Je ne sais si vous savez que madame de Fontanges est dans un couvent[1], moins pour passer la bonne fête, que pour se préparer au voyage de l'éternité. Le voyage de Bourbon est rompu. Mais je ne fais que de misérables répétitions : monsieur votre fils vous mandera tout assurément. La cour a voulu l'appeler M. de Bussy. Le nom de Rabutin est demeuré avec celui d'Adhémar que vouloit prendre le chevalier de Grignan, et que Rouville seul a empêché de prospérer; il faut l'attache des courtisans pour les noms. Je voudrois bien que vous eussiez donné au vôtre tous les ornements que vous lui deviez donner. Celui d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison[2].

Il ne faut point s'attacher à des pensées tristes et inutiles : il vaut mieux croire, comme notre ami Corbinelli me le prêche tous les jours, que Dieu règle toutes choses comme il veut qu'elles soient, et que la place que vous tenez dans l'univers, telle qu'elle est, ne pouvoit point être dé-

[1] Elle mourut peu de temps après. On a prétendu qu'elle fut empoisonnée. MADAME l'assure dans ses lettres. Madame de Caylus le nie dans ses *Mémoires*. *A. G.* (*Voyez* ci-après sous la date du dernier de juin.)

[2] Jean, comte d'Estrées, second fils du maréchal d'Estrées, reçut le bâton de maréchal le 24 mars 1681. Il étoit vice-amiral, et frère du cardinal d'Estrées. *M.*

rangée. Le père Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut, que Dieu nous donne lui-même, qui soit estimable. Cela console et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte, c'est bientôt fait; le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paroître. Voilà des moralités de la semaine-sainte, et toutes conformes au chagrin que j'ai toujours quand je vois que, hors vous, tout le monde s'élève : car au travers de toutes mes maximes, je conserve toujours beaucoup de foiblesse humaine.

Adieu, mon cher cousin; adieu, mon aimable nièce; aimez-moi toujours, et me mandez de vos nouvelles; je laisse la plume à Corbinelli.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'avois l'imagination pleine de l'affaire que vous savez; si vous l'aviez oubliée, c'est celle de ma nièce. Un rayon d'espérance de l'accommoder vient d'éclaircir cette imagination dans ce moment, sans cela je ne vous aurois point écrit aujourd'hui [1].

Viendrez-vous ici ce mois d'avril? Ah! que j'en serois aise! j'ai cent réflexions à faire sortir de

[1] *Voyez* la lettre de Corbinelli, 1er septembre 1680.

ma tête, qui n'en sortiront jamais qu'en votre présence. Amenez la divine marquise, c'est-à-dire, par *divine*, madame votre fille, et, par *marquise*, madame de Coligny. Si elle vient plaider, je lui apprendrai le droit; car je suis résolu de lui apprendre quelque chose, et il n'y a rien que cela que je sache mieux qu'elle. Un homme dit l'autre jour à M. le chancelier (*Le Tellier*) de ma part, que je plaignois fort un roi conquérant qui ne vous avoit pas pour historien. Adieu, Monsieur; peu de gens sont dignes de vous admirer autant que le font les vrais honnêtes gens, encore moins autant que je le fais, et encore moins autant que vous le méritez.

LETTRE DCCCLI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 avril 1681.

Je vois bien, Madame, qu'il faut que je vous fasse compliment sur un nouveau rhumatisme à vos mains; car vous ne seriez pas, sans cela, trois mois sans me faire réponse, et même une réponse qui ne me paroissoit pas vous devoir être indifférente. Ce qui me fait pourtant encore un peu douter de la fluxion, c'est l'oubli, à quoi je sais que vous êtes assez sujette les hivers à Paris, et

je vous avoue que je suis fort embarrassé à choisir ce que j'aimerois mieux que vous eussiez, ou un rhumatisme, ou de la tiédeur pour moi. Ce seroit vous aimer bien en cette rencontre, ma chère cousine, que de vous souhaiter du mal, et je crois que je m'y résoudrois plutôt qu'à votre négligence. Mais venons aux nouvelles. Si je croyois assurément que vous m'eussiez négligé, je ne vous dirois rien de mon commerce avec qui vous savez, avec *chose*, comme disoit sottement Sauvebeuf[1] du roi d'Espagne; mais dans le doute où j'en suis, je vous dirai qu'on s'en trouve bien et qu'on demande la suite. Il y a sur cela des détails que je ne puis vous écrire, je vous les dirai bientôt à Paris.

Je vous écris avec bien de la joie de la promotion de mon ami le comte d'Estrées : c'est un maréchal, celui-là, qui n'a eu de recommandation que son mérite. Il a de la naissance, de l'esprit, de la valeur, et de longs services.

Les affaires se brouillent fort avec le pape; je pense pourtant qu'il n'y aura point de sang répandu. Madame de Grignan se porte-t-elle-bien ? Il me vient une légère appréhension que ses incommodités ne vous aient empêché de m'écrire; mandez-moi de ses nouvelles et de celles de notre

[1] *Voyez* l'anecdote plaisante à ce sujet, sous la date du 15 janvier 1672.

cher Corbinelli? N'a-t-il point quelque nouveau procès? C'est-à-dire ne veut-on point faire pendre quelqu'un; car je sais que son fort dans la chicane est sur le criminel.

LETTRE DCCCLII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 12 avril 1681.

Il est plaisant, Madame, que nous ne nous écrivions plus qu'en coups fourrés; votre lettre est du trois et la mienne est du cinq. Après trois mois d'attente à nous marchander, nous nous portons de même temps ou peu s'en faut. Il est certain que, si ma fille étoit malade, je ne la quitterois pas; mais, comme je crois qu'elle se va bien porter, nous irons ensemble à Paris, ou j'irai sans elle, et je la laisserai à Lanty. L'incommodité qu'elle a eue n'est pas capable de lui ôter la qualité *d'heureuse veuve;* au contraire, elle en connoîtra mieux le prix de la bonne santé, après avoir passé par de petites tribulations. Je n'avois garde d'avoir un lot à la loterie du roi, à moins qu'elle n'eût été comme celle que fit le cardinal de Mazarin, où personne n'avoit mis de ceux à qui il envoya des lots.

Si ce temps dure, un chemin sûr aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. Je crois que comme il dit aux malades qu'il touche[1] : *Le roi te touche, Dieu te guérisse*; il dit aux demoiselles qu'il aime : *Le roi te baise, Dieu te sauve.*

J'envoyai mon fils à l'armée sous le nom de Rabutin; mais, comme à la cour on l'appela Bussy, parce que je n'y étois pas, j'ai consenti que ce nom lui demeurât. Pour les ornements dont vous eussiez souhaité que j'eusse embelli ce nom-là, c'est une matière si souvent rebattue entre vous et moi, et sur laquelle je vous ai témoigné tant de repos d'esprit et tant de philosophie, que j'ai peine à croire que vous ne vous regardiez en cela plus que mon intérêt; mais je vous dirois encore une fois que j'ai souhaité d'être maréchal de France, que j'ai fait tout ce qu'il falloit pour le devenir, et que lorsque j'ai vu que la fortune ne le vouloit pas, je me suis accommodé à son caprice. J'ai voulu sur cela ce qui lui plaisoit; c'est une plaie qui est entièrement fermée, et je me soucie aujourd'hui si peu du titre de maréchal,

[1] Usage pratiqué après la cérémonie du sacre, depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième, et même au sacre de Louis XVI. Nos chroniqueurs font remonter cet usage à Robert-le-Dévot, qui, disent-ils, eut le don de guérir les écrouelles en touchant les malades. Il est fâcheux d'abuser de la sainteté des miracles jusqu'à en faire un usage. *G. D. S. G.*

qu'avec ce que j'ai fait à la guerre pour le mériter, je voudrois avoir dix mille livres de rente plus que je n'ai, et ne m'appeler que baron.

Savez-vous, Madame, qui sont ceux qui doivent être toujours fâchés quand on élève des gens aux grands honneurs de la guerre? Ce sont des personnes de naissance qui n'y ont jamais été, car il dépendoit d'eux d'y aller. Mais quand un homme de qualité a fait beaucoup plus qu'il ne faut pour être maréchal de France, et que des ennemis puissants lui ont fait perdre tous ses services pour des bagatelles, il a d'abord du chagrin; mais, comme chrétien et comme homme de courage, il prend patience, et il se console en sa propre vertu. Faites l'application, Madame, et trouvez bon après cela que je vous dise que, quand je vois faire un maréchal de France indigne, j'en ris sous cape: quand il le mérite, je lui rends justice, fût-il mon ennemi; et j'en suis bien aise s'il est de mes amis comme le maréchal d'Estrées.

Vous me dites de si belles choses sur la briéveté de la vie, et sur le mépris des honneurs qui durent si peu, que je ne comprends pas que vous vouliez d'un autre côté que j'aie du chagrin de n'être point maréchal. Non, Madame, je n'en aurai point, et je vous en ai dit mes raisons. Si je voulois épuiser cette matière, j'irois

bien plus loin; mais je vous garde encore quelque chose, en cas que vos foiblesses vous reprennent une autre fois.

LETTRE DCCCLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 28 avril 1681.

Vous avez reçu une de mes lettres, mon cousin, dans le temps que j'ai reçu la vôtre; cela arrive souvent. Je ne réponds rien à vos reproches, ils sont justes; vous avez raison de croire que mes mains sont malades, puisque je ne vous écris point. Vous en seriez encore plus étonné si vous saviez que je pense très-souvent à vous, et que j'ai plus d'amitié pour vous et pour l'aimable veuve, que vous n'en avez peut-être pour moi. Nous examinerons ces vérités et ces contrariétés quand vous dînerez ici avec Corbinelli. De la façon dont vous me parlez de votre voyage, à peine recevrez-vous cette lettre en Bourgogne, et je devrois déjà donner des ordres pour votre repas. A tout hasard, je veux vous dire encore la joie que j'aurai de vous voir tous deux, et de vous conter que l'autre jour je soupai avec le maréchal d'Estrées chez la marquise d'Uxelles, je

lui dis ce que vous me mandez de lui, et de sa nouvelle dignité, et je n'oubliai pas : *c'est un maréchal de France, celui-là!* Je trouvai que cette louange d'un homme tel que vous lui faisoit un plaisir sensible; son amour-propre me pria de vous remercier d'une manière à me persuader qu'il avoit beaucoup d'estime pour vous, et qu'il était fort aise de celle que vous avez pour lui. Je m'acquitte avec plaisir de ce compliment, qui n'est point un compliment. Je suis conciliante; j'aime à rapprocher les bonnes dispositions que le temps et l'absence effacent quelquefois à tel point qu'on ne se connoît plus.

Je suis très-convaincue que *chose* (*le roi*) lit et relit, et s'occupe fort de vos occupations; la personne [1] qui est dans ce commerce est toute propre à lui donner du goût pour ce qui est bon. La belle *Madelonne* me prie de vous faire des amitiés et à la belle veuve. Le bon Corbinelli n'oseroit partir que vous ne soyez arrivé, et nous serons ravis de vous embrasser, et de causer avec vous, Monsieur et Madame.

[1] Madame de Maintenon.

LETTRE DCCCLIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 6 mai 1681.

Je ne vous passe point le *peut-être* de mon amitié au-dessous de la vôtre, et je crois vous traiter favorablement quand je vous dis que vous m'aimez autant que je vous aime. Mais je consens que nous remettions cette supputation au premier dîner que vous me donnerez avec notre ami Corbinelli. Je ne pense plus aller si vite à Paris que j'avois cru; les affaires de ma fille de Coligny[1] me retiendront ici plus long-temps que je n'avois pensé : ainsi vous aurez bien du loisir à vous préparer à ce repas que vous nous voulez donner.

Si je n'avois fait autre chose que de vous mander ce que je vous ai écrit du maréchal d'Estrées, il auroit fait tout ce qu'il auroit dû en vous priant, Madame, de me faire le compliment que vous m'avez fait de sa part, mais je lui écrivis d'abord, comme à mon ami, une fort honnête lettre et

[1] Madame de Coligny songeoit à son mariage avec M. de La Rivière. Bussy dans cette affaire a puisé dans son orgueil les éléments d'un nouveau scandale, comme on le verra plus bas. *G.D. S.G.*

fort honorable pour lui ; et mon fils, qui la lui rendit, me vient de mander qu'il lui avoit dit l'autre jour, à Versailles, qu'il vous avoit priée de me remercier de la part que je prenois à son élévation.

Comme je ne suis pas de ces gens qui disent *Chouet est un fort honnête garçon*, parce que *Chouet* m'auroit traité d'altesse ; aussi ne dirois-je pas après cela que *Chouet* seroit un coquin, quand il ne m'auroit pas rendu ce qu'il me doit [1]. Par la même raison, je crois toujours que le comte d'Estrées est un digne maréchal de France, mais qu'il ne sait pas vivre, quand il ne fait point de réponse à un tendre et à un honnête compliment que je lui ai fait. La tête lui a-t-elle tourné comme elle fit à Créqui ? Il seroit moins excusable que lui, car il étoit mon ami particulier, et Créqui ne l'étoit pas. A-t-il oublié qu'en 1674, lui faisant un compliment sur le combat qu'il gagna, et lui disant que je ne doutois pas que le roi ne lui rendît justice, en le faisant maréchal, il me répondit qu'il ne le méritoit pas, mais qu'enfin,

[1] On comprend ici que Bussy avoit rendu des services à Jean Robert Chouet, savant de Genève, lorsque ce dernier professoit la philosophie de Descartes à Saumur, et qu'en retournant dans sa patrie, où il fut rappelé en 1669, il ne s'étoit point acquitté envers son bienfaiteur. Il paroît difficile d'interpréter autrement le sens fort énigmatique des paroles de Bussy dans ce passage.

G. D. S. G.

s'il recevoit cet honneur, il y avoit dix ans qu'il n'eût pas cru passer devant moi à cette dignité. Il y a plus de trois mois que le roi a lu ces lettres, et il pourroit bien être que j'aurois fait souvenir sa majesté de lui; mais, en un mot, il a grand tort d'en user ainsi avec moi, et je crois que l'éclat de ses honneurs ne vous éblouira pas, au point de ne vous laisser pas juger que j'ai raison de me plaindre de lui en cette rencontre.

Chose (*le roi*) me vient de faire demander la suite de mes *Mémoires*, et je la lui vais envoyer; j'ai une grande impatience de vous montrer tout cela, non-seulement pour la part que vous prenez à ce qui me touche, mais encore pour celle que vous y avez.

Notre veuve et moi embrassons mille fois vous et la belle *Madelonne*. Si le bon Corbinelli peut nous attendre, il nous obligera fort; mais s'il ne se peut empêcher de partir, je demande qu'il vienne passer à Lanty où nous allons dans quinze jours.

LETTRE DCCCLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 mai 1681.

Je blâme le maréchal d'Estrées, mais c'est leur fantaisie de vouloir qu'on les traite de *monseigneur*, et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire. Si vous eussiez pu prévoir cela, il eût fallu éviter de lui écrire, comme bien des gens le font présentement, car de cette manière on n'offense point sa gloire ou celle de son ami. Le maréchal d'Humières fit mieux avec M. de Grignan; celui-ci l'ayant appelé *monsieur*, il lui fit réponse en badinant qu'il avoit tort de ne le point appeler *monseigneur*, et que, malgré l'imprimé de M. de Montausier, pour faire voir que les lieutenants-généraux dans les provinces ne doivent pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France, il étoit persuadé qu'ils le devoient, et qu'à Paris ils videroient ce différent[1]. En effet ils en disputent toujours, mais sans aigreur, comme de bons et anciens amis, et ils s'écrivent toujours en badinant sur cela; encore est-ce quelque chose de

[1] Sur la ridicule dispute du *Monseigneur*. (*Voir* les lettres sous les dates du 19 et du 27 août 1675. *G. D. S. G.*

mieux que de demeurer tout silencieux et tout froid dans les premiers jours qu'on entre dans cette dignité.

Si je trouve le maréchal d'Estrées, je lui en dirai mon sentiment, et si je découvre que votre disgrace ait quelque part à ce procédé, je lui en ferai quelque honte. Il faut qu'il récompense cet endroit par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans les occasions. Nous traiterons ce chapitre-là à ce dîner que je vous prépare, avec notre ami Corbinelli qui ne partira pas sitôt.

Je serai fort aise de voir ce que vous envoyez à *chose* (*au roi*), c'est un amusement digne de lui et de la personne qu'il honore de son amitié. Mais est-il possible qu'on n'en vienne point enfin à vous dire de chanter pour sa gloire, et qu'on n'ait pas soin de vous et de vos enfants. Je le souhaiterai toujours, mon pauvre cousin : c'est tout ce que je puis faire.

La belle *Madelonne* vous dit bien des amitiés et à cette veuve que j'aime de tout mon cœur et que j'embrasse avec vous, car on vous aime tous deux *par indivis*, est-ce le mot ?

LETTRE DCCCLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, 26 mai 1681. [1]

Enfin, Monsieur, vous avez un garçon, gardez-le bien, car vous n'en faites pas quand vous voulez; je crois que j'attendois cela pour vous écrire, et je pense en effet qu'on ne peut vous faire de compliment dans une occasion plus agréable que celle-ci : il me semble que j'en suis plus aise que les autres, parce qu'en vérité, malgré mon sot silence, je prends un grand intérêt à tout ce qui se passe dans votre château : ce petit garçon y fait bien; mais que disent toutes les petites poulettes d'avoir ce petit coq à leur tête? il me semble que je les vois toutes babiller autour de lui, et *la beauté* [2] en être encore plus aise d'être la beauté, puisque ce nom devient le fonds le plus solide de son mariage. Que dit Madame de Guitaud de l'esprit qu'elle a eu cette fois-ci, au prix de tant d'autres où elle est accouchée comme une simple femme? elle va jouir

[1] Let. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

[2] Surnom d'une des filles de M. de Guitaud. (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné à celui-ci, du 24 septembre 1677.)

avec plaisir de son habileté : je suis assurée qu'elle a reçu des visites de Semur dès le premier jour, et ne s'est non plus ménagée sur le bruit que si elle étoit reine ou dauphine, c'est tout dire : car ces sortes de personnes sont entièrement livrées au bruit que donne la joie de leur accouchement. Il est question de celui que doit faire dans sept mois notre dauphine [1]; sa grossesse commence avec la fièvre tierce, et trouble toute la fête par cet accident. Ma fille vous écrit, et vous parlera sans doute de l'inquiétude qu'elle a de son fils; il est extrêmement enrhumé; et comme elle pousse toujours ses pensées au-delà de la vérité, elle croit que ce mal est bien plus considérable qu'il ne l'est, et son pauvre petit visage, qui est moins mal que vous ne l'avez vu, retombe dans son abattement, quoiqu'elle se porte mieux qu'elle ne faisoit; voilà de quoi nous sommes occupées présentement. Je crois que notre bon abbé vous a fait ses compliments; il vous aime si fort, que je n'ose plus me mêler d'en faire les honneurs. Adieu, Monsieur, adieu, Madame; parlez-moi de votre joie, et si elle vous a coûté bien des craintes : on

[1] C'est le 6 août 1682 que la dauphine est accouchée. Le 7, madame de Sévigné annonce cet événement au président Moulceau, ce qui donne quinze mois à partir du 26 mai 1681. Or, il est évident que la date de la présente lettre est fausse. (*Voyez* ci-après, lettre du 7 août.) *G. D. S. G.*

ne les a guère toutes pures. Je laisse à la comtesse à vous parler de l'affliction de madame de Lesdiguières : cette mort de son mari ne vous a-t-elle pas surpris? elle m'a renouvelé celle de ce pauvre Cardinal. Mon Dieu, que l'on doit peu compter sur tout ceci!

LETTRE DCCCLVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 15 juin 1681.

Je vous demande pardon, Madame, si je ne vous ai pas fait réponse plus tôt à la lettre par laquelle vous me mandiez que c'étoit la fantaisie de ces maréchaux, qu'on les appelât *monseigneur*, et qu'on feroit mieux de ne leur pas écrire. Premièrement, je vous dirai que je croyois que MM. de Créqui et d'Estrées avoient plus de raison qu'ils n'en ont; je pensois que les honnêtetés qu'ils avoient faites à mon beau-frère de Toulongeon et à mon fils venoient des égards qu'ils avoient pour moi; et cela m'engagea de les remercier.

Pour Estrées, la longue amitié qui étoit entre lui et moi m'avoit obligé de lui faire un compli-

ment sur sa maréchaussée, et j'ai été bien plus surpris et bien plus fâché de la gloire impertinente de celui-ci que de celle de l'autre ; j'ai été tout prêt de lui écrire une lettre du style dont j'écrivis à Créqui ; mais enfin, la première chaleur passée, j'ai voulu faire encore un pas pour essayer de ne pas perdre un ancien ami. Je vous envoie la copie de la seconde lettre que je lui ai écrite ; je vous en manderai la suite.

Je ne sais si je ne vous ai point mandé que MM. de Bellefonds, d'Humières, de Navailles, de Schomberg et de Lorges, qui sont aussi glorieux que d'autres, me font réponse comme si j'étois de leur corps, et je crois ces messieurs-là assez honnêtes gens, quand ils m'écrivent, pour être un peu honteux d'être maréchaux de France plutôt que moi.

Je ne doute pas que *chose* (*le roi*) ne fasse quelque chose pour mes enfants, et je ne doute pas que vous n'en soyez bien aise. Adieu, ma chère cousine : votre nièce et moi vous embrassons mille fois.

Le procédé de M. d'Estrées me tient fort au cœur, et je ne le puis digérer. Je crois que ma disgrace a beaucoup de part à sa sotte gloire, et que s'il me parloit avec sincérité, il me diroit : — Il est vrai que nous étions amis autrefois, que vous étiez bien plus ancien lieutenant-général

que moi, et que vous étiez il y a vingt ans bien plus en passe d'être maréchal de France ; mais

Ne me reprochez pas ce qu'autrefois je fus;
Le roi m'a distingué, je ne vous connois plus [1].

LETTRE DCCCLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 24 juin 1681.

Je vous loue, mon cousin, de n'être pas monté sur vos grands chevaux pour vous plaindre du maréchal d'Estrées ; vous n'avez que trop perdu de vos anciens amis, vos enfants vous demandent grace pour ce qui vous en reste, dont le secours peut leur être nécessaire dans l'état où ils sont. Vous auriez même été fâché de vous être plaint sur un ton rude, quand vous verrez qu'il vous fait une très-honnête réponse. Je l'ai vu depuis peu, il m'a fait par avance les excuses qu'il vous fera, et il ne vous dira point :

Le roi m'a distingué, je ne vous connois plus ;

[1] Parodie de ces vers de Corneille :

Et pour trancher enfin ces discours superflus,
Albe vous a nommé, je ne vous connois plus.

*(Rôle d'*Horace*, act. II, sc. III.)* M.

Au contraire il vous dira :

> Je rends graces aux dieux de n'être pas Créqui,
> Pour conserver le cœur de mon ami Bussi[1].

Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire, par le plaisir que je pris de lui dire ce que vous me mandiez de lui sur sa nouvelle dignité; j'ai donc vu mieux qu'un autre l'estime qu'il fait de votre estime; vous verrez sa réponse ; et pour vous faire aimer la modération de votre seconde lettre, il faut que vous soyez persuadé que si elle avoit été autrement, elle auroit mis le tort de votre côté: car il arrive souvent qu'ayant toute la raison pour soi, on est blâmé pour la manière rude dont on la fait valoir.

Que dites-vous du retour de M. de Luxembourg? Le roi pouvoit-il lui faire une plus éclatante réparation que de se remettre à sa garde[2]? Quand on passeroit sa vie à méditer les changements qu'on voit à la cour tous les jours, on n'y comprendroit rien. J'en souhaiterois un pour vous; quelque avantageux qu'il vous fût, il ne surprendroit pas tant le public que celui de M. de Luxembourg.

[1] Je rends graces aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.
(*Rôle de* CURIACE *dans les* Horaces, *act. II, sc. III.*)

[2] On a vu qu'il avoit été exilé à la suite du procès sur l'affaire des poisons. (*Voir* la lettre du 17 mai 1680.)

Vous trouverez encore ici la belle Madelonne et le bon Corbinelli; venez donc vitement, car mon dîner est tout prêt, et

. . . . Souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

C'est le *Lutrin* qui nous apprend cette grande vérité.

LETTRE DCCCLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce dernier de juin 1681.

Voilà la réponse du maréchal d'Estrées; il m'a dit mille honnêtetés sur votre ancienne amitié, mais je crois que vous jugerez comme moi, qu'elle est d'une trop bonne trempe pour avoir besoin d'être cultivée par le commerce des lettres; ainsi vous conserverez sans peine cet ancien ami. Il y a des gens qui les gâtent; j'ai vu, ce qui s'appelle vu, de mes deux yeux, une lettre de M. de Feuquières [1] et une du marquis de Pianès, qui le traitent de *monseigneur*, ayant été lieutenants-généraux d'armée, et Feuquières ambassadeur de plus.

[1] Il étoit frère puîné d'Antoine de Pas, marquis de Feuquières, auteur des *Mémoires sur la guerre*, le même que Voltaire nomme l'*Aristarque* et quelquefois le *Zoïle* des généraux. *G. D. S. G.*

J'ai dit au maréchal d'Estrées tous ceux de ses confrères qui vous répondoient, vous ne les traitant que de *monsieur*; mais enfin ne peut-on point savoir comme en doivent user ceux qui ont les mêmes dignités que vous avez eues? Non, rien ne se décide en France, tout se tourne en chicane et en prétentions. Que chacun les garde, mon cousin, et que les plus sages évitent de se faire des ennemis, ou de perdre leurs amis. Pour vous, vous avez tant de raisons et tant de gens de votre côté, que votre bon droit ne peut jamais périr.

La belle Fontanges est morte[1]; *sic transit gloria mundi.*

LETTRE DCCCLX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 4 juillet 1681.

Feuquières et Pianès n'ont jamais servi de lieutenants-généraux d'armée, Madame, et je doute

[1] Elle n'a laissé d'autres traces dans les souvenirs, que des jouissances physiques et passagères; sa mort n'excita les regrets de personne, et son existence fut bientôt engloutie dans le tourbillon de la société. Un fils qu'elle donna au roi en 1680, mourut en 1681. Pierre Mignard a fait le portrait de La Fontanges : il fut retiré des petits appartements et relégué dans le garde-meuble de Versailles, où je l'ai vu en 1787. *G. D. S. G.*

que l'ambassade de Danemarck, qu'a eue Feuquières, le doive dispenser de traiter de *monseigneur* les nouveaux maréchaux de France, quand il leur écrit. Je n'entre point dans l'examen de toutes les charges qui, n'étant point offices de la couronne, laissent à ceux qui les possèdent le privilége ou la chimère de ne pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France, mais je décide nettement que les anciens lieutenants-généraux d'armée que le caprice de la fortune a laissés pour élever leurs cadets à la maréchaussée, ne leur doivent pas écrire *monseigneur*, et que ces cadets, devenus maréchaux, seroient ridicules de le prétendre. Ce n'est pas que tous les anciens lieutenants-généraux sachent maintenir leur rang; j'en connois un brave et de grande qualité qui étoit lieutenant-général commandant un corps d'armée, dans le temps que Créqui étoit à l'académie, qui le traita de *monseigneur* quand il fut fait maréchal de France. On a beau avoir du courage, si l'on n'a pas de bon esprit on fait mille bassesses aux occasions.

Le retour de M. de Luxembourg à la cour est surprenant au dernier point; il n'y a rien de pareil dans l'histoire de France[1]. J'admire la bonté du roi en cette rencontre; je n'en aurois pas eu une aussi grande, si j'avois été en sa place.

[1] *Voyez* plus haut la note sous la date du 24 juin.

Si j'avois fait arrêter un homme d'aussi grande qualité, officier de ma couronne, et capitaine de mes gardes, sur des soupçons de poison et de sortiléges, je ne le ferois pas mourir, ni même rester en prison, si les juges le trouvoient innocent, mais je ne m'en servirois pas, et surtout auprès de ma personne. La politique vouloit qu'on laissât M. de Luxembourg chez lui toute sa vie; il faut que le roi en ait usé autrement par un principe d'une conscience fort délicate.

Pour moi, je ne suis pas si heureux que M. de Luxembourg, suivant les maximes du monde, mais je le suis plus suivant les maximes de l'évangile; car les adversités sont les marques certaines de l'amour de Dieu; rien ne fait plus retourner à lui que la mort de madame de Fontanges.

LETTRE DCCCLXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 19 août 1681.

J'ai trouvé madame de La Boulaye[1] toute pleine de chaleur pour vous, dans ce qui s'est passé entre

[1] Veuve de François de Rochefort, marquis de La Boulaye. (*Voir* la lettre du 15 septembre 1677.) *G. D. S. G.*

vous et son gendre; elle vint céans me parler des lettres que M. de Roussillon avoit écrites au maréchal de Bellefonds, et avec tout l'esprit et avec toute l'intelligence imaginable, elle m'a conté les ordres que son gendre vous donnoit de ne rien demander à ce M. de La Rivière, et ceux que vous lui donnez aussi d'apprendre à écrire à un homme comme vous. Ses yeux et son rire m'ont assurée qu'elle trouve cette petite affaire tout comme elle est. Cela me mit dans la disposition de lui promettre ce qu'elle me demandoit, qui est d'être *la maréchale de France* de cette querelle avec M. de Roussillon. En effet, j'en veux être la maîtresse : elle se doit passer en riant, ou par insensible transpiration. Je vous conjure de tourner ainsi le chagrin que vous pourrez avoir contre M. de Roussillon, qui ne me paroît ni habile, ni digne de notre colère; nous avons assez de notre procès [1] pour le présent. Écrivez-moi de manière que je puisse montrer votre lettre à madame de La Boulaye, qui, en vérité, mérite bien que vous soyez content d'elle; elle écrira aussi à son gendre, qui est fâché de la sottise qu'il a faite; de sorte qu'étant tous deux disposés par nos lettres, vous n'aurez qu'à vous embrasser à la première rencontre. Envoyez-moi la copie de

[1] Le procès de madame de Coligny contre M. de La Rivière. *M.*

vos deux lettres, car on ne les dit jamais avec la force et l'agrément qu'ont les originaux.

DE M. DE CORBINELLI.

J'ai bien ri, Monsieur, des ordres que vous donnez à votre lieutenant de roi. Il n'y a souvent qu'à empiéter sur les charges pour les exercer; continuez de vous tenir en cette possession, et tâchez d'ordonner aussi quelque chose à ses confrères: vous vous trouverez insensiblement lieutenant-genéral en Bourgogne, sans que cela vous ait rien coûté.

LETTRE DCCCLXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Montbart, ce 21 août 1681. [1]

J'ai toujours eu beaucoup d'estime et de respect pour madame de La Boulaye, Madame; mais la manière dont vous me mandez qu'elle a pris ce qui s'est passé entre son gendre et moi me touche à un point, qu'elle n'aura jamais d'ami

[1] Madame de Coligny venoit de se retirer au couvent des Ursulines de Montbart; c'est de là qu'elle écrivit, le 16 juillet, à M. de La Rivière, qu'elle avoit épousé secrètement, de ne se plus présenter devant elle. *M.*

plus assuré ni plus fidèle. Elle a raison de rire de ma réponse; pour être sage et fière, elle n'en est pas moins plaisante. Si ce coquin de La Rivière s'étoit adressé aux maréchaux de France comme il a fait à M. de Roussillon, ils lui auroient répondu que, ne voyant point de raison de croire qu'un homme comme moi eût querelle avec un homme comme lui, pour l'affaire dont il s'agit, ils ne trouvoient pas lieu de s'entremettre[1]; que, pour l'assassinat dont il disoit que je le menaçois, c'étoit l'affaire des parlements, et s'ils eussent cru devoir me mander quelque chose en cette rencontre, ils l'auroient fait par une lettre en forme de conseil; car ils sont sages, et savent bien qui je suis; ils savent de plus qu'étant exilé, il n'appartient qu'au roi de me faire marcher.

Pour ce que vous me mandez, que vous voulez être le *maréchal de France* de l'affaire de M. de Roussillon et de moi, je vous dirai que vous avez

[1] Voilà un des originaux que Perse peint dans ces vers :

An deceat pulmonem rumpere ventis,
Stemmate quod tusco ramum millesime ducis, etc.

L'espèce n'est pas rare; on ne tariroit point sur les Pamphiles : la première souche de l'homme est pour eux une chimère. On seroit tenté de croire qu'ils abjurent tout ce qui se passa le sixième jour de la création, et l'ouvrage de Dieu lorsqu'*il forma l'homme du limon de la terre*. Bussy fut donc un Pamphile par excellence. (*Voyez* la lettre suivante.) *G. D. S. G.*

tout pouvoir. Vous me demandez la copie de nos lettres, les voici :

LETTRE DE M. DE ROUSSILLON A M. DE BUSSY.

A La Boulaye, le 26 juillet 1681.

« C'est par vos amis, Monsieur, que je viens « d'apprendre que vous avez des démêlés avec « M. de La Rivière. Je vous ordonne donc de n'en « venir à aucune voie de fait, directement ni in- « directement, sur peine des ordonnances du roi, « et, en mon particulier, je vous en prie. J'en « dis autant, par cette lettre qui lui servira de « défenses, à M. votre fils, dont je vous charge et « dont vous répondrez, comme étant auprès de « vous.

« Au reste, Monsieur, soyez persuadé que je « regarde vos intérêts comme je dois, et que je « suis, plus que personne du monde, votre servi- « teur très-humble et obéissant. »

ROUSSILLON.

RÉPONSE DE M. DE BUSSY A M. DE ROUSSILLON.

A Montbart, ce 30 juillet 1681.

« Je n'ai de démêlé avec aucuns gentilshommes, « Monsieur : ainsi vous n'avez rien aujourd'hui à « voir sur mes actions par l'autorité de votre « charge. Quand un paysan m'offense, je lui fais

« donner des coups de bâton, et cela regarde la « justice des parlements ; si j'avois une querelle, « Dieu et le roi m'empêcheroient de me faire « justice à moi-même.

« Vous m'ordonnez, dites-vous, de n'en venir « à aucune voie de fait, et moi je vous ordonne « d'apprendre à parler, quand vous écrivez à un « homme comme moi [1]. Voilà ce que j'ai présente- « ment à vous dire, à quoi j'ajouterai seulement « que quand vous me ferez un compliment comme « un ami qui sait parler et vivre, je vous en « remercierai, Monsieur, et je vous dirai que je « suis votre serviteur très-humble et très-obéis- « sant. »

BUSSY-RABUTIN.

[1] Bussy, imbu des préjugés du privilége nobiliaire et de la législation barbare des Mérovingiens, ne connoissoit d'autre moyen pour rendre justice aux paysans, ou aux immeubles de la campagne (ce qui étoit synonyme dans son esprit), que le gourdin féodal. C'est cette doctrine qui le rend si arrogant dans sa réponse, si absurde quand il parle d'un homme comme lui, et si pittoresque dans l'offense qui n'offensoit personne. *G. D. S. G.*

LETTRE DCCCLXIII.

DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 10 septembre 1681.

J'apprends, Monsieur, que vous avez été incommodé, et en même temps que vous ne l'êtes plus : ainsi je n'ai pas eu le loisir d'être affligé; vous n'êtes guère accoutumé aux maladies, ni par conséquent au plaisir de recouvrer la santé; ce sont des états nouveaux pour vous, qui vous apprennent les changements les plus importants de la vie.

Je me réjouis de la résolution de madame de Coligny de mourir plutôt que d'achever l'affaire qu'elle avoit commencée; je la trouve si en colère par ce que j'ai vu d'elle depuis peu, que j'ai peur qu'elle ne succombe à la tentation d'écrire la rage où elle est à ce coquin; j'en approuve le motif, mais non pas l'exécution; j'aime sa gloire, et je la trouverois blessée de mander à ce misérable qu'elle le méprise : le silence en ces rencontres est, à mon gré, plus offensant que le discours.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'est qu'on aime à dire ce qu'on pense, c'est pour se soulager qu'on écrit, et, si cela contribue au repos de l'ame, je le conseille, et je suis en cette rencontre contre notre cher Corbinelli : sa fermeté tient un peu du barbare. Comme dans la scène d'*Horace* et de *Curiace* [1], notre ami prend sur lui, pour ne jamais blesser la gloire, et moi je demande permission à la gloire de prendre un peu sur elle pour me donner de la paix et de la tranquillité. On se trouve fort soulagé quand on a mis sur une feuille de papier tout ce qu'on a sur le cœur.

J'ai lu la lettre de M. de Roussillon et votre réponse avec un plaisir extrême, je les ai admirées chacune selon son mérite. Notre ami en a été ravi comme moi; il n'y a pas un mot dans la vôtre qui ne porte, on ne voudroit ni en ôter ni en mettre un seul. C'est la pièce la plus parfaite de nos jours; je l'ai montrée à quelques-uns de nos amis, qui en ont été charmés [2].

Madame de Montglas a marié sa fille de la maison de Clermont, avec cent mille francs, à un provincial appelé Thomassin. Ce provincial a

[1] Les *Horaces*, acte II, scène III.

[2] *Voyez*, sur cette complaisance, la note sous la date du 12 avril 1692.

une espèce de moulin qui s'appelle Saint-Paul. Cela donne lieu d'appeler cette jeune femme madame la comtesse de Saint-Paul, qui est le nom du dernier prince cadet de la maison de Longueville. Cette fausseté fait un éclaircissement perpétuel de la vérité, qui est la chose la moins bonne à dire. Quand la belle *Madelonne* épousa un provincial, c'étoit un Grignan, c'étoit un grand seigneur, il n'y avoit point d'illusion; mais cette pauvre petite Cheverny n'auroit-elle pas été mieux dans quelque province voisine, dans une maison de connoissance et qui n'auroit pas eu un si grand, ou un si petit nom[1]? Enfin les gens sages font toujours bien, et les fous toujours des folies.

DE M. DE CORBINELLI.

Je reviens à vous pour vous dire que votre lettre à M. de Roussillon m'a fort réjoui; elle lui doit apprendre que ses provisions ne lui donnent aucun droit d'être incivil. On me dit hier que le

[1] Ce Thomassin, qui fait le sujet de cette tirade, fut président au parlement d'Aix, et sa terre de Saint-Paul-lès-Durance fut érigée en marquisat en 1682 : cet étalage de vanité sous la plume de madame de Sévigné, en parlant du nom, de la seigneurie et du mariage de ce Thomassin, ne décèle point cette morale de Nicole, qu'elle lisoit souvent, qu'elle recommandoit, et qui lui apprenoit : « Que l'orgueil est une erreur sur ce que l'on vaut « et une injustice sur ce que l'on veut paroître aux autres. »

G. D. S. G.

roi, à qui on avoit montré votre lettre, en avoit bien ri; peut-être que ceux qui la lui firent voir en avoient espéré autrement; si cela est, *douleur aux vaincus*.

LETTRE DCCCLXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 novembre 1681.

Je ne croyois pas, Monsieur, qu'il y eût d'autres affaires, quand on achète une charge, que de chercher de l'argent; mais je vois qu'il y a encore la manière de le donner et de le recevoir. Vous serez bientôt hors de ces embarras, avec l'envie que vous avez de contribuer toujours à tout ce qui peut vous donner du repos. Mon Dieu! que ce goût est raisonnable et digne de vous, et que le choix que fait votre compagnie, quand il faut parler et montrer ce qu'elle a de bon, est juste aussi! Si l'on juge d'elle par ce qu'elle fait paroître, on la mettra au-dessus de nos parlements. Il me semble que je vois M. et Mme de Verneuil vous dire des douceurs, et recevoir agréablement les vôtres. Quand cette princesse vous parlera de moi, répondez bien qu'on ne

peut être à elle plus entièrement que j'y suis. Vous avez une sœur de madame de La Troche qui est aimable; l'aînée vous tiendra compte de tout ce que vous ferez pour elle. J'ai fait des compliments pour vous au chevalier de Grignan, il les a reçus admirablement bien; il fit valoir au prince [1] le silence et la discrétion de votre départ, rien ne manque aux sentiments et au zèle de celui qui prend vos intérêts : mais quand on est emmanché à gauche, on ne peut répondre de rien. Ce que vous me mandâtes l'autre jour d'un certain discours qu'il a fait à un certain homme, me fait vous exhorter encore à conserver en vous la noble tranquillité que je vous ai toujours vue sur le succès de cette affaire. Nous ne revînmes qu'hier de Livry : la beauté du temps, et la santé de ma fille qui s'y est quasi rétablie, nous y faisoit demeurer par reconnoissance. Dans les deux mois que nous y avons été, je n'ai pu y faire demeurer notre *ami* plus de douze jours. Il y a ici mille petites affaires à quoi il est accoutumé : je ne sais point ses desseins sur son départ, je me doute quasi que la bonne compagnie qui est chez M. de Vardes pourra l'empêcher d'y aller sitôt. Je vous

[1] C'est le prince de Conti. M. de Moulceau étoit commissaire dans un procès qu'avoit M. de Grignan avec ce prince. Le motif de ce procès est exposé dans une lettre de madame de Grignan au président Moulceau, sous la date du 13 juin 1684. *G. D. S. G.*

assure que je profiterai avec plaisir de cette disposition, mais je n'y contribue que de mes souhaits. Je vous prie de nous mander comme M. de Vardes se trouvera de cette troupe de Bohêmes, je ne saurois m'ôter cette vision. Nous aurions cent choses à vous dire sur le gendre[1] : en un mot, il nous sembloit l'autre jour que si Homère l'avoit connu, il en auroit bien fait son Achille pour la colère. Nous avons ici un nouveau prince et une nouvelle princesse..... (*Le reste manque.*)

LETTRE DCCCLXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 28 décembre 1681.

Ma nièce de Sainte-Marie me vient de mander que vous vous portez bien, et que vous avez recouvré votre santé à Chaseu; je n'en ai jamais douté, c'est le plus aimable lieu que j'aie jamais vu, et si l'on peut y ajouter la circonstance d'y être payé sans chicane du terme de la Saint-Martin, je mets votre terre au-dessus de toutes celles que nous avons en Bretagne.

Au reste, mon cousin, *selon le courage* de ma

[1] M. de Rohan, qui avoit épousé la fille du comte de Vardes.

nièce de Coligny, *dites-lui bien*.....[1] la tranquillité de sa vie, au prix de l'éclat que fera cette sorte d'affaire, et des peines qu'elle sera obligée de prendre pour y réussir; mais il se faut tirer d'un si mauvais pas, et quand avec un bon conseil on a pris cette résolution, j'approuve fort qu'on ait la force de la soutenir; elle a besoin de vous, mon cousin, et vous trouverez l'un et l'autre un grand secours dans votre amitié; chacun saura faire son personnage, et tous vos parents et vos amis seront fort attachés à faire leur devoir; elle me vient d'écrire fort raisonnablement sur le chagrin qu'elle a eu contre sa sœur de Sainte-Marie, dont elle revient honnêtement. Elle est bien votre fille de toutes façons, non-seulement par cette bonne pâte dont vous l'avez faite, mais par le bel et par le bon esprit qu'elle a. Je l'embrasse de tout mon cœur, et je la conjure de prendre sa part à tout ce que je vous écris; c'est toujours *par indivis* que je vous parle. Voilà un étrange mot; je l'ai entendu dire et je ne sais si je l'applique bien; en tout cas, je suis en pays de connoissance; et, avec toutes vos lumières, je suis persuadée que personne n'auroit pour moi plus

[1] M. de Monmerqué prévient que ce passage a été biffé avec tant de soin sur le manuscrit de Bussy, que l'on a eu la plus grande peine à le déchiffrer. Quelques mots ici *soulignés* sont douteux; ceux qui sont omis étoient entièrement illisibles.

d'indulgence que vous ; je suis dans une telle confiance là-dessus, que, bien loin d'être effrayée de vos esprits, il me semble que vous voyez tout ce que je pense, et je néglige quelquefois de m'expliquer comme je ferois avec d'autres. Cela peut rendre mes lettres moins intelligibles, mais je suis charmée de cette commodité. J'ai vu une lettre à un de vos amis, par laquelle il me paroît que vous êtes bien content de Dieu; il me semble que vous en parlez comme d'un ami qui en a bien usé avec vous. Pour moi, je crois qu'il aime votre cœur franc et sincère, et qu'en votre faveur il se relâchera un peu des règles qu'il a données aux autres. Car tout l'évangile commande l'humilité et l'abaissement, et vous ferez si bien qu'il vous permettra de conserver votre hauteur; ce sera une distinction faite pour vous seul, dont vous lui serez encore plus redevable. Cela me fait souvenir de ce que vous disoit votre oncle, le grand prieur de France, en mourant : « Ils disent que j'ai l'attrition. » Il en parloit comme d'une crise [1].

[1] Hugues de Rabutin, grand prieur de l'ordre de Malte, mort au mois de juin 1656. Bussy-Rabutin trace le portrait de cet homme singulier dans ses *Mémoires*. (*Voyez* la lettre du 1er octobre 1654, tome I.) L'anecdote sur sa mort est curieuse La priorité sur ce passage en appartient à M. de Monmerqué. « Il (*le grand-prieur*) « eut d'abord de la peine à se résoudre à mourir, et il me le té- « moigna par la difficulté qu'il fit quelque temps de se confesser, ce

LETTRE DCCCLXVI.

DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 février 1682.

Si j'étois en état d'entreprendre un aussi long voyage que celui des *Incurables*, depuis le Marais, j'aurais été une des premières personnes que vous auriez vues, et je vous assure, Monsieur, que mes sentiments me demandoient cet empressement; vous voulez bien que j'y supplée par ce billet, et que je vous supplie de me croire

« qui est une foiblesse de la plupart des malades, qui croient « qu'en différant leur conversion ils éloignent leur mort, comme « si Dieu n'osoit les prendre qu'en bon état. Enfin je lui fis en« tendre raison, et lui amenai un bon religieux du couvent des « Petits-Pères, qui, après l'avoir confessé, lui fit un discours au« quel se joignit son compagnon, et tous deux ensemble l'exhor« tèrent à la mort. Lorsqu'ils furent sortis d'auprès de lui, j'entrai, « et je lui demandai comment il se trouvoit de ces gens-là. — Fort « bien, me répondit-il; ils disent que j'ai l'attrition. — L'état où « il étoit m'empêcha de rire de la manière dont il me parloit de « ces matières. Je compris que ces bons pères lui avoient dit, « pour le consoler sur les affaires de l'autre monde, qu'il n'avoit « pas encore la contrition, mais qu'il avoit déjà l'attrition, et ce « mot lui étoit demeuré dans l'esprit sans qu'il en connût la force; « mais il se doutoit seulement que c'étoit quelque chose de bon. » (*Mémoires*, tome Ier, page 373, édition in-12 de 1768.)

G. D. S. G.

autant dans vos intérêts [1] que pas une de vos parentes et de vos amies.

La comtesse DE GRIGNAN.

LETTRE DCCCLXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU. [2]

Paris, 17 avril 1682.

Si vous êtes alarmé de l'apparence de mon oubli, croyez, Monsieur, que c'est une fausse

[1] Bussy venoit d'amener à Paris madame de Coligny pour y faire ses couches. Il prenoit tous les moyens de dissimuler l'enfant qu'elle portoit, et dont l'existence donnoit tant de force à l'acte de célébration du mariage dont il soutenoit la nullité. Bussy et sa fille changèrent de noms. M. de La Rivière les découvrit dans une maison garnie, rue des *Deux-Écus;* ils allèrent ensuite dans un cabaret, à l'enseigne de *l'Épée royale*, rue *du Four;* madame de Coligny y mit au monde un garçon. *Dix heures après* elle fut conduite à l'hôtel de Saint-Aignan, rue de la Planche. (*Voyez* la *Vie et le Procès de M. de La Rivière*, tome Ier, page 80.) *M.*

[2] M. de Moulceau étoit président de la chambre des comptes de Montpellier. Il paroît que madame de Sévigné, lors de son voyage en Provence, l'avoit trouvé lié d'amitié avec M. et madame de Grignan, ainsi qu'avec M. de Vardes et M. de Corbinelli, et qu'elle y avoit goûté son mérite et les agréments de son esprit, assez pour entretenir avec lui une correspondance. Cependant on remarque avec un peu d'étonnement qu'il soit si peu fait mention de cet homme intéressant dans des lettres précé-

alarme, et que les apparences sont trompeuses; vous ne vous laissez point oublier: Rochecourbière, Livry, et tous les jours qu'on vous a vu, sont de fidèles garants de ce que je vous dis, et je suis assurée que vous le croyez, et qu'étant si éclairé sur toutes choses, l'humilité chrétienne ne vous empêche pas de connoître ce que vous valez. Voilà donc une vérité, on ne peut point vous oublier. Nous avons dit cent fois notre *ami* et moi: mais écrivons donc à ce pauvre *scélérat*, et en remettant toujours on se trouve embarrassé dans ces misérables apparences. Il me paroît que Montpellier en a beaucoup donné au jubilé [1]. Vous connoissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons: je ne sais point précisément comme il a fait en cette occasion, je n'ai osé le questionner; mais il y a long-temps que, considérant l'extrême respect qu'il a pour ce saint mystère,

dentes. *A. G.* M. de Monmerqué croit que le nom de *Monceaux*, que l'on voit dans quelques lettres, n'est autre que celui de Moulceau, altéré. La négligence de madame de Sévigné est à la vérité remarquable sur l'orthographe des noms propres; mais on a de la peine à en concevoir une aussi grande, surtout si on fait attention au style des lettres adressées à M. le président de Moulceau, et le ton que prend madame de Sévigné en nommant un certain Monceaux, auteur d'une épitaphe de Turenne. (*Voir* la lettre du mercredi 30 octobre 1675.) *G. D. S. G.*

[1] La bulle du jubilé fut publiée à Paris au commencement de mars 1682. *M.*

et avec quelle rigueur il en conçoit les préparations, dont il ne veut rien rabattre, je suis tentée de lui dire, *basta la meta* : car enfin si tous les fidèles suivoient ses idées là-dessus, il ne faudroit plus penser à l'exercice extérieur de la religion. Voilà ce que Dieu lui inspire, et, soit lumière, soit abandonnement, il faut qu'il arrive quelque changement en lui pour déranger ses opinions. M. de Vardes lui a fait la même question que vous me faites sur son jubilé : il y a fort honnêtement répondu, et lui a donné d'un *probet autem semetipsum homo*, qui peut être cause de grandes réflexions. Voilà tout ce que je vous puis dire : vous connoissez le terrain et vous l'aimez ; car, en vérité, plus on connoît ce cœur-là, et plus on l'admire. Il me paroît que le départ s'approche, je le vois avec douleur ; mais que savons-nous ce que la Providence garde à M. de Vardes? Voilà M. de Bussy revenu après dix-huit ans, il a vu le roi qui l'a reçu parfaitement bien : voici un temps de justice et de clémence ; on prend plaisir à faire non-seulement ce qui est bien, mais ce qui est parfaitement bien ; ainsi je ne doute pas que le tour de ce pauvre exilé ne vienne, et tout le monde le croit tellement, que si quelque chose peut encore lui faire tort, c'est ce bruit commun. Vous me dites la plus plaisante vérité qu'on puisse entendre,

en m'assurant que ces jeunes gens rapporteront de Languedoc toute la politesse qui leur manquoit ici[1] : ils me paroissent comme les Allemands qu'on envoie à Angers pour apprendre la langue; ils étoient Allemands sur le savoir-vivre, et hormis que de l'apprendre hors de la cour se présente ridiculement, il est fort aisé de comprendre qu'ayant eu pendant six mois un aussi bon maître que M. de Vardes, ils y auront plus profité qu'ils n'avoient fait pendant toute leur vie. Ce retour laisse un vide que notre *ami* remplira fort agréablement; vous nous apprendrez le succès de cette colique d'économie dont la tendresse paternelle doit être la sage-femme. Si vous entendez cette période, à la bonne heure; si elle vous paroît obscure, mettez-le sur le compte du pompeux galimatias que vous nous avez si bien inspiré. Le zèle de M. le chevalier de Grignan est toujours dans toute sa ferveur pour l'affaire que vous savez, il attend les occasions de le mettre en usage : les objections que je vous avois faites ne viennent pas de lui, et j'y avois répondu : en un mot, il est tel que vous l'avez laissé. Il y a des gens qui perdroient beaucoup s'ils étoient sujets au changement. La santé de ma fille n'est pas de même, elle est bien mieux

[1] Il s'agit ici de la fille et du gendre de Vardes (M. et madame de Rohan), qui avoient passé six mois avec lui à Montpellier. *A. G.*

qu'elle n'étoit quand vous êtes parti, son visage vous feroit souvenir de celui que vous avez vu à Grignan. M. de Grignan et ses filles et son fils, et notre bon abbé, tout cela est comme on le peut souhaiter. La dévotion de mademoiselle de Grignan est augmentée et augmentera encore, car elle puise dans une source qui ne tarit jamais. Celle des amitiés de madame de Verneuil pour moi est à-peu-près de cette magnificence : elle m'a paru avec ce don de persévérance que nous avons l'une pour l'autre depuis plus de trente ans. Cette liberté de parler ainsi d'une princesse, et l'antiquité de cette date, m'obligent de finir cet article : je vous dis donc adieu, Monsieur, après vous avoir supplié pourtant de ne pas tant louer le roi sur cette dernière action que nous vous avons mandée, que vous en oubliiez toutes les autres ; célébrons toujours son grand nom *sur la terre et sur l'onde,* et l'admirons dans toutes les occasions. Tout l'hôtel de Carnavalet vous aime, et vous estime et vous embrasse; je fais mille baise-mains à madame votre femme et à votre aimable fille. Dites-nous un peu comme vous êtes avec notre *ami;* le temps change tant de choses, que je demande toujours ce qu'il opère, persuadée qu'il ne lui faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries.

LETTRE DCCCLXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, 22 mai 1682.

J'ai revu le marquis de Toiras [1], Monsieur, que vous m'avez envoyé ; je l'ai trouvé digne de votre estime et de celle de tous ceux qui le connoîtront. Vous me dites du bien de sa personne et des qualités qui sont attachées à son nom : c'est moi qui le dis aux autres ; ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison : ce sentiment m'est inspiré dès ma plus tendre jeunesse, et j'ai appris par la même tradition que le maréchal auroit épousé ma mère, si la mort traîtresse et désobligeante n'eût emporté ce héros [2]. Ainsi, Monsieur, prenez d'autres sujets d'exercer le pouvoir que vos opinions auroient sur les miennes : car dans cette occasion vous avez trouvé fait ce que vous vouliez m'inspirer.

[1] Petit-neveu de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, maréchal de France.

[2] Le maréchal de Toiras fut tué devant la forteresse de Fontanette, dans le Milanois, en reconnoissant la brèche, le 14 juin 1636. Il étoit célibataire. Michel Baudrier a écrit sa vie. *G. D. S. G.*

Nous avons revu aussi M. et madame de Rohan. Ha! qu'ils sont maigres! ils nous donneroient une méchante idée de la bonne chère de M. de Vardes[1], si nous ne la connoissions, et que nous ne connussions aussi la sécheresse de leur tempérament. En vérité, ils sont revenus comme ils étoient partis. Adieu, Monsieur, je vous conserve ici, ou, pour mieux dire, votre mérite se conserve tous les cœurs; il n'y en a pas un qui ait perdu la moindre chose de tous les désirs de vous servir. Pour moi je ne change jamais de goût pour des amis comme vous; on en trouve peu, et je vous mets avec notre cher ami, pour être dignes tous deux de la tendre amitié de ceux qui vous l'ont promise.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je dis, mon ami, la même chose de M. de Toiras, et j'y ajoute qu'il m'a paru tout confit en douceur, en honnêteté, et son extérieur répondant à ses bonnes qualités intérieures qui se manifestent à tout moment dans ses discours. Je l'ai enfin trouvé, par tout ce que j'ai vu, tel que vous me l'avez dépeint, dont je suis, en vérité, fort aise pour lui et pour tous ceux qui l'aiment, c'est-à-dire, entre autres, pour vous. Madame de Rohan m'a dit que vous étiez demeuré en froideur

[1] Madame de Rohan étoit sa fille.

avec Monsieur son père. Rien ne peut-il vous réchauffer pour lui, après l'exemple que je vous donne de ce que j'ai fait pour elle? Je l'ai vu donc, je lui ai offert mes services, et nous vivrons comme si de rien n'eût été, comme l'on dit. Je fais mon compte de vous aller voir environ vers la Saint-Jean. J'ai donné congé à mon hôte, et je quitte mon logis; ainsi je me dispose à fuir..., c'est-à-dire le monde d'ici, qui est le précis de toutes les malédictions Que dites-vous de la conversion de Gourville? M. de Tournay me l'offrit l'autre jour comme une nouvelle importante à tous les serviteurs de Dieu. Réjouissez-vous en cette qualité, en me gardant ma part pour quand il plaira à Dieu de faire la mienne : *converte nos, Deus.* Adieu, mon cher ami; je suis toujours à outrance le droit, où je commence à me former assez pour tenir ma place dans votre classe. Mes compliments à votre aimable famille. On commence à reparler de la paix, dont on a des pressentiments fondés sur de bons pronostics.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je fais mes compliments à madame votre femme et à son aimable fille; je vous exhorte à vous réchauffer pour notre ami à l'exemple de l'autre : c'est trop d'être le seul exilé dans le monde, et de perdre un ami comme vous.

LETTRE DCCCLXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 28 juillet 1682.

Vous allez entendre une belle et admirable histoire, remarquez-en bien toutes les circonstances. M. le prince de Conti s'étant expliqué d'être mal content de M. le chevalier de Lorraine, parce qu'il avoit dit que M. le prince de La Roche-sur-Yon[1] étoit amoureux de madame sa femme, trouva à propos de lui dire, il y a deux jours, dans les jardins de Versailles, qu'il lui vouloit faire l'honneur de se battre avec lui, parce qu'il l'avoit offensé par des discours, etc. M. le chevalier de Lorraine le remercia de cet honneur qu'il lui vouloit faire, et vouloit se justifier d'avoir parlé; après quoi le prince lui dit qu'il pouvoit prendre pour second M. de Marsan, qui s'approcha s'entendant nommer, et se mit volontiers de la partie, en priant M. le prince de Conti de vouloir lui donner M. le comte de Soissons, qu'il y

[1] Ce prince avoit fait des plaisanteries qui avoient singulièrement déplu au prince de Conti son frère aîné. (*Voyez* la lettre du 22 mars 1680, tome IV, p. 409.)

avoit long-temps qu'il étoit ennemi de leur maison. La proposition fut acceptée : voilà la partie bien liée, le lieu pris, l'heure marquée, le secret recommandé. Ne croyez-vous pas être au temps de feu M. de Boutteville[1]. Chacun s'en va de son côté ; mais le chevalier de Lorraine alla droit chez Monsieur, à qui il conta toute cette petite histoire, et Monsieur un moment après la confia au roi. Vous pouvez penser tout ce qu'il dit à son gendre; il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. Tout cela n'a pas eu de suite. Le public a voulu trouver que le chevalier de Lorraine devoit refuser sur-le-champ, plutôt que de consentir, et puis aller tout dire; mais les gens du métier ont trouvé qu'un refus auroit attiré des paroles fâcheuses du prince, et quelque menace peut-être dure à digérer, et puis on a ce paquet-là sur le nez ; et c'est à un homme à courre; ainsi on a approuvé sa conduite; d'autant plus que le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon. Que dites-vous de cette affaire? comment vous paroît-elle emmanchée? Hélas! si cette sainte princesse revenoit ici.

[1] Boutteville, fameux par ses querelles, et qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel. Il étoit père de François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France. *G. D. S. G.*

bas, et qu'elle trouvât son cher fils avec de telles impétuosités, ne croyez-vous pas qu'elle retourneroit sur ses pas, de douleur et d'affliction[1] ? Vous causerez de cela avec M. de Vardes. Plût à Dieu que la naissance d'un duc de Bourgogne que nous attendons, nous le pût ramener!

Je suis toujours ravie du commerce que vous avez avec le contraire de gauche; vous me faites aimer Serignan, sans que je le voie jamais; je lui ai fait dire en l'air que nous étions bien proches par vous, et que j'avois pour lui une estime aussi particulière que son mérite. Il est fort vrai que madame de Calvisson n'a point été voir madame de Noailles[2]; je n'oserois dire ce que j'ai trouvé de cet orgueil; notre *ami* est son ami, mais il ne me persuadera pas que son mari ayant fait tous ses devoirs, le corps de réserve soit d'une bonne politique. Celle du nouvel intendant de Lyon seroit bien mauvaise, s'il n'estimoit (comme il doit) M. votre frère : en tous cas il sera averti de son devoir.

Le jeune fils du comte de Roye, âgé de seize ans, étant à Rome avec M. le duc de La Roche-

[1] Elle rappelle la vertueuse princesse de Conti. (*Voyez* sa mort et sa sépulture, tome II, page 375, note 1.) *G. D. S. G.*

[2] Son mari étoit lieutenant-général de Languedoc, et M. de Noailles venoit d'être nommé commandant de cette même province. (*Voyez* ci-après, lettre du 20 octobre, celle du 7 janvier 1683, et les notes.) *G. D. S. G.*

Guyon[1] et M. de Liancourt, ses cousins, a reçu un si bon petit rayon de la grace efficace, qu'après une instruction fort sérieuse, il a fait son abjuration entre les mains du pape : il a eu l'honneur de communier de sa main. Cette aventure est heureuse, et pour ce monde et pour l'autre : toute la famille en est au désespoir.

Il y a des fêtes continuelles à Versailles, hormis de l'accouchement de madame la dauphine : car les médecins ne pouvant lui faire d'autre mal, se sont si bien mécomptés, qu'ils l'ont saignée dans la fin du troisième mois et dans le huitième, tant ils sont enragés de vouloir toujours faire quelque chose. Il me semble, Monsieur, qu'il y a long-temps que je parle; cette réflexion vient

[1] Grouvelle dit : *Il y a ici La Roche-sur-Yon dans les éditions originales, mais c'est évidemment une faute :* comme il n'en dit pas davantage, nous croyons devoir motiver la raison qui l'a déterminé à faire cette correction. En s'attachant au degré de parenté que donne ici madame de Sévigné, il ne peut y avoir d'équivoque. Les comtes de La Roye étoient alliés à la famille de Liancourt ou La Roche-Guyon ; car cette dernière seigneurie portoit indistinctement ces deux noms. D'ailleurs La Roche-sur-Yon avoit le titre de principauté, et depuis le connétable Charles de Bourbon, qui en étoit investi, tous les actes donnent le titre de prince de La Roche-sur-Yon à un prince du sang royal. Madame de Sévigné en donne elle-même la preuve dans sa lettre du vendredi 9 février 1680. La Roche-sur-Yon *(Rupes ad Yonem)* est située dans le Bas-Poitou, à 12 lieues de Nantes, vers le midi (A. Valois, *Notit. Gall.*); et La Roche-Guyon sur le Vexin Normand, étoit érigée en duché-pairie dès 1640. *G. D. S. G.*

un peu tard, je vous en plains, et vous supplie d'entendre tout ce que je pense d'estime et d'amitié faites tout exprès pour vous. Notre bon abbé vous rend mille graces de vous souvenir de Livry. Tous ses hôtes vous font des compliments plus ou moins sérieux. M. de Grignan est parti pour Provence, mon fils est encore en Flandre[1].

LETTRE DCCCLXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, 7 août 1682.

Madame la dauphine est accouchée hier jeudi à dix heures du soir d'un duc de Bourgogne[2]: votre ami vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on la témoignoit au roi, à M. le dauphin, à la reine; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des

[1] L'original de cette lettre a été donné à M. le comte de Grave, qui l'a remise à M. de Walpole; ce dernier désiroit avoir une lettre en original de madame de Sévigné. *D. P.*

[2] Benserade dit, à ce sujet, que ce prince seroit un jour un des plus braves hommes du monde, puisque à son âge il avoit déjà fait reculer M. le prince (le Grand-Condé). *A. G.*

muids, quels cris de *vive le roi*, quelles cloches sonnées à Paris, quels canons tirés, quel concours de compliments et de harangues, et tout cela finira [1].

[1] C'est jeter encore plus de lumière sur cette fête que d'y ajouter ce que nous en apprend Bussy. « Le jour de la naissance de « M. le duc de Bourgogne, qui fut le 6 août 1682, à dix heures « six minutes du soir, le roi, pour marque de sa reconnoissance « envers Dieu, fit donner 100,000 écus pour délivrer des pri- « sonniers pour dettes, savoir: cent mille francs pour Paris et « deux cents pour le reste du royaume; et, tout grave et majes- « tueux qu'est le roi, il ne put contenir sa joie; il ne vouloit point « ce jour-là d'officiers de ses gardes auprès de lui; l'abordoit qui « vouloit, donnant sa main à baiser à tout le monde. Spinola, « dans la chaleur de son zèle, mordit fort le doigt du roi. S. M. se « mit à crier. — Je demande pardon à V. M., Sire, lui dit Spinola, « mais, si je ne l'avois mordue, elle n'eût pas pris garde à moi. — « Les Suisses de sa garde brûlèrent tout ce qu'ils trouvèrent, jus- « qu'à de belles poutres destinées pour des planchers, les bâtons « de la chaise du duc d'Aumont, et, ne sachant plus de quoi faire « feu, ils brûlèrent jusqu'à leurs paillasses. » Nous devons cette citation au dernier éditeur, qui en a fait usage dans l'intention de suppléer à une lettre de Bussy qui n'a pas été conservée.

G. D. S. G.

LETTRE DCCCLXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Livry, 20 octobre 1682.

Je suis ici dans ce petit lieu que vous connoissez, Monsieur. Ce fut la plus forte des raisons qui m'obligea de vous y mener, car je voulois absolument que, quand je vous écrirois à Livry, votre imagination sût où me prendre. Vous me voyez donc présentement : il y a cinq semaines que je suis avec ma fille, souvent avec mon fils, avec mon bon abbé, avec mademoiselle de Grignan, avec le petit Grignan et quelques jours le chevalier. Si vous saviez, Monsieur, comme tout cela est bon en ménage, vous comprendriez aisément le peu d'impatience que j'ai de retourner à Paris ; cependant il faudra faire comme les autres à la Saint-Martin. Notre *ami* (*Corbinelli*) nous manque, il a été fort incommodé, il craint notre serein ; la presse est un peu sur les logements ; toutes ces raisons le font demeurer à Paris. Mais vous ne pourriez pas le reconnoître ; sachez, Monsieur, qu'il a pris une perruque comme un autre homme. Ce n'est plus

cette petite tête frisottée, seule semblable à elle; jamais vous n'avez vu un tel changement; j'en ai tremblé pour notre amitié : ce n'étoient plus ces cheveux à qui je suis attachée depuis plus de trente ans; mes secrets, mes confiances, mes anciennes habitudes, tout étoit chancelant, il étoit plus jeune de vingt ans; je ne savois plus où retrouver mon *ancien ami*; enfin je me suis un peu apprivoisée avec cette tête à la mode, et je retrouve dessous celle de notre bon Corbinelli. Si vous aviez été ici, nous aurions bien joué toute cette pièce ensemble; je suis assurée que vous auriez été aussi surpris que moi. C'étoit bien autre chose que cette garde-robe et ces points magnifiques que M. de Vardes lui avoit donnés. A propos, il le fait chef de son conseil, il profite de ses études sur le droit, et le met à la tête de ses affaires; il gagne beaucoup à cette disposition, et, en vérité, on se trouvera toujours fort bien de notre *ami*, à quelque sauce qu'on le mette. Celui qui est toujours chassé de vos États me fait une extrême pitié. Il y a de certains dégoûts qui sont insupportables; ses malheurs prennent le train de ne finir jamais, et il n'a plus la consolation d'avoir des camarades, il est seul dans le monde qui n'ait point trouvé de moment heureux[1]. Vous verrez M. de Noailles dans un état

[1] Le marquis de Vardes, compromis dans l'intrigue amoureuse

bien contraire; c'est une belle place que celle qu'il va tenir : on dit qu'il a ordre de ne donner la main qu'aux lieutenants de roi et aux évêques; rien pour les barons ni pour les grands seigneurs. Mandez-moi comment se passera cette scène, et en particulier ce qui regardera vos intérêts ou les agréments que vous pourra donner l'estime et l'amitié d'un aussi honnête homme. Madame de Calvisson a trouvé à propos de ne point aller voir madame la duchesse de Noailles, elle a été seule de cet avis[1]. Je ne sais comment elle l'entend; mais jamais un trait d'orgueil n'a été si mal placé, ni si mal reçu de tout le monde. Ne me citez pas, si l'envie vous prend d'en parler comme les autres; vous me direz aussi comment se comporte notre Carcassonne (*M. de Grignan*). Adieu, Monsieur, adieu, le plus aimable ami du monde; je ne puis vous dire avec combien d'empressement tous ceux qui sont ici me prient de vous faire des amitiés : ne les entendez-vous point d'où vous

de Louis XIV avec mademoiselle de La Vallière, étoit en exil depuis cette époque, et il ne rentra en grace que quand le cœur du roi fut refroidi de cette liaison. *G. D. S. G.*

[1] Cette inconvenance est déjà signalée dans la lettre du 28 juillet ci-dessus. On pourroit peut-être l'attribuer à l'impertinence traditionnelle du préjugé nobiliaire : car on reprochoit à la famille Noailles une odeur de roture qui prêtoit à des sarcasmes dont madame de Sévigné n'étoit pas la dernière à partager la gaieté, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans sa lettre, très-plaisante à ce sujet, sous la date du 23 décembre 1683. *G. D. S. G.*

êtes? Vous seriez assez content présentement de la santé de ma fille; son plus grand défaut étoit cette délicatesse qui nous faisoit trembler. Mon Dieu, que tout est fragile dans cette vie! et que nous entendons mal nos intérêts de nous y attacher si fortement! J'ai envoyé votre lettre à notre *ami* : nous ne savions ce que vous étiez devenu; mais, Dieu merci, vous étiez occupé fort honorablement; je m'en réjouis.

LETTRE DCCCLXXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 14 août 1682.

Je vous demande pardon, Madame, d'avoir ouvert votre paquet[1]; je me doutois bien qu'il y avoit quelque chose dedans pour moi, et après avoir ouvert mes lettres, j'ai eu la curiosité de voir les vôtres. Notre cousine princesse écrit de bon sens; à la vérité son mari ne lui a pas encore appris à parler bon françois, et je crois même qu'il ne lui en apprendra pas davantage,

[1] Il étoit adressé à madame de Sévigné et sous le cachet de la duchesse de Holstein, alliée à la famille royale de Danemarck, et mariée en secondes noces à Louis, comte de Rabutin. (*Voyez* le *Supplément de Bussy*, Ire partie.)

car il n'en sait guère plus qu'elle. Il faut avouer qu'elle est bien contente de notre cousin : ne croyez-vous pas, Madame, que ce qui augmente sa joie, c'est de savoir maintenant qu'elle n'est pas trompée ? car je ne doute pas que sa bonne mine et le grand mérite qu'elle lui crut, ou qu'elle lui sut, ne lui aient fait croire un peu légèrement tout ce qu'il lui dit de sa naissance.

LETTRE DCCCLXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 août 1682.

Vous avez très-bien fait d'ouvrir le paquet de notre cousine allemande. J'aime le sens de sa lettre; mais n'admirez-vous pas avec quel style notre cousin sait charmer les princesses ? il faut qu'il ait quelque autre savoir-faire ; quoi qu'il en soit, j'aime son étoile.

LETTRE DCCCLXXIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ..

A Bussy, ce 12 octobre 1682.

Nous voici revenus à nos dieux pénates, Madame; ils ne nous garderont pas long-temps, car nous serons à Paris à la fin de novembre, où je crois que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas à quoi nous nous occupons ici, c'est à-peu-près aux mêmes choses que vous vous occupez à Bourbilli quand vous y êtes.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaseu voir votre tante [1], qui se porte à merveille, et qui a toujours un esprit qui ne se sent point des foiblesses de son corps. Adieu, Madame, j'aurois encore cherché quelques sornettes à vous dire, si un petit fermier n'entroit dans ce moment dans ma chambre avec un petit sac; je vous quitte donc pour lui, Madame, quoiqu'il ne soit pas si aimable que vous, mais c'est qu'il m'apporte de quoi vivre, et je veux vivre pour vous aimer.

[1] Madame de Toulongeon.

LETTRE DCCCLXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 décembre 1682.

Si l'on vous faisoit, mon très-injuste cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerois pas de revenir à Paris. Vous jugez témérairement : vous dites que je ne vous ai point écrit sur le mariage de ma nièce de Rabutin[1]. J'espère bien que notre ami Corbinelli, avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac. Sachez donc, mon beau monsieur, pour vous confondre, que je vous avois écrit dans la lettre de notre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon.

Cependant je vous dirai que l'amour fait ici des siennes. Le comte de Soissons[2] a déclaré son mariage avec mademoiselle de Beauvais[3]. Le roi

[1] Mariée avec le marquis de Lassay.

[2] L'un des trois frères aînés du fameux prince Eugène.

[3] Mariage qui fut contracté le 12 octobre 1680, non sans opposition, car on ne trouvoit pas mademoiselle La Cropte de Beauvais d'une assez ancienne naissance pour le comte de Soissons : mais enfin ce mariage fut réhabilité au mois de février 1683, et célébré dans la paroisse de Saint-Sulpice à Paris. *G. D. S. G.*

a fort bien reçu cette nouvelle princesse. Elle parut belle et modeste. On dit qu'elle est mariée il y a deux ans et demi, et que de peur que la jouissance ne refroidît les feux du futur, elle n'a accordé aucune faveur que le lendemain des vingt-cinq ans, qui fut justement vendredi dernier; sur cela il y a beaucoup à dire, et nous pourrons bien raisonner sur ce sujet, quelque jour que vous dînerez ici à votre retour, si elle a bien ou mal fait : car enfin quand un homme de cette qualité donne à une demoiselle la plus grande marque d'amour qu'il lui puisse donner, en l'épousant, est-on deux ans et demi sans lui faire voir autre chose qu'une parfaite et unique ambition, soutenue d'une grande défiance et d'une extrême froideur? Pour moi, je me souviens d'un vers de l'Arioste, dont j'ai ri autrefois. Angélique avoit couru les quatre coins du monde, seule avec Roland, et on assure le lecteur qu'elle étoit aussi entière que quand elle étoit sortie de chez son père, et l'auteur dit :

Forse era ver, ma però non credibile.

Quoi qu'il en soit, elle a réussi; voilà ce qui ne se peut contester.

Le roi a donné au comte de Soissons vingt mille livres de pension, car madame de Carignan (*sa grand'-mère*), dans le dernier désespoir, le

déshérite, et il y a déjà long-temps que sa mère a lancé l'exhérédation sur lui. D'un autre côté le marquis de Richelieu a enlevé mademoiselle de Mazarin de Sainte-Marie de Chaillot. Elle court avec son amant, qui, je crois, est son mari, pendant que son père va consulter à Grenoble, à la Trappe et à Angers, s'il doit marier sa fille. Le moyen de ne pas perdre patience avec un tel fou! Cependant quoique tous les parents consentent au mariage, le Mazarin ne laisse pas de pousser les informations [1]. M. de Marsan épousa hier madame d'Albret [2]. Je pense que l'amour n'étoit pas de cette fête. Nous attendons

[1] Madame de Sévigné nous peint ici, et ailleurs, le duc de Mazarin comme une espèce de fou. Saint-Simon ne le juge pas autrement. Toutefois l'aventure du rapt de sa fille n'eut point de suite; il se raccommoda avec son gendre; le roi pardonna le crime du marquis de Richelieu, approuva son mariage, et le rappela à la cour. Ce nom de Richelieu, de tyrannique mémoire, étoit encore imposant : cependant la famille dans laquelle il se conservoit n'étoit point la postérité du cardinal. Cette famille est celle de Vignerod, par suite du mariage de François Vignerod, marquis de Pont-Courlai, avec Françoise du Plessis, sœur du cardinal, mariage duquel naquit Armand-Jean Vignerod, qui fut substitué au nom et aux armes de du Plessis-Richelieu, par le cardinal son grand-oncle, et qui fut père du duc de Richelieu, maréchal de France, aïeul du duc de Richelieu, dont la mort récente éteint la famille et le nom. *G. D. S. G.*

[2] Elle étoit veuve du marquis d'Albret, tué en août 1678 dans le château de Pinon en Picardie, par ordre de Bussy-Lameth. (*Voir* la lettre du comte de Bussy, 9 août 1678.) *G. D. S. G.*

madame de Montataire; elle est fort bien mariée. Ma fille a été bién malade; elle est guérie, et moi avec elle; car nous sentons, vous et moi, tous les maux de nos filles. J'embrasse la vôtre, et vous aussi, pourvu que vous me fassiez de grandes réparations.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ma lettre perdue étoit fort ample, et du style sublime, les sujets traités plus que superficiellement, et moins qu'à fond, tels qu'on les soutient dans des lettres qui doivent être gardées. Vous devez une réparation à madame de Sévigné qui avoit écrit au bas de cette espèce d'*opéra*[1]. Il manque à la nouvelle qu'elle vient de vous mander du mariage de M. de Marsan, que le roi lui fit savoir le soir de ses noces qu'il avoit destiné l'appartement de madame sa femme, et sa place de dame du palais à une autre. Si vous revenez bientôt, nous recommencerons nos poursuites, et je serai toujours, moi, mon esprit, mon zèle, ma chicane et ma pratique, à votre service et à celui de madame de Coligny, que j'honore parfaitement.

[1] Monter un opéra n'étoit pas peu de chose dans l'origine de ce spectacle, ce qui a rendu le mot *opéra* familier, pour donner l'idée d'une affaire qui entraîne de l'embarras. *G. D. S. G.*

LETTRE DCCCLXXVI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er jour de l'an 1683.

Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir accusée injustement; il est vrai que vous n'avez point eu de tort, vous m'avez écrit, mais je ne l'ai su que par ce que vous venez de me mander. Ma fille de Sainte-Marie me mande que M. de Corbinelli m'avoit écrit, mais elle ne me dit pas que vous m'eussiez écrit dans cette lettre. Si les vôtres ne m'étoient fort chères, je n'aurois pas été si vif, quand j'ai manqué d'en recevoir : mais enfin, je vous demande pardon encore une fois; me voilà rampant à vos pieds.

Mademoiselle de Beauvais a eu une très bonne conduite; et ce qui me le fait dire affirmativement, c'est qu'elle a réussi; nous devons des louanges aux bons succès : c'est la moindre chose que puisse faire la fortune que d'attirer l'approbation aux folies qu'elle rectifie; je ne dis pas cela pour Beauvais, elle s'est conduite habilement; et, pour répondre à ce que vous dites qu'elle a témoigné à son amant de l'ambition et de la défiance pour tout l'amour dont il lui donnoit des

marques, je vous dirai que c'est par là qu'elle a entretenu son amour, et que, sans le pouvoir qu'elle a eu sur elle, il ne l'auroit jamais épousée. Ce n'est pas que je ne sois, sur sa résistance aux empressements vraisemblables de son amant, deux ans et demi durant, du sentiment de l'Arioste :

Però, non credibile.

Si le comte de Soissons a fait une perte considérable pour avoir épousé Beauvais, c'est un sot; mais d'ordinaire ces colères maternelles passent; et l'on a après cela sa maîtresse avec tout le bien qu'on devoit avoir. Avec toute la folie de Mazarin, si le roi ne s'en mêloit pas, le marquis de Richelieu et sa maîtresse passeroient mal leur temps; je crois cette *Angélique* aussi chaste que la première. Je pense comme vous, Madame, que l'amour ne s'est pas trouvé aux noces de madame d'Albret et de monsieur de Marsan. Celui-ci ne fait point de cas de la compagnie de ce dieu dans ces sortes de cérémonies, où on l'appelle d'ordinaire : il n'avoit pas déjà songé à le convier à la noce de la maréchale d'Aumont, s'il l'eût achevée[1].

[1] Sous les dates du 25 et du 27 novembre 1675, on voit que ce prince de Marsan devoit, pour réparer l'état de ses affaires, épouser la maréchale d'Aumont, que madame de Sévigné appelle *vieille sorcière*, en déplorant le sort de celui qui coucheroit avec

Je trouverai assurément ma fille de Montataire à Paris quand j'y retournerai. Je suis fort content de son établissement, son mari le doit être fort aussi. Je me réjouis de la convalescence de madame de Grignan, et par conséquent de la vôtre. Prenez un peu plus garde à votre santé désormais; vous ne sauriez croire le soin que nous prenons de la nôtre, ma fille de Coligny et moi. Je viens de lui dire votre embrassade; pour moi, je me tiens pour embrassé, s'il ne faut, pour mériter de l'être, que vous demander mille pardons avec la plus grande contrition du monde.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis bien fâché de la perte de votre lettre pour l'amour d'elle-même, sans compter qu'elle m'auroit empêché de faire une injustice à ma cousine, dont je viens de lui faire une ample réparation. Je ne croyois pas que madame d'Albret voulût épouser M. de Marsan sans le consentement du roi; cependant elle a ses raisons; elle a mieux aimé avoir un rang considérable pour sa vie, qu'une pension et une place de dame du palais pour un temps.

elle pour cent mille écus de dot, à quoi se réduisoit sa fortune, singulièrement enflée avant le dénoûment de ce projet, qui n'eut pas lieu, le prince de Marsan ayant épousé, en mars précédent, la fille unique du maréchal d'Albret. *G. D. S. G.*

LETTRE DCCCLXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, vendredi 9 janvier 1683.

J'en serois bien fâchée, Monsieur, que notre commerce finît avec le temple de Montpellier[1]; et tout ce que vous dites en cet endroit, en faisant les honneurs de vos lettres, et croyant que c'est une menace de m'assurer de leur continuation, est si peu sincère, que j'aurois fort envie de vous en gronder; et le joli tour que vous y

[1] Le temple de religionnaires, dont un arrêt du parlement de Toulouse du 16 octobre 1682 ordonna la démolition. (*Mémoires politiques pour servir à l'histoire de Louis XIV.*) Pour l'intelligence de tout ce que laisse sous-entendre madame de Sévigné, tant à ce sujet que sur ce que lui en écrivoit le président Moulceau, il est nécessaire de se rappeler « que le duc de Noailles venoit d'être « nommé commandant en Languedoc, dont le duc du Maine, « encore dans la première jeunesse, étoit fait gouverneur. On se « préparoit à y détruire le Calvinisme. D'accord avec l'intendant « d'Aguesseau, père du célèbre chancelier, Noailles essaya pen- « dant quelque temps d'engager la cour à l'emploi des moyens « modérés; et dans l'exécution même des mesures rigoureuses, « il montra d'abord quelque humanité; mais il devint ensuite un « des plus violents exécuteurs des dragonnades, et ses dépêches, « concertées avec Louvois, ne cessèrent d'exciter le roi à des ri- « gueurs dont il se repentit trop tard. » *G. D. S. G.*

donnez ne vous garantiroit pas de mes reproches, si je ne voulois vous dire que celle que vous écrivez à mon fils m'a fort réjouie. La netteté du commencement m'a représenté nos folies; et la beauté des vers m'a fait regretter que vous n'ayez pas continué tout de bon. Si vous avez suivi ce dessein, faites-nous-en part; ces deux vers latins que vous expliquez sont fort justes, et en un mot, nous estimons, et vos vers et votre prose, et tout ce qui vient de votre esprit. Mon fils est toujours votre adorateur, ma fille vous admire et vous estime au dernier point; je prétends que vous savez comme je suis avec vous, et que vous voyez clairement qu'il n'y a point de famille où l'on fasse plus de justice à votre mérite. Vous la faites à M. de Carcassonne[1] en le louant comme vous faites. Le pauvre chevalier est ici depuis six semaines, accablé de son rhumatisme; il reçoit plusieurs visites de gens emmanchés de toutes les façons; ceux qui le sont à gauche, font voir au moins que leur goût est droit. Vous nous avez renvoyé M. de Noailles en très-mauvais état; il a un dévoiement si considérable, qu'il semble qu'il ait mangé lui seul tout ce qu'il a dépensé à Montpellier; enfin il a été contraint de quitter le bâton, ce bâton l'objet de son amour, ce bâton qu'il est revenu prendre

[1] L'abbé de Grignan, évêque de Carcassonne.

de si loin, ce bâton qui fait la récompense de tous les autres services : il faut croire qu'il est bien mal, quand il le donne lui-même à M. de Luxembourg. Vous m'en dites beaucoup de bien en me parlant de la distinction et de l'épanouissement qu'il a eus pour vous : je voudrois que sa générosité l'eût obligé de rendre à notre *ami chagrin* [1] la visite qu'il lui a faite. N'est-ce pas vous à qui j'ai entendu dire qu'il faut respecter les malheureux? Il ne faut pas douter que cela n'ait augmenté le chagrin. Je le plains infiniment de l'avoir laissé prendre possession de son ame, et d'avoir surmonté la philosophie, même chrétienne; mais je le plains encore plus si votre cœur est encore fermé pour lui; un ami comme vous seroit une véritable consolation dans tous ses maux. Notre *ami* (*Corbinelli*) est tout occupé ici de ses affaires, il y fait des merveilles, il est devenu le meilleur avocat de Paris, et cette qualité lui est survenue pêle-mêle avec la perruque et le brandebourg; de sorte qu'on auroit plus deviné de le prendre pour un capitaine de cavalerie, que pour un homme d'affaires. Voilà comme l'extérieur nous trompe. Si M. de Vardes ne l'avoit point jeté dans

[1] Il paroît ici que le président de Moulceau n'avoit pas cru pouvoir, dans la place qu'il occupoit, rendre une visite à M. de Vardes, alors exilé, et que madame de Sévigné désigne sous le nom de l'*ami chagrin*. *G. D. S. G.*

cette sorte d'occupation[1], sa reconnoissance et son inclination le menoient droit à vous; son cœur est toujours dans la perfection de toutes les vertus morales; elles seront chrétiennes, quand il plaira à cette chère Providence que nous adorons toujours : il me paroît qu'elle vous traite bien par les sentiments qu'elle vous donne. Adieu, mon cher Monsieur : nous aurions bien des choses à dire, ce sera peut-être quelque jour; que sait-on? Notre ami a fait son petit pot à part pour vous écrire : tant pis pour lui; il ne saura point que je me donne le plaisir de vous assurer ici de ma sincère et fidèle amitié.

LETTRE DCCCLXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[2].

Paris, février 1683.

Nous sommes tous si généreux et si bons amis, qu'il ne me paroît pas au pouvoir de l'inconstante fortune de nous faire changer d'avis. Je vous déclare donc, Monsieur, que le plus violent bouil-

[1] M. de Vardes avoit placé Corbinelli à la tête de toutes ses affaires. *G. D. S. G.*

[2] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

lon de mon zèle seroit refroidi par la seule crainte de vous fâcher et de contester avec vous. Mais si, d'ailleurs, je n'avois point des raisons de laisser un peu reposer cette pensée, je vous ferois convenir, soutenue du bon abbé, que vos droits honorifiques n'en sont nullement offensés : vous auriez une paroisse de plus, dont vous seriez le seigneur supérieur avec toutes les marques ; c'est en Bretagne ce qu'on appelle embellir sa terre, et la rendre considérable, que d'avoir plusieurs paroisses. Mais nous n'en sommes pas à vous persuader, les avocats le feroient en un moment. Je ne ferai jamais de séjour à cette terre ; et comme j'ai mon habitation dans Époisses, la civilité dont vous faites profession me donnera toujours une des bonnes places dans votre paroisse. Je n'ai donc pas besoin de me tant tourmenter ; je vous assure aussi que ce n'étoit que par une espèce de conscience qui me faisoit voir comme une obligation l'instruction de mes pauvres villages, qui assurément n'ont jamais entendu parler de Jésus-Christ ; mais je m'en remets à M. d'Autun, et reprendrai le fil de mon discours. Je ne sais point encore si je serai assez heureuse ou assez malheureuse pour obtenir la charge que mon fils demande. J'attends cette décision comme une explication de ce qui s'est fait là-dessus de toute éternité, car je ne pourrois pas

vivre en repos, si je quittois de vue un seul moment ma chère Providence. Nous en parlons quelquefois. M. Trouvé et moi, nous sommes bien d'accord ensemble, et ne le sommes guère avec la plupart de ceux que nous trouvons en notre chemin. Il me conte ses tribulations, et je crois qu'à la fin Dieu lui donnera quelque place plus digne de lui et plus conforme à son humeur agissante. Ma fille vous fait mille amitiés; elle est dans un temps de mauvaise santé, à quoi elle est accoutumée. J'espère qu'il n'y aura point d'autre malheur de ce voisinage que le bruit de cette rose fleurie [1], c'est assez. J'ai vu madame de Châtelux, nous avons parlé de vous tous; elle n'est pas trop contente du couvent d'Avalon, ni du plaisir que vous vous ôtez en vous séparant de mes petites amies; c'est signe que vous vous portez bien, car il faut de la santé pour soutenir le mal que vous allez vous faire. Je laisse à madame la comtesse le soin de vous mander toutes les diverses scènes qui se passent ici. On fait, pêle-mêle, les compliments de joie et d'affliction. Vous savez que le marquis de Créqui a épousé mademoiselle d'Aumont, parente de madame de Coulanges; et Tavanne, mademoiselle d'Aguesseau, parente de M. de Coulanges : le voici qui parle sur l'air de Joconde :

[1] On ne sait à quoi ceci fait allusion.

Voir tous les jours entrer les siens
  Dans un haut parentage,
Ce sont les plus solides biens
  De mon triste ménage.
Nous nous tirons bien, Dieu merci,
  De ces gens à soutane;
Quand ma femme me dit Créqui,
  Je lui réponds Tavanne.

Je salue, j'embrasse et je révère de tout mon cœur madame votre chère épouse, et mes petites chères, et la *très-bonne.*

LETTRE DCCCLXXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Notre ami Corbinelli vous dira mon arrivée en cette ville, Madame : je l'ai supplié de vous faire mille compliments de ma part, en attendant que je vous les aille faire moi-même; je n'aurois pas tant tardé, si je n'avois eu un rhumatisme dans les reins qui m'oblige de garder le lit; je souffre ce mal avec moins de patience qu'en aucun autre temps, parce qu'il m'ôte le plaisir de vous aller voir, et madame de Grignan, que vous voulez bien qui trouve ici les assurances de mes très-humbles services.

LETTRE DCCCLXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[1].

Paris, mars 1683.

Tout ce que vous me dites me persuade; ce seroit une belle chose si nous avions chacun vingt-cinq ou trente ans de moins. Je suis précisément comme Chimène, pour cette place de chevau-léger,

> J'en demande la charge et crains de l'obtenir,

Et j'y ajoute encore :

> Mon unique souhait est de ne rien pouvoir [2].

Mon fils s'est embarrassé là-dedans de période en période, et s'échauffant lui-même dans son harnois contre ceux qui lui faisoient croire que de paroître vouloir rentrer dans le service, faciliteroit l'agrément de ses gens d'armes pour Verderonne. Voilà de quoi il a été la dupe, chose qu'il est assez souvent. Il s'est donc embarqué mal à propos, car Vederonne a été trouvé fort bon, et après cela l'on soutient la gageure, on reparle au roi; il dit encore : je verrai. Cepen-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Vers du Cid.

dant notre argent nous brûle, et ne travaille point, et l'on dit en tremblant les vers de Chimène, en n'approuvant que trop le sentiment du maréchal de Villeroi et le vôtre.

Pour notre paroisse, je crois que je pourrai mettre de l'eau dans mon vin, et dire comme Tartufe, *c'est un excès de zèle*, mais pour votre intérêt. Le bon abbé, qui se connoît en droits honorifiques comme en bon vin, ne comprend pas que vous ne dussiez autant aimer de m'avoir, et moi, et ma paroisse, et mon château, relevant de vous, que d'avoir cette paroisse de moins, et me voir pêle-mêle avec vos paysans à votre *vic de Chassenay*. Savez-vous bien d'où vient que nous avons été ainsi traités familièrement? c'est qu'un seigneur de Mantagu, seigneur d'Époisses et autres lieux, dernier prince de la première race des ducs de Bourgogne, maria sa fille unique, légitimée à la vérité, à un Rabutin, en 1460, et lui donna Bourbilly, Forléans, Fou, Changy et Plumeron, et enfin pour vingt mille livres de rente, chose considérable alors, et tout cela relevant, comme de raison, du père, qui avoit toutes sortes de droits sur sa fille. En ce temps, on étoit ravi d'être à plate terre dans la paroisse de Montagu; par la suite des temps on se trouve bien durement sur ses genoux; et s'il étoit vrai que cela vous fût égal d'avoir une paroisse de

plus, vous m'avoueriez que cette pensée est toute naturelle quand elle est jointe à une espèce de scrupule, qui fait que l'on croit faire quelque chose de bon de contribuer à l'instruction des peuples. Voilà mes pensées, mon cher Monsieur, que le bon abbé a crues raisonnables, et que nous vous avons dites tout naïvement, avec protestation que dès qu'il faudroit tirer l'épée contre vous, nous renoncerions plutôt aux exercices de notre religion en Bourgogne, que de vous donner un moment de chagrin. Si vos chanoines étoient aussi soumis, le bon petit M. Trouvé n'éprouveroit pas l'ennui où il se trouve dans la tranquillité de l'hôtel de Lesdiguières, que je compare à un lac, et qui n'est nullement digne de l'activité et de la charité chrétienne dont il est animé.

Adieu, Monsieur. Monsieur et madame de Grignan sont logés d'une étrange façon. Le chevalier, rhumatismé depuis deux mois, a fait une presse sur les logements, qui l'a réduite dans son cabinet, et son mari dans sa chambre : je ne sais comme tout cela s'accommode. On dit : qui a bon voisin a bon matin ; j'en doute dans cette occasion, et ce voisinage en pourroit causer de bien mauvais ; qu'y faire ? Il faut souffrir toutes ces sortes d'inquiétudes. Je vous prie de me bien recommander à monsieur Gauthier ; je m'en vais le mettre en œuvre pour finir avec Boucard l'af-

faire de ma terre. Nous nous aimons tous de tout notre cœur, et si nous l'osons dire, nous en usons de même avec madame de Guitaud. Avez-vous encore mes petites amies? que je vous plains de vous en défaire! Bon jour, ma très-bonne ; votre fièvre m'a fait peur, Dieu vous redonne votre belle santé!

[1] « L'on me prie de fermer cette lettre, mais « je ne le puis sans vous assurer de mes très-« humbles obéissances, et que je suis à vous de « tout mon cœur et très-sincèrement. Je suis fort « de votre avis sur les inconvénients de l'érection « d'une paroisse ; c'est l'affaire de M. d'Autun de « pourvoir à l'instruction de ses diocésains ; et la « mère de Chantal qui a habité ce château, avec « et sous la conduite de Saint-François de Sales, « n'a point été inspirée de ce zèle que le sieur « Poussy a voulu faire naître dans le cœur de la « marquise. Ainsi vos droits, qui n'y étoient pas « intéressés, à mon avis sont *à couvert.* »

[1] Paragraphe de la main du marquis de Sévigné.

LETTRE DCCCLXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Hélas! que je vous plains, mon pauvre cousin, d'avoir un rhumatisme quand vous auriez tant besoin de toute votre santé pour agir dans *nos* affaires : je les nomme ainsi. J'irai vous voir demain avec mon fils. Je n'envoyois point chez vous, parce qu'il me sembloit toujours que je vous verrois entrer dans ma chambre, m'embrasser et dîner avec moi. Ma fille est toujours touchée de votre souvenir; elle vous fait mille amitiés.

LETTRE DCCCLXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD [1].

Paris, mars 1683.

Il y a deux jours que cette lettre [2] devroit être envoyée; le *bien bon* [3] l'a oubliée sur sa table :

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] De l'abbé de Coulanges.

[3] L'abbé de Coulanges.

j'en suis ravie, car je vais répondre à votre dernière lettre; elle est charmante, et m'a fait rire de tout mon cœur. Eh bien! ne vous l'avois-je pas bien dit que vous aviez tort? Vous avez, Dieu merci, perdu votre procès dans votre propre tripot[1], et vous voilà, de seigneur, devenu plaît-il maître, comme vous dites fort bien; mais Gauthier dit encore mieux. Je le vois dire ce que vous me mandez, et pour vous dire vrai, mon zèle se refroidit, et soit une bonne ou une sotte chose, je ne veux pas surpasser la mère de Chantal, ce qui seroit proprement vouloir aller par-delà paradis. Ainsi, nous voilà en repos, ne voulant, pour les dépens, que le plaisir d'être plus habile que vous, et de vous donner des leçons sur les droits honorifiques.

Je reviens de Versailles, j'ai vu ces beaux appartements, j'en suis charmée; si j'avois lu cela dans quelque roman, je me ferois un château en Espagne d'en voir la vérité. Je l'ai vue et maniée; c'est un enchantement, c'est une véritable liberté, ce n'est point une illusion comme je le pensois. Tout est grand, tout est magnifique, et la musique et la danse sont dans leur perfection. Ce fut à ces deux choses que je m'attachai, et elles me firent fort bien faire ma cour, comme étant un peu de la vocation de l'une et de l'autre. Mais ce

[1] Sur l'érection d'une cure à Bourbilly.

qui me plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres : c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître. Je ne sais à qui cette pensée est venue; mais Dieu la bénisse cette personne! En vérité, je vous y souhaitai; j'étois nouvelle venue, on se fit un plaisir de me montrer toutes les raretés, et de me mener partout. Je ne me suis point repentie de ce petit voyage. Il est arrivé que le même jour j'ai pu être assurée, comme Chimène, de ne rien obtenir. M. de la Tour, Torcy, Vitry, si vous voulez, avec quatre-vingt mille francs comme nous, l'a emporté.

> La faveur l'a pu faire autant que le mérite :
> Le choisissant peut-être, on eût pu mieux choisir ;
> Mais le roi l'a trouvé plus propre à son désir.
>
> *Le Cid.*

Pour moi, je suis contente; mon fils auroit quelque envie d'être chagrin, par la raison qu'il faut toujours être malcontent. Adieu, Monsieur, le plus aimable ami du monde. Le voisinage va assez bien. La belle s'en va faire sa cour, c'est signe qu'elle ne se porte pas mal. Le bon abbé vous aime jusqu'au point de m'en faire jalouse.

LETTRE DCCCLXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[1].

Paris, mars 1683.

Vos lettres sont aimables; mon fils a lu la dernière, il en a été charmé; ma fille les connoît, et nous les lisons ensemble avec plaisir. Elle se montre un peu plus souvent à Versailles; mais elle vous aime encore trop pour oser jeter quelques fondements sur sa fortune. Pour moi, je ne pense plus à tous ces beaux appartements, cela est passé. Je suis entêtée du père Bourdaloue, j'ai commencé dès le jour des Cendres à l'entendre à Saint-Paul; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun n'en perd aucun, il apprendra sa religion et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui. C'étoit sur l'évangile du centenier qui dit à Notre-Seigneur : *Domine, non sum dignus.* Sur cela il prit occasion de parler des dispositions où il falloit être pour communier; que ceux qui conduisoient les ames ne devroient jamais faire la menace de la profanation du corps de Jésus-Christ, sans avertir que si nous n'y participions pas, nous n'aurions jamais la vie éter-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

nelle; que ces deux choses ne devoient jamais se séparer; que si nous étions bien disposés, il falloit en approcher toujours, et si nous étions dans le péché il ne falloit jamais s'en approcher, dit saint Augustin; mais qu'il falloit s'efforcer de se mettre dans l'état où il nous est permis de nous en approcher, plutôt que de demeurer tranquille dans la séparation de ce divin mystère, qui étoit une fausse paix, et la seule et fausse marque de religion de la plupart des libertins. Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité, que les plus grands critiques n'auroient pas eu le mot à dire. M. Arnaud lui-même n'auroit pas parlé d'une autre manière; tout le monde étoit enlevé et disoit que c'étoit marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre d'un côté ni d'autre. Madame de Caumartin étoit là qui recevoit les compliments; pour moi, j'étois tout ébaubie d'entendre le père Desmares avec une robe de jésuite. Si M. Poussy étoit auditeur, il aura pu puiser à la source : je ne suis point assez mauvaise voisine pour l'avoir donné ni aux grises, ni aux bleues de ce quartier. Je l'ai vu et je lui ai laissé la liberté de courir les sermons. Pour M. Trouvé, je l'aime toujours; ah! que nous avons ensemble de bonnes conver-

sations bien salées! Seriez-vous fâché qu'il eût une bonne cure? car il me fait pitié où il est, et je ne vois pas qu'il puisse espérer de reprendre son aumusse auprès de vous. Je lui ai montré ce que vous dites sur son sujet; mais vous ne sauriez me décrier auprès de lui, ma sincérité est établie. Vous savez comme le roi a donné deux mille livres de pension à mademoiselle de Scudery : c'est par un billet de madame de Maintenon qu'elle apprit cette bonne nouvelle. Elle fut remercier Sa Majesté un jour d'appartement, elle fut reçue en toute perfection; c'étoit une affaire que de recevoir cette merveilleuse muse. Le roi lui parla et l'embrassa pour l'empêcher d'embrasser ses genoux. Toute cette petite conversation fut d'une justesse admirable : madame de Maintenon étoit l'interprète. Tout le Parnasse est en émotion pour remercier et le héros et l'héroïne.—Pour notre mariage, je ne sais vraiment comme il va : nous tâchons de découvrir ce qui est écrit là haut; mais jusqu'ici cela est tellement griffonné, que nous n'avons pu le lire. On attend des procurations de Languedoc : je vous manderai le dénoûment. Je sais vraiment que vous ne vous portez pas tant mal, Madame : l'eussions-nous jamais cru, quand nous avions toujours les larmes aux yeux de voir ce pauvre homme en pièces et en morceaux? Il faut avouer que les

chirurgiens de Paris sont d'habiles gens. Je vous rends mille graces de m'avoir parlé à fond du logement de mes bonnes petites amies[1], je vois bien que je puis me fier en vous de leur éducation : ce n'est pas aussi pour elles que je me tourmente, c'est pour vous et pour M. de Guitaud ; je connois le mérite de ces petites personnes, et je trouve qu'elles font un rôle principal à Époisses. Ma fille vous dit mille choses, Madame ; mais je les gâterois en les écrivant. Elle chante victoire d'un ton audacieux que je crains qui n'attire quelque punition ; car de quoi peut-on répondre dans ce monde, sinon de vous aimer et de vous estimer toujours d'une manière toute particulière ?

Je vous conjure tous deux de décider sur ce que M. Gauthier et Boucard vous diront de mes pauvres affaires de Bourbilly.

Ayez cette bonté pour votre très-humble sujette.

Notre bon abbé se porte fort bien, il a un commerce tout séparé avec vous, qui roule sur les truites de votre pays[2].

[1] Mesdemoiselles de Guitaud.

[2] *Salmo trutta*, ou la truite commune, excellent poisson qui ne se trouve que dans les eaux pures et les eaux de source à fond sablonneux. *G. D S. G.*

LETTRE DCCCLXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GUITAUD[1].

Paris, avril 1683.

Vous êtes chagrin, mon pauvre Monsieur; vraiment je ne m'en étonne pas; vous êtes tombé des nues : vous vous ôtez d'abord quatre petites personnes tout à la fois; voilà votre clapier ruiné. Et puis cette madame de Guitaud qui est à Dijon comme la comtesse de Pimbèche! En vérité, vous me faites pitié. Je ne m'étonne pas si vous êtes chagrin. Je vous souhaite au moins une bonne santé, afin que vous ne soyez pas accablé de toutes sortes de maux; pour moi, j'ai celui de ne savoir que faire de ma pauvre terre. Je ne suis point contente de l'humeur et de la conduite de M. Lamaison, je crains de me rembarquer avec lui, il ne s'en trouve point d'autres. Boucard me propose un receveur : il me semble que de cette manière on fait de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien : ne connoissez-vous point cette manière de parler? Enfin, Monsieur, je leur ai dit de vous consulter; je ne vous trouve pas assez occupé pour nous refuser deux heures de votre

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

temps: sérieusement je vous en supplie. Je crois que votre pauvre M. Trouvé ne fera pas vieux os à l'hôtel de Lesdiguières : cela s'est tourné tout autrement que je ne le croyois; il me sembloit qu'elle devoit être ravie d'avoir un si aimable et si sage aumônier. Nous sommes trompés, et pour moi je fais ce que je puis pour lui faire avoir une bonne cure en ce pays-ci. Mandez-moi pourtant si vous le voulez : car il vous aime si tendrement, que, s'il pouvoit retourner auprès de vous, je suis assurée qu'il préféreroit ce bonheur à tout autre : parlez-moi un peu là-dessus; il vous parlera de son état, c'est pourquoi je ne m'y embarque pas. Ma fille est souvent fort incommodée de son côté : son visage pourtant lui fait honneur : il me semble que j'entends parler de la Provence. Je m'en vais vous dire une plaisante chose, c'est que la seule pensée qui me fait prendre patience, est que je m'en irai dans ma Bretagne. J'aime mieux être dans mes bois et m'ennuyer, que d'être ici à traîner misérablement ma vie, sans elle, de maison en maison. Comprenez-vous cette fantaisie? il y a un peu du Don-Quichotte dans la *Sierra Morena*. Adieu, Monsieur, nous soupirons après Gauthier. Notre bon abbé achève de boire son vin vieux, et moi j'avale du vin de Chablis.

LETTRE DCCCLXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GUITAUD [1]

Paris, avril 1683.

Si nous n'avons pas bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas la faute du père Bourdaloue, jamais il n'a si bien prêché que cette année, jamais son zèle n'a éclaté d'une manière plus triomphante; j'en suis charmée: j'en suis enlevée, et cependant je sens que mon cœur n'en est pas plus échauffé, et que toutes ces lumières dont il a éclairé mon esprit, ne sont point capables d'opérer mon salut. Tant pis pour moi; cet état me fait souvent beaucoup de frayeur. Mais savez-vous ce que j'ai fait? j'ai entendu deux bons petits sermons de notre bon M. Trouvé, le jeudi et le samedi saint, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. J'aime tout-à-fait sa manière de prêcher, elle vise à la simplicité apostolique de M. le Tourneux; il a du zèle, et trop; car sa pauvre petite poitrine en est dévorée : ce sont de véritables homélies comme celles des Saints-Pères; j'en fus tout-à-fait contente. Il passera cette quinzaine avec M. de Saint-Jacques, qui est un homme aimable;

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

et puis, si Dieu ne lui présente rien en ce pays-ci, il me semble qu'il compte retourner au vôtre, mais tout est-il paisible? je n'ai pu encore savoir de madame Lesdiguières ce qui les a séparés. Je parlai l'autre jour de lui à notre comtesse de Fiesque, la croyant pour lui sur le même ton que vous; mais je me trouve repoussée dans toutes mes approbations. Il avoit eu tous les torts à Époisses, il avoit fait fouetter une fille, jeté tout le désordre partout, à force de sévérité et de zèle indiscret; son livre sur la confession et communion étoit condamné, improuvé, désavoué par madame de Longueville; enfin, je fus aussi surprise et aussi trompée qu'il est possible. Ne faites nul mauvais usage de tout ceci; mais, dites-moi, d'où peut venir cette aigreur si contraire à vos sentiments? On reparla encore de ce pauvre billet que vous m'écrivîtes quand vous mourûtes [1] : je le soutins conforme à notre amitié; on me la disputa, je la maintins, on se moqua de moi et de ma naïveté, et il sembloit que l'on n'en voulût reconnoître aucune que celles dont l'ancienneté vouloit exclure toutes autres. J'ai voulu vous conter tout cela; mais *ne me brouillez point avec la république*[2]. Vous aurez su la triste

[1] M. de Guitaud quitta le monde en 1680, et se retira dans ses terres. (*Voyez* tome 2, page 199, note 1.)

[2] Vers de Nicomède.

aventure de ce pauvre petit chevalier de Guerchy. On ne parle que de voyages; et nous-mêmes, à l'imitation des puissances, nous prenons des mesures pour Provence et Bretagne. Cette séparation me trouble et m'afflige plus que je ne puis vous le dire. Mandez-moi, mon cher Monsieur, de vos nouvelles; si vous avez votre agréable moitié, et comme vous vous trouvez de ce beau coup d'épée que vous avez fait, en vous ôtant tout votre plaisir et votre amusement, en séparant de vous mes petites amies. Votre santé est-elle parfaite? Songez-vous à venir à Paris? Dites-moi aussi un petit mot de mes affaires. Êtes-vous toujours dans le même raisonnement politique, qui vous fit préférer le receveur au fermier ? J'attends des lettres de Boucard, et de l'argent de Lamaison. Notre bon abbé vous embrasse, et moi, en vérité, de tout mon cœur.

DU MARQUIS DE SÉVIGNÉ.

« Mais notre vin de M. d'Harrouys, qui de-
« voit arriver dans la semaine-sainte, est-il coulé
« à fond, ce seroit grand dommage. Je m'en repose
« pourtant sur vous, mon cher seigneur, et le
« ferai sur toutes choses; car il n'y a personne
« plus appliqué que vous. La marquise de Coet-
« quen partira bientôt pour aller voir sa mère à
« Lorge : vous savez ce que je veux dire. Je pre-

« férerois bien l'air de Bretagne à celui de Bour-
« gogne, qui me conviendroit mieux, ce me semble,
« pour bien des raisons, dont, en vérité, vous
« seriez la principale : je vous honore et hono-
« rerai toujours. »

LETTRE DCCCLXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GUITAUD [1]

Paris, mai 1683.

Je ne sais pas ce que vous me donnerez; mais je ne quitte pas M. Trouvé; il n'a qu'à monter en chaire pour me voir tout à l'heure au premier rang de ses dévotes. M. de Caumartin n'y manque point non plus, et nous faisons toujours une petite commémoration de vous et de madame de Guitaud. Nous aimons fort la manière de prêcher de notre ami : il n'est pas encore bien achalandé, mais nous faisons bien ce que nous pouvons pour lui donner de la réputation. Il a prêché aujourd'hui aux nouveaux convertis; il nous a voulu persuader que les croix et les tribulations de cette vie étoient non-seulement nécessaires, mais cent fois plus agréables que les plaisirs; sa petite poitrine a fait des grands efforts, et je crains que

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur).*

ce n'ait été inutilement : il prêche d'une manière touchante et qui plaît fort; cependant le pauvre petit homme ne sait encore où donner de la tête; j'admire qu'on ne l'enlève pas, car il est bon à tout. Connoissiez-vous madame de Jalez? elle n'est plus à l'hôtel de Lesdiguières, et la duchesse ne reprendra point d'autre aumônier : cela me fait croire qu'elle n'a besoin d'aucune société et qu'elle ne s'amuse que de la règle et de l'économie de sa maison. Je vous ai dit vrai en vous contant les picoteries de la dame de l'autre jour; mais soyons-nous fidèles, et confions-nous toutes ces étourderies, car il faut que jeunesse se passe. Ma fille et les Grignan ont une affaire au conseil, comme vous savez. Si le coadjuteur vient, ils s'en iront dans trois semaines, et j'entends bien compter sur votre litière; s'il ne vient pas, ils demeureront : comme rien n'est décidé, je ne vous informerai pas davantage aujourd'hui. Adieu, Monsieur, je vous aime cordialement malgré les envieux, et je ne veux jamais mourir sans vous le dire, ni vivre sans l'honneur de votre amitié. Notre bon abbé se porte fort bien. Votre vin est arrivé et dans la cave de M. d'Harrouys; on en conçoit de grandes espérances.

LETTRE DCCCLXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GUITAUD [1].

Paris, mardi 4 mai 1683.

Vous m'effrayez en me parlant encore de votre sang répandu : où avez-vous pris cette abondance, mon pauvre Monsieur, après avoir passé par les mains de Passerat? Votre médecin a grand raison de vous défendre toute application, il faut être *spensierato*, comme disent les Italiens. Deux et deux font quatre, voilà tout au plus ce que vous devez conclure ; nous allons un peu plus loin, M. Trouvé et moi, car j'aime tout-à-fait à raisonner avec lui; mais je ne sais plus où le prendre, il a quitté Saint-Jacques par discrétion, ne voulant pas abuser de la bonté extrême du plus pauvre curé de Paris : un autre l'a pris, je l'attends pour m'expliquer ce que la Providence veut encore faire de lui; elle a déterminé madame de Lesdiguières à prendre une livrée magnifique et modeste; c'est un fond isabelle, car elle a envoyé promener le rouge, et sur ce fond qui représente un peu madame de Longueville, elle a mis un large velours noir de quatre doigts en onde,

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

avec tous les boutons d'orfévrerie; cela compose une singularité fort éloignée de l'économie qu'elle pratique en d'autres endroits, car premièrement elle ne veut plus d'aumônier, et pour une madame de Jalez, vous n'en verrez de votre vie : l'éloignement de cette favorite a surpris tout le monde; on laisse entendre qu'elle étoit jalouse, difficile, curieuse, épilogueuse, faisant des plaintes amoureuses, et des reproches, dont les cœurs secs sont embarrassés; enfin si cette femme s'est amusée à aimer tendrement cette duchesse, et à vouloir en être aimée de même, je ne m'étonne point de leur mauvais ménage; il y a des gens qu'il faut aimer à leur mode, et superficiellement; quand on veut compter plus juste avec eux, on tombe dans l'aversion, dans l'embarras, et enfin dans la disgrace. Je vous prie que tout ceci ne passe point vous et madame de Guitaud. Madame de Caumartin aime fort notre M. Trouvé; c'est un bonheur qu'il tient de vous avec plusieurs autres. Mandez-moi si vous n'entrevoyez point le temps où il pourroit retourner dans votre chapitre, au lieu d'être ici méconnu et profané par le peu de justice qu'on a rendu jusqu'ici à son mérite. Je reviens à cette duchesse : un grand et beau carrosse de velours noir avec la housse étoffée des mieux, une calèche de velours aurore et noir, et point de carreau à

l'église, cela paroît tellement désassorti, que nous en demandons justice à Port-Royal, car un carreau modeste eût paru moins affecté, avec tant de magnificence, que cette singularité qu'il faut expliquer à tout le monde; pour nous, mon cher Monsieur, nous sommes arrêtés par M. d'Aiguebonne, qui a été renvoyé du parlement de Grenoble, et veut un réglement de juges au conseil; c'est le mois qui vient que l'on leur donnera un autre parlement. Cette affaire nous arrête tout court, et recule une séparation qui commençoit déjà à se faire sentir; je vous manderai la suite de notre destinée. J'ai fort causé avec M. Gauthier, que je trouve toujours d'un très-bon esprit; nous avons parlé à fond d'un fermier ou d'un receveur, il vous portera nos décisions, et cette grande affaire se signera dans votre château d'Époisses. Le voyage du roi n'est point différé, quoiqu'il pleuve sans cesse; il semble que le mariage de mademoiselle de Lavalle se ménage avec M. de Roquelaure, et que celui de mademoiselle de Pienne et du duc de Choiseul soit prêt à s'achever; celui de mademoiselle d'Alerac n'est point encore réglé; je n'ai jamais vu une fille si difficile à marier. Adieu, monsieur, aimez-moi toujours; je vous conjure de la même chose, Madame, car en vérité, on ne peut vous aimer plus cordialement que je fais, ni vous honorer

davantage; en un mot, je suis tout à vous; j'embrasse *la très-parfaitement bonne.*

LETTRE DCCCLXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 mai 1683.

N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans? Voilà le temps que notre Providence avoit marqué; en vérité, on n'y pensoit plus, il paroissoit oublié et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclare un beau matin que M. de Vardes seroit à la cour dans deux ou trois jours: il conta qu'il lui avoit fait écrire par la poste, qu'il avoit voulu le surprendre, et qu'il y avoit plus de six mois que personne ne lui en avoit parlé. Sa Majesté eut contentement; il vouloit surprendre, et tout le monde fut surpris: jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression, ni un si grand bruit que celle-là. Enfin il arriva samedi matin avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet comme on le portoit en

1663[1]. Il se mit un genou à terre dans la chambre du roi, où il n'y avoit que M. de Châteauneuf : le roi lui dit que, tant que son cœur avoit été blessé, il ne l'avoit point rappelé, mais que présentement c'étoit de bon cœur, et qu'il étoit aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le roi fit appeler M. le dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan; M. de Vardes le reconnut et le salua: le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on « ne salue jamais personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, « j'ai tout oublié, il faut que Votre Majesté me « pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh bien, je le « veux, dit le roi, reste à vingt-neuf. » Ensuite le roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour

[1] C'étoit une casaque bleue, garnie de passement dentelé, brodée d'or et d'argent, qui distinguoit les principaux courtisans : il falloit une permission spéciale pour la porter. Celle que portoit Vardes quand il revint à la cour, étoit déjà surannée. La mode varioit à cet égard comme dans toute autre chose. (*Consultez* les *Mémoires* de Dangeau, de Montpensier et le *Siècle de Louis XIV*). Ce costume de cour, assez bizarre, se conserve dans les excellents tableaux de Van der Meulen, de Subleyras, et les productions non moins précieuses de Sébastien Le Clerc. *G. D. S. G.*

« être éloigné de vous, non-seulement on est « malheureux, mais on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. Tous les courtisans lui ont fait des merveilles. Il est venu un jour à Paris, il m'est venu voir; j'étois sortie pour aller chez lui : il trouva ma fille et mon fils, et je le retrouvai le soir chez lui : ce fut une joie véritable : je lui dis un mot de notre *ami* Corbinelli. « Quoi, Madame! mon maître! mon « intime! l'homme du monde à qui j'ai le plus « d'obligation! pouvez-vous douter que je ne « l'aime de tout mon cœur ? Cela me plut fort. Il loge chez sa fille, il est à Versailles. La cour part aujourd'hui, je crois qu'il reviendra pour rattraper le roi à Auxerre[1] : car il paroît à tous ses amis qu'il doit faire le voyage, où assurément il fera bien sa cour, en donnant des louanges fort naturelles à trois petites choses, les troupes, les

[1] Le roi faisoit un voyage en Bourgogne et en Alsace; il partit de Versailles le 26 mai 1683, et arriva le 30 à Auxerre. (*Voyez* la *Gazette* de 1683, pages 264 et 276.) Ce fait donne la date positive de cette lettre que M. Grouvelle avoit placée par erreur au 26 mai 1682. Ce fut au retour de ce voyage que la reine Marie-Thérèse tomba malade. Elle mourut le 30 juillet. *M.*

N. B. Nous avons trois discours funèbres sur la mort de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France, femme de Louis XIV. On connoît celui de Bossuet, celui de Fléchier, et beaucoup moins celui de l'abbé Anselme, qui est aussi remarquable pour le monde poli, le monde politique et le monde chrétien.

G. D. S. G.

fortifications et les conquêtes de Sa Majesté. Peut-être que notre *ami* vous dira tout ceci, et que ma lettre ne sera qu'un misérable écho, mais à tout hasard je me suis jetée dans ces détails, parce que j'aimerois qu'on me les écrivît en pareille occasion, et je juge de moi par vous, mon cher Monsieur; souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais non jamais avec vous. On dit que M. de Noailles, votre digne et généreux ami, a rendu de très-bons offices à M. de Vardes, il est assez généreux pour n'en pas douter. M. de Calvisson est arrivé, cela doit rompre ou conclure notre mariage. En vérité, je suis fatiguée de cette longueur, je ne suis pas en humeur de parler bien, que de M. de Vardes, et toujours M. de Vardes; c'est l'évangile du jour.

LETTRE DCCCLXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GUITAUD [1].

Paris, juin 1683.

Vous me décidez entièrement, par vos solides raisonnements, en faveur de Boucard; je vois que la politique m'engage à suivre dans cette occasion les conseils de celui que j'ai mis à la tête de

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

mes affaires; de plus, la pensée de ce mariage de neuf ans avec un fermier, en comparaison de l'attachement passager d'un receveur, m'a frappée au dernier point, et quand je devrois faire de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien, comme je le craignois, je veux du moins en essayer, et me voilà déterminée; mais je vous dis en secret que c'est vous qui en êtes cause. Ménagez cela suivant votre politique dont vous me donnez des leçons. Je vous remercie fort sérieusement d'avoir voulu donner de votre temps à tous les raisonnements qu'il a fallu faire sur ce sujet.

Ne vous mettez point en peine de M. de Berbisy; il est fort bien instruit de l'amitié cordiale qui est entre nous.

J'en ai beaucoup de cette amitié cordiale pour M. Trouvé, et il me paroît que le coup est double et qu'il en a beaucoup pour moi. Je suis sa confidente, et il ne me paroît pas qu'il ait l'ombre d'un tort à l'égard de la dame et du domestique de la maison dont il est sorti. C'étoit des marguerites devant des pourceaux; on n'étoit pas digne de lui. Il ne sait présentement où Dieu le jettera.

Je n'espère plus de lui faire avoir une cure, parce que ce n'est plus M. de Pélisson qui dispose de celles de Saint-Denis; cela m'est échappé

des mains par ce changement. Je gronde toujours notre M. Trouvé de vouloir corriger le monde ; vous dites des merveilles : il veut travailler, il a raison ; il veut que son travail profite, il a tort. Ne sait-il point encore que ce n'est pas le prédicateur qui frappe l'oreille, qui convertit, mais celui qui touche le cœur et qui se fait entendre intérieurement? Il a beau planter et arroser, c'est le Seigneur qui donne l'accroissement. Il sort à tout moment de ses principes. Je voudrois que vous fussiez en état de le remettre dans votre église ; quelle consolation et pour vous et pour lui! C'est un aimable homme, il a beaucoup d'esprit et de lumières, avec la douceur et la simplicité d'un enfant. Je voudrois que vous nous entendissiez quelquefois mêler notre critique aux admirations publiques du père Bourdaloue. Ma fille veut toujours vous écrire ; elle ne songe point encore à son chemin ; elle attend des nouvelles du coadjuteur, qui peut accommoder l'affaire de M. d'Aiguebonne. Ils seront si sots qu'ils prendront La Rochelle ; car si cela est, n'ayant plus d'affaires au conseil, ils prendront la route de votre château ; et s'il faut plaider, ils s'établiront au conseil, ma fille devenant, comme madame de Guitaud, comtesse de Pimbêche. Ainsi nous attendons le dénoûment de nos destinées et de nos séparations; sur quoi je vous ai mandé mes sentiments. Il y a

douze jours que je suis enrhumée d'une manière à faire peur, car j'avois une poitrine bridée et douloureuse, et une petite fièvre avec cela compose tout aussitôt une maladie mortelle. Je voulus, pour obvier, passer un peu par les mains de notre beau Passerat; il me fit une saignée admirable, après avoir examiné près d'une heure avec quel soin la Providence cache mes veines aux yeux des plus habiles chirurgiens. Il fut ravi quand il eut répandu mon sang, et me demanda de mes nouvelles avec une affection pleine, ce me sembloit, de beaucoup de reconnoissance. Ce coup de lancette m'a guérie. Adieu, Monsieur, vous êtes un aimable ami : j'aurois bien à causer; mais je ne saurois plus écrire, quand je vois ma fin. Toujours : « Comment se porte notre M. de Guitaud ? » Il est impossible de vous oublier. Comment vous trouvez-vous de l'absence de mes petites amies, *la très-bonne?* vous l'avez soufferte !

LETTRE DCCCXC.

DU COMTE DE BUSSY A MONSIEUR DE CORBINELLI.

A Lanty, 10 octobre 1683.

Ma fille de Coligny et moi, nous aimons fort à être partout avec vous, Monsieur, mais nous

vous souhaiterions bien davantage ici, car nous ne vous partagerions avec personne, et vous êtes encore meilleur tout entier qu'à moitié. Cependant je vois bien qu'il nous en faudra passer jusqu'aux Rois, et d'ici là quelquefois nous écrire. J'ai été huit jours à Fontainebleau à me reposer; de là je suis venu ici en brancard; car je ne saurois encore m'asseoir [1]. Du reste, je suis en la meilleure santé du monde, et faisant quatre repas par jour comme un écolier. Mandez-moi des nouvelles, et si nous prendrons la Flandre cet hiver, ou si nous attendrons l'été qui vient.

LETTRE DCCCXCI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Si je n'avois écrit à notre ami Corbinelli, Madame, je saurois bien que vous mander; mais vous vous fréquentez trop pour me sauver sur le *duplicata*. Il vous dira donc ce que je lui mande;

[1] « Les grandes affaires que j'eus cette année, et l'opération de « la fistule qu'on me fit au mois d'août, me firent interrompre « tout commerce avec mes amis. Je me fis porter en Bourgogne « au commencement d'octobre, et de là à Lanty, auprès de ma « fille de Coligny. » (*Manuscrit de Bussy-Rabutin.*) *M.*

et moi, je vous dirai, à vous seule, que les soins que vous m'avez rendus pendant ma maladie m'ont tellement réchauffé pour vous, qu'il n'y a que l'amour plus fort que ce que je sens; mais ce que je sens sera assurément plus durable que l'amour, car j'aurai pour vous, toute ma vie, la plus tendre amitié qu'on aura jamais.

LETTRE DCCCXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 octobre 1683.

Que vous êtes heureux, mon pauvre cousin, d'être dans vos châteaux, et de reposer votre corps aussi-bien que votre esprit, qui ont été si agités dans votre dernier voyage[1]! J'ai été plus sensible à tous vos maux que je ne vous l'ai dit; et pour les soins de votre maladie, je suis trop heureuse que vous en soyez content; car pour moi je ne *la*[2] suis pas, et j'aurois voulu vous marquer encore plus souvent combien je suis affligée de cette augmentation de chagrin. Il y a des

[1] Ces agitations étoient celles que lui donnoit son fameux procès, jugé l'année suivante. (*Voyez* la lettre du 1er mars 1684, et la note.)

[2] *Voyez* dans la notice sa réponse à Ménage.

temps dans la vie bien difficiles à passer : mais vous avez du courage au-dessus des autres ; et comme dit le proverbe : *Dieu donne la robe selon le froid.* Pour moi, je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage. Je suis une petite poule mouillée, et je pense quelquefois : mais si j'avois été un homme, aurois-je fait cette honte à ma maison, où il semble que la valeur et la hardiesse soient héréditaires? Après tout, je ne le crois pas, et je comprends par là la force de l'éducation. Comme les femmes ont permission d'être foibles, elles se servent sans scrupule de leurs priviléges; et comme on dit sans cesse aux hommes qu'ils ne sont estimables qu'autant qu'ils aiment la gloire, ils portent là toutes leurs pensées, et cela forme toute la bravoure françoise, plus ou moins, selon les tempéraments. Voilà un discours qui s'est trouvé assez inutilement au bout de ma plume; mais je m'en vais vous en consoler en la laissant à notre ami Corbinelli, qui vous dira tout ce qu'il sait de nouvelles, après que j'aurai embrassé le père et la fille de tout mon cœur, en les conjurant d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la peinture que vous fait madame votre cousine de sa foi-

blesse et de votre force. Je suis bien aise que vous ayez recouvré votre santé : c'est un chemin bien court pour aller à la joie, malgré tous les embarras de la vie, qui ne prennent leur force que de la disposition de nos tempéraments.

Je ne sais pas beaucoup de nouvelles. Je vous dirai pourtant que les Flamands surprirent l'autre jour notre garde, et tuèrent quelques cavaliers. La victoire des chrétiens sur les infidèles commence à paroître plus grande de beaucoup depuis quelques jours. Voici ce qu'on m'en a dit d'assez bonne part ; que les Turcs furent si consternés sur la nouvelle que les Polonois avoient joint l'armée de l'empereur, et que le roi de Pologne *(Jean Sobieski)* y étoit en personne, que le grand visir, pour désabuser les principaux chefs de ses troupes, prit un officier hongrois dont il crut être assuré, et lui promit de grandes récompenses, s'il pouvoit entrer dans le camp des chrétiens, et voir si le roi de Pologne y étoit. Cet officier avoit servi les Polonois contre le Turc, de sorte qu'il fut reconnu dans le camp et mené au roi, qui l'interrogea. Ce prince, ayant appris son dessein, lui dit qu'il lui donnoit la vie à condition qu'il s'en retournât dire de sa part au grand visir, que s'il le vouloit attendre, il lui donnoit sa parole royale qu'il l'iroit attaquer un tel jour. Cet officier retourna, et dit au

visir ce qu'on l'avoit chargé de dire. Le grand visir se présenta en bataille au jour nommé, se mit à la tête de son aile droite, donna la gauche au pacha de Bude contre lequel se trouva le roi, qui, après peu de résistance, le rompit. Le visir se sauva avec un grand corps au quartier des Tartares, et dit à celui qui les commandoit, qu'il le prioit de faire son devoir, et que le pacha de Bude avoit trahi sa patrie et sa religion. Le chef des Tartares lui répondit qu'il n'y avoit plus de salut pour eux que dans la fuite, et il lui en donna l'exemple aussitôt. Le roi les suivit une partie du jour, et étant revenu de la poursuite des infidèles, il entra dans la tente du visir, où il commença par écrire à la reine sa femme, et lui manda qu'il lui écrivoit d'un lieu plus grand et mieux bâti que Varsovie, et beaucoup plus magnifique; qu'il y avoit pris le grand étendard de Mahomet et qu'il y coucheroit cette nuit : ce qu'il fit, et le lendemain il entra dans Vienne, où le peuple le reçut à genoux comme un Messie, et ne voulant pas le laisser sortir[1]. On dit qu'il y avoit dans le

[1] Jean Sobieski sollicité par l'empereur de lui prêter secours contre le grand-visir Cara Mustapha, qui assiégeoit Vienne, à la tête de deux cent mille hommes, répondit aux envoyés du prince allemand : *Dites à votre maître que je monte à cheval pour chasser les Turcs de son empire.* En effet, il refoula cette horde de brigands vers son point de départ, et fit lever le siége le 12 septembre 1683. *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes,* dit à ce

camp des Turcs cent mille tentes, cent cinquante pièces de canon, pour trois mois de toutes sortes de munitions, et un million d'or en espèces. Le roi de Pologne a envoyé cet étendard au pape, qui, dit-on, veut faire dresser une statue à ce roi au milieu de la ville, avec cette inscription[1] :

AU LIBÉRATEUR DE LA CHRÉTIENTÉ.

sujet un orateur de la chaire, prêchant à Vienne. L'empereur, de retour dans sa capitale, reçut, dit l'histoire, assez froidement le roi de Pologne. La reconnoissance pour les têtes couronnées seroit-elle donc un fardeau trop pesant!...... Grouvelle n'a pas cru devoir insérer cette apostille de Corbinelli dans son édition; le dernier éditeur ne l'a point négligé, quoique foible de style, et mal écrite. L'action qu'elle trace, une des plus héroïques du 17e siècle, est bien mieux traitée ailleurs. (*Voir* l'*Histoire Ottomane* du prince Cantemir ou Cantimir, l'ex-jésuite Reboulet, *Histoire de Louis XIV*, et joindre à ces monuments le chef-d'œuvre d'Horace Vernet, sur la victoire de Jean Sobieski, exposé au salon de 1819.)

G. D. S. G.

[1] Il n'y a pas loin de l'enthousiasme des succès au merveilleux de la fiction, c'est ce qui a fait prendre le drapeau d'une troupe d'élite pour l'étendard de Mahomet : mais comme il faut s'en rapporter aux autorités les plus véridiques, nous croyons le prince Cantimir, qui assure que dans sa fuite le grand visir sauva ce fameux étendard. *G. D. S. G.*

LETTRE DCCCXCIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 28 octobre 1683.

Vous êtes foible, Madame, parce qu'on vous a élevée à la foiblesse. Si vous aviez été nourrie dans la pensée que votre honneur consistoit à tuer les hommes, comme vous l'avez été dans celle qui consiste seulement à ne les pas aimer, je suis assuré que vous seriez aussi brave qu'une amazone. Mais avec tout cela les femmes ont de la fermeté aux occasions, aussi-bien que les hommes, et quand vous vous défiez de votre courage, c'est que la fortune ne vous a pas mise à l'épreuve. Vous n'avez jamais eu d'adversités, et cela fait que vous ne savez pas toutes les vertus dont vous êtes capable. Pour moi, Madame, je crois que j'étois né aussi foible que vous, mais la profession de guerre que j'ai faite dès ma tendre jeunesse, et celle d'être malheureux toute ma vie, m'ont tellement endurci, que je ne sens plus ce qui abat la plupart des autres hommes.

Le père et la fille vous accordent la prière que vous leur faites d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie, et vous assurent outre cela qu'il n'aiment rien plus que vous.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ma chère cousine n'est pas si foible qu'elle dit, Monsieur, c'est une flatterie qu'elle me fait, en s'abaissant pour me relever. Vous avez raison, Monsieur, de croire que la plupart de nos chagrins viennent de notre mauvaise santé, aussi-bien que de nos affaires. Les miennes ne sont pas en meilleur état qu'il y a trois mois, cependant je suis gai, parce que je me porte mieux; les affaires pourront s'échauffer en Flandre, on n'y fait encore qu'escarmoucher. Il n'y a rien eu de considérable à la levée du siége de Vienne, que la levée du siége. Les Allemands n'ont pas répondu à la chaleur du roi de Pologne. Je crois qu'il a fait un grand butin; mais il auroit défait l'armée ottomane, si on l'avoit voulu suivre.

LETTRE DCCCXCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si long-temps sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le

mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, dont le père est conseiller au parlement, et riche de plus de soixante mille livres de rentes. Il donne deux cent mille francs à sa fille : c'est un grand mariage en ce temps-ci [1]. Il y a eu beaucoup de choses à ajuster avant que d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous souhaite, mon cher cousin, le même embarras, et je vous promets en ce cas de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis long-temps, comme je vous conjure de recevoir les miennes. On m'a dit que madame de Bussy étoit encore à Paris. Cependant j'avois ouï dire qu'elle vous alloit trouver. Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce, je vous laisse tous deux avec notre cher Corbinelli, après vous avoir embrassés de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous en dire autant pour elle.

DE M. DE CORBINELLI.

Je me réjouis que votre santé soit revenue à sa perfection, Monsieur; continuez d'en avoir soin. Le conseil d'Espagne a résolu de nous déclarer la guerre, à ce que la reine d'Espagne a

[1] M. de Sévigné épousa, le 8 février de l'année suivante, Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, femme aimable et vertueuse. *A. G.*

mandé à MONSIEUR [1]. On raisonne à outrance sur cette fierté fanfaronne d'une nation que nous avons insultée tant de fois impunément, qui le peut être encore de même, après que le prince d'Orange a été renvoyé des États, à qui il demandoit des commissions pour seize mille hommes. Les politiques disent que c'est un coup de désespoir aux Espagnols qui n'est pas sans habileté, et qu'ils ne veulent pas être chargés de la garde du reste de la Flandre, qui ne leur est d'aucune utilité, et ne leur sert qu'à leur attirer des affaires; qu'ainsi les Hollandois et les Flamands entreront dans la guerre, et défendront les intérêts communs, auquel cas ils auront bien fait d'engager la guerre; ou ils refuseront d'y entrer, et l'Espagne sera bien aise de leur donner un maître, et d'être déchargée de la garde de provinces qui n'ont plus que la peau et les os. Voilà comme on raisonne ici sur cette audace inespérée.

[1] Le roi reprit les armes, faute d'exécution du traité de Nimègue. La déclaration de guerre fut publiée à Bruxelles le 11 décembre suivant. Les François avoient déjà pris Courtrai et Dixmude, et bombardé Luxembourg. (Historiens de France.)

G. D. S. G.

LETTRE DCCCXCV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1683.

Comme j'ai marié des filles, Madame, je me doute de l'embarras qu'on a de marier un garçon, et je vous excuse, en cette considération, de ne m'avoir pas fait plus tôt réponse. Deux cent mille francs ont été de tout temps un bon mariage; mais il est vrai qu'en ce temps-ci la somme est plus considérable qu'elle n'étoit il y a vingt ans. S'il ne s'agissoit que de signer, je souhaiterois le même embarras que vous avez eu, et que vous me souhaitez; mais les suites me le font craindre. Madame de Bussy n'est pas sortie de Paris; j'avois résolu qu'elle viendroit avec moi en Bourgogne, mais quand j'ai fait réflexion que je devois revenir si promptement, je remis sa sortie à une autre fois.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Si le conseil d'Espagne voit qu'il ne puisse pas endurer plus d'outrages de nous qu'il n'a fait sans perdre sa réputation, il aura raison de se faire honneur de la rupture : il faut sauver sa

réputation aussi-bien que ses terres. Le raisonnement des politiques me paroît fort bon, et assurément il sera juste par le succès.

LETTRE DCCCXCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 16 décembre 1683.

Enfin, après tant de peine, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux petites lettres d'honnêteté que je vous prie de faire tenir à ma tante de Toulongeon et à mon grand cousin. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyois mon fils hors d'état de pouvoir prétendre à un bon parti, après tant d'orages et tant de naufrages, sans charges et sans chemin pour la fortune; et pendant que je m'entretenois de ces tristes pensées, la Providence nous destinoit, ou nous avoit destinés à un mariage si avantageux, que, dans le temps où mon fils pouvoit le plus espérer, je ne lui en aurois pas désiré un meilleur. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sachant où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, et toujours dans

une entière ignorance. Auriez-vous jamais cru aussi que le père Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux Jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince dans ses points de vue avantageux; et, comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit manié par le père Bourdaloue a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé [1].

LETTRE DCCCXCVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 décembre 1683.

Je vous envoie la procuration que vous me demandez, Madame; je viens d'envoyer à madame

[1] Ce prince étoit Henri II, Bourbon-Condé, fils d'un grand homme, père d'un grand homme, homme médiocre : c'est lui qui enleva sa femme et la mena dans les Pays-Bas, pour la soustraire aux galanteries de Henri IV, précaution dont elle lui sut fort mauvais gré. Il étoit aussi avare que désagréable. Il mourut en 1646. Le président Perrault avoit long-temps administré les affaires de la maison de Condé. Gourville lui succéda. *A. G.*

de Toulongeon la lettre que vous lui écrivez. Pour celle de mon beau-frère, elle n'étoit pas dans votre paquet; mais je lui ferai voir votre lettre, et je ne doute pas qu'il ne fasse réponse à celle qu'il n'a pas reçue. Les réflexions que vous faites sur les ténèbres où nous marchons sont les plus justes du monde. Il est vrai qu'il semble que Dieu donne des succès contraires à nos craintes et à nos espérances, exprès pour confondre la prudence humaine; et, quand même il fait réussir ce que nous avons souhaité, il le fait souvent par des moyens contraires à ceux que nous avons employés, pour nous montrer qu'à lui seul appartient l'honneur des événements, et que notre raison n'est qu'une bête. J'ai éprouvé cela en mille rencontres, mais particulièrement depuis deux ans. Ce que je fais, c'est de prier Dieu de m'aider dans la conduite de mes desseins. Je m'aide bien moi-même, mais après cela je compte sur lui, et ne compte que sur lui. Voilà, je crois, Madame, comment vous en avez usé, et c'est ce qui vous a fait réussir dans l'établissement de M. votre fils. Je comprends que l'oraison fenèbre de feu M. le prince, entre les mains du P. Bourdaloue, a été un chef-d'œuvre. Envoyez-la-moi, je vous en supplie.

LETTRE DCCCXCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[1].

Paris, 23 décembre 1683.

Je ne pense pas qu'on puisse jamais avoir un meilleur correspondant que vous. Ah! plût à Dieu que vous l'eussiez été dès le commencement de mes réparations de Bourbilly! Combien d'argent, combien de lattes épargnées! Sérieusement j'admire vos soins et je suis attachée à vous, Monsieur et Madame, par tant de sortes de raisons, que je ne pourrois pas secouer votre joug sans beaucoup de félonie[2]. A propos, n'avez-vous pas vu la généalogie de Noailles, et les traits qu'il donne indistinctement à la maison de Bouillon, deux petites choses, hérésie et rebellion? Il y a bien des gens qui doivent prendre intérêt à soutenir que ce sont plutôt des malheurs que des

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Trahison du vassal contre le seigneur. On a déjà vu que madame de Sévigné appeloit M. de Guitaud son seigneur; mais dans cette déférence on voit que l'amitié y avoit plus de part que la dépendance féodale dans laquelle elle étoit en effet à Bourbilly.
G. D.S.G.

crimes, commençant par le grand-père du roi[1] et finissant par tous vous autres[2]. Cela fait dire aussi de plaisantes choses à M. le prince[3]. Le commencement de cette généalogie se présente par une *gimel*[4]. Madame Cornuel dit : Hélas ! je le savois bien que M. de Noailles descendoit en droite ligne d'une lamentation de Jérémie ! Cela nous a réjouis. Vous savez comme elle dit les choses. MM. de Bouillon ont répondu par un écrit, que je crois qu'on nous a envoyé aussi, où ils prouvent la domesticité[5] par des quittances qu'ils font venir. Ce sera un bon paquet. Les autres s'inscriront en faux. Cette affaire pourra bien durer jusqu'à la vallée de Josaphat ; elle est des plus fâcheuses. Une personne disoit, l'autre jour, qu'elle eût été accommodée dès le commencement, si les dévots pardonnoient[6].

Vous avez su toutes les morts promptes et subites. M. de Sainte-Bonne a laissé beaucoup de

[1] Henri IV.

[2] M. de Guitaud avoit suivi le prince de Condé au service du roi d'Espagne, alors en guerre avec la France. *C. X. G.*

[3] Le Grand-Condé.

[4] Lettre hébraïque qui sert à désigner les versets dans les *Lamentations de Jérémie*, auxquelles la plaisanterie suivante se rapporte. *C. X. G.*

[5] Un Noailles avoit été maître-d'hôtel chez un des ancêtres du duc de Bouillon, qui, à ce titre, lui avoit accordé une pension dont les quittances existoient. *C. X. G.*

[6] M. de Noailles affectoit la dévotion.

pauvres ames errantes et vagabondes, sans conducteur et sans gouvernail dans les orages de cette vie.

Après avoir causé avec vous du tiers et du quart, je finis par la santé de la comtesse de Provence[1], qui me donne tous les jours mille et mille chagrins. Sa maigreur augmente, et ce joli visage que nous avons vu, n'est quasi plus reconnoissable. Vous pouvez penser si j'en suis touchée. J'espère que *la beauté* conservera mieux ses avantages, et que vous me conserverez toujours l'honneur de votre amitié. Madame, je parle à vous aussi, et je vous embrasse de tout mon cœur, quelque respect que je vous doive.

Le bon abbé vous fait toutes sortes de protestations.

LETTRE DCCCXCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 1er mars 1684.

Il est vrai que j'ai tort de ne vous avoir pas mandé la conclusion du mariage de mon fils; mais cela même me servira d'excuse : demandez

[1] Madame de Grignan.

à notre ami Corbinelli ce que c'est que d'avoir affaire avec des Bas-Bretons ; il n'y a point de tête qui n'en soit renversée, et l'on ne peut pas songer à M. de Moulceau quand on fait un contrat dans la généralité de Ploermel : cette dernière pensée chasse absolument l'autre; votre souvenir ne peut pas demeurer dans une mémoire chargée de tous les incidents qui ont accompagné notre mariage, jusqu'au jour de la bénédiction nuptiale. Elle fut donnée le 8 de l'autre mois, et dès ce moment je me mis à respirer et à songer qu'il y avoit au monde l'antipode de notre beau-père, qui s'appeloit M. de Moulceau. Cette pensée m'a redonné la vie, et votre lettre est venue tout à propos pour répondre à ce qu'on pensoit de vous. Notre Corbinelli a eu part aussi à mon tourbillon; car le pauvre homme n'en est pas à couvert; il a beau se parer de sa philosophie, il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout-à-fait; enfin, il a été dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, le médecin de mon ame. Il a donc cette excuse, sans compter celle d'être un jeune avocat, qui veut se signaler par la perte de trois ou quatre procès de ses meilleurs amis, dont il a été le conseil. Ce pauvre M. du Housset [1] en

[1] Claude du Housset, marquis de Trichâteau, chancelier de Monsieur. *M.*

sait des nouvelles, en attendant mon cousin de Bussy. Je vous rendrai compte de ce dernier; car si par hasard il le gagnoit, il seroit l'homme du monde le plus riche, puisqu'il auroit l'habileté de faire voir qu'un mariage qu'on croyoit bon, n'est qu'une pure imagination, et n'a jamais été [1].

Vous me rendez un fort bon compte de M. de Vardes; mais renvoyez-le nous, nous avons

[1] Il s'agit du procès assez scandaleux que le comte de Bussy et sa fille, veuve du comte de Coligny, perdirent dans le cours de cette même année. Cette dame s'étoit mariée en 1681 avec un gentilhomme Bourguignon, nommé de La Rivière; mais pour éviter les oppositions, et surtout les emportements de son père, ce mariage, comme on a vu, s'étoit fait secrètement. De là quelques irrégularités dans les actes, dont Bussy, et même sa fille, entraînée par lui, se prévalurent pour faire annuler cette union, que leur orgueil regardoit comme une mésalliance. Il y avoit un enfant; mais par une combinaison odieuse, Bussy et sa fille, qui sous ses auspices en étoit accouchée secrètement à Paris, le désavouoient l'un et l'autre, quoiqu'ils avouassent tous deux ce que prouvoient les lettres de madame de Coligny, qu'elle avoit vécu avec La Rivière comme avec son mari. Aussi dans son très-beau et très-savant plaidoyer, l'avocat-général Talon se récrioit sur l'étrange aveuglement de ce père et de cette fille, *de vouloir qu'elle passât pour concubine plutôt que pour femme* de son époux. Je ne sais trop en effet comment, avec tout son esprit, Bussy eût pu concilier son prétendu point d'honneur avec le bon sens, la nature et la vertu. Ce qu'il y a de singulier, c'est que madame de Sévigné, qui paroît avoir bien jugé ce honteux procès, y étoit intervenue avec les autres parents, pour appuyer la nullité du mariage. Telles sont les contradictions qui naissent des institutions et des préjugés nobiliaires. *A. G.* (*Voyez* la lettre à M. de Guitaud, page 414.)

besoin de son mérite. Je n'approuve point qu'il ait quitté notre quartier, il est allé se planter au fond du faubourg Saint-Germain, et y traîne notre *ami*. Il a quitté ici tous ses anciens amis; il est vrai qu'il s'éloigne aussi de ses enfants, mais nous devons emporter la balance. Le Pont-Rouge[1] a commencé à nous venger, il est parti pour Saint-Cloud, et n'a point soutenu la fureur des débâclements qui l'ont ravagé. Jamais il ne s'est vu un hiver si terrible; votre beau pays n'en a pas été exempt; et si M. le cardinal de Bonzi a trouvé des hommes morts sur le chemin de Montpellier à Lyon, les courtisans en ont trouvé plusieurs sur le chemin de Versailles; et nous autres bourgeois, nous n'avons pu empê-

[1] Ce pont, bâti en 1632, pour faciliter la communication du faubourg Saint-Germain avec le quartier des Tuileries, étoit en bois, peint en rouge; il fut emporté par les glaces le 20 février 1684. C'est alors qu'on entreprit la construction d'un nouveau Pont en pierre, sur les dessins de Le Maître, architecte, et sur les devis de Jules Hardouin Mansart; avec l'aide d'un jacobin très-habile, nommé frère Romain. Les fondements en furent jetés en 1686, et on le nomma Pont-Royal, désignation qu'il a conservée jusqu'à nous. *G. D. S. G.*

N. B. Le nom de *Mansart* est écrit ici d'après les signatures autographes : la Société Métallique a suivi cette leçon que j'ai publiée dans le *Journal des Débats* et sur sa demande; c'est par erreur qu'on le trouve écrit *Mansard* dans le tome II, page 500, et par la faute du correcteur de l'imprimerie, qui a cru devoir suivre l'orthographe vicieuse de tous nos dictionnaires. *G. D. S. G.*

cher qu'il n'y en ait eu la nuit dans les rues, glacés et morts, et plusieurs pauvres et de petits enfants: c'est ainsi qu'il plaît à la Providence de faire sentir sa main de temps en temps. Il faut, je crois, Monsieur, parcourir un peu l'hôtel de Carnavalet, et vous faire les amitiés de tous les appartements.

Ma fille se porte bien; elle ne sait encore si elle ira en Provence, ou si un procès qu'elle a la tiendra ici.

La destinée de mademoiselle d'Alerac paroît encore incertaine; nous croyons pourtant que le nom de Polignac est écrit au ciel avec le sien[1]. Si mademoiselle de Grignan vouloit, elle nous en diroit bien la vérité; car elle a dans ce pays céleste un commerce perpétuel.

Le petit marquis est un petit mérite naissant qui ne se dément point: le bon abbé est toujours le *bien bon* : les autres Grignan sont toujours dignes de votre estime. Je me suis embarquée insensiblement à cette longue kirielle. Adieu, Monsieur, il ne faut pas abuser de vous. Je vous conjure de faire mes compliments à madame votre femme; je n'oublierai jamais tout ce qu'elle me conta un jour ici dans la pureté de son langage

[1] Françoise-Julie-Adhémar de Grignan, fille puînée de M. de Grignan, et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme. On la nommoit *mademoiselle d'Alerac. D. P.*

et la vivacité de votre climat, et la réponse qu'elle fit à Versailles.

Il me semble que je vois dans mon almanach que j'irai en Bretagne, mais ce ne sera pas sans vous dire adieu encore plus de deux fois.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Plus de deux fois quand c'est trop d'une : quelle abomination! quel abandonnement! J'ai vu ce matin votre président Bocaud, qui m'a fait l'honneur de me voir : il m'a conté qu'il a quatre enfants, et tout cela m'a renouvelé les affaires du pays; nous avons raisonné de celles de Hollande et d'ici. Mais que faites-vous là abymé dans votre présidence? revenez avec M. de Vardes. Je me jette toujours dans l'*avocasserie*, et je ferai perdre autant de procès pour y réussir, qu'un bon médecin fait perdre de vies avant qu'il en sauve une. Adieu, mon cher; je meurs d'envie de vous assassiner à Rambouillet, ou que vous m'y assassiniez.

LETTRE CM.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GUITAUD[1].

Si j'avois écrit comme on le désiroit, j'aurois bien dit d'autres merveilles; mais j'aurois eu peur que ma main n'eût séché, et j'ai réduit mon approbation au courage qu'il faut avoir pour soutenir tout l'éclat d'une telle affaire. Je ne m'en dédis point, il en faut avoir au-dessus des autres; car, pour moi, pauvre petite femme, si j'avois fait une sottise, je n'y saurois pas d'autre invention que de la boire, comme on faisoit du temps

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

N. B. Il manque la lettre qui motive cette réponse, c'est l'inconvénient qui arrête souvent dans la correspondance de madame de Sévigné; notre tâche est d'y suppléer autant que possible, nous croyons nous en acquitter dans l'exposé qui suit.

Cette lettre dans la collection de Klostermann est sans date; dans celle de Bossange et Masson, elle porte juin 1683. Dans un fragment de cette même lettre, publié par le dernier éditeur (édit. in-8°, tome VII, page 86), elle prend la date du 23 janvier 1682: on est autorisé à rejeter ces deux dernières dates, par le style de la lettre même, qui semble être dictée dans la tourmente d'une procédure qui touchoit à sa fin. En effet, c'est cette même année qu'il fut jugé. L'arrêt qui condamne Bussy et madame de Coligny est du 13 juin 1684. (*Voyez* les lettres de La Rivière, la lettre de madame de Grignan ci-après sous la date du 13 juin, page 425, et l'apostille de madame de Sévigné.) *G. D. S. G.*

de nos péres. Il faut que je vous dise les raisons de cette pauvre Coligny, pour n'en pas user de même; elle convient d'une folie, d'une passion que rien ne peut excuser que l'amour même; elle a écrit sur ce ton-là toutes les Portugaises du monde, vous les avez vues. Mais qu'apprendra-t-on par là, sinon qu'elle a aimé un homme, avec cette différence des autres, c'est qu'elle en avoit fait ou en vouloit faire son mari. Si tous lés maris avoient bien visité les cassettes de leurs femmes, ils trouveroient sans doute qu'elles auroient fait de pareilles faveurs sans tant de cérémonies; mais cette pauvre Rabutine étoit scrupuleuse et simple, car elle avoit cru que M. de Larivière étoit un gentilhomme : il avoit l'approbation de son père, il a de l'esprit; elle s'est engagée sur ce pied-là : tout d'un coup elle trouve qu'il l'a trompée, qu'il est d'une naissance très-basse. Que fait-elle? Elle se repent, elle est touchée des plaintes et des reproches de son père, elle ouvre les yeux; ce n'est plus la même personne, voilà le rideau tiré. Elle apprend en même temps qu'il y a des nullités dans son prétendu mariage, elle ne peut demeurer comme elle est; il faut qu'elle se remarie, elle prend le parti de se démarier, plutôt que de passer le reste de sa vie avec un homme qu'elle hait autant qu'elle l'avoit aimé. Elle sait que nous avons consulté des docteurs, qui croient le mariage abso-

lument nul. Lui, que fait-il de son côté ? il entre en fureur de sa légèreté, il oublie que c'est lui qui l'a trompée le premier, il dit des choses atroces contre elle, il tâche de l'intimider, il la menace qu'on dira à l'audience qu'elle.... (*cinq mots effacés*), qu'elle.... (*six mots effacés*), qu'elle.... (*quatre mots effacés*); voilà les petites peccadilles dont il l'accuse. Elle entre en fureur de son côté, elle oublie toute pudeur, elle veut se séparer pour jamais d'un si insolent calomniateur : voilà où ils en sont. Les avocats éclateront de tous les deux partis, nous baisserons nos coiffes, et nous tâcherons de nous délivrer d'une si odieuse chaîne. Eh bien, nous avons aimé un homme! cela est bien mal, et nous avons été si sotte que de l'épouser! selon le monde, c'est ce qui est encore plus mal. Nous écrivons des lettres brûlantes, c'est que nous avons le cœur brûlant aussi. Que peuvent-elles dire de plus que ce que nous avouons, qui est, de l'avoir épousé? c'est tout dire, c'est la grande et admirable sottise dont nous voulons nous tirer, puisque, par bonheur, en voulant faire le mariage du monde le plus sûr, nous avons fait le mariage du monde le plus insoutenable; c'est ainsi que la Providence nous a laissé tomber, et nous présente ensuite les moyens de nous relever. Or, que veut donc faire ce Larivière? Voudroit-il d'une furie, d'une bac-

chante, quand même il la pourrroit ravoir? Ne vaudroit-il pas mieux assoupir et accommoder cette affaire? Je ne veux point le voir; mais s'il vient ici, nous avons des amis qui pourroient parler à lui, et c'est ainsi que l'on rapproche quelquefois les choses du monde qui paroissent les plus éloignées. Adieu, mon cher Monsieur: voilà tout ce que mon imagination me fait jeter sur ce papier, sans art, sans arrangement, à course de plume; vous en ferez l'usage qu'il vous plaira. Ma fille ne se porte point bien. Je vous aime et vous honore parfaitement et votre chère femme.

LETTRE CMI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Ce 15 mars 1684.

Aurois-je bien été saignée ce matin? Il me semble que j'ai senti quelque légère foiblesse. Il faut que ce soit vous ou moi, et comme je me porte bien présentement, je veux croire que vous êtes de même. Ainsi je vous attendrai mardi paisiblement avec ma nièce (*madame de Coligny*), pour examiner à fond notre beurre de Bretagne.

LETTRE CMII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, le 1er juin 1684.

Je ne suis point en Bretagne, Monsieur : je suis encore à Paris, et j'y serai encore quelque temps. Je m'amuse à regarder le dénoûment de plusieurs affaires qui décident du départ de ma fille. Si elle s'en va, je la suivrai de près, c'est-à-dire en prenant une route contraire. Si elle ne s'en va point, je ferai la belle action de la quitter, parce que mille raisons me forcent d'aller en Bretagne. Voilà ce qui me regarde, ce qui touche notre amitié ; et notre commerce ne vous déplaira pas, puisque je déclare qu'en quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous un souvenir digne de la jalousie de notre *ami*, et que je prétends que nous ne soyons point deux mois sans savoir des nouvelles les uns des autres ; ainsi nous trouverons le moyen de rapprocher les deux bouts de la France. J'ai fait voir à madame de Villars tout ce que vous me mandez de M. le maréchal de Bellefonds. [1] Cette action vous a paru

[1] Il battit les Espagnols le 12 mai à Pont-Mayor en Catalogne,

plus grande qu'à nous : c'est l'effet de la perspective. Nous vous donnons Luxembourg pour sujet d'admiration et de méditation[1]. Cette conquête ne perdra rien de son prix en s'éloignant. Le roi revient samedi triomphant à son ordinaire; M. de Vardes l'a prévenu, il honore Paris de sa présence, et il est toujours le bon parti de la conversation. Vous savez que nous avons perdu madame de Richelieu[2], véritable dame d'honneur au pied de la lettre; elle est regrettée universellement : on ne sait encore qui occupera cette belle place. Je ne m'amuserai point à vous conter le remue-ménage de tous les évêques, cela blesse et fait mal au cœur. Adieu, l'aimable *scélérat* : écrivez-moi donc de temps en temps, et adressez vos lettres ici : on me les fera toujours tenir. Voilà notre très-cher jaloux, plus digne que jamais d'être aimé de nous tous; j'y comprends M. de Vardes, qui fait fort bien son devoir.

et vint faire le siége de Gironne, qu'il fut contraint de lever le 23, faute d'avoir reçu les secours nécessaires. (Hénault.) *G. D. S. G.*

[1] Luxembourg se rendit le 4 juin au maréchal de Créqui, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. Le roi, qui avoit mené des dames à cette campagne, couvroit le siége avec une armée d'observation. (Hénault.) *G. D. S. G.*

[2] Anne Poussard de Fors de Vigean, veuve en premières noces de François-Alexandre d'Albret. (*Voyez* les *Souvenirs de madame de Caylus*, et les *Mémoires de Motteville.*) *G. D. S. G.*

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai attendu la fin de cette lettre pour commencer la preuve de ma tranquillité sur vos amours. Je l'ai lue tout entière, et comme je tirois mes lunettes, elle m'a demandé si c'étoit un poignard. Vous voyez par là que l'on me veut causer des inquiétudes, et que l'on n'en prend point; vous direz l'un et l'autre peut-être avec Corneille, qu'on en a d'autant plus qu'on s'efforce davantage de les cacher. Je l'avoue, et ne me tiens qu'à mon imagination sur ce point. Peut-être si on la fondoit dans un creuset, on en tireroit plus de dix onces du mal dont je crois être guéri. Mais pourquoi guérir d'un mal agréable et causé par deux sujets si dignes? J'ai lu votre lettre du 10 avec plaisir : sur quoi je vous dirai que j'en veux toujours à la jurisprudence, et que j'en sais assez pour faire perdre le procès à tous mes amis : ce qui peut arriver à ma louange par l'ignorance palpable des tribunaux, où c'est se mettre en passe de tout perdre que de parler raison, règle, ordonnances et lois. M. de Vardes est ici plus délicieux que jamais, et joignant les perfections humaines, et la sagesse de l'honnête homme à celle d'un bon chrétien. Adieu, mon ami, la jalousie me reprend. Je vous quitte en vous assurant que jamais un homme amoureux à mourir n'a tant aimé son rival.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je hais ce rival, mais c'est de m'effacer et d'écrire si bien dans ma mauvaise lettre. Le poignard changé en lunettes me fait souvenir de cet assassinat que vous aviez dessein de faire un soir à Rambouillet : on seroit heureux si l'on pouvoit passer sa vie avec les gens qui nous plaisent, et dont l'esprit et l'humeur nous charment. Je me souviens encore de Livry. Je me garderai bien de perdre l'espérance de vous y revoir quelque jour. Et pourquoi non ? Notre bon abbé se porte à merveilles ; il vous fait des complimens très-sincères. Ma fille, ses belles filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est agréable. Voilà ce qui me restoit à vous dire, Monsieur, en vous demandant pour moi ce que je demande pour les autres.

LETTRE CMIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

Paris, juin 1684.

C'est bien à vous, Madame, à me gronder de n'avoir point le pouvoir d'empêcher ma fille d'aller en Provence avec son mari, vous qui avez donné le plus cruel et le plus dangereux exemple du monde, de l'attachement que l'on a pour ces messieurs-là ! Vous souvient-il de la dureté et de l'opiniâtreté que vous aviez contre les larmes et les raisons de tous vos parents et amis, et comme vous allâtes enfin accoucher agréablement dans la mer Méditerranée ? C'est vous qui nous aviez mis le bouton si haut ; c'est vous qui nous avez coupé la gorge ; c'est vous que l'on cite pour faire voir qu'il n'y a qu'à être téméraire, et que Dieu a soin des cervelles démontées, car la vôtre l'étoit, Madame, aussi-bien que celle de ma fille ; je vous déclare donc que je suis très-malcontente de vous, et que je ne suis point du tout, Madame (puisque vous le prenez par là, et que vous donnez toujours de méchants exemples), votre très-humble servante.

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

A MONSIEUR DE GUITAUD.

Il me semble, Monsieur, que c'est là le vrai ton qu'il faut prendre avec elle; je m'en vais en prendre un autre pour vous, et pour commencer à vous plaire, je vous dirai que notre pauvre femme ne se porte pas si mal qu'elle faisoit avant sa fièvre tierce; les sueurs qu'elle a eues lui ont ôté des sérosités qui picotoient sa poitrine, elle n'y sent aucun mal présentement : elle l'a toujours délicate, les douleurs peuvent revenir; mais nous sommes toujours assurés qu'il n'y a ni ulcère, ni fluxion formée; ce qui nous étonne, c'est qu'elle est toujours aussi maigre et aussi foible que lorsque nous craignions toutes ces choses : elle se gouverne un peu à sa fantaisie, et sous ombre de la philosophie de M. Descartes, qui lui apprend l'anatomie, elle se moque un peu des régimes et des remèdes communs. Enfin on ne mène pas une Cartésienne comme une autre personne : elle m'assure qu'elle me soulagera bientôt de vous écrire, et qu'elle vous remercîra elle-même de tous vos soins tendres et vifs, quoique toujours dignes d'aller en litière avec elle; ils vouloient partir dans quinze jours, mais je viens de les arrêter, en leur disant que nous partirons tous le 1er d'août [1], eux pour Provence, moi

[1] Madame de Sévigné ne partit qu'en septembre.

pour Bretagne, et qu'il seroit malhonnête de me quitter pour si peu de temps; ainsi, nous passerons l'été ensemble, *ch'a*[2] *tempo a vita*; l'étoile n'est point pour les voyages cette année. Toute la cour est ici arrêtée par une puissance occulte. Je voudrois que, malgré cette disposition du ciel, vous vinssiez faire quelque tour ici, comme vous faites quelquefois, nous vous recevrions encore à Livry. Je vous conjure, en attendant, de prier de ma part M. Gauthier de vouloir bien régler avec Boucard toutes les prétentions de dommages et intérêts qu'a Lamaison, et qui lui servent d'un prétexte admirable pour ne me point donner d'argent. Ordonnez un peu, comme seigneur de toute la contrée, que ce différent se juge, et que M. Gauthier prenne cette peine. J'envoie ma procuration à Boucard. Adieu, Monsieur, quand notre commerce finiroit par le recommencement de celui de ma fille, je vous supplie que notre amitié ne finisse pas : elle durera de mon côté tout autant que moi; je pense que vous n'en désirez pas davantage. Je n'oublierai jamais Époisses, ni les *beauté et bonté*, dont j'étois aussi contente qu'elles l'étoient de mon humeur.

[2] Cette abréviation se trouve dans le manuscrit. On peut d'ailleurs l'admettre. *C. X. G.*

LETTRE CMIV.

DE MADAME DE GRIGNAN AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 13 juin 1684 [1].

On m'a mandé de Languedoc que j'y avois un procès, que l'on y poursuivoit vivement M. de Grignan, et que les commissaires étoient d'étranges gens. Je les ai bien maudits, Monsieur, et puis j'ai su que vous étiez un des plus importants : c'est donc à vous à qui j'ai donné tant de malédictions, et vous auprès de qui j'ai cherché des protections pour adoucir votre rigueur, et faire

[1] Nous rapportons tout au long ce que dit Grouvelle au sujet de cette date. « Cette lettre est datée de 1688 dans toutes les éditions « précédentes, et du 23 juin. Ces deux dates sont évidemment « fausses. La nomination de madame d'Arpajon à la place de dame « d'honneur suffiroit pour le prouver. La perte du procès de « Bussy indique la date positive du 13 ou du 14 juin 1684. On « pourroit faire des remarques semblables sur presque toutes « les lettres à M. de Moulceau. La chronologie en étoit toute « bouleversée. Il est étonnant que M. de La Harpe, qui en fut le « premier éditeur, n'ait pas cherché à la rétablir. » Si Grouvelle avoit eu sous les yeux la date positive du jour où le procès de Bussy a été jugé, il auroit daté la présente du 14 juin au lieu du 13, qui est celle de l'arrêt qui condamne Bussy. L'apostille de madame de Sévigné est explicite à cet égard. (*Voir* la lettre sans date à M. de Guitaud page 414 et la note.) *G. D. S. G.*

entendre la justice de ma cause. C'est à M. d'Argouges *à qui* j'ai l'obligation d'avoir appris que ce commissaire odieux, et ce M. de Moulceau, tant estimé, n'étoient qu'un. Toute la colère allumée contre le premier a disparu à ce nom; et les armes me sont tombées de la main comme de celles d'*Arcabonne* [1] quand elle reconnoît Amadis. C'est à M. de Moulceau que j'adresse cette citation de l'opéra; vous jugez bien, Monsieur, qu'en qualité de commissaire, je ne vous citerois que des lois. Il y en a une bien établie dans le monde, et surtout parmi les honnêtes gens, c'est de ne point les condamner sans les entendre : voilà, Monsieur, en quoi consiste la grace que j'ai à vous demander. Aujourd'hui les gens de M. le prince de Conti nous demandent une terre que nous possédons depuis trois cents ans. Je sais par M. de Corbinelli que c'est un furieux titre qu'une possession de trois cents ans; nous vous demandons, Monsieur, le loisir de rassembler nos preuves pour vous convaincre du peu de droit de M. le prince de Conti, et de la bonté du nôtre. Nos gens d'affaires sont ici pour un procès qui m'y arrête : dès qu'ils seront de retour, ce qui sera dans peu, ils vous étaleront nos pancartes, et vous conviendrez que nous ne résistons à un si grand prince, que par la nécessité où l'on est de con-

[1] Personnage de l'opéra d'*Amadis*.

server un bien très-légitimement acquis. Il faut sentir une grande justice de son côté, Monsieur, pour ne vous pas craindre, quand il est question de M. le prince de Conti; et j'avoue que l'on ne peut se croire plus en sûreté que j'y suis, sachant ce que je sais de l'affaire, et vous connoissant comme je vous connois pour le plus juste, le plus éclairé juge, le plus estimable et le plus aimable ami du monde. Je demande pardon de cette douceur à votre dignité de commissaire, et fais ma protestation qu'elle n'est point en vue de vous corrompre, mais de rendre honneur à une vérité que je pense souvent et ne vous dis jamais; il me semble pourtant que vous devez m'entendre quelquefois par ma mère, et me donner part aux protestations qu'elle vous fait de temps en temps de vous honorer infiniment.

La comtesse DE GRIGNAN.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille a fort bien dit, mais elle a oublié de vous dire que M. d'Argouges lui a dit en ma présence qu'elle vous dît de sa part de lui donner du temps; songez donc que c'est M. d'Argouges qui vous en prie, mais n'y songez qu'en cas que la considération de cette comtesse de Grignan eût besoin de ce secours. Je vous avoue que j'ai eu

envie de rire, quand j'ai vu que ce commissaire où il nous renvoyoit, étoit ce cher ami que nous aimons et que nous estimons si parfaitement. Madame la duchesse d'Arpajon est nommée dame d'honneur. C'est madame de Maintenon qui a rempli cette place, cette place qu'elle avoit refusée[1]. Le roi a dit que madame de Rochefort étoit trop jeune, et a dit à madame la dauphine que madame d'Arpajon avoit une parfaite beauté, une parfaite réputation; qu'elle étoit douce, complaisante, sûre; qu'il ne connoissoit pas par lui-même toutes ses bonnes qualités, mais par quelqu'un à qui il se fioit autant qu'à lui-même. La voilà donc transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, en état de bien marier sa fille. C'est ainsi que la Providence a rangé cette grande affaire que M. de Louvois vouloit faire retomber à mademoiselle de la Motte, M. de Créqui et la voix publique, à la duchesse de Créqui. Voilà qui est fait, et c'est l'ouvrage de madame de Maintenon, qui s'est souvenue fort agréablement de l'ancienne amitié de M. de Beuvron et de madame d'Arpajon pour elle, du temps qu'elle étoit madame Scarron.

La jeune duchesse de Ventadour est dame d'honneur de MADAME : la jeunesse n'a point fait

[1] Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, parle avec éloge de ce refus de madame de Maintenon. *G. D. S. G.*

de tort à celle-là: elle fait les délices du Palais-Royal; MONSIEUR en a parlé comme s'il étoit honoré qu'elle eût bien voulu cette place[1]. Enfin, notre *ami* a si bien fait à force de raisonner, de conclure, d'écrire et de philosopher, que M. de Bussy perdit hier son procès tout du long. Sa fille, obligée à reconnoître le mari et l'enfant, est condamnée à donner cent franc d'aumônes. Ce procès mettra notre ami en vogue. Bussy bondit dans les nues, sa fille est forcenée dans son lit. Dieu l'a ainsi réglé de toute éternité. *Amen*[2].

La marquise DE SÉVIGNÉ.

[1] *Voyez* la lettre au président Moulceau 1er mars, et la note, même année.

[2] *Voyez* le réquisitoire de M. Talon, et l'arrêt qui condamne Bussy, tome Ier des *Lettres de La Rivière*. Madame de Sévigné n'a pas toujours été d'accord avec elle-même sur cette procédure scandaleuse; tantôt elle caresse Bussy sur sa résolution de le suivre, ou bien elle tonne sur cette résolution en écrivant à d'autres. Comme il ne peut et ne doit exister de transcendance sur les lois divines et humaines, la morale n'accordera jamais que les privilégiés politiques doivent se gouverner par d'autres maximes que le reste des hommes. On ne peut donc guère blâmer Grouvelle, s'il traite de préjugé nobiliaire l'intervention de la famille de Bussy pour casser un mariage légitimé par toutes les convenances civiles et religieuses, consommé, et encore justifié par la vie et la fin exemplaires de La Rivière, mort dans l'institution de l'Oratoire à Paris, en 1734, âgé de 94 ans. Ses *Lettres*, en 2 vol. in-12, ne sont pas sans intérêt. Son *Factum* contre Bussy est bien fait. Il a laissé encore d'autres ouvrages. *G. D. S. G.*

LETTRE CMV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MARQUIS DE SÉVIGNÉ SON FILS.

A Paris, ce 5 août 1684.

Il faut qu'en attendant vos lettres, je vous conte une fort jolie petite histoire. Vous avez regretté mademoiselle de....; vous avez mis au rang de vos malheurs de ne l'avoir point épousée; vos meilleures amies étoient révoltées contre votre bonheur; c'étoient madame de Lavardin et madame de La Fayette, qui vous coupoient la gorge. Une fille de qualité, bien faite, avec cent mille écus! ne faut-il pas être bien destiné à n'être jamais établi, et à finir sa vie comme un misérable, pour ne pas profiter des partis de cette conséquence, quand ils sont entre nos mains? Le marquis de..... n'a pas été si difficile, le voilà bien établi. Il faut être bien maudit pour avoir manqué cette affaire-là; voyez la vie qu'elle mène; c'est une sainte, c'est l'exemple de toutes les femmes. Il est vrai, mon très-cher; jusqu'à ce que vous ayez épousé mademoiselle de Mauron, vous avez été prêt à vous pendre; vous ne pouviez mieux faire, mais attendons la fin. Toutes ces belles dispositions

de sa jeunesse, qui faisoient dire à madame de La Fayette qu'elle n'en auroit pas voulu pour son fils avec un million, s'étoient heureusement tournées du côté de Dieu; c'étoit son amant, c'étoit l'objet de son amour; tout s'étoit réuni à cette unique passion. Mais comme tout est extrême dans cette créature, sa tête n'a pas pu soutenir l'excès du zèle et de l'ardente charité dont elle étoit possédée; et, pour contenter ce cœur de Madeleine, elle a voulu profiter des bons exemples, et des bonnes lectures de la vie des SS. Pères du désert, et des saintes pénitentes. Elle a voulu être le *Don Quichotte* de ces admirables histoires; elle partit, il y a quinze jours, de chez elle à quatre heures du matin avec cinq ou six pistoles, et un petit laquais; elle trouva dans le faubourg une chaise roulante, elle monte dedans, et s'en va à Rouen toute seule, assez déchirée, assez barbouillée, de crainte de quelque mauvaise rencontre; elle arrive à Rouen, elle fait son marché de s'embarquer dans un vaisseau qui va aux Indes; c'est là où Dieu l'appelle, c'est où elle veut faire pénitence; c'est où elle a vu, sur la carte, les endroits qui l'invitent à finir sa vie sous le sac et sur la cendre; c'est là où l'abbé Zozime[1] la viendra communier quand elle mourra.

[1] Fameux solitaire du sixième siècle, qui venoit communier tous les ans sainte Marie-Égyptienne, la nuit du jeudi au vendredi-

Elle est contente de sa résolution, elle voit bien que c'est justement cela que Dieu demande d'elle, elle renvoie le petit laquais en son pays, elle attend avec impatience que le vaisseau parte; il faut que son bon ange la console de tous les moments qui retardent son départ; elle a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille; elle dit à toute heure :

Ça courage, mon cœur, point de foiblesse humaine.

Il paroît qu'elle est exaucée, elle touche au moment bien heureux qui la sépare pour jamais de notre continent; elle suit la loi de l'évangile, elle quitte tout pour suivre Jésus-Christ. Cependant on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient point dîner, on va aux églises voisines, elle n'y est pas; on croit qu'elle viendra le soir, point de nouvelles; on commence à s'étonner, on demande à ses gens, ils ne savent rien; elle a un petit laquais avec elle, elle sera sans doute à Port-Royal-des-Champs, elle n'y est pas, où pourra-t-elle être? On court chez le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; le curé dit qu'il a quitté depuis long-temps le soin de sa conscience, et que la voyant toute pleine de pensées extraordinaires, et de désirs immodérés de la Thébaïde,

saint, dans un désert sur les bords du Jourdain. (*Voyez* la *Vie des Pères du désert.*) D. P.

comme il est homme tout simple et tout vrai, il n'a point voulu se mêler de sa conduite; on ne sait plus à qui avoir recours : un jour, deux, trois, six jours, on envoie à quelques ports de mer, et par un hasard étrange, on la trouve à Rouen sur le point de s'en aller à Dieppe, et de là au bout du monde. On la prend, on la ramène bien joliment, elle est un peu embarrassée.

J'allois, j'étois; l'amour a sur moi tant d'empire.

Une confidente déclare ses desseins; on est affligé dans la famille; on veut cacher cette folie au mari, qui n'est pas à Paris, et qui aimeroit mieux une galanterie qu'une telle équipée. La mère du mari pleura avec madame de Lavardin, qui pâme de rire, et qui dit à ma fille : Me pardonnez-vous d'avoir empêché que votre frère n'ait épousé cette *infante*? On conte aussi cette tragique histoire à madame de La Fayette, qui me l'a répétée avec plaisir, et qui me prie de vous mander si vous êtes encore bien en colère contre elle; elle soutient qu'on ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle. On n'ose en parler à mademoiselle de Grignan, son amie, qui mâchonne quelque chose d'un pélerinage, et se jette, pour avoir plus tôt fait, dans un profond silence. Que dites-vous de ce petit récit, vous a-t-il ennuyé? N'êtes-vous pas content?

Adieu, mon fils; M. de Schomberg marche en Allemagne avec vingt-cinq mille hommes : c'est pour faire venir plus promptement la signature de l'empereur [1]. La gazette vous dira le reste.

LETTRE CMVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADEMOISELLE DE SCUDERI.

Lundi (11 septembre 1684.)

En cent mille paroles, je ne pourrois vous dire qu'une vérité, qui se réduit à vous assurer, Mademoiselle, que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations, et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. Comme la constance est une perfection, je me réponds à moi-même que vous ne changerez point pour moi; et j'ose me vanter que je ne serai jamais assez abandonnée de Dieu pour n'être pas toujours tout à vous. Dans cette confiance, je pars pour Bretagne où j'ai mille affaires; je vous dis adieu, et vous embrasse de tout

[1] Il s'agissoit d'une trève conclue à Ratisbonne, et qui fut publiée à Paris le 5 octobre suivant. *D. P.*

mon cœur : je vous demande une amitié toute des meilleures pour M. de Pelisson, vous me répondrez de ses sentiments. Je porte à mon fils vos *Conversations* [1].

LETTRE CMVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN [2].

A Étampes, ce mercredi 13 septembre 1684.

Vous croyez bien, ma chère belle, que, malgré tous vos excellents conseils, je me suis trouvée, en vous quittant, au milieu de mille épées, dont on se blesse, quelque soin qu'on prenne de les éviter. Je n'osois penser, je n'osois prononcer une parole; je trouvois partout une sensibilité si vive, que mon état n'étoit pas soutenable. J'ai vécu de régime selon vos avis : enfin, je fais tout du mieux que je puis; je me porte très-bien, j'ai dormi, j'ai mangé, j'ai vaqué au *bien bon*, et me voilà. J'ai fait répéter les raisons de mon voyage; je les ai trouvées si fortes, que j'ai reconnu ce qui avoit formé ma résolution; mais comme la douleur de vous quitter me les avoit un peu effacées,

[1] Ce sont les meilleurs ouvrages de mademoiselle de Scuderi. On a toujours estimé ces 10 volumes de *Conversations*. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Grignan étoit restée à Paris, pendant que sa mère alloit en Bretagne. *A. G.*

j'ai besoin encore qu'elles me servent pour soutenir votre absence avec tranquillité; je n'en suis point encore là, je suis agitée de l'envie de vous retrouver : n'oubliez pas ce que vous m'avez dit là-dessus. Je suis ravie de songer que vous êtes à Versailles : je crois que la diversité des objets vous aura soutenue, mieux que n'ont fait, à mon égard, ceux de Chartres et d'Étampes. J'espère que votre voyage sera heureux; comment pourroit-on vous refuser? Je vous recommande votre santé : c'est une grande consolation pour moi que de songer à ces bonnes petites joues que je vous ai laissées; conservez-les moi. En vérité je n'ose appuyer sur rien, tout me fait mal; c'est une plaisante chose à une substance qui pense, que de n'oser penser. Je remercie les beaux yeux de mademoiselle d'Alerac [1], des larmes qu'ils ont répandues pour moi : mais, mon Dieu! quels remercîments n'aurais-je point aussi à vous faire de tant de tendresse, de tant de douleur? Ah! il faut passer cela bien vite : croyez, en un mot, que mon cœur est à vous, que tout vous y cède, et vous y laisse régner souverainement.

[1] Demoiselle de Grignan. (*Voyez* la lettre du 1er mars précédent, et la note.)

LETTRE CMVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Amboise, ce samedi au soir 16 septembre 1684.

Je n'ai point de vos nouvelles, ma très-chère, et c'est la chose du monde que je souhaite le plus présentement. Je vous ai écrit d'Étampes et d'Orléans [1]; je vous envoyois l'excuse du bon abbé de Pile; lui seul nous étoit bon, car pour madame de Pont [2], dont je vous avois parlé, et qui a bien de l'esprit et du mérite, mon oncle l'abbé en eut une telle frayeur, qu'il ne vivoit plus. J'allai donc le matin la voir; elle cause en perfection : je lui fis entendre ce qui m'empêchoit de la prier de s'embarquer avec nous; elle l'entendit joliment, et voyant combien il falloit peu languir avec elle, j'eus peur à mon tour d'être obligée d'avoir de l'esprit, treize ou quatorze heures durant, dans mon carrosse, qui est devenu bateau, et je préférai l'ennui à la contrainte. Je trouvai encore M. de Duras dans cette hôtellerie d'Orléans, il s'en va à Duras, et nous partîmes

[1] La lettre écrite d'Orléans ne s'est pas retrouvée parmi les originaux. *D. P.*

[2] Elle étoit *Bossuet*, et cousine-germaine de M. de Meaux. *D. P.*

très-seuls, le bon abbé et moi, pour venir coucher à Saint-Dié, n'ayant pu gagner Blois. Nous eûmes un peu de vent contraire, et arrivâmes délicieusement au clair de la lune. Il n'y avoit point de logis, tout étoit plein de l'équipage de M. le duc : son écuyer, m'entendant nommer, me donna honnêtement sa chambre; je l'en ferai remercier par madame de La Fayette. Nous sommes partis ce matin : j'ai voulu arrêter à Blois, pour savoir si, par hasard, je n'y trouverois point une de vos lettres; il n'y en avoit point. Nous n'avons point voulu passer Amboise; nous avons essuyé dans le bateau, à cent pas de ce pont, un petit orage qui étoit assez poétique; mais nous nous sommes tapis contre le rivage, et nous devions payer par là l'excès du beau temps d'hier au soir et d'aujourd'hui. Nous entendrons demain la messe, et nous irons à six lieues au-delà de Tours; car je veux éviter les festins et les honnêtetés de Dangeau; quand on a un *bien bon*, on n'est pas si portative. Hé bien, ma chère enfant, que dites-vous de ce fade récit? Croyez-vous qu'il y ait quelqu'un de mieux instruit que vous de ce qui se passe sur la rivière de Loire? Telle est ma destinée de ne pouvoir plus vous mander que des misères : mais vous les aimez, quand elles vous apprennent que je me porte parfaitement bien; point de vapeurs :

enfin, je vis en votre absence; j'en suis honteuse; car je ne devrois point soutenir le véritable déplaisir que je porte avec moi, de vous avoir quittée dans un lieu où je dois être naturellement avec vous; cela me serre le cœur, et il faut avoir bien pris sur moi-même pour entrer, comme j'ai fait, dans des raisons qui m'ont chassée : tout cela s'est tourné je ne sais comment. N'allez-vous point à Livry? Allez-y, je vous en prie; songez-y à moi, mais avec cette fermeté et cette philosophie qui vous font gouverner si sagement vos pensées : pour moi, je ne saurois vivre avec tant de régime, et nulle chose ne peut m'empêcher de vous voir et de vous regretter toujours, et d'être sensiblement touchée, et de votre amitié, et de la mienne. Je trouve que je perds dans ma vie un temps qui me devoit être bien précieux : j'y ai été un peu trompée; et puis, je vous avoue que mes affaires m'ont fait peur. Ah, ma belle! que j'aurois besoin de vous pour me réjouir, et pour soutenir mon courage! La beauté de cette rivière fait ma principale occupation : j'ai lu toute la vie de madame de Montmorency[1];

[1] Marie-Félice des Ursins, épouse de Henri II de Montmorency, duc, pair, maréchal de France, décapité à Toulouse par ordre du cardinal de Richelieu, le 30 octobre 1632. Du Cros a écrit la vie de madame de Montmorency, qui mourut supérieure des filles de la Visitation, le 5 de juin 1666, âgée de 66 ans. (*Voyez* la lettre du 18 février 1671, tome Ier.) *G. D. S. G.*

elle se laisse lire. Adieu, ma chère Comtesse : je veux faire mes lettres courtes, et je ne puis; voyez de quelles bagatelles celle-ci est pleine. Envoyez faire une amitié à M. et à madame de Coulanges, et des compliments à l'hôtel de Chaulnes, s'il y en a encore un. Mon marquis m'a-t-il oubliée? comment êtes-vous avec le coadjuteur? et le chevalier? et M. de Grignan? Vraiment, vous avez bien des choses à me dire; mais surtout de vous, et de votre santé, et de votre voyage (*de Versailles*). Je trouverai tout au moins de vos nouvelles à Angers.

LETTRE CMIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Saumur, ce lundi au soir 18 septembre 1684.

Toujours le vent contraire, ma chère bonne, depuis que je vous ai quittée; c'est un mouvement si violent pour moi, que tout se fait à force de rames : cela m'a arrêtée un jour plus que je ne pensois, en sorte que je n'arriverai que demain à Angers, qui sera justement huit jours après mon départ : je crois que j'y trouverai mon fils. Je vous écrirai de cette bonne ville. Je verrai demain, avant que de partir, ma nièce de Bussy, dont les

tourières ont aboyé sur moi, que je n'étois pas encore abordée. La beauté du pays a fait mon seul amusement : nous sommes quatorze et quinze heures, le *bien bon* et moi, dans ce carrosse, tournant même le dos à notre *cabane* qui nous amuseroit : mon carrosse est tourné autrement que la dernière fois[1]. Nous attendons notre dîner comme une chose considérable dans notre journée; nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges. J'ai lu, mais j'étois distraite, et j'ai compté les ondes plutôt que de m'appliquer encore aux histoires des autres; cela reviendra, s'il plaît à Dieu. Songez, ma chère mignonne, que je vous écris à tout moment, que je vous ennuie avec confiance de l'ennuyeux récit de mon triste voyage, et que, depuis huit jours je n'ai pu recevoir un seul mot de vous. Toutes nos journées ont été dérangées, mais j'espère recevoir demain de vos nouvelles à Angers; j'en ai une extrême envie, vous le croyez bien, ma très-chère bonne, et qu'ayant été contrainte de penser sans cesse à vous, je n'ai pas manqué de repasser sur tous les sujets que j'ai de vous aimer, et d'être persuadée de votre tendresse; et qu'ainsi la mienne est toute chaude et toute renouvelée; la Providence l'a ainsi ordonné : toute société nous a manqué : il y auroit

[1] *Voir* la lettre du jeudi 9 mai 1680.

bien des choses à dire sur les plaisirs ou la contrainte qu'on en recevroit. Notre *très-bien bon* est content et en parfaite santé, et moi aussi : il vous embrasse; parlez de moi à toute votre famille; et votre santé, ma chère, est-elle parfaite? Je saurai demain tout cela, et votre voyage de Versailles. Nous vous embrassons tous deux.

LETTRE CMX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Angers, ce mercredi 20 septembre 1684.

J'arrivai hier à cinq heures au pont de Cé, après avoir vu le matin à Saumur ma nièce de Bussy, et entendu la messe à la bonne *Notre-Dame*. Je trouvai, sur le bord de ce pont, un carrosse à six chevaux, qui me parut être mon fils; c'étoit son carrosse et l'abbé Charrier qu'il a envoyé me recevoir, parce qu'il est un peu malade aux Rochers : cet abbé me fut agréable; il a une petite impression de Grignan par son père et par vous avoir vu, qui lui donna un prix au-dessus de tout ce qui pouvoit venir au-devant de moi : il me remit votre lettre écrite de Versailles, et je ne me contraignis point devant lui de répandre quelques larmes, tellement amères, que je serois

étouffée, s'il avoit fallu me contraindre : ah! ma bonne, et très-aimable, que ce commencement a été bien rangé! vous affectez de paroître une véritable *Dulcinée;* ah! que vous l'êtes peu! et que j'ai vu au travers de la peine que vous prenez à vous contraindre cette même douleur et cette même tendresse qui vous fit répandre tant de larmes en nous séparant. Ah! ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié! que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me fâchez, quand, même en badinant, vous dites que je devrois avoir une fille comme mademoiselle d'Alerac, et que vous êtes imparfaite! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait; mais ne me souhaitez jamais rien que vous; vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. Ah! quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés! Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond, mais vous me comblez présentement de toutes ces richesses, et je n'en suis digne que par la très-parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au-delà de tout ce que je pourrois vous en dire. Vous me paroissez assez mal contente de votre voyage (*de Versailles*) et du dos de madame de Brancas; vous avez trouvé bien des portes fermées; vous avez, ce me

semble, fort bien fait d'envoyer votre lettre. On mande ici que le voyage de la cour est retardé; peut-être pourrez-vous revoir M. de Louvois; enfin, Dieu conduira cela comme tout le reste. Vous savez bien comme je suis pour ce qui vous touche : vous aurez soin de me mander la suite. Je viens d'ouvrir la lettre que vous écrivez à mon fils; quelle tendresse vous y faites voir pour moi! quels soins! que ne vous dois-je point, ma chère bonne? Je consens que vous lui fassiez valoir mon départ dans cette saison : mais Dieu sait si l'impossibilité et la crainte d'un désordre honteux dans mes affaires n'en ont pas été les seules raisons. Il y a des temps dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité. Voilà le fond et la pure vérité, et voilà ce qui a fait marcher le *bien bon*, qui est en vérité fort fatigué d'un si long voyage. J'allai hier descendre chez le saint évêque (*Henri Arnauld*) : je vis l'abbé Arnauld, toujours très-bon ami, et content de votre billet honnête. Ils me rendirent le soir la visite, et je vis entrer, un moment après, mesdames de Vesins, de Varennes et d'Assé : la dernière vous reverra bientôt. Adieu, ma chère bonne mignonne, je vais dîner chez le saint évêque. J'aime la belle d'Alerac, dites-le lui et parlez de moi à ceux qui sont

auprès de vous, et qui s'en souviennent. Allez à Livry, et si vous y pensez à moi, comme vous me le dites en vers et en prose, croyez qu'il n'y a point de momént où je ne pense à vous, avec une tendresse vive et sensible qui durera autant que moi.

A Angers, ce jeudi 21 septembre.

Je pars, ma bonne, pour les Rochers : je ne puis monter en carrosse sans vous dire encore un petit adieu. J'ai dîné, comme vous savez, avec ce saint prélat : sa sainteté jointe à sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre, c'est un homme de quatre-vingt-sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend, que par l'amour de Dieu et du prochain [1]. J'ai causé une heure en particulier avec lui ; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité de l'esprit de ses frères ; c'est un prodige, je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux. J'ai été toute l'après-dînée au Roncerai et à la Visitation. Mademoiselle d'Alerac, votre demoiselle de Sennac a fait la malade et ne m'a pas voulu voir. Ces bonnes Vesins, d'Assé et Varennes ne m'ont point

[1] Il vécut encore plusieurs années. C'est de lui qu'on avoit dit, dans le temps où plusieurs évêques ayant retranché certaines fêtes, il les conservoit toutes : « Pour celui-là, au lieu d'en retrancher, il en ajoutera une. » *A. G.*

quittée, et m'ont fait une grande collation; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, et le saint prélat, et l'abbé Arnauld; nous ne faisons point comme cela les honneurs de Paris. J'aurai, ma chère bonne, de vos lettres aux Rochers, et je vous écrirai; mon Dieu, ma chère Comtesse, aimez-moi toujours!

LETTRE CMXI.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 24 septembre 1684.

Je juge, ma belle petite sœur, de votre chagrin par la joie que j'ai présentement. J'ai ma mère et le *bien bon*; ils sont tous deux en très-bonne santé, malgré la fatigue du voyage. Je comprends l'inquiétude que vous aurez pendant leur absence; je n'entreprends pas de vous rassurer, mais vous pouvez compter que tout ce que les soins et l'application peuvent faire sera employé pour la conservation d'une vie si précieuse. Je vous pardonne de me porter envie présentement; mais il étoit juste qu'elle partageât un peu entre nous deux les plaisirs qu'elle donne par sa présence : ne m'en haïssez pas, ma belle petite

sœur, et, à mon exemple, aimez vos rivaux : c'est ce que madame de Coulanges a reconnu en moi, à ce qu'elle dit, et ce que j'ai toujours senti dans mon cœur pour vous. Mon oncle m'a donné ce matin le joli présent de ma *princesse*[1] : nous avons été une demi-heure, l'abbé Charrier, lui et moi, à vouloir ouvrir ce petit flacon : nous avons tant fait par nos *tournées*, que nous avons fait tourner le bouchon : il y avoit un peu de peine au commencement, mais comme nous nous relayions tous trois l'un après l'autre, il tourne présentement avec beaucoup de facilité. Ma mère nous a donné une autre manière de l'ouvrir, qu'elle a trouvée bien plus aisée qu'elle n'étoit avant que nous y eussions apporté nos soins, et il en arrive une grande commodité; c'est que l'eau de la reine de Hongrie en sort toute seule, sans qu'on ait la peine de l'ouvrir. Adieu, ma très-chère et très-aimable petite sœur ; mille remercîments à ma divine *princesse*; que je m'ennuie qu'elle ne soit pas encore *vicomtesse*[2], et que je serai aise quand cette métamorphose sera arrivée! Je fais une oraison très-dévote et jacula-

[1] Mademoiselle d'Alerac. *D. P.*

[2] Il étoit question en ce temps-là du mariage de mademoiselle d'Alerac avec Gaspard, vicomte de Polignac; mais cette affaire s'étant rompue, M. de Polignac épousa Marie-Armande de Rambures en 1688, et mademoiselle d'Alerac fut mariée, en 1689, avec Henri-Emmanuel Hurault, marquis de Vibraie. *D. P.*

toire à *sainte Grignan*[1], et vous embrasse de tout mon cœur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je vous ai tant écrit, ma bonne, que je ne fais ici que vous embrasser tendrement; je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles, j'ai bien eu des lettres, mais pas une de vous; votre belle-sœur me prie de vous dire mille choses que vous imaginez aisément.

LETTRE CMXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 27 septembre 1684.

Enfin, ma fille, voilà trois de vos lettres. J'admire comme cela devient, quand on n'a plus d'autre consolation : c'est la vie, c'est une agitation, une occupation, c'est une nourriture; sans cela on est en foiblesse, on n'est soutenue de rien,

[1] Mademoiselle de Grignan l'aînée se retira aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où des raisons de santé ne lui permirent pas de rester long-temps; mais quoiqu'elle ait été depuis dans le monde, elle y prit le parti du célibat et de la retraite, pour ne s'occuper que des exercices de la plus haute piété, jusqu'au 17 février 1735, jour de sa mort. *D. P.*

on ne peut souffrir les autres lettres; enfin, on sent que c'est un besoin de recevoir cet entretien d'une personne si chère. Tout ce que vous me dites est si tendre et si touchant, que je serois aussi honteuse de lire vos lettres sans pleurer, que je le serai, cet hiver, de vivre sans vous. Parlons un peu de Versailles; j'ai fort bonne opinion de ce silence; je ne crois point qu'on veuille vous refuser une chose si juste[1] dans un temps de libéralités : vous voyez que tous vos amis vous ont conseillé de faire cette tentative; quel plaisir n'auriez-vous pas si, par vos soins et vos sollicitations, vous obteniez cette petite grace! Elle ne pourroit venir plus à propos; car je crois, et cette peine se joint souvent aux autres, que vous êtes dans de terribles dérangements. Pour moi, je suis convaincue que je ne serois jamais revenue de ceux où m'auroit jetée un retardement de six mois : quand on a poussé les choses à un certain point, on ne trouve plus que des abymes, et vous êtes entrée la première dans ces raisons; elles font ma consolation, et je me les redis sans cesse.

Nous menons ici une vie assez triste; je ne crois pas cependant que plus de bruit me fût agréable. Mon fils a été chagrin de ces espèces de clous :

[1] *Voir* la lettre du 26 novembre suivant.

ma belle-fille [1] n'a que des moments de gaîté, car elle est tout accablée de vapeurs; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon; elle est d'une extrême délicatesse; elle ne se promène quasi pas; elle a toujours froid; à neuf heures du soir, elle est tout éteinte : les jours sont trop longs pour elle; et le besoin qu'elle a d'être paresseuse, fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne : cela me fait un extrême plaisir. Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. Je me promène seule, mais je n'ose me livrer à l'entre chien et loup, de peur d'éclater en cris et en pleurs; l'obscurité me seroit mauvaise dans l'état où je suis : si mon ame peut se fortifier, ce sera à la crainte de vous fâcher que je sacrifierai ce triste divertissement : présentement c'est à ma santé, et c'est encore vous qui me l'avez recommandée; mais enfin, c'est toujours vous. Il ne tient pas à moi qu'on ne sache l'amitié tendre et solide que vous avez pour moi, j'en suis convaincue, j'en suis pénétrée; il faudroit que je fusse bien injuste pour en douter : si madame de Montchevreuil a cru que ma douleur surpassoit la vôtre,

[1] Épouse du marquis de Sévigné. (*Voyez* la lettre du 4 décembre 1683, et la note.)

c'est qu'ordinairement on n'aime point sa mère comme vous m'aimez. Pourquoi vous allez-vous blesser à l'épée de voir ma chambre ouverte? Qu'est-ce qui vous pousse dans ce pays désert? C'est bien là où vous me redemandez. Vous m'avez fait un grand plaisir de me parler de Versailles : la place de madame de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais : vous n'aurez pas oublié au moins de lui faire remonter quelques paroles par madame de Montchevreuil[1]. Je ne veux point d'aide pour la chaise de M. de Coulanges; laissez-moi faire, je bats monnoie ici. Je suis fort aise que notre mariage n'aille plus à reculons, et que M. le coadjuteur et vous, soyez toujours liés par mes deux joues; conservez-moi les vôtres, ma très-aimable; conservez votre santé, ne vous fatiguez plus tant, ayez pitié de moi; j'aurois bien de la peine à soutenir plus de tristesse que je n'en ai.

La mort de madame de Cœuvres[2] est étrange, et encore plus celle du chevalier d'Humières : hélas! comme cette mort va courant partout et

[1] Gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine, désignées sous la date du vendredi 2 février 1680. Suivant madame de Caylus, cette madame de Montchevreuil étoit une sotte hypocrite, attachée à madame de Maintenon, dont elle avoit les secrets. *G. D. S. G.*

[2] Fille de madame de Lionne. (*Voyez* la note 2, tome II, page 168.)

attrapant de tous côtés. Je me porte parfaitement bien ; je fais toujours quelque scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine. Nous attendons les capucins : cette petite femme-ci fait pitié, c'est un ménage qui n'est point du tout gaillard : ils vous font tous deux mille compliments. On ne me presse point de donner mon amitié, cela déplaît trop ; point d'empressement, rien qui chagrine, rien qui réveille aussi, cela est tout comme je le souhaitois. Corbinelli est trop heureux des bontés que vous avez pour lui ; je l'envie bien présentement : voilà ce que lui vaut mon amitié. Le *bien bon*, qui veut que je vous dise bien des choses pour lui, calcule tout le jour et se porte bien. Adieu, ma chère enfant ; que puis-je vous dire qui approche de ce que je sens pour vous? On m'envoie les gazettes ; vous songez à tout, vous êtes adorable. Vous parlez de mes lettres, je voudrois que vous vissiez les traits qui sont dans les vôtres, et tout ce que vous dites en une ligne ; vous perdez beaucoup à ne les pas lire. Je vous demande un compliment à M. de Cœuvres et à madame de Mouci sur son action héroïque qui met en peine pour sa santé. Vous devriez écrire joliment à M. de Lamoignon de votre part et de la mienne, sur la douleur qu'il a eue de voir mourir son ami entre ses bras [1].

[1] Le chevalier d'Humières, abbé de Saint-Maixant, dans le

LETTRE CMXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er octobre 1684.

Quoique ma lettre soit datée du dimanche, je l'écris aujourd'hui samedi au soir; il n'est que dix heures, tout est retiré; c'est une heure où je suis à vous d'une manière plus particulière qu'au milieu de ce qui est ordinairement dans ma chambre ; ce n'est pas que je sois contrainte, je sais me débarrasser : je me promène seule; et quoi que vous disiez, ma très-chère, je serois bien oppressée si je n'avois pas cette liberté. J'ai besoin de penser à vous avec attention, comme j'avois besoin de vous voir; et si mes épées pouvoient un peu s'émousser et ne pas me percer, comme je vous le mandois d'Étampes [1], ce temps qui vous est destiné seroit nécessaire à ma santé, comme il l'est présentement au soulagement de mon cœur. Je vous disois une vérité amère, c'est que vous me quittâtes dans un état où toutes

Haut-Poitou, mourut à Baville, terre du président de Lamoignon. Il fut remplacé par Charles Arnauld, abbé de Pomponne. (*Voyez* ci-après lettre du 4 octobre.) *G. D. S. G.*

[1] Sous la date du 13 septembre précédent.

mes pensées étoient autant de pointes aiguës : je ne savois comment faire pour m'en garantir ; car on est extrêmement exposée aux coups, quand on se fait des blessures de toutes ses pensées. Mais revenons, ma fille : je vous écris donc en paix et en repos; et quoique je sois avec vous, je sens toujours fort tristement notre séparation : c'est aujourd'hui le huitième jour que je suis ici : me voilà bien avancée. L'abbé Charrier est la seule personne avec qui je puisse parler de vous : il m'entend, je lui dis combien je vous aime; rien ne peut tenir sa place quand il sera parti : il entre dans mes sentiments, il est surpris des vôtres, et que les distractions de Versailles et de Paris ne vous aient point encore consolée. *Vous me regrettez comme on fait la santé*, mais je ne suis pas de votre avis : vous avez mieux senti mes cinq ou six visites par jour, et la douceur de notre société, que l'on ne sent le plaisir de se bien porter : vous ne jugez pas équitablement de votre amitié. Pour moi, ma très-chère, je n'ai rien sur mon cœur, il n'y a moment que je n'aie été sensible au plaisir d'être avec vous : tous mes retours de messe, tous mes retours de ville, tous mes retours de chez le *bien bon*, tout cela m'a donné de la joie : enfin, je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, j'ai coupé dans le vif, et le temps que j'ai passé heureusement avec vous

n'avoit rien diminué de la vivacité de mes sentiments, cela est vrai. N'admirez-vous point où mon cœur me jette et m'égare? Je suis toute seule, je suis tout attendrie; cette disposition ne se rapportera point avec celle que vous aurez en recevant ma lettre, mais il n'importe, ma chère Comtesse, il faut que vous ayez cette complaisance pour moi. Est-il possible que j'aie pu tant écrire sans avoir encore dit un mot de mademoiselle de Grignan? Je suis plus fâchée de cette fuite[1] que je n'en suis surprise : elle nous portoit tous sur ses épaules, tous nos discours lui déplaisoient; elle a bien secoué le joug du père Moret[2]; mais n'en pas dire un mot au coadjuteur, cela est étrange; a-t-elle emmené *Cocole*? Qu'est devenu *Champagne?* Qui est-ce qui l'a menée?

Je crains bien que notre mariage ne se rompe par les raisons d'intérêt que vous me dites; ce ne sera jamais de mon consentement; et si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc qui ne viendra point, mademoiselle d'Alerac a bien l'air d'en être la victime et la dupe : je souhaite la

[1] Mademoiselle de Grignan étoit allée à Gif, dans une abbaye de bénédictines, sans avoir communiqué son dessein à personne : elle ne tarda pas à être dégoûtée de cette retraite, où l'on professoit les maximes du jésuitisme. La lettre de madame de Sévigné à ce sujet, sous la date du 1er juillet 1685, doit être consultée.

G. D. S. G.

[2] Célèbre directeur de l'Oratoire.

santé du coadjuteur par plusieurs raisons ; celle-là est la seconde. Où sont ces petits oiseaux qui s'en étoient envolés au Puy? Vous me direz la suite. Que je vous plains, ma fille, d'avoir à rebâtir votre château! quelle dépense hors de saison! Il vous arrive des sortes de malheurs qui ne sont faits que pour vous; je les sens peut-être plus encore que vous ne les sentez. Si la Providence vouloit vous récompenser, cela seroit aisé en donnant une bonne volonté à celui à qui vous avez demandé du secours. Vous m'affligez de me dire que le grand-maître (*le duc du Lude*) a une côte rompue; enfin, sa chasse s'est tournée contre lui, comme la messe de cette pauvre marquise de Cœuvres s'est tournée contre elle. Il y a dix endroits dans votre lettre qu'il faudroit envoyer à Fontevrauld, s'ils étoient mêlés avec des louanges de l'abbé Têtu. Vraiment, c'est une folie que le bien que vous dites de mes lettres : je vous le dis sincèrement, je ne comprends point quelle est votre pensée. Il est vrai que dans le bateau, ne pouvant lire de plus longues pièces, je me jetai sur cette oraison (*funèbre*); je la trouvai convenable, et je crus qu'on ne pouvoit mieux dire de madame de Richelieu [1] ; car ce n'étoit pas de M. de Turenne dont il étoit question. J'en écrivis un mot à madame de La Fayette; et

[1] Morte le 29 mai 1684. *D. P.*

l'amour-propre de l'abbé Têtu, qui ne néglige pas les petits profits, en *tourne une affaire*[1] jusqu'à Fontevrauld. Vraiment, vous n'avez qu'à me répondre pour me faire taire : je n'en serois point étonnée, si c'étoit à votre esprit que je voulusse parler ; mais c'est à votre cœur, qui me répond encore mieux. Vous finissez par une douceur peu commune et trop aimable : *je suis pour vous comme la santé* ; c'est-à-dire *le plaisir des autres plaisirs*. Venez me parler de mes fagots après de telles pensées, je me connois, et vous savez que je ne m'égare point.

Voilà où je demeurai hier au soir : il est dimanche, il faut envoyer nos paquets : le soleil et le bruit ne m'ont rien ôté des sentiments que j'avois dans le silence et dans l'obscurité. Mon fils vient de partir pour Rennes; il veut être assuré que ses clous ne sont rien. Sa femme est autour de moi, entendant très-bien la partie que je fais avec elle de ne la voir d'aujourd'hui. J'ai passé la matinée dans ces bois avec mon abbé Charrier ; elle y va présentement, et je vais écrire. Je vous assure que cela est fort commode. Elle a de très-bonnes qualités, du moins je le crois ; mais dans ce commencement, je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives : elle n'est

[1] Terme favori de M. de La Garde, comme on le voit sous la date du jeudi 9 mai 1680.

point *ceci*, elle n'est point *cela;* avec le temps je dirai peut-être, elle est *cela*. Elle vous fait mille jolis compliments : elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement, elle *n'est donc point empressée* : je n'ai que ce ton jusqu'ici : elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes.

J'approuve fort de ne mettre autour de mon chiffre que, *Madame de Sévigné*. Il n'en faut pas davantage : on ne me confondra point pendant ma vie, et c'est assez. Je serai fort aise d'avoir ce petit amusement [1]; M. de Coulanges songe déjà au bois doré ; ainsi la dépense est bien médiocre, je n'ai pas besoin que vous m'aidiez. Mon Dieu, ma chère, qu'il fait beau! et que je vous plains de n'être point à Livry, puisque je vous ai donné ma folie pour la campagne! vous savez pourtant que je ne l'ai jamais mesurée avec le plaisir d'être avec vous : ma plus grande passion pour Livry ne portoit que deux jours en votre absence; et puisqu'une fois mademoiselle d'Alerac nous fit tous revenir le premier jour d'octobre, je ne vous quitterois pas quand vous gardez notre coadjuteur. Enfin, Dieu a disposé de ma destinée; et dans peu de jours j'aurai plus de campagne que je n'en voudrai. Je mets sur mon

[1] Il s'agissoit d'une chaise de tapisserie que madame de Sévigné s'amusoit à travailler, pour en faire présent à M. de Coulanges.
D. P.

compte toutes vos bontés pour Corbinelli; il n'est pas de mauvaise compagnie, non plus que madame de La Fayette: joignez-vous à ces deux personnes, et jugez combien je dois être gâtée sur le bon goût : je le suis bien aussi. Je n'ai encore vu ni princesse (*de Tarente*), ni Marbeuf; la princesse est en dévotion, la Marbeuf pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison; je la vis un enfant l'autre voyage; elle étoit devenue aimable, elle revenoit d'ici et de Vitré, elle est expirée en trois jours d'une vapeur de fille; on l'a toujours saignée du bras : cela peut figurer avec madame de Cœuvres. Adieu, très-parfaitement aimée. Je baise le rhétoricien [1], que je défie, malgré sa rhétorique, de me persuader que je ne l'aime pas fort tendrement.

LETTRE CMXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4 octobre 1684.

Je m'attendois bien, ma bonne, que vous iriez bientôt à Gif; ce voyage étoit tout naturel : j'es-

[1] Le marquis de Grignan, son petit-fils. *D. P.*

père aussi que vous m'en direz des nouvelles, et de l'effet de cette retraite pour le mariage, et de l'opiniâtreté de M. de Montausier à demander des choses inouies. Tout ce qui se passe à l'hôtel de Carnavalet est mon affaire plus ou moins, selon l'intérêt que vous y prenez. Vous me parlez si tendrement de la peine que vous fait toujours mon absence, qu'encore que j'en sois fort touchée, j'aime mieux sentir cette douleur que de ne point savoir la suite de votre amitié et de votre tristesse. La mienne n'est point du tout dissipée par la diversité des objets; je subsiste de mon propre fonds et de la petite famille. Mon fils doit à mon arrivée de lui avoir écarté beaucoup de mauvaise compagnie, dont il étoit accablé : j'en suis ravie, car je ne suis point docile, comme vous savez, à de certaines impertinences; et, parce que je ne suis pas assez heureuse pour rêver comme vous, je m'impatiente, et je dis des rudesses. Dieu merci! nous sommes en repos; je lis, du moins j'ai dessein de commencer un livre que madame de Vins m'a mis dans la tête, qui est *la Réformation d'Angleterre* [1]. J'écris et je reçois des lettres, je suis quasi tous les jours occupée de vous. Je reçois vos lettres le lundi, jusqu'au

[1] C'est la réfutation par Burnet, évêque de Salisbury, de l'ouvrage de Nicolas Sanderus, intitulé *de Schismate Anglicano* (*voyez* la lettre sous la date du 16 septembre 1676 et la note), dont Ro-

mercredi j'y réponds ; le vendredi j'en reçois encore, jusqu'au dimanche j'y réponds : cela m'empêche de tant sentir la distance d'un ordinaire à l'autre. Je me promène extrêmement, et parce qu'il fait le plus parfait temps du monde, et parce que je sens par avance l'horreur des jours qui viendront ; ainsi je profite avec avarice de ceux que Dieu me donne. N'irez-vous point à Livry, ma bonne ? Le chevalier ne sera-t-il point bien aise d'aller s'y reposer après ses eaux ? Le coadjuteur est guéri : tout vous y convie : je vous défie de n'y point penser à moi. Je me porte très-bien, ma chère bonne ; mais vous, ne me ferez-vous point le plaisir de me dire sincèrement comme vous êtes, et si ce côté que je crains tant ne vous fait point souffrir ; je vous demande cette vérité. Si vous aviez besoin d'un petit deuil, je vous en fournirois un : M. de Montmoron [1] mourut il y a quatre jours chez lui, d'une violente apoplexie en six heures : c'est une belle ame devant Dieu : cependant il ne faut pas juger. J'ai vu la princesse qui parle de vous, qui comprend ma douleur, qui vous aime, qui m'aime, et qui

semond fit paroître à Londres, en 1682, un fragment de sa traduction. Burnet, dans son *Histoire de la Réformation d'Angleterre*, s'élève avec de solides arguments contre les prétentions ultramontaines, mais il se montre trop favorable à Henri VIII. *G. D. S. G.*

[1] Charles de Sévigné, comte Montmoron, conseiller au parlement de Rennes. *M.*

prend tous les jours douze tasses de thé; elle le fait infuser comme nous, et remet encore dans la tasse plus de la moitié d'eau bouillante : elle pensa me faire vomir. Cela, dit-elle, la guérit de de tous ses maux : elle m'assura que le landgrave[1] en prenoit quarante tasses tous les matins ; — non, Madame, ce n'est peut-être que trente ; — non, c'est quarante; il étoit mourant, cela le ressuscite à vue d'œil ; — enfin, il faut avaler tout cela. Je lui dis que je me réjouissois de la santé de l'Europe, la voyant sans deuil; elle me répondit qu'elle se portoit bien, comme je pouvois le voir par son habit, mais qu'elle craignoit d'être bientôt obligée de prendre le deuil pour sa sœur l'électrice[2]; enfin je sais parfaitement les affaires d'Allemagne : elle est bonne et très-aimable parmi tout cela.

Voilà une lettre pour M. de Pomponne : ma bonne, que je suis aise qu'il ait cette abbaye[3]! que cela est donné agréablement, lorsqu'il est en Normandie, ne songeant à rien! *Non ti l'invidio, no, ma piango il mio*, c'est-à-dire, ma chère bonne : N'y aura-t-il que vous qui n'ob-

[1] Charles, landgrave de Hesse-Cassel, son neveu. *D. P.*

[2] Charlotte de Hesse-Cassel, femme de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, électeur de l'empire. Elle mourut le 16 mars 1686. *D. P.*

[3] L'abbaye de Saint-Maixant. (*Voyez* ci-dessus, lettre du 27 septembre, et la note, page 452.)

tiendrez rien? Croyez-vous, ma bonne, que vos affaires ne tiennent pas une grande place dans mon cœur? Je crois que j'y médite plus tristement que vous; mais, ma chère bonne, profitez de votre courage qui vous fait tout soutenir, et continuez de m'aimer, si vous voulez rendre ma vie heureuse; car les peines que me donne cette amitié sont douces, tout amères qu'elles sont. Mille baise-mains à tous les Grignan qui sont auprès de vous, et à cette belle *princesse* (*mademoiselle d'Alerac*). J'écris à mon marquis; mon fils est encore à Rennes, sa femme me prie de vous assurer, etc. Envoyez la lettre à M. de Pomponne.

LETTRE CMXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 octobre 1684.

Ah, ma chère enfant! vous avez été malade! C'est un mal fort sensible que d'avoir une amygdale enflée; cela s'appelleroit une esquinancie, si on vouloit. Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer; mais la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ra-

vage, m'empêche de rire, quand il se jette ainsi dans votre gorge. Le voyage de Gif vous a beaucoup fatiguée; vous souvient-il de celui de Lambesc avec madame de Monaco ? Je crois que vous n'avez pas été si malade; mais enfin, l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard [1], la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en

[1] Madame de Sévigné indique ici une situation des environs de Paris qu'on ne connoît plus à présent, et qu'on finira par ne plus connoître du tout: d'une part, nos antiquaires n'étant point assez explicites à cet égard, de l'autre les agrandissements de la capitale, et par suite la révolution, en ont effacé toutes les traces. Le dernier éditeur dit: « Les religieuses de l'abbaye de Gif étoient soumises à la règle de saint Benoît; peut-être madame de Sévigné croyoit-elle qu'elles étoient bernardines; peut-être aussi appelle-t-elle ce pays *Vallons de Saint-Bernard*, à cause du voisinage de Port-Royal-des-Champs, qui étoit de l'ordre de Cîteaux. » Ce doute sollicite de notre part un éclaircissement. Jusqu'à l'année 1548, les environs de la Tournelle, de l'abbaye de Saint-Victor, de l'Estrapade, des faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marcel, n'offroient encore que des vallées, des bois, des marais, des étangs. A cette époque, Marie de Médicis donna aux religieuses de l'ordre de Cîteaux une partie des anciens Claux Mureaux affranchis par Louis-le-Gros, et l'ancien hôtel Clugny que lui céda la famille Alissi. Cette abbaye, qui a pris le nom de Port-Royal-des-Champs, étoit couronnée d'un bois solitaire, où étoit la Pension aux Granges, si célébrée par les hommes qui ont illustré le 17 siècle. L'abbaye de Port-Royal, les Carmelites, le Val-de-Grace, les Chartreux, donnoient à tous ces quartiers une teinte religieuse qui inspiroit le recueillement, et qui attiroit dans la retraite beaucoup de gens du monde.

état d'être saignée deux fois en deux jours. Remettez-vous, ma fille; conservez-vous, reposez-vous, et ne vous amusez point à écrire des volumes, ni à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir; si vous vous en faisiez une loi, je me résoudrois à ne vous écrire qu'une page.

A MONSIEUR LE CHEVALIER DE GRIGNAN.

Que je vous suis obligée, Monsieur, de lui avoir ôté la plume de la main! Malgré toutes ses méchantes plaisanteries, je vous conjure de l'empêcher d'écrire encore plusieurs jours, et de la soulager de ce qu'elle voudra me faire savoir, en me l'écrivant vous-même dans sa lettre : par exemple, parlez-moi un peu plus intimement de la sainte fille, de la raison qui lui a fait perdre patience; de ce que disent M. de Montausier et mademoiselle d'Alerac, et comme notre mariage se trouvera de cette retraite : vous voudrez fort bien

Actuellement pour trouver l'origine des *Vallons de Saint-Bernard*, il faut remonter vers l'an 1250. A cette époque on voit un abbé de Clairvaux bâtir un collége au midi de Paris, lequel fut ensuite cédé à tout l'ordre de Cîteaux. Les environs, dans l'état où ils sont géographiquement indiqués ci-dessus, étoient alors nommés par le peuple *Vallons de Saint-Bernard*, du temps de madame de Sévigné, et on dit encore de nos jours, le quartier Saint-Bernard, le port et la porte Saint-Bernard, et enfin la rue des Bernardins, où étoient situés le collége et la maison des religieux de l'ordre de Cîteaux, ou les Bernardins, suivant la tradition.

G. D. S G.

causer avec moi sur tout cela. Je vous recommande la santé de ma fille : ne la croyez point quand elle veut se coucher bien tard, et s'éveiller bien matin, et prendre sans cesse du thé, du café : je vous assure, Monsieur, que cette vie est bien mauvaise pour un sang aussi brûlant que le sien. Souvenez-vous de l'état où nous l'avons vue; n'abusons point du retour de sa beauté; elle a un mal de côté qui trouble souvent mon repos : on ne sent point de douleur où il n'y a point de mal; faites-la souvenir de la pervenche[1] : qu'elle ne l'abandonne pas tout-à-fait, ne fût-ce que par reconnoissance. Allez à Livry prendre du repos; et faites que je puisse m'assurer qu'étant avec elle, vous serez la force majeure qui l'empêchera de se faire du mal.

A MADAME DE GRIGNAN.

Ceci vous ennuie un peu, ma très-chère; mais je vous dirai, *est-ce que je parle à toi?* Quand ce ne seroit que pour moi, conservez-vous : je n'ai point la force de soutenir votre absence et votre mauvaise santé. Je suis assurée que vous n'aurez plus de bonnes joues à me présenter : rien ne change tant que ces sortes de maux douloureux,

[1] Cette plante étoit alors fort en usage dans la médecine. Sa vertu astringente apaisoit les douleurs de poitrine et cicatrisoit les plaies du poumon, du moins on le croyoit. *G. D. S. G.*

et de bonnes saignées : je ne puis vous parler d'autre chose. J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles : mais si M. le chevalier n'est votre secrétaire d'ici à quelque temps, je ne vous écrirai plus. Mon fils revient aujourd'hui de Rennes : en son absence, j'ai causé avec sa femme ; je l'ai trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes nos affaires du temps passé, comme une personne, et mieux que toute la Bretagne ; c'est beaucoup que de n'avoir pas l'esprit *fichu*, ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. Je vous obéis mal, quand vous voulez que je sois toujours exposée ; j'ai besoin d'être de certaines heures avec vous ; et cette liberté, quoique triste, m'est agréable. Il est vrai que, quoi que je fasse, les jours ont ici toute leur étendue, et quelque chose encore au-delà. Pour le mois de septembre, il me semble qu'il a duré six mois, et je ne comprends point qu'il n'y ait que quinze jours que je suis ici.

LETTRE CMXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 5 novembre 1684.

Non, ma chère bonne, je vous promets de ne me point effrayer de vos maux ; je vous conjure

de me les dire toujours comme ils sont. Vous voilà donc obligée de vous guérir de vos remèdes; cette troisième saignée fut bien cruelle, ensuite de la seconde qui l'étoit déjà, et vos médecines mal composées; car nos capucins sont ennemis du polycreste : vous avez été bien mal menée, ma pauvre bonne, de toutes les façons : je croyois que ce fût Alliot[1]; mais il y a presse à s'en vanter, car M. de Coulanges me mande de Chaulnes, où M. Céron est allé en poste pour madame de Chaulnes qui étoit très-mal, que c'étoit Céron qui avoit eu l'honneur de vous traiter; qu'il vous avoit fait saigner trois fois, et que votre mal étoit fort pressant et fort violent : c'est à vous à me dire la vérité de tout cela, car je n'y connois plus rien. Vous m'avez fait passer votre mal de gorge pour une chose sans péril, et vos saignées faites après coup fort mal à propos; enfin, ma bonne, quoi qu'il en soit, consolez-vous, et guérissez-vous avec votre bonne pervenche bien verte, bien amère, mais bien spécifique à vos maux, et dont vous avez senti de grands effets : rafraîchissez-en cette poitrine enflammée; et si, dans cet état qui passera, vous êtes incommodée d'é-

[1] Pierre Alliot, médecin ordinaire du roi. Il se fit connoître par un spécifique contre le cancer, dont il fit l'application à la reine Anne d'Autriche; mais il avoit été appelé trop tard, et son remède ne réussit point. *M.*

crire, comme il y a bien de l'apparence, prenez sur moi comme sur celle qui vous aime le plus, sans faire tort à personne et sans façon et sans crainte de m'effrayer; faites-moi écrire par M. du Plessis[1], mettez une ligne en haut et une en bas; car il faut voir de votre écriture, et je serai ravie de penser que, toute couchée et tout à votre aise, vous causerez avec moi, et que vous ne serez point contrainte, deux heures durant, dans une posture qui tue la poitrine. Je vous serai trop obligée d'en user ainsi, et je le prendrois pour une marque de votre amitié et de votre confiance. Pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille par notre abbé Charrier; il craint de le casser, c'est ce qui nous embarrasse, car pour moi, ma bonne, je ne l'ai pris que pour vous, et si M. de Chaulnes ou M. de Caumartin, ou madame de Pomponne, vouloient vous en prêter, les capucins le rendroient cet été, aux États, aux deux premiers au double, et je le rendrois à madame de Pomponne. J'en ai très-peu; ce baume est souverain, mais ce n'est pas pour un rhumatisme, il en faudroit des quantités infinies; c'est pour en mettre huit gouttes sur une assiette chaude, et le faire entrer dans l'endroit de votre côté où vous avez mal, et le frotter doucement, jusqu'à ce qu'il soit pénétré

[1] M. du Plessis étoit le gouverneur du marquis de Grignan.

à loisir, et puis un linge chaud dessus; ils en ont vu des miracles; ils y souffrent autant de gouttes d'essence d'urine mêlées. Voilà ce qui est pour vous, en très-petit volume, comme vous voyez; vous me manderez au plus tôt si vous voulez que j'envoie ma petite bouteille, ou si vous voulez en emprunter; c'est un baume précieux, qui me le seroit infiniment s'il vous avoit guérie et que je n'ai pris que pour vous : mais, ma bonne, ne négligez point votre côté.

Vous avez écrit une parfaite lettre à ces bons capucins, nous l'avons lue avec un grand plaisir; je leur envoie à Rennes, où ils tirent du tombeau la pauvre *petite personne*[1]; ils seront ravis et honorés et glorieux de la recevoir, et je vous enverrai soigneusement leur réponse. Pour nos santés, ma bonne, je vous en parlerai sincèrement; la mienne est parfaite, je me promène quand il fait beau, j'évite le serein et le brouillard; mon fils le craint, et me ramène. Ma belle-fille ne sort pas, elle est dans les remèdes des capucins, c'est-

[1] Grouvelle nomme cette petite personne Anne-Éléonore du Puy Murinais. Il est question de son mariage avec M. de La Bedoyère, procureur-général au parlement de Bretagne. M. de Monmerqué croit au contraire que cette petite personne est la même qui servit de secrétaire à madame de Sévigné en 1676. Il est vrai que mademoiselle du Puy de Murinais, appelée tantôt la *murinette beauté*, tantôt la *petite personne*, avoit épousé, en août 1674, Henri de Maillé, marquis de Kerman. *G. D. S. G.*

à-dire des breuvages et des bains d'herbes, qui l'ont fort fatiguée sans aucun succès jusqu'ici : en sorte que nous ne sommes point en train ni en humeur de faire des promenades extravagantes. On en est tenté à Livry ; et l'été, quand il fait chaud et qu'on voit une brillante lune, on aime à faire un tour : mais ici nous n'y pensons pas, nous allons entre deux soleils. Le bon abbé est un peu incommodé de sa plénitude et de ses vents : ce sont des maux auxquels il est accoutumé : les capucins lui font prendre tous les matins de la poudre d'écrevisse, et assurent qu'il s'en trouvera fort bien : cela est long, et en attendant il souffre un peu. Pour moi, je n'ai plus de vapeurs ; je crois qu'elles ne venoient que parce que j'en faisois cas : comme elles savent que je les méprise, elles sont allées effrayer quelques sottes : voilà, ma bonne, la *vraie* vérité de l'état où nous sommes. Celui où vous me représentez mademoiselle d'Alerac est trop charmant, c'est une petite pointe de vin qui *rousille* et réjouit toute mon ame : il ne faut pas s'étonner si elle en a une présentement ; on la sent quelquefois si peu, que c'est comme si on n'en avoit pas. Je suis persuadée que M. de Polignac en a deux à proportion par la reconnoissance qui se joint à son amour. Il me paroît que les articles se règlent mieux à Paris que chez M. de Montau-

sier : c'est là que les difficultés se doivent aplanir ; mais ce que je ne comprends pas, c'est la première apparition de M. de Polignac : que vouloit-il dire avec son sérieux, avec sa visite courte et cérémonieuse? Devoit-elle être de cette froideur? Ne falloit-il point expliquer avec grace et chaleur cette longue absence, ce long silence? Et comment, après avoir si mal commencé, peut-on finir si joliment? Vous me faites de toute cette scène une peinture charmante, dont je vous remercie, car vous savez l'intérêt que j'y prends. Est-il allé à Dunkerque? et où est cette belle Diane? Le bon abbé remercie M. du Plessis de l'honneur qu'il a fait à son canal; cela lui paroît un coup de partie pour cette pièce d'eau; c'est comme une exécution vigoureuse dans les justices qui ne sont pas bien établies : après cela on n'en doute plus : aussi, après cette espèce de naufrage, la sécheresse, la bourbe, les grenouilles feront tout ce qu'il leur plaira; nous serons toujours un canal où M. du Plessis a pensé se noyer. Nous avons eu ici une Saint-Hubert triste et détestable; mais il ne faut pas juger ici du temps que vous avez là-bas : vous avez chaud à Livry, vous êtes en été : la Saint-Hubert aura peut-être été merveilleuse à Fontainebleau, et nous avons des pluies et des brouillards : nous avons pourtant eu de beaux jours; il faut prendre le temps

comme il vient, car nous ne sommes pas les plus forts. Il me prit hier une folie de craindre le feu à l'hôtel de Carnavalet, c'est peut-être une inspiration; ma bonne, redoublez vos ordres qu'on n'aille point à la cave aux fagots, comme on y va toujours avec une chandelle sans lanterne, et qu'on prenne garde en haut au voisinage du grenier au foin : vos gens n'y perdroient rien, et nous en serions ruinés. Voilà une jolie fin de lettre et bien spirituelle; mais elle ne sera peut-être pas inutile, *Clairotte* et *Lépine* sont sages. Ma bonne, je vous demande en vérité pardon de cette prévoyance, mais quand les jours ont vingt-quatre heures et qu'on n'a pas beaucoup d'affaires, on pense à tout. Je suis très-fâchée que le rhumatisme du chevalier *ouvre* de si bonne heure; Vichi ne lui a pas bien réussi cette année : je souhaite que nos capucins fassent mieux; faites-lui mes amitiés, je vous en prie. Je vous crois à Paris, et bien près d'être à Fontainebleau : mais, ma bonne, irez-vous en un jour? Ayez pitié de vous, songez à ne pas augmenter vos maux, cela est préférable à tout. Il n'y a nulle affaire et nulle raison qui vous doive obliger à vous hasarder : ma chère bonne, c'est bien véritablement ma santé et ma vie que je vous recommande : c'est une étrange amertume à digérer ici que la crainte de vous voir dangereusement

malade : il n'y a pas moyen de soutenir cette pensée jour et nuit, ayez donc pitié de moi.

Hélas! que pensez-vous que m'ait fait cette mort de madame de Luynes[1] ? C'est une tristesse dont on ne peut se défendre : et que faut-il donc pour ne point mourir? Jeune, belle, reposée, toute tranquille et tout en paix, elle avoit payé le tribut de l'humanité l'année passée par une grande maladie, et la voilà morte un an après ; c'est un étrange point de méditation. M. de Chaulnes en est affligé, dites-lui quelque chose : madame de Chaulnes a été bien mal; ils ont tant d'amitié pour moi et pour vous! ne les négligez pas. Adieu, ma chère bonne : je ne vous puis dire assez combien je vous aime; allez-vous si tôt ne plus aimer madame de Coulanges, après avoir tant bu ensemble à Clichy et à Livry? La d'Escars me parle d'une cordelière dans ma chaise de tapisserie; ma bonne, vous n'avez qu'à ordonner, tout me plaira; j'en attends les deux bras, cela me divertira. Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est charmée de vous et de votre esprit. Le *bien breton* vous salue tendrement. Mon fils et sa femme vous font beaucoup d'amitiés et de compliments; j'écris à mon marquis, mais il me semble que vous devez être à Fontainebleau.

[1] Anne de Rohan, morte le 29 octobre, âgée de quarante-quatre ans. *D. P.*

LETTRE CMXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 15 novembre 1684.

J'ai envie, ma chère bonne, de commencer à vous répondre par la lettre que m'a écrite le maréchal d'Estrades; il me conte si bonnement et si naïvement toutes les questions que vous lui avez faites sur mon sujet, et je vois si bien tout l'intérêt que votre amitié vous fait prendre à la vie que je fais ici, que je n'ai pu lire sans pleurer la lettre de ce bon homme; mais, ma chère bonne, quand je suis venue à l'endroit où vous avez pleuré vous-même en apprenant le sensible souvenir que j'ai toujours de votre aimable personne, et de notre séparation, j'ai redoublé mes soupirs et mes sanglots : ma chère bonne, je vous en demande pardon, cela est passé; mais je n'étois point en garde contre ce récit tout naïf que m'a fait ce bon homme; il m'a prise au dépourvu, et je n'ai pas eu le loisir de me préparer. Voilà, ma chère enfant, une relation toute naturelle de ce qui m'est arrivé de plus considérable depuis que je vous ai écrit; mais il s'est passé dans mon cœur

un trait d'amitié si tendre et si sensible, si naturel, si vrai et si vif, que je n'ai pu vous le cacher : aussi-bien, ma bonne, il me semble que vous êtes assez comme moi, et que nous mettons au premier rang les choses qui nous regardent, et le reste vient après pour arrondir la dépêche. Vous dites que je ne suis point avec vous, ma bonne ; et pourquoi ? hélas ! qu'il me seroit aisé de vous le dire ! si je voulois salir mes lettres des raisons qui m'obligent à cette séparation, des misères de ce pays, de ce qu'on m'y doit, de la manière dont on me paie, de ce que je dois ailleurs, et de quelle façon je me serois laissé surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avois pris, avec une peine infinie, cette résolution. Vous savez que depuis deux ans je la diffère avec plaisir, sans y balancer ; mais, ma chère bonne, il y a des extrémités où l'on romproit tout, si l'on vouloit se roidir contre la nécessité ; je ne puis plus hasarder ces sortes de conduites *hasardeuses* : le bien que je possède n'est plus à moi ; il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie : voilà ce qui m'a arrachée, ma bonne, d'entre vos bras pour quelque temps ; vous savez avec quelles douleurs ! je vous en cache les suites, parce que je veux me bien porter, et que je tâche de me les cacher à moi-même : mais

cette espérance dont je vous ai parlé me soutient, et me persuade qu'enfin je vous reverrai; et c'est cette pensée qui me fait vivre. Je suis ici avec mon fils, qui est ravi de m'y voir manger une partie de ce qu'il me doit; cela me fait un sommeil salutaire, et souffrir la perte de tout ce que ses fermiers me doivent, et dont apparemment je n'aurai jamais rien. Je crois, ma chère bonne, que vous entrez dans ces vérités qui finiront, et qui me feront retrouver comme j'ai accoutumé d'être : je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une *bonne,* dont la tendresse est sans exemple. J'ai quasi envie de ne vous rien dire sur ma santé; elle est dans la perfection, et j'aime M. de Coulanges plus que ma vie, de vous avoir montré ma lettre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations; le style qu'on a en lui écrivant ressemble à la joie et à la santé. Ce que vous mandoit mon fils des capucins étoit pour vous mettre l'esprit en repos, en cas d'alarme; mais cette alarme est encore dans l'avenir et entre les mains de la Providence; car jusqu'ici toutes nos machines n'ont rien de détraqué : la vôtre, ma bonne, n'a pas été si bien réglée; vous avez été considérablement malade, et si j'en avois eu autant, vous n'auriez pas cru si simplement ce

que je vous aurois mandé, que j'ai cru ce que vous m'avez écrit.

Le temps continue d'être détestable, les postillons se noient; il ne faut plus penser à recevoir régulièrement les lettres; attendez-les en repos, comme je fais. Il n'y avoit pas un grand chapitre à faire de Fouësnel, c'est un triste voyage tout uni; j'en disois un mot au petit Coulanges : je trouve que votre amitié avec sa femme continue fort joliment, il n'en faut pas davantage; son mari est trop joli et trop aimable, il nous écrit des lettres charmantes. Il vous a mise dans la folie de la *Cuverdan*; mais nous ne savons si c'est une vérité ou une vision, car il dit qu'elle est fille de *Cafut*, lequel *Cafut* étoit une folie de son enfance, dont il étoit grippé au point qu'on lui en donna le fouet étant petit, parce qu'on craignoit qu'il n'en devînt fou avec madame de Sanzei. Quoi qu'il en soit, *la Cuverdan* de ce pays sera demain ici : il y a trois jours qu'elle est chez la souveraine (*la princesse de Tarente*). Souvenez-vous, ma bonne, de la règle de Corbinelli, qu'il ne faut pas juger sans entendre les deux parties : il y a bien des choses à dire; mais, en un mot, il falloit rompre à jamais avec madame de Tisé, et rompre le seul lien qu'ait mon fils avec M. de Mauron [1], dont il ne jette pas encore sa part aux

[1] Beau-père de M. de Sévigné, et frère de madame de Tisé. *D. P.*

chiens, ou rompre impertinemment avec la princesse. Il a résisté, il a vu l'horreur de cette grossièreté; il en a fait dire ses extrêmes douleurs à la princesse; mais enfin, il a fallu se résoudre et prendre parti; il n'y avoit qu'à prendre ou à laisser; et mon fils a préféré la douceur et le plaisir d'être bien avec sa nouvelle famille, et par reconnoissance, et par intérêt, à la gloire d'avoir suivi toutes les préventions de la princesse, qui sont à l'excès dans les têtes allemandes. Vous me direz que madame de Tisé est ridicule d'avoir exigé cette belle déclaration de son neveu; qu'elle ne sait point le monde; que cela est de travers : tout cela est vrai, mais on ne la refondra pas : peut-être que cette *pétoffe* ne servira qu'à confirmer la roture de celui que la princesse protége; car la maison à laquelle il vouloit s'accrocher, et qui est fort bonne, ne veut point de lui. Ah, mon Dieu! en voilà beaucoup, ma chère Comtesse, je n'avois pas dessein d'en tant dire.

Mais parlons du bonheur de M. de La Trousse[1], qui marche à grands pas dans le chemin de la fortune. Connoissez-vous la beauté de la machine toute simple qu'on appelle un lévier? Il me semble que je l'ai été à son égard : trouvez-vous que je me vante trop? Cela me fait prendre un grand

[1] Il venoit d'être nommé gouverneur d'Ypres, ville des Pays-Bas, qui fut cédée au roi par le traité de Nimègue.

intérêt à toute la suite de sa vie, où il a réuni et bien de l'honneur, et bien du bonheur, et bien de la faveur. Je ne manquerai pas de lui écriré; en attendant faites-en mes compliments à mademoiselle de Méri, mais ne l'oubliez pas. Je n'ai rien à dire de l'indifférence de madame de Coulanges, sinon qu'elle prend le bon et unique parti. Vous jugez bien du succès qu'aura la prière de madame de La Fayette; jamais une personne, sans sortir de sa place, n'a tant fait de bonnes affaires : elle a du mérite et de la considération; ces deux qualités vous sont communes avec elle; mais le bonheur ne l'est pas, ma chère bonne, et je doute que toute la dépense et tous les services de M. de Grignan fassent plus que vous : ce n'est pas sans un extrême chagrin que je vois ce guignon sur vous et sur lui. Vous devriez me mander comme il aura reçu le coadjuteur; il me semble qu'ils étoient dans une assez grande froideur. Vous faites très-bien d'aller à Versailles à l'arrivée de la cour; mais, ma bonne, je ne puis assez vous le dire, prenez garde au débordement des eaux; on ne conte en ce pays que des histoires tragiques sur ce sujet. Vous dites une grande vérité, quand vous m'assurez que l'amitié que vous avez pour moi vous incommode; et c'est une grande justice de croire que celle que j'ai pour vous m'incommode aussi : je sens

cette vérité plus que je ne voudrois; car j'avoue que quand on aime à un certain point, on craint tout, on prévoit tout, on se représente tout ce qui peut arriver et tout ce qui n'arrivera point; et quelquefois on se représente si vivement un accident, ou une maladie, que la machine en est tout émue, et que l'on a peine à l'apaiser. Quelquefois je trouve une longueur infinie d'un ordinaire à l'autre, et je ne reçois vos lettres qu'en tremblant; tout cela est fort incommode, il faut en demeurer d'accord, et je vous prie, ma chère bonne, d'avoir donc une attention particulière pour vous, pour l'amour de moi; je vous promets la même chose

Il y a quinze jours que nous ne songeons pas qu'il y ait ici des allées et des promenades, tant le temps est effroyable : je ne suis plus en humeur de me promener tous les jours; j'ai renoncé à cette gageure, et je demeure fort bien dans ma chambre à travailler à la chaise de mon petit Coulanges. Ne vous représentez donc point votre *bonne* avec sa casaque et son bonnet de paille, mouillée jusqu'au fond; point du tout, je suis comme une demoiselle au coin de mon feu. Je n'y avois point appris le mariage de mademoiselle Courtin, et j'ai prié Corbinelli, qui ne m'écrit plus, de me mander s'il est vrai que le fils du président Nicolaï épouse cette grande héri-

tière, mademoiselle de Rosambo, qui est à Rennes[1]; je ne sais rien; et je ne m'en soucie guère. Je reçois des souvenirs très-aimables de M. de Lamoignon : il me regrette, et il me mande qu'il est au désespoir de ne m'avoir point montré sa harangue, comme l'année passée. Je lui écris que je le prie de vous la montrer, et que par un côté vous en êtes plus digne que moi ; suivez cela, c'est un plaisir que vous lui ferez. Hélas, mon enfant, que n'ouvriez-vous notre lettre à M. de Grignan? Mon fils l'a commencée tout de suite après vous avoir écrit; je vins ensuite, en fort bonne santé; nous lui disions beaucoup d'amitiés, et nous lui en parlions encore davantage. Je suis ravie que vous aimiez mon portrait, mettez-le donc en son jour, et regardez quelquefois une mère qui vous *adore*, c'est-à-dire, qui vous aime infiniment et au-dessus de toutes les paroles. Je plains le chevalier, et l'embrasse; je lui recommande sa santé et la vôtre. Les tableaux du *bien bon* ne sont pas toujours à leur place, ils parent la chambre. Il vous mande que, s'il y a de la fumée, vous ouvriez de deux doigts seulement la fenêtre près de la porte, comme il faisoit; sans cela vous serez incommodés.

Bonjour, mon marquis; belle d'Alerac; re-

[1] Cette nouvelle étoit fausse; Jean Aimar Nicolaï épousa, en 1690, Marie-Catherine Le Camus, fille du lieutenant civil. *M.*

cevez toutes nos amitiés ; vous avez fait très-sagement de ne pas empêcher *Gautier* d'entrer chez Bagnols ; on se corrige quelquefois. Madame de Marbeuf est arrivée, elle est tout-à-fait bonne femme : mais, ma bonne, ne croyez pas que je ne m'en passasse fort bien. La liberté m'est plus agréable que cette sorte de compagnie : je la mettrai à mon point : il faut avoir des heures à soi ; elle vous fait mille et mille compliments ; en voilà beaucoup, répondez-y en deux lignes dans ma lettre, et plus de *Cuverdan* [1].

On lit à la suscription :

Pour ma très-aimable bonne ;

Et plus bas : Je suis fâchée de la peine que vous avez d'écrire le dessus de vos paquets, cependant cela fait respirer d'abord.

[1] On présume qu'elle veut dire « plus de Marbeuf, » c'est l'opinion des deux derniers éditeurs. Il est vrai que la marquise de Marbeuf est traitée avec assez d'indifférence dans le cours de cette lettre, et ce qui est assez singulier c'est que madame de Sévigné la recommande comme une de ses bonnes amies à madame de Grignan, dans sa lettre du 23 octobre 1675. *G. D. S. G.*

LETTRE CMXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 26 novembre 1684.

Tant pis pour vous, ma fille, si vous ne relisez pas vos lettres; c'est un plaisir que votre paresse vous ôte, et ce n'est pas le moindre mal qu'elle puisse vous faire; pour moi, je les lis et les relis, j'en fais toute ma joie, toute ma tristesse, toute mon occupation : enfin, vous êtes le centre de tout et la cause de tout. Je commence par vous : est-il possible qu'en parlant au roi, vous ayez été une personne toute hors de vous, ne voyant plus, comme vous dites, que la majesté, et abandonnée de toutes vos pensées? je ne puis croire que ma fille bien-aimée, et toujours toute pleine d'esprit, et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état. Il est question enfin d'obtenir : je vous avoue que par ce que vous a dit Sa Majesté, qu'elle vouloit faire quelque chose pour M. de Grignan, je n'ai point entendu qu'elle voulût avoir égard à l'excessive dépense que M. de Grignan a faite en dernier lieu; mais cette réponse du roi m'a paru comme s'il vous avoit dit : *Madame, cette gratification que vous demandez est*

peu de chose; je veux faire quelque chose de plus pour Grignan[1]; et j'ai entendu cela tout droit comme une manière d'assurance de votre survivance, qu'il sait bien qui est un affaire capitale pour votre maison. Je n'ai donc plus pensé au petit présent, et je vous ai mandé ce que vous aurez vu dans ma dernière lettre. C'est à vous, ma très chère, à me redresser, et je vous en prie; car je n'aime point à penser de travers sur votre sujet.

Madame de La Fayette m'a mandé que vous étiez belle comme un ange à Versailles, que vous avez parlé au roi, et qu'on croit que vous demandez une pension pour votre mari. Je lui répondrai négligemment que je crois que c'est pour supplier Sa Majesté de considérer les dépenses infinies que M. de Grignan a été obligé de faire sur cette côte de Provence, et voilà tout.

Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier et de sa belle-mère[2]; elle ne doit pas être une Phèdre pour lui. Si vous aviez relu cet endroit, vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant : il y a quelque

[1] En effet, M. de Grignan, lieutenant de roi en Provence, reçut une gratification de douze mille francs, et même somme lui fut encore accordée en 1687, suivant le journal de Dangeau.
G. D. S. G.

[2] La duchesse d'Aumont.

chose de l'histoire de *Joconde*, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre, est une chose admirable. La conduite de Madame d'Aumont est fort bonne et fort aisée : elle doit fermer la bouche à tout le monde, et rassurer M. d'Aumont[1]. Voilà de grandes affaires en Savoie[2]. Je ne puis croire que le roi n'ait point pitié de madame de Bade, quand elle lui représentera l'âge de sa mère, qu'elle laisse abandonnée de tous ses enfants ; je ne croirai point qu'elle parte que sa mère ne soit partie ; il est vrai que cette bonne mère est si furieuse[3], qu'on ne sauroit s'imaginer qu'elle ne soit pas toujours à la fleur de son âge. Madame la princesse de Tarente la recevra à Vitré. Pour madame de Marbeuf, elle est de ses anciennes connoissances ; elle a été des hivers entiers à souper et jouer à l'hôtel de Soissons : vous pouvez penser comme cela se renouvellera à Rennes. J'ai conté à mon fils ce combat

[1] Ce passage a rapport à une intrigue de la duchesse d'Aumont, et à une indiscrétion réfléchie de M. de Villequier, qui compromettoit la duchesse sa belle-mère. On trouve l'anecdote à ce sujet dans la *France Galante* et dans le journal manuscrit de Dangeau. *G. D. S. D.*

[2] Le prince de Carignan, allié à la maison de Bourbon par sa mère, venoit d'épouser, sans la participation du roi et du duc de Savoie, Angélique-Catherine d'Est de Modène. *G. D. S. G.*

[3] Du mariage de son petit-fils. (*Voyez* la note sous la date du 23 décembre 1682.

du chevalier de Soissons [1] : nous ne pensions pas que les yeux d'une grand'mère pussent faire encore de tels ravages. Je ne songe point à vous parler de la levée du siége de Bude : cette petite nouvelle dans l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler [2]. Je crois que madame la dauphine prendra le soin d'en être fâchée : son frère s'est tellement exposé, et a si bien fait à ce siége, qu'il est douloureux qu'un tel électeur soit contraint de s'en retourner [3].

Notre *bien bon* est enrhumé de ces gros rhumes que vous connoissez; il est dans sa petite alcôve, nous le conservons mieux qu'à Paris. Pour ma belle-fille, elle a fait tous les remèdes chauds et violents des capucins, sans en être seulement émue. Quand il fait beau, comme il a fait depuis trois jours, je sors à deux heures, et je vais me promener *quanto va*; je ne m'arrête point, je passe et repasse devant des ouvriers qui coupent du

[1] Il s'étoit battu en duel contre le baron Banier en Angleterre, et par le conseil du roi.

[2] Après avoir plusieurs fois battu les Turcs et repoussé les secours qu'ils amenoient à Bude, le duc de Lorraine fut enfin obligé d'en lever le siége qui duroit depuis trois mois et demi. (Le président Hénault.) *G. D. S. G.*

[3] La dauphine conserva toujours le cœur allemand; cette partialité, que la guerre qui survint augmenta et rendit plus choquante, contribua, ainsi que d'autres bizarreries de son caractère, à éloigner d'elle son mari, le roi et toute la cour. *A. G.*

bois, et représentent au naturel ces tableaux de l'hiver : je ne m'amuse point à les contempler; et quand j'ai pris toute la beauté du soleil en marchant toujours, je rentre dans ma chambre, et je laisse l'entre chien et loup pour les personnes qui sont grossières : car pour moi, qui suis devenue une demoiselle pour vous plaire, voilà comme j'en use et en userai, et souvent même je ne sortirai point. La chaise de Coulanges, des livres que mon fils lit en perfection, et quelques conversations, feront tout le partage de mon hiver, et le sujet de votre attention, c'est-à-dire de votre satisfaction; car je suis vos ordonnances en tout et partout. Mon fils entend raison sur le mercredi[1] : en vérité nous serions bien tristes sans lui, et lui sans nous; mais il fait si bien, qu'il y a quasi toujours un jeu d'hombre dans ma chambre; et quand il n'a plus de voisins, il revient à la lecture et aux discours sur la lecture; vous savez ce que c'est aux Rochers. Nous avons lu des livres in-folio en douze jours, celui de M. Nicole nous a occupés; la Vie des Pères du désert, la Réformation d'Angleterre : enfin quand on est assez heureux pour aimer cet amusement on n'en manque jamais.

[1] Le mercredi étoit un jour de poste.

LETTRE CMXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 29 novembre 1684.

Je vous vois, je vous plains, vous avez envie de m'écrire, vous avez bien des choses à me dire; mais madame de Lavardin, qui ne s'en soucie point du tout, dîne à dix heures pour ne point vous manquer; puis madame de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh! pour celui-là, il devoit vous faire oublier votre écriture et votre écritoire; enfin, voilà l'heure qui presse; *tout est perdu si je n'écris point à ma mère*; et vous avez raison, mon enfant, il faut que nécessairement j'en reçoive peu ou prou, comme on dit; il faut que je voie pied ou aile de ma chère fille; et nul ordinaire ne se peut passer sans qu'elle me donne cette consolation : c'est ma vie, c'est manger, c'est respirer; mais ce qu'il faut faire, quand vous êtes attrapée comme samedi, c'est ce que vous avez dit : écrivez deux pages, et, sans finir, envoyez-les-moi, et achevez le reste à loisir : j'entendrai fort bien cette manière de précipitation; et je vous prie même, ma très-chère, de ne point vous suffoquer

de faire réponse à mes lettres infinies; songez que je cause, et que je ne suis point du tout accablée de visites; j'ai tout le temps qu'il me faut, et au-delà, et c'est par pitié de vous que je les finis; car si j'en avois autant de moi, je ne les finirois point : laissez-moi donc discourir tant que je voudrai, et ne vous amusez point à parcourir les articles; parlez-moi de vous, de vos affaires, de ce que vous dites à ceux que vous aimez; tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne; et c'est justement cela qui me touche, et qui fait ma curiosité et mon attention. Vous avez à me redresser sur Versailles : ne souffrez point que je sois de travers sur votre sujet. Madame de La Fayette vous en parle-t-elle? Dites-moi aussi ce qu'est devenue cette *Guadiana*; il me semble qu'elle est long-temps sans reparoître. Vous me faites un grand plaisir d'avoir chassé la princesse *Olympie*[1] de l'hôtel de Carnavalet, je n'aime point cette personne, j'aime bien mieux une bonne petite prestance, qui est toute propre à représenter *la duchesse* de Grignan : c'est ainsi que Coulanges vous nomme dans ses lettres, tout sérieusement, sans hésiter, ni sans dire quelle mouche l'a piqué; j'en ai ri, et je voudrois que cette folie vous portât bonheur. Il est enragé

[1] *Voyez* la stance XXIV du X[e] chant de l'*Orlando furioso.*

après cette pauvre *Cuverdan*[1], c'est une furie, et c'est une injustice dont il rendra compte à Dieu; car cette pauvre femme dit mille biens de lui; et, tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments : le voilà qui rit et se moque de moi; je n'en suis point la dupe, point du tout; je ne suis point aveuglée, point du tout; mais je trouve que chacun a ses défauts; et que celui qu'elle a n'est qu'une incommodité en comparaison de ceux qui ont les parties nobles attaquées : cependant je suis une friponne, et je pâme de rire des folies et des visions de Coulanges, mais je n'y réponds point, parce que je craindrois qu'un crapaud ne me vînt sauter sur le visage[2], pour me punir de mon ingratitude. Je n'ai jamais vu des soins et des amitiés comme ceux de M. et de madame de Coulanges pour moi, c'est le parfait ménage à mon égard; leurs lettres sont agréables d'une manière fort différente. Je fus hier dîner chez la princesse; j'y laissai la bonne Marbeuf; voici comme votre mère étoit habillée : une bonne robe de chambre

[1] Épithète qui désigne encore madame de Marbeuf (*Voyez* ci-dessus lettre du 15, et la note.)

[2] Allusion à un fabliau de Gautier de Coincy, prieur de Vic-sur-Aisne en 1214, intitulé : *D'un vilain qui tout donna le sien, et puis en ot grant disete.* Il fait partie de la *Vie des Pères*, manuscrit de l'Arsenal, n° 325, in-fol. *M.*

bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie; et cette jupe violette, or et argent, que j'appelois sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées; j'étois, en vérité, fort bien; je trouvai la princesse tout comme moi, cela me rassura sur l'oripeau. Dites-moi un mot de vos habits; car il faut fixer ses pensées et donner des images. Nous causâmes fort des nouvelles présentes. La princesse de Bade vient par Angers, dont elle est ravie, elle a un cuisinier admirable, mais elle est bien aise de ne le pas mettre en œuvre dans de grandes occasions. Vous me demandiez l'autre jour des nouvelles de quelqu'un : je vous en demande de Corbinelli; il y a plus de quinze jours que je n'ai vu de son écriture, il y avoit plus de trois semaines que je n'en avois vu auparavant : il abuse de la liberté d'être irrégulier : son neveu revient-il? Je lui ai conseillé de le mander. Vous pouviez, sans aucun scrupule, lire la lettre de madame de Vins; je crois fort aisément que vous ne l'avez point lue, elle me devoit une réponse, et dit que ne vous ayant point vue, et n'ayant rien à me dire de vous, elle ne trouvoit pas qu'elle dût m'écrire pour ne me parler que d'elle : quand vous lui écrirez, faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pomponne : je suis en peine de la

maladie de M. le dauphin; le chevalier mande qu'il se porte mieux. Adieu, ma très-chère et très-aimable : je ne puis me représenter d'amitié au-delà de celle que je sens pour vous; ce sont des *terres inconnues*.

LETTRE CMXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13 décembre 1684.

On a beau m'assurer qu'il n'y eut hier justement que trois mois, qu'en vous disant adieu, je répandis tant de larmes amères; non, ma chère comtesse, je ne le croirai jamais : je vous le dis sérieusement, je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation; tout est renversé dans ma tête, je ne sais plus où j'en suis.

Douze mille francs du roi eussent été fort bons pour passer l'hiver avec vous; mais ce placet avoit reçu quelque difficulté : il a fallu trouver sur soi cette partie casuelle, et c'est ce qui se fait en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils, et réservant tout mon revenu pour le paiement de mes dettes : ce sommeil m'étoit d'autant plus nécessaire que je n'avois pas d'autre

ressource; mais il en coûte cher à mon cœur, et plus cher que je ne puis vous le dire.

Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paroître à Versailles, toute fraîche, toute pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étois curieuse de son nom, et que je m'attendois à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour : je trouve tout d'un coup que c'est une rivière[1], qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille

[1] Louvois, qui avoit eu la surintendance des bâtiments, imagina, pour plaire à son maître, qu'on pourroit faire venir la rivière d'Eure jusqu'à Versailles, dont les fontaines ne s'alimentoient que des eaux fétides d'un étang. Il falloit retourner cette rivière dans un espace de onze lieues. Il falloit surtout joindre deux montagnes vis-à-vis Maintenon. On employa trente mille hommes de l'armée à ces travaux. *A. G.* Le marquis d'Uxelles commandoit les troupes, et Caillavel, capitaine aux gardes, y faisoit les fonctions d'aide-major. Ce projet gigantesque devoit donner seize cents arcades d'une prodigieuse hauteur; enfin il sembloit que Louvois se proposoit de surpasser les célèbres aquéducs de l'ancienne Rome, qui ont fait dire au Virgile Français.

Des fleuves suspendus ici mugissoit l'onde.

DELILLE. *Jardins.*

Le remuement des terres infecta l'atmosphère de miasmes fébriles. Beaucoup de soldats périrent, les malades affluoient dans les hôpitaux, la fièvre gagnoit la campagne : le projet fut abandonné et n'a jamais été repris. On voit encore au bout des jardins de Maintenon plusieurs des arcades de cet aquéduc. *G. D. S. G.*

hommes; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que madame de Maintenon fait au roi, de la chose du monde qu'il souhaite le plus. Je ne connoissois point le nom de cette rivière; mais quoiqu'il ne soit pas fameux, ceux qui sont sur ses bords ne laisseront pas d'être étonnés de son absence : ce n'est point ce qu'on a accoutumé de craindre dans un tel voisinage; et les géographes seront aussi embarrassés que ceux qui n'eussent point trouvé le mont Pélion et le mont Ossa, quand Mercure les eut dérangés : cette considération l'obligea, comme vous savez, à les remettre en place [1]; mais Sa Majesté n'aura pas tant de complaisance pour ces messieurs.

Il me paroît que M. de Montausier ne ménagera guère la maison de Polignac, de faire rompre par son opiniâtreté un mariage si engagé et si assorti. M. de La Garde m'en écrivit l'autre jour, dans votre sentiment, trouvant fort mal de traiter ainsi des gens de cette qualité, et d'un si grand mérite à l'égard de mademoiselle d'Alerac et de M. de Grignan; je suis assurée que bien des gens seront de cet avis. Si vous trouvez madame de Lavardin, vous ferez bien de continuer à lui parler confidemment de cette affaire. Quant à moi, qui ne vois dans l'avenir aucun duc pour consoler

[1] *Voyez* le *Contemplateur*, dialogue de Lucien.

mademoiselle d'Alerac de ce qu'elle perd, je pense que son bien ne tentera personne, et que l'espérance de celui de sa sœur n'est qu'une vision et une chimère, qu'on fera servir à la détourner d'une alliance si convenable et si belle[1]. Vous croyez bien, après cela, que les grands partis ne voudront pas risquer la même destinée : le refus sera sûr, et le sujet du refus extrêmement incertain, et tout-à-fait dans les idées de Platon. On se persuade aisément que la crainte de ne point voir cette jolie fille établie ne touche guère M. de Moutausier (*oncle de mademoiselle d'Alerac*), et qu'il envisage sans horreur tout ce qui en peut arriver : mais je vous avoue que j'en serois affligée, et que je prends un véritable intérêt à cette dernière scène. Vous m'apprenez toujours des morts qui me surprennent; ce grand Simiane, il étoit bien sujet à la gravelle; il en est guéri, tout cela va bien vite. Vous apostrophez l'ame de mon pauvre père[2] pour vous faire raison de la patience de quelques courtisans; Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère si opposé! Vous vous fatiguez à m'écrire et à répondre à tout : ah, mon Dieu! laissez-moi dire, je n'ai que cela à faire. Vous vous moquez de la sainte liberté établie

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du dimanche 1er octobre, p. 447.
[2] Du baron de Chantal.

entre Corbinelli et moi : cela est très-bon; notre amitié n'en est ni moins vraie ni moins solide : je ne dis pas que vous ne m'écriviez point; je dis qu'il ne faut point vous accabler. Par exemple, je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami, je ne l'en aime pas moins : il me conte des fagots fort jolis, je lui en rendrai samedi, et je prends sur lui avec confiance. Dites-moi le sentiment du chevalier sur Polignac; plût à Dieu que nos pensées fussent les mêmes! je vois votre habit de Versailles, mais à Paris, faites-moi voir ma fille : je la prie d'aller, quand elle pourra, chez la pauvre duchesse de Chaulnes, qui est un peu sur le côté, de son mal d'estomac. Il a fait un temps assez beau depuis deux jours; nous en jouissons, mais en courant : je défie le rhumatisme de m'attraper; j'aime les temps bas : mais quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer. J'approuve assez la petite dame entre deux capucins. Adieu, je vous embrasse de toute la véritable tendresse de mon cœur.

LETTRE CMXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 15 décembre 1684.

Voilà le petit *Beaulieu*[1] qui s'en va faire l'entendu cet hiver à Versailles : il est bien heureux, il vous verra dans six jours; cette pensée réveille mes douleurs et me touche sensiblement. Il vous porte les trois actes que vous avez vus, et qui sont conformes au modèle que M. d'Ormesson m'a envoyé. Si vous voulez les revoir très-bien signés de mon fils, vous pouvez ouvrir les paquets et les recacheter, pour les redonner à *Beaulieu* avec mes lettres, qu'il aura soin de rendre à leur adresse. Votre frère a fait cette signature de fort bon cœur et de fort bonne grace; il n'a rien pris des manières du pays : il a été ravi de revoir cette promesse de vingt-quatre mille francs, qui est une dette que le *bien bon* a sur moi, et à quoi mon fils s'étoit obligé, pour vous dédommager : il en a toujours eu le dessein, et il se trouve trop heureux que l'abbé lui rende cette promesse, et qu'il vous ait fait un autre présent

[1] Valet-de-chambre de madame de Sévigné.

d'un effet dont à peine mon fils avoit connoissance, quoique ce fût de son propre bien, et dont, par conséquent, la privation ne lui sera jamais sensible. Il en a remercié le bon abbé, comme on remercie un bon père, qui a couronné toutes ses œuvres par avoir fait son mariage, comprenant fort bien que sans cela il étoit absolument rompu. On redresse les esprits à force de causer et de faire entendre la raison. Enfin, voilà qui est fait, et il ne se peut rien de mieux, ni pour vous, ni pour le repos de ma vie, et cela passe jusqu'après moi, où je ne vois et ne laisse que la paix entre mes enfants et entre mes amis intimes : c'est où j'en voulois venir, et je n'ai pas perdu mon voyage.

Je vous envoie aussi ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume tranquille; je ne pus jamais l'avoir entière, les capucins n'en ont plus : c'est avec ce baume qu'ils ont tiré la *petite personne*[1] des douleurs de la néphrétique. Ils vous prient de vous en frotter le côté, c'est-à-dire, dix ou douze gouttes avec autant d'esprit d'urine; il faut que cela soit chaud, et qu'il pénètre et s'insinue dans le mal : ils prétendent que cela est divin, comme pour le grand mal de gorge. Je voudrois de tout mon cœur que vous n'en eussiez point de besoin :

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du dimanche 5 novembre, et la note.

mais n'étant pas assez heureuse pour l'espérer, je vous conjure d'en essayer. Votre santé me trouble souvent; je suis impatiente de savoir comme cette colique sans colique s'est passée : parlez-moi de vous le plus souvent que vous pourrez. Je vous conseille de laisser là les étrennes; cela est bon, quand on est ensemble, pour en rire : je pleurerois bien, si je voulois, ma chère bonne, en songeant que nous n'y sommes pas.

LETTRE CMXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 27 décembre 1684.

Sans savoir vos définitions, ni vos preuves sur l'amitié, je suis persuadée que je les trouve naturellement en moi : ainsi je n'ai pas balancé à donner ce baume si précieux à la meilleure partie d'un tout, dont je ne suis que la moindre. Si j'étois dans le cas de prévoir qu'il pourroit m'être nécessaire, cela seroit encore mieux; mais j'avoue bonnement que je n'ai plus aucune néphrétique, et que je n'en ai jamais eu qui méritât un si grand remède; gardez-le donc bien soigneusement. Je comprends l'émotion que le petit *Beaulieu* vous a causée; cela est naturel; j'ai bien passé par ces

sortes de surprises. Il vous a conté ma sagesse, il est vrai que je ne me jette point dans les folies d'autrefois : insensiblement il vient un temps qu'on se conserve un peu davantage. Il fait un soleil charmant : on se promène comme dans les beaux jours de l'automne. J'ai bien pensé à vous à cette nuit de Noël; je vous voyois *aux Bleues*[1], pendant qu'avec une extrême tranquillité nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout-à-fait tourné du côté de la dévotion : il est savant, il lit souvent des livres saints, il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler en cet état. Sa femme entre dans ses sentiments : je suis la plus méchante, mais pas assez pour être de contrebande. Il a lu avec plaisir l'endroit où vous paroissez contente de lui : vous dites toujours tout ce qui peut se dire de mieux; et vous êtes si aimable, que je ne puis trop sentir la douleur d'être éloignée de vous : ce que nous envisageons encore nous fait peur; vous croyez bien que cette peine n'est pas moindre pour moi que pour vous : mais il faut que je trouve du courage; un séjour trop court me seroit inutile, ce seroit toujours à recommencer, il faut avaler toute la

[1] Le couvent des Filles-Bleues, auprès de l'hôtel de Carnavalet.

médecine. Voici ce qui me tient lieu de vos douze mille francs [1]; c'est qu'étant ici où je ne dépense rien, et mon fils se trouvant trop heureux de me payer de cette sorte, j'envoie à Paris mon revenu; sans cela qu'aurois-je fait? Vous ne comprenez que trop bien ce que je vous dis; mais j'y ai pensé mille fois. Qu'auriez-vous fait vous-même sans le secours que vous avez eu? Vous devez être assez près de votre compte présentement; on est bientôt venu de Lyon à Paris par le temps qu'il fait. Le retour de M. de Grignan doit finir la destinée de mademoiselle d'Alerac : il n'a tenu qu'à elle, ce me semble, de couper l'herbe sous le pied de mademoiselle de La Valette : ce Laurière n'étoit-il pas proposé par madame d'Usez? J'approuve bien de supprimer les étrennes; c'est de l'argent jeté; celles que vous me donnerez, ma chère comtesse, sont inestimables, et viennent d'un cœur qu'on ne peut trop aimer, ni admirer. Je suis si persuadée de la sincérité de vos souhaits pour ma santé et pour ma vie, que je ménage l'une et l'autre comme un bien qui est à vous et que je ne puis altérer sans vous faire une injure : il y a bien peu de gens dans le monde de qui une mère puisse avoir cette persuasion : vous voyez donc, ma chère enfant, que vous ne perdez rien de vos héroïques et tendres sentiments.

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 26 novembre, et la note.

Il vous faudroit vraiment cent mille écus, comme au comte de Fiesque [1] : mais ce ne seroit pas encore assez. Je mandois l'autre jour que je plaindrois plus le comte de Fiesque quand il les auroit, que je ne le plains quand il est à pied, enveloppé dans son honnête pauvreté. Vous me dites une étrange aventure de Termes; la vie de cet homme est une extraordinaire chose : on me mande pourtant que le roi n'a pas trouvé bon qu'on ait répandu ce bruit [2]. Je vous prie de voir quelquefois cette duchesse de Chaulnes : comme elle n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la ferveur d'une novice, et me mande qu'elle ne cherche que les gens avec qui elle peut parler de moi ; qu'elle alloit chez madame de La Fayette, et qu'elle vous verroit au retour de Versailles ; enfin, j'ai fait aimer une ame qui n'avoit pas dessein d'aimer. Je remarque comme vous voulez que ce soit toujours pour votre fils que tout se fasse, ne pensant point à vous ; et moi, dans tout ce que je fais, je ne vois que vous ; et j'aime parfaite-

[1] Jean-Louis-Marie, comte de Fiesque, à qui le roi fit payer par les Génois cent mille écus pour les prétentions qu'il avoit contre eux. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, 7 novembre 1684.) *D. P.*

[2] Il paroît qu'on attribuoit au marquis de Termes des Noëls sur quelques grands de la cour. Le marquis se trouva engagé dans un combat contre huit ou dix cavaliers, dont le chef inconnu étoit venu le défier. On soupçonnoit le prince de Conti auteur de cette vengeance. (*Voyez* l'*Histoire amoureuse des Gaules*, t. V.)

ment l'avance de beaucoup d'années que j'ai sur vous, comme une assurance que, selon les règles de la nature, je conserverai mon rang ; il m'est doux de penser que je ne vivrai jamais sans vous

Je suis contente des papiers que je vous ai envoyés ; vous pouvez les ouvrir tous sans scrupule : il ne me paroît pas que vous ayez jamais rien à démêler avec votre frère, il aime la paix, il est chrétien, et vous lui faites justice, quand vous trouvez que vous avez lieu d'être aussi contente de lui, que vous l'êtes peu de son beau-père ; jamais il n'a pensé qu'à vous dédommager ; c'est une vérité : enfin, ma très-chère, je vois la paix dans tous les cœurs où je la désire. Au reste, ma chère Comtesse, gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi, ni pour Châtelet : faites comme moi, soyez dans l'exacte neutralité : la princesse prend intérêt à Saint-Remi, mon fils à Châtelet, à cause de madame de Tisé[1] : il n'y a rien à faire qu'à leur laisser démêler leur fusée ; peut-être même que l'affaire sera jugée à ce parlement, et sortira des mains des maréchaux de France. Adieu, ma très-aimable, ordonnez bien des choses à *Beaulieu*, il s'en va demeurer à Versailles : il peut être assez heureux pour vous rendre mille petits services, usez-en comme s'il étoit à vous. Je vous demande une chose, si vous m'aimez, ne me re-

[1] *Voyez ci*-dessus la lettre du 15 novembre.

fusez pas, je vous en conjure : n'allez point à Gif avec M. de Grignan ; c'est un voyage pénible et cruel dans cette saison, vous savez qu'il vous en coûta trois saignées pour un mal de gorge que cette fatigue vous causa. Je prie M. de Grignan d'être pour moi et de vous ménager ; c'est la première grace que je lui demande en l'embrassant à son arrivée auprès de vous.

LETTRE CMXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 31 décembre 1684.

Votre lettre m'est venue trouver jusqu'ici, mon cher cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre tante [1]. En vérité, j'ai senti la force du sang; j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère et de son brave et illustre frère. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous qui avez à part votre mérite et vos belles actions, et qui seriez le sujet des regrets de ceux qui vivroient assez long-temps pour vous perdre, je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime

[1] Françoise de Rabutin, veuve d'Antoine de Toulongeon, seigneur d'Alonne, gouverneur de Pignerol ; elle étoit fille de madame de Chantal. *M.*

que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans. Ainsi, mon cher cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre tante. Elle a donc poussé sa passion dominante jusqu'à la fin [1]. Vous me peignez fort plaisamment les manières dont elle s'est ménagée, pour éviter de s'engager, au cas qu'elle revînt au monde, et pour empêcher M. d'.... d'aller chez elle. Cela m'a fait souvenir du soin qu'elle prit de me venir voir à Montjeu, de peur que je n'allasse chez elle [2]. Ce que vous me mandez de plus agréable sur son sujet, c'est qu'elle étoit charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de consolation à mon cousin de Toulongeon. Je crois qu'il arrivera trop tard, et que sa consolation est de la même date que la vôtre.

Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été. J'y suis fort agréablement avec mon fils et sa nouvelle épouse. Je crois que vous ne retournerez pas plus tôt que moi : mais il ne faut pas laisser que de s'écrire de temps en temps. La

[1] L'avarice.

[2] *Voyez* la lettre du 22 juillet 1672, et la note sur Montjeu. C'est par erreur que cette note ne porte pas la signature *G. D. S. G.* (Tome 3, page 108).

belle Madelonne est demeurée à Paris. C'est ce qui fait ma peine : mais ainsi l'ont ordonné les destinées. Celle de notre cher ami (*Corbinelli*) sera toujours de vous servir jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'est un ami qu'on ne sauroit trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurois donnés à ma nièce de Coligny, quand elle auroit dû voir M. de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé son joli garçon auprès de vous? Il vous tiendra compagnie. Adieu, mon cher cousin. Soutenez toujours votre courage, qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après quatre-vingt-six ans. Mon fils et sa femme vous assurent de leurs très humbles services, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CMXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 janvier 1685.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous; mais cette vérité, dont tout le monde convient, ne me toucheroit pas autant qu'elle fait, si vous n'étiez aussi à mon égard la fille la plus tendre et la plus char-

mante qui ait jamais été. Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce, et qui en fasse mention avec ses amis, comme vous faites ? Jamais la santé d'une mère n'a été célébrée de si loin que la mienne : je me suis bien trouvée en effet du dîner de l'hôtel de Chaulnes, j'espère bien me louer du dîner de ce soir, où je suis ravie de me trouver avec M. de Lamoignon[1] : j'avois envie de vous le nommer, pour voir comme vous profitiez du voisinage : mais voici un souper qui me répond de tout; je serois fâchée que M. de Coulanges vous fît l'affront de vous refuser. J'avois encore heureusement de la divine *sympathie*[2] : mon fils vous dira le bon état où je suis : il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée, a fait mine de se révolter ; mais ce n'étoit que pour avoir l'honneur d'être guérie par la poudre de sympathie[3]; vous pouvez donc compter sur une véritable guérison, je me suis fort bien gouvernée : quand j'ai marché, c'étoit pour être

[1] Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président. *D. P.*

[2] On ne peut qu'attribuer à l'ignorance où l'on étoit encore dans la médecine, la crédulité de madame de Sévigné et sa confiance dans cette poudre de sympathie, dont on trouve la critique sous la date du 26 août 1677. *G. D. S. G.*

[3] Madame de Sévigné avoit une plaie à la jambe. *D. P.*

mieux; quand il n'y a ni feu ni enflure, il ne faut pas se laisser suffoquer la jambe en l'air dans une chaise. Je songe à ma santé préférablement à tout; c'est ce qui m'a fait éviter les mauvaises nuits, et quitter ce qui m'auroit peut-être guérie en me faisant malade. Je me suis conduite selon que je me sentois bien ou mal; le baume tranquille ne faisoit plus rien, c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie. Enfin, si, avec le secours de cette poudre que Dieu m'a envoyée par vous, je puis une fois marcher à ma fantaisie, je ne serai plus digne que vous ayez le moindre soin de ma santé; mais après en avoir parlé un an, disons un mot de la vôtre. Madame de La Fayette me fait entendre combien vous vous moqueriez des médecins, si cette *sympathie* guérissoit vos côtés : ma fille, seroit-ce une chose possible? Qu'en disent Josson et Alliot? Ce seroit bien alors que je regarderois ce remède comme un présent du ciel. Vous devez songer très-sérieusement toutes deux à ce qui peut vous guérir de ce mal : ne me laissez rien ignorer là-dessus. Mais quelle douleur pour cette *triomphante* Choiseul [1] ! quel hiver cette maladie vient

[1] Elle étoit nièce de madame de La Vallière, et femme du duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin. Cette maladie étoit la petite

lui couper par le milieu! on dit qu'elle se promena toute la nuit à la gelée, aimant mieux mourir que d'avoir ce mal; tout ce que vous me mandez sur cela est extrêmement bon à demeurer entre nous. Je vous recommande l'opéra; vraiment, vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits qui vous feront pleurer, quand vous les entendrez avec attention : pour moi, j'ai un respect infini pour les choses consacrées par les anciennes approbations.

vérole. On trouve dans les lettres de Bussy une anecdote qui explique le mot *cette triomphante Choiseul;* elle date de quelques jours avant sa maladie. Cette anecdote de mœurs peint l'esprit de cour dans la raillerie entre des femmes de qualité, qui font assaut d'esprit pour soutenir et défendre les droits de l'orgueil et de l'étiquette. Elle est racontée par madame de Montmorenci, avec cette aisance et cette naïveté qui plaisent toujours sous sa plume. Nous suivons Grouvelle dans l'extrait qu'il donne. « Madame de Duras « et la duchesse de Choiseul ont eu un démêlé pour une place à « l'Opéra, à Versailles; la dernière arrivant avec la marquise de « Bellefond, demanda à un garde pour qui étoit la place qu'il « gardoit : il répondit *pour madame de Duras.* — Bon, c'est cela, « dit madame de Choiseul, et se mit à sa place. Le garde trompé « se retire. Madame de Duras arrive un moment après; le garde « lui ayant conté ce qui s'étoit passé, elle alla à madame de Choi- « seul, et lui dit : *Pour les graces, les ris, les jeux, les amours, les « amants même, on vous cède tout cela, Madame, mais pour tout le reste « vous me le devez.* Madame de Choiseul, sans s'émouvoir, se tourna « vers madame de Bellefond, en lui disant : *Mon Dieu! quand on « est faite comme madame de Duras, comment peut-on venir à des « spectacles?....* et ne sortit pas de sa place.» *G. D. S. G.*

Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si honnêtement mise dans la vôtre : il trouve que M. de Montausier est gouverné par des gens bien rigoureux et bien mal intentionnés. Ce que vous a dit Favier [1] est admirable ; vous en saurez bien profiter, vous êtes en bon lieu pour prendre les meilleurs conseils. Voici une année de grande conséquence pour toutes vos affaires, et où la présence de M. de Grignan sera bien nécessaire. Comme Dieu ne veut pas que je sois témoin de tous ces dénouements, et que je ne puis faire d'autre personnage que de souhaiter, et de tenir les mains élevées vers le ciel, croyez que je m'en acquitterai de mon mieux, et que voici le lieu du monde où l'on veut le moins faire du mal à votre fils. Vous nous faites un grand plaisir de continuer de nous instruire de tout ce qui se fait : je ne vois encore rien de notre mariage. J'ai pensé profondément à me venger de l'épigramme du chevalier : mais j'ai trouvé plus commode de m'imaginer qu'il ne m'avoit encore rien dit de si obligeant. Je fus jeudi voir la princesse de Tarente ; elle a ramené madame de Marbeuf avec une fluxion sur la poitrine et une grosse fièvre : cette pauvre femme m'écrit trois lignes d'une main tremblante ; j'apprends qu'elle s'opiniâtre

[1] Célèbre avocat.

à ne voir aucun médecin , à n'être point saignée, et à ne boire que de la tisane : nous verrons comme cela réussira ; et, selon l'événement, nous louerons ou blâmerons sa conduite : je suis persuadée qu'elle en réchappera. Je viens de lire la lettre que vous écrivez à mon fils ; j'en suis touchée et j'admire la manière dont vous fondez vos raisons de m'aimer ; on ne peut être plus adorable dans le commerce de l'amitié : gardez-moi bien tous ces trésors, afin qu'un jour j'en puisse jouir encore plus agréablement. Votre belle-sœur est bien loin de craindre les hémorrhagies ; elle voudroit un remède qui lui pût faire connoître qu'elle a du sang dans les veines. Elle est toujours une jolie femme qui prend un grand plaisir à me faire parler de vous, et qui admire la vivacité de l'amitié que vous avez pour moi.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

